TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 271 46 PAGES MARDI 7 FÉVRIER 1978

Le trente et unième « sommet » franco-allemand
M. GISCARD D'ESTAING S'ENTRETIENT AVEC LE CHANCELIER SCHMIDT

LIRE PAGE 8

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 rls; Italie, 350 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 42

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Régime présidentiel à Sri-Lanka

M. Junius Richard Jayawardene est devenu, samedi 4 février, président de la République de Sri-Lanka. Il abandonne à M. Ranasinghe Premadasa les fonctions de premier ministre qu'il assumait depuis son succès électoral de juillet dernier. La cérémonie organisée à Colombo à cette occasion coïncidait avec le trentième anniversaire de l'indépendance de cette ancienne colonie britannique située au sud du sous-continent indien ; elle a été boycottée par les deux partis d'opposition, le Sri-Lanka Freedom Party (S.L.F.P.) de l'ancien premier ministre, Mme Bandaranaike, et les séparatistes tamouls du Tamil United Liberation Front.

Après avoir connu un régime parlementaire de type britannique, modifié en 1972 par la création du poste de chef de l'Etat, à l'époque sans pouvoir réel, Sri-Lanka est désormais doté d'une loi fondamentale en partie calquée sur la Constitution française de 1958.

Le nouveau président dispose de plus de pouvoirs encore qu'il n'en avait en tant que premier ministre. Chef de l'exécutif, il est autorisé à dissoudre l'Assemblée ; il nomme et révoque le premier ministre, responsable devant lui, et les membres du gouvernement ; il s'attribue les portefeuilles qu'il souhaite et préside de droit le conseil des ministres. L'Assemblée peut le démettre, mais seulement à la majorité des deux tiers. Enfin, il est dispensé de la formalité à laquelle devront se soumettre ses successeurs tous les six ans : sa nomination par l'Assemblée n'aura pas à être ratifiée par le suffrage universel.

M. Jayawardene se défend contre les accusations de dictature portées par ses adversaires. Il a affirmé publiquement son désir de remplacer le système électoral actuel — uninominal à un tour — par la représentation proportionnelle, moins injuste. Un changement de quelques points peut avoir pour conséquence le gain ou la perte de dizaines de sièges.

Pour satisfaire les revendications des séparatistes tamouls, très actifs, le nouveau président a annoncé la création de « ministères de district » chargés des affaires locales ; mais il se refuse à envisager toute autonomie ou indépendance du nord de l'île.

Ces modifications constitutionnelles auront-elles un effet sur la situation politique, économique et sociale du pays, qui connaît un fort taux de chômage et a une production agricole insuffisante ? Juriste de formation, M. Jayawardene a aussi de solides relations dans les organismes d'aide internationaux, sur lesquels il compte beaucoup pour mener à bien le redressement économique. Cet ancien gouverneur à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international, un des deux conateurs du plan de Colombo destiné à aider les pays d'Asie et du Pacifique, veut attirer à Sri-Lanka les capitaux des étrangers.

C'est ainsi qu'une « zone franche », la première dans le sous-continent indien, va être ouverte aux investisseurs étrangers près de Colombo.

L'opposition, qui se remet lentement de sa déroute électorale — les partis de gauche ne sont plus représentés à l'Assemblée — tente de mener la contre-offensive contre le gouvernement, en particulier sur la question épineuse des conditions de l'aide des organismes internationaux. Mais, n'ayant aucune chance sur le plan parlementaire, elle risque de n'avoir d'autre tribune que la rue.

Lire page 4 :

UN TÉMOIGNAGE SUR LA RÉVOLUTION CULTURELLE
Un écrivain chinois raconte les « années noires »

Un revers pour M. Sadate

M. Carter ne semble pas résolu à exercer des pressions sur Israël

La rencontre de MM. Carter et Sadate à Camp-David s'est terminée dimanche 5 février dans la morosité — sans que — selon toute vraisemblance — le président égyptien ait obtenu de son hôte le moindre engagement d'exercer des pressions sur Israël. M. Begin, chef du gouvernement israélien, avait d'ailleurs répété, dans une interview publiée dimanche par le « Miami Herald », son refus sans appel des « deux demandes déraisonnables de l'Egypte : l'évacuation de tous les territoires occupés et la création d'un Etat palestinien indépendant ».

A Alger, le « sommet » des pays arabes du Front de la résistance a adopté samedi une déclaration dénonçant à la fois la politique du président Sadate et le « plan américano-sioniste » visant « à disloquer la solidarité arabe », mais aucune mesure concrète destinée à institutionnaliser le Front de la résistance sur les plans politique et militaire n'a été rendue publique.

De notre correspondant

Washington. — Le président Sadate est sorti apparemment peu encouragé de ses entretiens avec M. Carter à Camp-David, mais il n'en est pas encore à abandonner son offensive de paix, telle est l'impression que le chef d'Etat égyptien a donnée à son retour à Washington, dimanche soir. Un seul résultat est acquis : M. Atherton, assistant de M. Vance pour le Proche-Orient, reprendra sous peu sa navette entre Le Caire et Jérusalem dans l'espoir d'obtenir un accord « *informel* » (understanding) entre les parties, ouvrant la voie à une reprise des travaux de la commission politique. A plus long terme, l'objectif est de faire rédiger par cette commission une déclaration de principe sur les divers aspects d'un règlement d'ensemble. Après quoi, selon M. Sadate, chacun des pays ou parties arabes sera libre de négocier avec le gouvernement israélien les détails de ce qui le concerne.

Ce but est encore très lointain, et si Américains et Egyptiens semblent d'accord sur la procédure à suivre, ils ne le sont pas complètement sur le fond. Parlant à quelques journalistes américains avant la rencontre, M. Brzezinski, conseiller de M. Carter, avait confirmé le désir de Washington de ne pas s'identifier avec la position égyptienne et de ne pas s'engager à faire les pressions demandées sur Israël.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

Nouvelle baisse du franc

• *Le dollar dépasse 4,92 francs et le deutschemark 2,34 francs*

• *Le taux du marché monétaire est relevé de 0,5 %*

Le franc a de nouveau baissé d'un cran, lundi matin. On cotait le dollar entre 4,92 F et 4,93 F contre 4,88 F vendredi après-midi. Il en résultait des cours records pour le deutschemark, qui valait 2,3440 F, et le franc suisse, dont la valeur dépassait 2,50 F.

La Banque de France a relevé d'un demi-point seulement le taux du marché monétaire, ce qui semblait indiquer que les autorités estiment encore possible de voir la baisse s'arrêter d'elle-même.

D'après les indications, naturellement sujettes à caution, que l'on pouvait recueillir sur le marché des changes, la Banque de France ne serait pas intervenue ou ne l'aurait fait que pour de faibles montants, lundi matin, laissant le cours du dollar monter de 4,90 F (cours d'ouverture) jusqu'à 4,93. A ce niveau, la hausse s'est arrêtée et l'on a assisté à un léger recul des cours, le volume des achats de devises paraissant plus faible que celui que l'on enregistrait pendant les derniers jours de la semaine dernière. Mais, en fin de matinée, le mouvement de hausse semblait reprendre.

Comme pour marquer son intention de « *limiter la baisse de notre monnaie* », selon l'expression dont avait usé vendredi soir M. Raymond Barre à Lyon, l'Institut d'émission avait relevé d'un demi-point au début de la matinée le taux du marché monétaire, le portant à 9,75 %. Ce taux commande automatiquement l'écart entre le cours au comptant et le cours à terme d'une devise. Cet écart étant dénommé report lorsque, comme c'est évidemment le cas pour le franc, monnaie discutée, le prix d'achat d'une devise étrangère à terme dépasse son cours du comptant. Le départ compense la différence de taux d'intérêt entre la place de Paris et le taux de l'eurodollar (il s'agit du deutschemark, le taux en vigueur en Allemagne).

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 43.)

Lire page 13 :

LES MALAISES ÉLECTORAUX
par ALFRED GROSSER

Les avalanches dans les Alpes

Le ministre de l'intérieur lance un appel à la prudence

Dix-neuf personnes ont été tuées au cours des derniers jours, par des avalanches qui se sont produites dans les Alpes du Nord françaises et italiennes. Le dernier en date de ces accidents a eu lieu dimanche 5 février à Chamonix, où un groupe de skieurs suisses s'étaient aventurés hors des pistes, sous la conduite d'un guide indépendant. Un des skieurs a été tué, trois autres blessés et le guide sera probablement inculpé d'homicide involontaire.

La multiplication de ces accidents et, en raison des nouvelles chutes de neige, le risque constant de voir s'en produire d'autres, a conduit le ministère de l'intérieur à publier, dimanche, une mise en garde faisant appel au sens de responsabilités de ceux qui, par leur imprudence, mettent en jeu, non seulement leur vie, mais aussi celles des sauveteurs.

La mort blanche

Les causes des récentes avalanches, des avalanches de neige fraîche, sont bien connues. Une sous-couche glacée ; des chutes de neige abondantes (4 à 5 mètres en trois semaines dans des stations comme Val-d'Isère et Tignes) ; des vents tourbillonnants qui accumulent la poudreuse dans les couloirs et sur les sommets ; de brusques périodes de redoux. Des circonstances qui, aux dires des météorologues et des montagnards, ne sont pas exceptionnelles. La clémence anormale des quinze dernières années — époque de la ruée vers l'or blanc — avait fait oublier qu'hiver est synonyme de neige.

Pour les montagnards, l'avalanche est aussi naturelle que la tempête aux marins. Mais, aujourd'hui, l'urbanisation à outrance de la montagne, le développement du ski, notamment hors pistes, la migration de citadins non informés et non préparés, alourdissent les bilans. Des routes ont été tracées sans se préoccuper de leur protection. D'innombrables immeubles et chalets ont été bâtis dans des zones avalancheuses. Le « rapport Luguern », rédigé après la catastrophe de Val-d'Isère en 1970 (1), en avait apporté la preuve pour cette station et celle de Tignes. Le drame de Tour, la multiplication des évacuations un peu partout, montrent que ce n'étaient pas des cas isolés. Il y a pire.

J.-M. QUATREPOINT.

(Lire la suite page 18.)

(1) Le 10 février 1970, une avalanche sur le chalet de l'U.C.P.A. fit trente-neuf morts.

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec John K. Galbraith

Le professeur John K. Galbraith est sans doute le plus connu en Europe des économistes américains. Ce géant débonnaire, qui aura soixante-dix ans cette année, partage son temps entre les murs couverts de lierre de l'université Harvard, les pentes neigeuses de Gstaad et les bureaux ministériels de Washington. Ami et conseiller du président Kennedy, il fut deux années durant le représentant des Etats-Unis à New-Delhi, et il a conté cette mission dans son « Journal d'un ambassadeur ».

Ses très sérieux ouvrages, depuis « l'Etat industriel » jusqu'à « la Science économique et l'Intérêt général », ses fréquentes consultations et interventions publiques sur l'évolution de l'économie américaine et mondiale, ses prises de position en faveur du libéralisme et d'un certain « socialisme », ne l'empêchent pas de cultiver un goût du canular dont la plus fameuse manifestation prit la forme d'un « Essai sur l'utilité des guerres ».

Il s'entretient ici avec Jean-Marie Benoist, normalien, agrégé de philosophie, maître assistant au Collège de France, auteur de « Marx est mort » (1970), de « la Révolution structurale » (1975) et de « Tyrannie du Logos » (1975), qui vient de publier simultanément deux nouveaux livres : « Un singulier programme » (Presses universitaires) et « les Nouveaux Primaires » (Editions libres-Hallier).

« Le libéralisme fait partie de notre avenir : c'est le plus humain des systèmes »

« Vous n'êtes pas seulement un économiste mais un penseur que concernent tous les aspects de la culture d'aujourd'hui. Aussi voudrais-je vous demander votre avis sur l'avenir du libéralisme. Tout d'abord dans les pays développés, mais aussi en tant que modèle susceptible de s'étendre au reste du monde. Quelle est votre définition du libéralisme et quelle chance lui donnez-vous ?

— L'une des difficultés d'aujourd'hui c'est que le libéralisme n'a pas la même définition aux Etats-Unis et en Europe. On ne peut résoudre cette difficulté qu'en utilisant des termes descriptifs et plus détaillés : en Europe, je me décrirais comme un social-démocrate et même un socialiste, termes qui offrent une toute autre connotation aux Etats-Unis.

» Je pense que les adversaires de l'économie mixte et l'économie « managériale » ne présentent pas de grande différence dans leurs conceptions économiques avec les sociaux-démocrates en France ou avec les travaillistes britanniques. Les différences résident davantage dans les traditions nationales et dans des détails conjoncturels.

» Je pense que le libéralisme fait partie de notre avenir, car il est le plus humain des systèmes. Et il représente la meilleure forme de compromis entre la liberté individuelle et la nécessité d'améliorer une large redistribution des revenus. A une époque où de moins en moins de gens acceptent de se voir privés de participation et d'initiative au sein des affaires publiques, j'irai même jusqu'à dire que le développement de cette forme de société est inévitable.

— *Faites-vous cependant une distinction entre le libéralisme économique et le libéralisme politique ? Le premier ne vous paraît-il pas mener, dans certains cas, à des concentrations et à des régimes éventuellement autoritaires dont la nature serait contradictoire avec les exigences du libéralisme politique ?*

» La libre entreprise et une confiance aveugle dans les lois du marché peuvent en effet mener au développement de sociétés multinationales susceptibles d'entraver la liberté des citoyens.

Propos recueillis par JEAN-MARIE BENOIST
traduits par CATHERINE DEWAVRIN.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

ALLONS ENFANTS

M. Jean-Pierre Soisson a regretté l'autre soir à la radio qu'il n'y ait plus guère que dans les stades que les Français chantent unanimement la Marseillaise, chant d'unité nationale.

Le président du parti républicain n'a pas pour autant annoncé qu'il comptait demander le transfert de l'Assemblée nationale au Parc des Princes, mais il est vrai que, dans les circonstances actuelles, s'il fallait, en mars prochain, voter pour la Marseillaise, *M. Soisson serait assuré de voir le pays unanime transformé en chorale, nul n'ayant comme chacun sait le monopole du cœur ni celui de la France.*

BERNARD CHAPUIS.

L'ART MODERNE EN PROVINCE

Le soleil des eaux et l'écume des jours

On a pu voir il y a quelques semaines au Centre Pompidou une exposition qui présentait les acquisitions de trois musées de province en matière d'art contemporain. Exposition sympathique, où il y avait à boire et à manger et parfois ni à boire ni à manger, mais qui montrait au moins que la province n'était plus en retard sur Paris, même si elle semble avoir autant de mal que la capitale à distinguer la mode de l'avant-garde, la recherche sincère des pantalonnades orchestrées par quelques marchands et petites revues.

Voici un ensemble plus complet et tonique malgré certaines lacunes assez regrettables (les Picasso d'Antibes en particulier) : c'est l'art moderne dans les musées de province, visible depuis deux jours au Grand Palais. Bien présentée, pourvue d'un catalogue qui fait beaucoup de clarté l'historique des collections, cette exposition présente un nombre impressionnant de toiles de premier ordre, des raretés insoupçonnées aussi et met avec bonheur l'accent sur certains « petits maîtres » injustement oubliés de l'entre-deux-guerres. Partant des années sublimes (1900-1910) et nous conduisant jusqu'à hier et aujourd'hui, elle commence dans la gloire et finit dans l'incertitude, pour ne pas dire dans l'erreur.

Les chefs-d'œuvre se passent de commentaires et la très bonne qualité du choix qui nous est proposé (et qui d'ailleurs, étant un choix, ne reflète pas tout à fait la situation réelle) rendrait ceux-ci interminables.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 28.)

idées

ÉCONOMIE

Entretien avec John K. Galbraith

(Suite de la première page.)

— Les deux ennemis du libéralisme politique seraient en ce cas la planification autoritaire d'un côté, mais d'autre part aussi le capitalisme sauvage, conséquence directe du libéralisme économique. Les deux aspects de la doctrine libérale de Locke se retourneraient alors l'un contre l'autre.

— C'est une question de la plus grande importance et qui demande une analyse très soigneuse. Je ne pense pas pour ma part qu'il y ait une antithèse fondamentale entre le pouvoir économique et la liberté politique.

» Je vous concède que, s'il y avait un choix à faire entre l'obéissance aux pouvoirs publics et l'obéissance à l'autorité privée d'une corporation, une telle alternative serait regrettable. Je ne pense pas que l'on soit pour autant affligé de l'optimisme d'un Pangloss lorsque l'on, ne croit pas à l'antithèse entre les deux libéralismes.

» Il nous arrive de ne pas percevoir ce que nous avons en face de nous. L'évidence que nous ne savons pas voir, c'est que la démocratie parlementaire fonctionne passablement bien et parvient à préserver d'importants domaines de liberté d'expression et de droit à des comportements excentriques dans les nations riches. Toutefois, ce régime parlementaire se heurte à de très graves obstacles dans le tiers-monde et dans les nations pauvres.

» J'irai même plus loin : l'élément principal qui caractérise les pays modernes et développés, la « grande société » nationale — ou multinationale — réside dans son existence et dans maints aspects de nature à favoriser le développement de la démocratie parlementaire. Au fur et à mesure que toutes ces sociétés progressent, elles favorisent le développement d'un appareil technique de vaste dimension : ingénieurs, chercheurs scientifiques, spécialistes du marché et des relations publiques, spécialistes de management, hommes de loi et avocats, dont le rôle est de faire fonctionner cette société, et ce sont ces hommes du tertiaire qui reprennent d'énormes parcelles de pouvoir aux capitalistes à l'ancienne mode. Ces sociétés ont également pour conséquence la création d'un système éducatif important : universités, écoles techniques, instituts de gestion, ce qui donne l'occasion aux intellectuels d'exercer une part du pouvoir.

» Enfin, ces sociétés engendrent la création d'un grand nombre de petites unités productives, ce qui montre qu'elles sont loin de souhaiter l'écrasement de la petite bourgeoisie, sauf lorsqu'il s'agit de concurrents.

» Ces phénomènes conduisent à une structure de dispersion du pouvoir qui ne peut trouver de synthèse que dans l'existence d'un processus parlementaire. Il y a des années, j'avais déjà soutenu la thèse selon laquelle l'industrialisation de l'Espagne mènerait à une transition vers la démocratie parlementaire plus pacifique que les gens ne voulaient bien l'imaginer. Je dois dire que cette analyse était parfaitement cohérente avec la thèse que je viens d'exposer, et pourtant je n'étais pas assez optimiste à l'époque pour y croire tout à fait. En outre, la grande firme, et cela constitue peut-être l'une des meilleures sauvegardes démocratiques, représente une très grande concentration de pouvoir, qui entre en conflit avec la diffusion du pouvoir individuel. Cette concentration de pouvoir économique éveille alors la suspicion de la communauté. Si bien que, dans la politique d'aujourd'hui, on tire autant de profit à se montrer critique de la grande firme qu'à être à son service. Dans ma propre profession d'économiste, on est porté tout naturellement à éprouver une grande méfiance vis-à-vis des recommandations économiques émanant d'une de ces grandes sociétés.

— Votre conception me paraît très paradoxale et très optimiste : n'êtes-vous pas cependant en train de sous-estimer les dangers qui résultent de la création d'un appareil parasitaire : la technostructure ? Dans nos pays latins, nous souffrons déjà beaucoup de la présence de cette technostructure dans notre vie administrative.

» Sans revenir au cliché qui consiste à dénoncer « le complexe militaro-industriel », on peut s'inquiéter de l'absence de mécanismes capables de contrôler ou de freiner cette croissance délirante.

— Il faut en effet corriger ma thèse générale par la prise en compte d'exceptions. Certains groupes producteurs d'armements représentent aux Etats-Unis un danger suffisant pour qu'on leur interdise d'exercer une libre influence, des pressions indirectes sur l'opinion publique ou la politique étrangère de l'Etat, et de s'immiscer dans la vie publique. Mais on doit s'apercevoir aussi qu'on ne résoudrait pas les problèmes en transformant ces groupes privés en entreprises publiques car, après tout, le Pentagone lui-même n'est pas quantité négligeable en termes de puissance.

» Je pense que la nationalisation des firmes productrices d'armement représente une salutaire clarification de la situation. La question de la circulation des fonds publics et de la manipulation de l'opinion cesse alors de se poser.

» Nous sommes en outre confrontés à la nécessité de vivre avec deux grands univers bureaucratiques, celui du secteur public et celui du secteur privé. Evidemment, la tradition culturelle française est très hostile au développement de cet univers bureaucratique. Mais je pense que les contraintes exercées sur les libertés individuelles par la bureaucratie sont moins dommageables que les abus exercés par le capitalisme à l'ancienne mode ; les employés des grandes firmes aussi bien que les employés de l'Etat moderne sont certainement plus heureux que les sujets de l'arbitraire et du despotisme.

» D'autre part, il faut reconnaître que la structure syndicale moderne s'accorde bien avec l'appareil technique des grandes firmes. Cet accord est même parfois excessif puisque, aux U.S.A., comme dans certains pays d'Europe, ce ne sont plus les employeurs qui protestent contre les demandes d'augmentation de salaire, mais l'Etat lui-même, parce qu'il craint l'inflation, ou l'opinion publique, parce qu'elle a peur que les augmentations de salaire ne déclenchent une hausse du coût de la vie.

Les droits de l'homme : d'abord lutter contre la misère

— Le problème des droits de l'homme est aujourd'hui au centre de la question démocratique ; on pourrait même dire qu'il s'agit d'un « New Deal » en matière d'éthique internationale. Etes-vous optimiste quant à la croisade inaugurée récemment par le président Carter en faveur des droits de l'homme, croisade qui reçoit aujourd'hui un écho d'autant plus fort en Europe de l'Ouest qu'elle vient relayer la dissidence des pays de l'Est ?

» Pensez-vous que son appel va entraîner une plus grande érosion des totalitarismes ou bien qu'il ne constitue qu'une péripétie mineure dans l'évolution de la détente et des échanges économiques entre l'Ouest et l'Est ?

— Je ne crois pas avoir à faire de proclamations personnelles au sujet des droits de l'homme.

» Il me semble en effet qu'au cours de ces dernières années, j'ai assez manifesté ma liberté de parole. Ma conviction demeure que le combat pour cette cause des droits de l'homme doit s'exercer de manière privilégiée dans notre propre contexte politique. Je ne crois pas en effet que l'on gagne grand-chose à sermonner l'Union soviétique à ce sujet.

» Je suis convaincu que le statut des droits de l'homme va progresser en Union soviétique, mais ce ne sera pas dû aux conseils de Washington. C'est l'amélioration du niveau de vie là-bas qui permet à un nombre de plus en plus grand de gens de participer aux débats d'idées, et de s'exprimer, dans les arts comme dans les sciences, de manière plus individuelle et, par conséquent, d'affirmer leur dissidence. Mais on encouragera davantage ces tendances à la dissidence en entretenant des relations amicales avec l'Union soviétique qu'en lui cherchant querelle et en s'ingérant dans ses affaires intérieures.

» A propos de la question plus générale d'une croisade de politique intérieure en faveur des droits de l'homme, je la considère comme étant moins du ressort des intellectuels que de ceux qui, dans les pays en cause, ont la responsabilité d'améliorer le sort économique et social des minorités défavorisées. Je ne me sens pas très concerné par les droits de l'homme des professeurs des universités Harvard, de Chicago ou de Californie. En effet, nous ne faisons même pas usage de toute la liberté do[nt] nous disposons.

» Je suis toujours étonné p[ar] le nombre de professeurs d'un[i]versité qui préfèrent un gen[re] de vie confortable, passant [...] leur femme à leur ordinate[ur] peu en accord avec la rigueur [...] l'ascétisme de leur engagemen[t].

» Je préfère que l'on se souc[ie] des privations de liberté et d[es] discriminations qui résultent [de] la pauvreté : le ghetto noir, [le] chômage des jeunes, la discrim[i]nation anti-féministe. Il exis[te] aux Etats-Unis suffisamment [de] minorités défavorisées privées [de] *facto* de l'exercice de leur liber[té] et de leurs droits civiques po[ur] qu'on s'y intéresse. Rien n'e[st] plus incompatible avec l'usa[ge] de la liberté que la misère.

Pourquoi inventer de nouveaux « modèles » économiques et politiques ?

— Cette constatation que vous faites de l'existence de la misère et de communautés totalement défavorisées ne signe-t-elle pas l'échec du modèle WASP (1) de démocratie ?

» En d'autres termes n'est-il pas temps d'inventer d'autres conceptions de la démocratie plutôt que de s'obstiner à exporter et à vouloir généraliser au reste du monde un type de démocratie qui n'a pas su apporter l'épanouissement général dans son lieu d'origine ?

» Pensez-vous au contraire que ce modèle a un avenir et que, moyennant des aménagements mineurs, il pourra continuer à apporter la liberté au monde ?

— J'ai toujours entretenu des doutes sérieux quant à la possibilité de caractériser un modèle WASP. Je suis un WASP moi-même.

» Si vous me permettez d'évoquer un souvenir personnel, je me reporterai à 1960, lors de mon arrivée au congrès national du parti démocrate qui se tenait cette année-là à Los Angeles : je n'exerçais pas de responsabilités spécifiques, bien que je fusse l'un des plus fervents partisans du président Kennedy. J'étais en quelque sorte l'équivalent d'un responsable mineur du parti.

» Malgré ce statut quelque peu effacé, je me trouvai soudain projeté au premier plan du travail des commissions dans la mouvance immédiate du sénateur Kennedy, car on s'était avisé que, hormis Théodore Sorensen, rédacteur des discours, il n'y avait pas d'autre WASP que moi, tout le monde étant catholique, irlandais ou juif. Comme on av[ait] besoin d'un représentant de [la] minorité WASP, c'est à moi q[ue] l'on s'adressa.

» Je suis très méfiant à l'éga[rd] de l'invention abstraite [de] nouveaux modèles économiqu[es] ou politiques. Pendant de no[m]breuses années, j'ai eu pour am[is] des professeurs français [de] sciences politiques et j'ai toujo[urs] été un peu déconcerté à les e[n]tendre parler de la nécess[ité] d'inventer de nouveaux modè[les] économiques et politiques sa[ns] qu'ils précisent lesquels. Je [me] suis toujours demandé si ce[tte] référence à la nouveauté n'ét[ait] pas l'une des aliénations de l'[es]prit universitaire français.

» Que les formes de gouver[ne]ment doivent subir de con[ti]nuelles transformations révol[u]tionnaires m'a toujours étonn[é]. Le changement a lieu sans ce[sse].

— Comment voyez-vo[us] l'image que les Etats-U[nis] vont donner au reste [du] monde au cours des proch[ai]nes années par rapport [à] l'ambition qui était celle [de] votre pays de jouer un r[ôle] missionnaire et exemplaire [...] responsabilité universel[le] dérivée de vos princip[es] constitutionnels ?

— La perception que les Etat[s-]Unis ont de leur rôle est pass[ée] par plusieurs étapes depuis [la] dernière guerre mondiale, et l[es] événements internationaux o[nt] beaucoup contribué à ces méta[]morphoses.

» L'enthousiasme qui soutena[it] l'action du plan Marshall, et q[ui] a largement contribué à la re[]construction de l'Europe, semb[le] surprenant aujourd'hui quand o[n] le considère avec le recul d[u] temps. Il ne manque pas de trait[s] pittoresques : des hommes d'af[]faires américains percevaient c[e] plan comme une grande croisad[e] en faveur de la libre entrepris[e] et l'exprimaient en des terme[s] idéologiques extrêmement naïf[s].

Mais il ne faut pas sous-estime[r] la bonne volonté qui sous-tendai[t] le plan Marshall, ni l'intelligenc[e] économique qui animait se[s] objectifs. C'est, en tout cas, à ce[t] effort que l'on peut attribuer l[a] relative aisance dont l'Europ[e,] les Etats-Unis et le Japon on[t] joui depuis lors. On peut imagi[]ner quelle aurait été la situatio[n] de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la France, de l'Italie si l[a] misère avait continué.

» Le Vietnam a été une tragique erreur commise par ceux-l[à] mêmes qui étaient pris au piège de l'idéologie de la guerre froide, hommes aux conceptions à la fois simples et trop énergiques.

» La leçon de ces deux moments semble avoir été bien méditée par les Etats-Unis, et l'opinion qui prévaut aujourd'hui est que l'Amérique peut s'associer aux causes humanitaires en évitant de donner son soutien moral aux dictatures d'Amérique du Sud ou aux gouvernements racistes d'Afrique du Sud. Nous savons mieux désormais les limites de notre possibilité de façonner le monde à notre image.

» A cet égard, j'ai toujours établi une distinction entre les gouvernements qui pratiquent la répression, comme au Chili ou en Afrique du Sud, à seule fin de maintenir un *statu quo* (ou de rétablir le *statu quo*) et, d'autre part, ces systèmes de gouvernement tels que la Chine ou l'Europe de l'Est où il ne fait certes pas bon vivre, mais qui gardent un certain type d'idéal. »

Propos recueillis par
JEAN-MARIE BENOIST,
traduits par
CATHERINE DEWAVRIN.

(1) White Anglo-Saxon Protestants (Protestants blancs anglo-saxons). *Wasp*, en anglais, signifie guêpe.

Réplique... à Lionel Stoléru

De M. J.-J. Franck, polytechnicien, ingénieur civil des mines à la retraite.

Dans *le Monde* du 17 janvier, Lionel Stoléru explique comment la social-démocratie a marqué de son empreinte la répartition des fruits de la croissance. L'habileté de la démonstration est dissimulée sous une apparence de bon sens. Lorsque on regarde d'un peu plus près, on constate que le bon sens disparaît et que la démonstration que l'on a voulu faire est un trompe-l'œil qui masque l'imprécision des termes. Lionel Stoléru nous propose de partager *« la partie distribuable d'un surplus constitué par les fruits de la croissance »*.

Mais d'abord, qu'est-ce qu'un surplus ? C'est la différence entre une donnée de l'année actuelle et la même donnée de l'année précédente. Or Lionel Stoléru sait très bien que toutes les erreurs de mesure ou d'appréciation sur les deux termes d'une *différence* se retrouvent cumulées dans cette différence même, ce qui rend son évaluation déjà très aléatoire.

Mais de plus, la croissance est quelque chose de bien indéterminé en raison même de ses nombreuses définitions. Comprend-elle l'amortissement des équipements, leur renouvellement, voire de nouveaux investissements, la valorisation de certains capitaux *immobiliers* ? Dans quelle mesure tient-elle compte de l'inflation marquant la valeur des emprunts et des dettes ?

Ainsi, la valeur d'un surplus basé sur les fruits de la croissance sera ce que l'on voudra qu'elle soit, et c'est bien là où gît la contestation.

Mais autre chose d'importance : la disparité des revenus des différentes classes sociales. L'année 1974 est donnée en exemple d'une année à croissance entièrement absorbée par la crise du pétrole, et à la fin de laquelle le surplus à partager serait nul. Mais ce *« nul »* est un total constitué de *« plus »* et de *« moins »*, dont l'addition serait zéro. Pourquoi ceux qui ont bénéficié du *« plus »*, c'est-à-dire de revenus en augmentation ne compenseraient-ils pas ceux qui ont souffert de *« moins »* ? Et si dans les bonnes années où *« l'économie dispose d'un certain nombre d' « héritages » venus de l'extérieur elle peut les distribuer à l'ensemble des citoyens »* pourquoi, dans les moins bonnes années ne peut-on distribuer les fruits de l'*« héritage »* venu des précédentes générations (qui s'appelle : capital accumulé) ?

Enfin, doit on faire remarquer que dans l'exemple de la distribution des 3 % de la croissance en 1977, la prime de 120 F aux travailleurs manuels et le SMIC à 10,06 F par heure ne sont intervenus qu'en décembre, alors que cette croissance s'étant produite tout le long de l'année, ces travailleurs ont quelque raison de faire remarquer qu'il s'agit d'un rattrapage, et non d'un partage de surplus destiné à améliorer leur situation ?

Lionel Stoléru est trop bon économiste : il sait parfaitement la réalité masquée sous son argumentation. A qui veut-il donc faire croire que la répartition des « fruits de la croissance marquée de l'empreinte de la social-démocratie » est juste et équitable ?

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LES OBSTACLES A LA PAIX AU PROCHE-ORIENT

M. Begin réaffirme son opposition aux demandes « déraisonnables » de l'Égypte

Dans un article publié le dimanche 5 février par le journal américain *Miami Herald*, M. Menahem Begin, premier ministre israélien, vient de réaffirmer son opposition aux *« deux demandes déraisonnables »* de l'Egypte, à savoir le retrait de *tous* les territoires occupés depuis 1967 et la création d'un État palestinien. *« Ni les belles phrases ni les menaces ne conduiront le peuple israélien à se plier à ces exigences »*, a ajouté le premier ministre. Cependant, au cours de la réunion du conseil des ministres israéliens, dimanche à Jérusalem, M. Ezer Weizman, ministre de la défense, a déclaré que des *« progrès certains »* avaient été accomplis lors des travaux de la commission militaire israélo-égyptienne au Caire. Il a précisé que ces travaux reprendraient après le retour du président Sadate en Egypte.

A propos de l'implantation de *colonies de peuplement dans les* territoires occupés, le ministre israélien de la défense a autorisé les membres du « *Goush Emounim* » (Bloc de la foi) installés à Shilo (Cisjordanie) à participer à des fouilles archéologiques, *« et rien de plus »*, a déclaré dimanche le ministre adjoint de la défense, M. Mordechai Tzippori. Il n'est *« pas question de point de peuplement »*, a-t-il précisé dans une interview télévisée. Pour M. Tzippori, le « *Goush Emounim* » a *« porté un grand tort à Israël »*. Lundi, M. Dayan a déclaré qu'il *« avait le plus profond respect pour les gens qui veulent construire leur maison à Shilo »*, mais que *« la politique du gouvernement était différente »*. Faisant allusion aux critiques du président Carter, M. Begin avait assuré la veille : *« La politique des implantations ne doit pas aller à l'encontre des rapports israélo-américains. »*

Pour sa part, le quotidien indépendant *Haaretz* écrit, à propos de *« l'affaire de Shilo »* : *« C'est la conduite du gouvernement Begin, et sa crédibilité aux yeux des Israéliens et du monde, qui sont en jeu. » « Si le gouvernement soutient cette initiative du* « Goush Emounim » *en secret, il doit savoir qu'un camouflage aussi transparent est ridicule. Une action semi-clandestine était à l'ordre du jour lorsque nous étions une communauté juive, vivant sous un gouvernement mandataire hostile. Mais ce n'est pas digne d'un État indépendant et souverain. »*

● AU CAIRE, M. Saïd Kamal, l'un des deux dirigeants de l'O.L.P. autorisés à demeurer en Egypte, a déclaré, dimanche, que son organisation *« demande aux États-Unis d'adopter, avant qu'il soit trop tard, une attitude positive et claire à l'égard du peuple palestinien et de ses droits légitimes »*, et il a précisé qu'il s'agissait là d'une *« mise en garde »*. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

Les pays du Front arabe de la résistance dénient au président Sadate le droit de parler au nom de la Syrie et des Palestiniens

De notre correspondant

Alger. — Le deuxième « sommet » du Front arabe de la résistance a été clos par le président Boumediène, samedi 4 février peu avant minuit. Une déclaration politique assez dure à l'égard de la politique du président Sadate au Proche-Orient a été lue à l'issue des travaux.

Procédant à une analyse globale de la situation, le « sommet » a établi un lien entre les événements du Maghreb et ceux du Machrek, et a dénoncé *« l'offensive impérialiste au Proche-Orient et en Afrique pour isoler le monde arabe des non-alignés, de l'U.R.S.S. et des pays socialistes et le faire basculer dans le camp occidental* (le Monde du 3 février). Il a, en conséquence, condamné les initiatives du président Sadate qui *« favorisent la politique d'expansion d'Israël, divisent les Arabes et affaiblissent la solidarité internationale à l'égard de la cause palestinienne »*, déniant au chef de l'État égyptien le droit de parler au nom de la Syrie et des Palestiniens.

M. Yasser Arafat a d'ailleurs *adressé un message aux membres* du Conseil de sécurité et au secrétaire général de l'ONU pour *leur rappeler que l'O.L.P. est seule* habilitée à défendre les intérêts du peuple palestinien conformément aux décisions des « sommets » arabes d'Alger et de Rabat en 1973 et 1974. C'est là une façon de signifier à Washington qu'il n'y aura pas de paix sans les Palestiniens et de décourager les capitales africaines qui envisageraient de renouer avec Israël en estimant que le président Sadate leur a ouvert la voie.

Point particulièrement satisfaisant pour l'Algérie, le « sommet » a *« exprimé sa vive préoccupation à l'égard de l'intervention militaire française au Sahara occidental et du danger qu'elle représente pour l'indépendance des États arabes et pour la sécurité collective et nationale »*. Il a également réaffirmé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et *« exprimé sa profonde inquiétude face à la guerre d'agression »* menée contre lui. Il a enfin *« condamné l'intervention impérialiste en Afrique »*, qu'elle soit américaine ou française.

Au cours des débats, le colonel Kadhafi aurait brutalement posé quatre questions à M. Arafat *concernant son attitude* à l'égard du président Sadate et de l'Egypte, sa position sur la résolution 242 du *Conseil de sécurité et* sa participation à la conférence de Genève. Ces questions s'adressant *aussi au président Assad*, ce dernier a répondu avec non moins de franchise qu'il n'entendait pas coopérer avec Le Caire et il a fait remarquer que le rejet des résolutions 242 et 338 entraînerait le non-renouvellement de l'accord d'armistice avec Israël. Il a demandé à ses pairs s'ils estiment que le « front nord » est actuellement en mesure de faire la guerre et quels engagements ils sont prêts à prendre à cet égard.

M. Assad a également précisé qu'il réactiverait les bases palestiniennes qui *harcelaient* naguère Israël à partir de la Syrie, à condition que le « sommet » évalue les conséquences d'une telle *décision et en* assume la responsabilité. Les clauses secrètes adoptées à *Alger* concernant notamment les aspects militaires et la création d'un commandement unifié *(le Monde* daté 5-6 février) s'efforcent, semble-t-il, d'apporter des réponses à ces questions, mais leur mise en application nécessitera un certain temps.

Une délégation à Bagdad

L'absence de référence officielle aux résolutions 242 et 338 et à la conférence de Genève, à laquelle certains membres du Front ne sont pas fondamentalement opposés, devrait faciliter la reprise du dialogue avec l'Irak en vue de son adhésion au Front de la résistance. Une délégation de quatre membres doit se rendre officiellement à Bagdad à ce sujet. Toutefois, le président *Assad* et certains Palestiniens sont sceptiques sur les résultats d'une telle démarche. Ils constatent que, dans les différents conflits avec Israël, l'aide de l'Irak — avant tout préoccupé de renforcer son économie — est toujours arrivée trop tard. Ils estiment aussi que *« le langage dur de Bagdad et ses surenchères visent à coincer la Syrie dans l'espoir d'évincer le Baas syrien au profit de la tendance irakienne »*. Ils considèrent enfin que l'Irak n'entend pas trop s'engager au Proche-Orient pour préserver son rôle d'arbitre dans la région du Golfe et éviter une alliance entre Téhéran et Ryad qui le prendrait en tenaille.

PAUL BALTA.

Un revers pour le Raïs

(Suite de la première page.)

Les États-Unis, avait dit en substance M. Brzezinski, sont en position de médiateur, non d'arbitre. Ils peuvent au maximum demander aux divers participants — mais pas seulement à Israël — d'assouplir leurs positions, mais n'ont pas à imposer un règlement. Dans l'immédiat, leur rôle consiste surtout à *« calmer »* le président égyptien, à le convaincre que les lenteurs de la négociation ne signifient pas que quelqu'un cherche à *« tromper »* Le Caire.

Le communiqué publié par la Maison Blanche, dimanche, prolonge ces explications sur un ton plus amical. M. Carter a exposé à son hôte, y est-il dit *« comment les États-Unis considèrent leur rôle et leur responsabilité dans le processus de paix, en tant qu'amis des deux parties ayant un intérêt important à la paix et à la stabilité dans cette région »*. Il a réaffirmé *« l'engagement des États-Unis de jouer un rôle actif dans la recherche de la paix et de redoubler d'efforts pour parvenir à des progrès dans les semaines qui viennent »*. Cette dernière allusion ainsi qu'une référence au *« rythme lent des progrès et aux facteurs qui ont empêché un accord au fond »* donnent à penser que Washington partage les soucis de l'Egypte et essaiera de jouer un rôle plus actif. Toutefois ce rôle sera celui d'un *« ami des deux parties »*. Autrement dit, il n'est pas question de sacrifier ou affaiblir les liens d'amitié avec Jérusalem.

Il n'est pas question non plus d'utiliser les demandes de livraison d'armes pour un règlement. La question a été évoquée au « sommet » et devait l'être encore, ce *lundi, au cours* d'un entretien entre le président égyptien et M. Harold Brown, secrétaire à la défense, mais la réponse américaine a été évasive. M. Carter a fait valoir que la décision appartient au Congrès, ce qui n'est pas une clause de style en l'occurrence. Le président américain cependant, selon M. Sadate, *« comprend ce qu'implique la demande égyptienne »*, notamment le besoin d'assurer la stabilité en Afrique (pour appuyer ses dires, le *président* égyptien a révélé avoir reçu vendredi deux *« appels pressants »* d'aide militaire de la part de la *Somalie* et au Tchad).

Le raïs a donc accepté de jouer le jeu au moins pendant encore quelque temps, mais il semble avoir perdu son dynamisme. Il a, d'autre part, confirmé que le rappel de sa délégation de Jérusalem il y a deux semaines avait été motivé par les agissements d'Israël à propos des colonies du Sinaï. *« Nous allions dans la mauvaise direction »*, a-t-il dit.

Il est probable *que le raïs* sera plus explicite dans la partie publique de son séjour, qui commence *ce lundi. A ce propos,* l'échec de ses efforts en direction de la communauté juive américaine se confirme. Sans doute M. Sadate s'est-il adressé à celle-ci dès le début de ses déclarations à la N.B.C., affirmant qu'il *« ne trahissait pas »* ceux de ses membres qui ont soutenu son initiative. Mais tous leurs dirigeants, à l'exception du président du Congrès juif mondial, maintiennent leur refus de le rencontrer.

Leur représentant à Washington, M. White, répondant à l'appel que M. Sadate leur avait lancé par l'intermédiaire d'un journal de Floride, explique dans un journal de la capitale que *« les appels à l'opinion publique ou à des groupes extérieurs à la région ne peuvent se substituer aux négociations et peuvent même les mettre en danger ». « Seul Israël peut négocier sur son avenir et sa sécurité »*, conclut-il.

Cela n'empêche pas le même M. White de faire l'éloge, dans le même article, du régime d'occupation israélien en Cisjordanie et à Gaza, du plan de M. Begin en faveur de l'*« autogouvernement »* des habitants de ces régions et de *soutenir* le refus israélien d'évacuer tous les territoires.

M. Begin, descendant à son tour dans l'arène, développe les mêmes arguments dans une lettre adressée au même journal de Floride qui avait publié l'appel de M. Sadate. Le premier ministre israélien y dénonce en termes véhéments le *« diktat »* que représentent selon lui les demandes arabes et reparle des *« diatribes antisémites »* qu'aurait publiées contre lui la presse égyptienne.

Avant même l'arrivée du général Dayan mercredi, la communauté juive américaine est donc bien *« reprise en main »*. De toute façon, Jérusalem peut compter sur elle pour continuer son rôle d'intermédiaire, appuyer les demandes d'armes d'Israël et combattre celles de ses voisins, le jour où l'administration sera en mesure de présenter des propositions.

MICHEL TATU.

La situation en Égypte

APRÈS LA RECONSTITUTION DU WAFD

Le processus de démocratisation semble sérieusement engagé

De notre correspondant

Le Caire. — Malgré les interdits qu'elles avaient lancés l'été dernier contre les *« revenants de l'ancien régime »*, les autorités égyptiennes ont accordé, le samedi 4 février, au *parti du Wafd* l'autorisation de se reconstituer officiellement *(le Monde* du 25 janvier). La semaine précédente, le Parti du rassemblement progressiste et unitaire (opposition *marxiste-nassérienne) avait publié*, sans rencontrer de problème avec la censure, le premier numéro — tiré à 50 000 exemplaires rapidement vendus, — de son organe hebdomadaire officiel *Al Ahali*.

Ces deux événements rendent *désormais beaucoup plus crédible* l'intention affichée depuis 1976 par le gouvernement de libéraliser et de démocratiser la vie publique. Ils ont donné un coup de fouet à l'activité politique interne. *On parle déjà* ouvertement au Caire de la création possible, sous la houlette de deux députés modérés, MM. Mahmoud El-Qadi et Moumtaz Nassa, d'un *parti dit du « Front national »*. Cette formation reprendrait à l'égard des Israéliens le slogan de l'ancien parti nationaliste de Moustapha Kamel à l'endroit des Anglais : *« Pas de négociation avant l'évacuation. »* MM. El-Qadi et Nassa se flattent d'avoir déjà réuni une quinzaine de signatures parmi leurs collègues. Il faut être soutenu par vingt parlementaires *pour pouvoir constituer* un nouveau parti.

Les nassériens orthodoxes assurent de leur côté qu'ils ne pourront pas rester longtemps absents de la vie politique officielle, mais ils n'ont au Parlement qu'un seul député, M. Kamal Ahmed, se réclamant d'eux ouvertement, et en outre leur cote paraît avoir baissé ces derniers temps parmi la population. Ce n'est pas le cas, en revanche, des intégristes (ou fondamentalistes) musulmans, qui publient deux *magazines très lus et ont l'oreille* de plusieurs députés et responsables. En attendant de trouver le moyen de se placer sur la scène politique, les intégristes sont en *train, par le canal du « Groupe islamique universitaire »*, de devenir majoritaires dans plusieurs facultés cairotes.

Un climat d'émulation

La création de nouvelles formations parlementaires s'effectuerait fatalement au détriment de la majorité et du petit parti libéral socialiste (opposition de droite), lequel pourrait même disparaître. Le *Wafd* a, pour sa part, récupéré l'un des quatre députés du Rassemblement progressiste, qui venait d'ailleurs d'être expulsé de ce parti pour avoir approuvé le voyage du raïs à Jérusalem. Le Wafd regroupe actuellement vingt-huit parlementaires.

Fondés en 1976 à l'instigation du président Sadate, les trois mouvements politiques qui existaient jusqu'ici — *le parti libéral socialiste,* le parti socialiste d'Egypte (majorité) et le Rassemblement progressiste — *n'étaient pas encore parvenus à faire* oublier qu'ils procédaient de l'ancien parti unique nassérien. Le nouveau Wafd, malgré son appellation, est une formation composée *de politiciens chevronnés. Si ceux-ci* sont vraiment libres d'agir — on le saura très vite — et s'ils parviennent à former une nouvelle génération de cadres wafdistes, ils pourront recréer *dans le pays un véritable climat* d'émulation politique et de démocratisation.

Le Wafd fut, de 1918 à 1952, le parti nationaliste égyptien le plus dynamique et le plus populaire, qu'il soit au pouvoir (1924, 1928, 1930, *1936-1937, 1942-1944, 1950-1952) ou* dans l'opposition. Si les sexagénaires et les septuagénaires qui l'ont ressuscité aujourd'hui acceptent de passer progressivement la main aux *jeunes gens attirés par le nom* encore prestigieux du Wafd, celui-ci sera *peut-être promis* à une nouvelle et brillante carrière. Sinon, il risque de n'être bientôt qu'un cercle de vieillards aimables, groupés autour de Fouad Serageddine Pacha.

Outre l'hebdomadaire des progressistes, la réanimation de la vie publique a déjà entraîné la naissance de deux quotidiens : *Garidet Masr* (journal d'Egypte, organe de la majorité) et *Al Ahrar* (les libéraux, journal de l'opposition de droite). L'influent journaliste anti-nassérien Galal Hammamsi prépare maintenant le lancement d'un quotidien wafdiste. Le pouvoir n'a plus *le monopole de la presse politique.*

Il n'est pas indifférent que le mouvement de libéralisation connaisse une nouvelle impulsion au moment où le raïs tente aux États-Unis de débloquer la négociation égypto-israélienne. L'image de l'Egypte en Occident s'en trouvera encore améliorée. Quant aux Egyptiens préoccupés par l'impasse diplomatique au Proche-Orient, ils pourront, si celle-ci se perpétue, trouver un exutoire dans le renouveau du jeu politique interne. Les représentants des principaux courants d'opinion égyptiens sont néanmoins d'accord pour estimer que le processus de démocratisation ne se fera plus seulement par le haut à l'avenir. *Il y a quelque chose* de changé en Egypte, même si l'ar*mée continue, par le seul fait qu'elle* est encore l'unique force organisée de la nation, *à projeter sa grande* ombre sur les hommes politiques en train de reconstituer une Egypte politiquement pluraliste.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

La livraison d'armes franco-allemandes à la Syrie suscite une vive controverse

De notre correspondant

Bonn. — Alors que le Proche-Orient figure parmi les sujets à l'ordre du jour des conversations *franco*-allemandes de Paris, une controverse se poursuit en République fédérale à propos d'équipements *militaires « sophistiqués »* qui sont produits ici et livrés à la Syrie. La firme productrice aussi bien que le gouvernement rejettent sur les Français la responsabilité de cette opération peu compatible avec le principe toujours proclamé par les dirigeants de Bonn qui refusent l'envoi d'armement dans les zones de tension.

L'affaire a été soulevée dans les derniers jours de janvier par la *Suddeutsche Zeitung*. Son *correspondant au Caire révéla alors* que l'armée syrienne disposerait déjà de roquettes Milan et de *roquettes Hot qui sont produites* en commun par l'Aérospatiale française et par la firme Messerschmidt Boelkow et Blohm (M.M.B.) de Ottobrün, près de Munich. La commercialisation des armes ainsi fabriquées en commun assurée par la société Euromissiles. Une revue militaire syrienne aurait même publié la photo du président Assad inspectant ces roquettes de la deuxième génération, dont disposent également les armées de l'OTAN.

Selon les indications du journal de Munich, les négociations avec la Syrie auraient été conclues en août 1977. Le montant total du marché serait de 1/2 milliard de deutschemarks environ, la part de l'Aérospatiale s'élevant à 530 millions de francs, celle de M.B.B. à 215 millions de deutschemarks. La société allemande mise en cause refuse de confirmer ou de démentir ces chiffres.

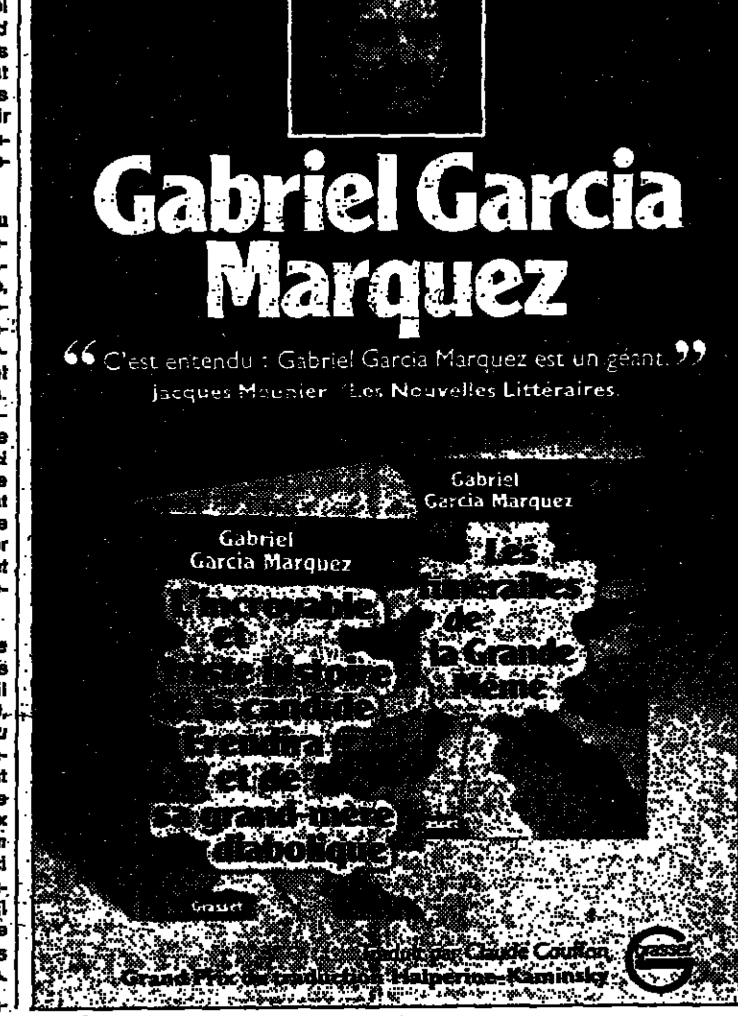
Un aspect surprenant de l'opération tiendrait à son mode de financement. Alors qu'à l'origine le règlement devait être étalé sur deux ans et demi, la Syrie aurait *proposé ultérieurement de régler* sans délai le montant total des fournitures promises, à condition que les dates de livraison soient avancées. Que le gouvernement de Damas puisse disposer de telles sommes pour l'achat d'armes suppose sans aucun doute une aide financière de l'Arabie Saoudite.

D'autre part, la vente de roquettes Milan et Hot ne constituerait que la première étape d'une coopération beaucoup plus vaste entre la société Euromissiles et l'Organisation arabe pour les industries d'armement, à laquelle participent l'Egypte, l'Arabie Saoudite, le Qatar et la Fédération des émirats arabes. Un nouveau « marché du siècle » serait envisagé par la société française, dans laquelle les Allemands ont aussi une participation, qui concernerait non seulement la livraison des matériels les plus modernes, mais aussi la construction d'usines de fabrication dans les pays arabes.

Aux critiques dont elle est l'objet, la firme M.B.B. a répondu *qu'elle ne livre que des pièces* d'armement qui sont ensuite mises en place dans les ateliers *de l'Aérospatiale*. L'exportateur responsable serait, selon les cas, la société Euromissiles ou le gouvernement français. M.B.B. respecterait donc la réglementation ouest-allemande qui permet la fourniture d'équipements militaires à des pays alliés, et la firme ne saurait être mise en cause si dans ce domaine la politique française se montre beaucoup plus souple que celle de la R.F.A.

Ces explications, qui sont reprises sans réserves par le ministère des affaires étrangères et le ministère des affaires économiques de Bonn, n'ont évidemment pas satisfait le gouvernement israélien. Encore n'est-ce pas seulement à Jérusalem que l'on critique l'attitude du gouvernement fédéral proclamant d'un côté sa « supériorité morale » parce qu'il n'exporterait pas d'armements, et violant d'autre part ce principe en rejetant la responsabilité d'opérations discutables sur le partenaire français. *Le journal Die Welt*, qui, plus que d'autres, s'est toujours soucié de promouvoir la réconciliation entre Juifs et Allemands, se montre particulièrement choqué du fait que *« le pays portant la responsabilité d'Auschwitz »* favorise la fourniture d'armes à un État arabe *« qui entend les utiliser pour détruire Israël »*.

JEAN WETZ.



ASIE

Chine

LES AUTORITÉS SOUHAITENT QUE LES TOURISTES ÉTRANGERS SOIENT PLUS NOMBREUX

Pékin (A.F.P.). — La Chine va ouvrir ses portes plus largement aux touristes étrangers, indiquait, samedi 4 février, l'agence Chine nouvelle, rendant compte d'une conférence nationale sur le tourisme tenue récemment à Pékin. Les autorités vont rendre accessibles aux étrangers un plus grand nombre de sites historiques, organiser des excursions maritimes et fluviales et fournir un plus grand nombre d'occasions de passer des « vacances heureuses », précise Chine nouvelle.

L'année dernière, plus de trois cent quarante mille visiteurs ont eu recours aux services de l'agence nationale de tourisme chinoise, « China Travel Service », pour un séjour en Chine, et l'objectif pour 1978 serait d'un million de touristes. Soulignant l'intérêt historique de « l'héritage culturel » chinois, l'agence estime que le paysage chinois et les nombreux « sites révolutionnaires » — les hauts lieux de l'épopée des communistes chinois — sont propices à un développement rapide du tourisme.

Les participants à la conférence De véritables publicités pour le tourisme en Chine sont apparues récemment dans la presse chinoise destinée à l'étranger. Le mensuel « la Chine en construction » a publié, début janvier, un avis de l'agence « China Travel Service » indiquant que la Chine peut à présent accueillir plus de visiteurs, « moins cher et mieux », et vantant les charmes de plusieurs localités chinoises ouvertes aux touristes étrangers.

L'écrivain Pa Chin raconte les «années noires» de la révolution culturelle

Changhaï (A.F.P.). — Injures, travaux humiliants, séances de critique et d'autocritique, surveillance étroite, rééducation politique, interdiction d'écrire : la répression fut le sort de nombreux écrivains et artistes chinois durant leurs « *années noires* », celles de la révolution culturelle.

L'un d'entre eux, parmi les plus illustres, Pa Chin, soixante-quatorze ans, proposé au prix Nobel de littérature par des sinologues occidentaux, a récemment rompu le silence sur ses dix ans de « purgatoire » au cours d'un entretien de trois heures avec le correspondant de l'A.F.P. à Pékin et un autre journaliste français, dans sa ville de Changhaï.

En octobre 1966, quand il est brusquement « épuré », Pa Chin est *au sommet de la gloire et de la popularité*. Depuis sa première nouvelle, *Destruction (Extinction* dans la traduction anglaise), écrite alors qu'il vivait à Paris et à Château-Thierry, dans les années 27-28, et qu'il proclamait son admiration pour l'anarchie, ses centaines d'œuvres ont été réunies en quatorze volumes. Pa Chin rappelle qu'il venait de participer aux travaux de la conférence des écrivains afro-asiatiques à Pékin, où il était l'adjoint du chef de la délégation chinoise, en juin-juillet 1966, et venait de rendre visite à Mao Tse-toung à Wuhan, quand la répression s'abattit sur lui sur ordre des « quatre ». Son nom ne réapparaîtra dans la presse officielle que onze ans plus tard.

D'octobre 1966 à début 1970, il est astreint à se rendre quotidiennement au bureau de l'Association des écrivains à Changhaï, mais ce n'est pas pour des exercices intellectuels. « *Je faisais de petits travaux manuels, je servais à la cantine, je balayais, débouchais des égouts, les toilettes* », confie-t-il. L'un des « quatre », Yao Wen-Yuan, le traite « *d'anarchiste et d'ancêtre de l'anarchie en Chine* ». Dans la rue de Nankin, la plus passante de Changhaï, des affiches à grands caractères (« dazibao ») le qualifient de « *traître à la nation* ». Interrogé sur les brutalités physiques dont il aurait pu être l'objet durant ces années, Pa Chin répond par la négative : « *Non, sincèrement. Mais j'ai été brutalisé moralement. (...) J'ai été l'objet de meetings de critique face aux masses, et même par l'intermédiaire de la télévision.* » Il raconte ce que furent ces meetings de critique subis les premières années et même à l'« école du 7 mai » (de rééducation des cadres), à la campagne, de 1970 à fin 1972 : « *Je restais debout, puis on me permettait de m'asseoir. Je me levais quand on me posait des questions. On m'injuriait fréquemment mais je gardais mon calme. Beaucoup d'accusations étaient contraires à la réalité. Quelquefois, je refusais d'accepter la critique et alors on m'accusait de ne pas être honnête. Mais si l'accusation était juste, je l'acceptais.* »

Pa Chin déclare qu'il ne regrette pas les autocritiques qu'il a rédigées : « *Cela m'est égal. Ce que je regrette surtout, c'est le temps perdu.* » Mais sa famille fut victime de sa déchéance officielle : « *Ce sont surtout mes enfants qui ont souffert* », dit-il à propos de sa fille Li Hsiao-ling, aujourd'hui âgée de trente-trois ans et rédactrice d'une revue littéraire, et de son fils Li Hsiao-tang, vingt-huit ans, qui parle le français et vient, après une longue interruption de ses études, de passer les examens d'entrée à l'université.

Physiquement assez fragile, même s'il a gardé toute sa vivacité d'esprit, Pa Chin est serein et ne semble pas brisé par l'épreuve. Il dément avoir été obligé de s'agenouiller sur des morceaux de verre pendant un meeting de critique, ainsi qu'il a pu le lire dans la *préface* à l'une de ses œuvres traduite en américain. Ses enfants ne furent pas obligés de le critiquer, indique-t-il en réponse à une question.

Après son séjour dans l'« école du 7 mai », son sort, grâce à Mao Tse-toung et à Chou En-lai, qui s'en inquiétaient, s'améliore. Il est transféré au bureau des traductions de l'Association des écrivains à Changhaï, mais toute activité sociale lui reste interdite. Il est autorisé à reprendre ses traductions du russe, notamment celle de *Terres vierges*, de Tourgueniev. Mais écrire lui-même lui reste interdit et il demeure placé sous la surveillance constante d'un véritable inquisiteur : « *Un homme de confiance de la « bande » des quatre » venait souvent chez moi pour vérifier si je n'écrivais pas d'histoires pour les démasquer.* » Il lui faudra attendre mai 1977 pour être réhabilité officiellement. « *Beaucoup de lecteurs m'ont écrit pour me dire qu'ils n'avaient jamais cru que j'étais un « traître à la nation ».*

Pour Pa Chin, la « *dictature culturelle* » de la « bande des quatre » de 1966 à 1976 a causé des « *ravages* » : « *La première conséquence fut l'absence de livres. C'était une calamité, les bibliothèques n'en prêtaient plus, et les imprimeries n'en imprimaient pas.* » Aujourd'hui, Pa Chin voit l'avenir de la littérature chinoise avec confiance, grâce à l'application d'une nouvelle politique des « cent fleurs » dans le domaine des arts et des lettres, la restauration en cours des associations nationales et régionales des écrivains et des ligues des arts et des lettres, qui avaient été mises en sommeil depuis 1966.

Pa Chin vit à Changhaï avec ses deux sœurs, son fils et sa petite-fille. Il reçoit beaucoup, amis, collègues ou simples lecteurs. Il lit ses auteurs étrangers favoris, Flaubert et Zola, regarde la télévision et met de l'ordre dans sa volumineuse bibliothèque, dont l'accès lui fut interdit pendant dix ans.

Hanoï propose à Phnom-Penh un plan pour « régler le problème frontalier »

Hanoï a présenté, dimanche 5 février, un plan en trois points pour « *régler le problème frontalier* » qui oppose le Cambodge au Vietnam. Après avoir accusé Phnom-Penh d'avoir « *intensifié sa campagne de propagande destinée à attiser la haine à l'égard du peuple vietnamien* », le gouvernement du Vietnam a proposé :

« *1) La cessation immédiate de toute activité militaire hostile dans la région frontalière, le stationnement des forces armées de chaque partie à l'intérieur de leur propre territoire, à 5 kilomètres de la frontière ;*

» *2) Une rencontre immédiate entre les deux parties à Hanoï, ou à Phnom-Penh, ou à un endroit situé sur la frontière entre les deux pays, pour négocier et signer un traité par lequel elles s'engageraient à respecter mutuellement l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale, à s'abstenir d'agression, de recours à la force, d'ingérence dans les affaires intérieures, à s'abstenir d'entreprendre des activités subversives, à se traiter sur un pied d'égalité, à vivre dans la paix, l'amitié et dans un esprit de bon voisinage, sur la base du respect mutuel de la souveraineté territoriale, dans les frontières actuelles.* »

Le plan précise que « *les deux parties se mettront d'accord sur une forme appropriée de garantie et de surveillance internationales* ».

Dans une lettre adressée à son homologue laotien, le secrétaire général du P.C. vietnamien, M. Le Duan, s'est déclaré certain que le conflit khméro-vietnamien, « *quelque difficile et complexe qu'il soit, sera résolu rapidement et de façon satisfaisante, et que l'amitié entre les deux pays sera restaurée* ».

Il n'est nullement certain que l'offre vietnamienne soit acceptée, dans la mesure où le Cambodge considère que la guerre actuelle dépasse le cadre d'un conflit frontalier et affirme que le Vietnam veut avant tout renverser le régime de M. Pol Pot. Ne déclarait-on pas récemment à Phnom-Penh que « *ce conflit ne peut être résolu par la négociation ou le compromis* » ?

Il faudrait, d'autre part, que les deux parties se mettent d'accord sur le tracé d'une frontière qu'ils reconnaissent en principe tout en la contestant sur le terrain. L'essentiel du différend, lors des vaines négociations de 1976, portait sur les eaux territoriales ; Hanoï et Phnom-Penh, tout en reconnaissant en principe la « *ligne Brévié* », héritée de la période coloniale française, ne sont pas d'accord sur son tracé ; cette question est d'autant plus brûlante que la région recèlerait du pétrole.

Il est intéressant de remarquer, enfin, que, pour la première fois, enfin, propose « *une garantie et une surveillance internationales* », sans toutefois en préciser les modalités. Jusqu'à présent, le Vietnam s'était refusé à une intervention ou à une médiation étrangères. — P. de B.

HANOÏ RAPPELLE SON AMBASSADEUR A L'ONU

Hanoï a annoncé, dimanche 5 février, le rappel de son ambassadeur à l'ONU, M. Dinh Ba Thi M. Nguyen Co Thach, vice-ministre des affaires étrangères, a déclaré à ce propos : « *Nous avons voulu normaliser nos relations avec les Etats-Unis, mais l'invention de calomnies absurdes contre le Vietnam aura une influence sur cette normalisation. Les Etats-Unis ont empêché notre représentant de remplir sa mission normale auprès de l'ONU. Nous pensons que l'impérialisme et la réaction internationale poursuivent des manœuvres hostiles à l'encontre du Vietnam.* »

Washington avait accusé l'ambassadeur d'être en liaison avec deux espions travaillant aux Etats-Unis pour le compte de Hanoï et avait demandé à M. Waldheim de prier M. Dinh Ba Thi de regagner son pays. Le groupe des pays non alignés à l'ONU s'était déclaré, samedi, solidaire de l'ambassadeur. Le groupe des pays socialistes devait rencontrer ce lundi M. Waldheim. — (A.F.P.)

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le 6 février 1778...

Une cérémonie pour le bicentenaire de la signature du traité d'amitié, de commerce et d'alliance entre la France et les Etats-Unis, s'est tenue ce lundi 6 février à Paris, en présence de MM. Arthur Hartman, ambassadeur des Etats-Unis, et Jean-Marie Soutou, secrétaire général du Quai d'Orsay, à l'emplacement même où ces traités furent signés. Benjamin Franklin, Silas Deane et Artuhr Leane, pour les Etats-Unis, et Conrad Gerard, représentant le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères de Louis XVI, avaient paraphé ces documents le 6 février 1778 à l'hôtel de Coislin, situé à l'angle de la rue Royale et de la place de la Concorde (alors place Louis-XV).

Deux accords avaient été conclus : un traité d'amitié, immédiatement rendu public, et une alliance militaire qui devait rester secrète. L'annonce de l'événement souleva l'enthousiasme en Amérique, où l'armée de George Washington, aidée par quelques volontaires français, parmi lesquels le marquis de La Fayette, menait une guerre difficile contre les troupes anglaises.

Une autre cérémonie, commémorant également la signature des traités, a eu lieu dimanche à Yorktown, aux Etats-Unis, où en 1781 Washington et Rochambeau firent prisonnière l'armée anglaise de lord Carnwallis, mettant fin à la guerre d'indépendance américaine.

D. Dh.

Nicaragua

Les élections municipales ont été boycottées par l'opposition

Managua *(A.F.P.)*. — Les consignes de boycottage lancées par l'ensemble de l'opposition au régime Somoza semblent avoir été observées dimanche 5 février lors des élections municipales qui avaient lieu dans l'ensemble du pays (sauf à Managua, la capitale, où les responsables municipaux sont désignés directement par le gouvernement). L'abstention a été pratiquement « absolue », a affirmé un porte-parole de l'Union démocratique de libération. Les seuls candidats en présence appartenaient au parti libéral du général Somoza, ceux du parti conservateur, unique formation d'opposition officielle, s'étant retirés au dernier moment.

Les élections ont eu lieu dans un calme relatif malgré la grève générale qui paralyse le pays depuis le 24 janvier et la mobilisation de larges secteurs de l'opinion pour protester contre l'assassinat, le 10 janvier, de Pedro Joaquin Chamorro, directeur du quotidien *la Prensa*, et principal leader de l'opposition. En revanche, plusieurs incidents violents s'étaient produits dans la nuit de vendredi à samedi. Des incendies ont en outre ravagé des champs de cannes à sucre à l'ouest de la capitale et un dépôt de balles de coton dans le port de Corinto, sur le Pacifique.

M. Maurice Solon, ambassadeur des Etats-Unis à Managua, a confirmé samedi que son pays suspendait son aide militaire au Nicaragua et restreignait son aide économique (*le Monde* du 2 février). Les positions du général Somoza semblent cependant encore solides en raison du soutien sans faille de la garde nationale, estiment les observateurs.

● *Les gardes-frontières costaricains* ont saisi, samedi, des armes destinées aux guérilleros du Front sandiniste de libération (extrême gauche) qui ont lancé la semaine dernière plusieurs attaques contre des casernes dans les régions montagneuses du centre du pays.

● *L'Internationale socialiste* a condamné jeudi à Londres l'assassinat au Nicaragua du journaliste Joaquin Chamorro et réclame la création d'une commission d'enquête internationale pour établir la responsabilité du gouvernement local dans cette affaire.

Costa-Rica

LA DROITE LIBÉRALE L'EMPORTE AUX ÉLECTIONS

San-José-de-Costa-Rica *(A.F.P.)*. — La droite libérale, représentée par M. Rodrigo Carazo Odio, l'a finalement emporté sur la social-démocratie représentée par M. Luis Alberto Monge, à l'élection présidentielle, qui a eu lieu le 5 février au Costa-Rica, seul pays vraiment démocratique en Amérique centrale. M. Carazo aurait obtenu, selon les résultats connus ce lundi 6 février, 50 % des suffrages exprimés.

La première leçon qui se dégage du scrutin est fournie par les thèmes développés par celui qui sera le nouveau président de la république tout au long d'une campagne électorale à l'américaine. Furent dénoncés sans relâche : l'excès de bureaucratie, le gaspillage des deniers publics et enfin la corruption des politiciens en place depuis des années.

Argentine

LES ÉLÉPHANTS BLANCS DE LA COUPE DU MONDE

L'organisation de la phase finale de la Coupe du monde de football coûtera 700 millions de dollars (3,4 milliards de francs) à l'Argentine, qui n'en retirera rien sur le plan économique, si ce n'est un peu plus d'inflation. Tel est l'avis d'un membre du gouvernement argentin, M. Juan Alemann, secrétaire d'Etat du ministère de l'économie. « La Coupe du monde est une grave erreur héritée du précédent gouvernement », *souligne M. Alemann, faisant référence à la présidence de Maria Estela Peron, dans une interview à l'hebdomadaire* Gente.

Interrogé sur les bénéfices de ces investissements, le secrétaire d'Etat a répondu : « Les aéroports et les routes resteront. Les autres constructions ne sont qu'éléphants blancs. Nous aurons la télévision en couleur, mais cela aurait pu attendre cinq ou dix ans. Nous aurons la télévision en couleur, mais, d'un autre côté, nous aurons encore de l'eau polluée. Ce sont les absurdités de l'Argentine. » — *(Reuter.)*

Etats-Unis

APRÉS AVOIR CONNU UN DÉVELOPPEMENT EXTRAORDINAIRE

La Californie cherche un second souffle

De notre envoyé spécial

San-Francisco. Est-ce déjà la fin de l'âge d'or ? En trente ans la Californie a fait un bond extraordinaire. Cet Etat comptait à peine 7 000 000 d'habitants en 1940 : la population s'élevait déjà à 10 600 000 en 1950, puis à 15 millions 700 000 en 1960. Avec près de 20 000 000 en 1970, il dépassait l'Etat de New-York. Il figure parmi les plus riches du monde. « *Si la Californie était indépendante,* notait Neal R. Peirce dans son remarquable ouvrage sur les grands Etats américains (1), *son produit national brut serait plus important que celui de tous les autres pays sauf les Etats-Unis, l'Union soviétique, l'Allemagne de l'Ouest, la Grande-Bretagne, la France et le Japon.* »

Les premiers émigrants vinrent dans l'espoir de s'enrichir par l'or. Sans doute n'était-ce, pour beaucoup, qu'un mirage. L'avenir appartint à ceux qui découvrirent que cette terre, apparemment aride, était riche d'autres trésors. Il suffisait d'apporter l'eau. Une île d'abondance surgit aux franges du désert. Alors naquit un immense verger qui fit et fait la fortune de ses exploitants. C'est un miracle de l'ingéniosité : bien qu'une sécheresse exceptionnelle sévisse depuis deux ans — à la fin de novembre, une forte pluie qui dura deux jours fut saluée comme un événement, — les agriculteurs ou plus précisément les maîtres de l'« agribusiness » ne souffrent pas des calamités naturelles : le système d'irrigation, d'ailleurs largement payé par les deniers publics, leur permet de pomper l'eau là où elle se trouve et parfois très loin.

La Californie, c'est aussi un puits de pétrole ; elle n'est battue aux Etats-Unis que par le Texas et sans doute la Louisiane. C'est également une zone de prédilection de l'industrie électronique, des industries aéronautiques et aérospatiales. Faut-il encore citer le spectacle — *cinéma et télévision* ? Dans le produit national, la part de cette industrie-là est modeste. Les puissants de Californie sont donc les grands propriétaires fonciers, les maîtres des sociétés qui ont pignon sur rue à Los Angeles ou dans la région de San-Francisco, comme Lockheed, Douglas McDonnell Northrop, Air West, etc., qui travaillent pour l'armée ou l'aérospatiale. Ce sont aussi les banques et compagnies d'assurances qui, avec le tourisme, constituent la seule « industrie » — *mais* quelle industrie ! — de San-Francisco.

L'exilé de San-Clemente

L'histoire californienne est celle de la conquête du pays par des économiquement forts et de l'obstination de quelques gouverneurs à plier les entreprises à l'intérêt public. *Cette histoire* commence avec la Southern Pacific Railroad, qui, se chargeant d'assurer l'équipement ferroviaire, obtint, avec le monopole des moyens de communication, de gigantesques superficies qu'elle redistribua à ses obligés. Elle put ainsi, sans avoir à gouverner directement, prendre en main les appareils politiques et l'Etat. Le premier des gouverneurs résolus à relever l'Etat — il s'appelait Hirram Warren Johnson, n'y alla pas par quatre chemins. Puisque les puissances économiques exerçaient leur influence par l'intermédiaire des partis, il fallait rabaisser les appareils et amener les électeurs à se prononcer, sans qu'il soit fait mention de l'appartenance des candidats à tel ou tel parti.

Les règlements, édictés avant la guerre de 1914, ont, certes, été assouplis, mais ils ont laissé une trace dans la vie politique locale. Moins qu'ailleurs, les étiquettes importent ici. San Francisco se situe plutôt à gauche et Los Angeles à droite, mais la Californie n'est pas le fief imprenable de l'un ou l'autre parti. Elle accorde ses préférences aux « vedettes » qui, à tel ou tel moment, traduisent ses aspirations. Et, généralement, ses réactions annoncent avec une longueur d'avance les évolutions des Etats-Unis. C'est là que naquirent la « société permissive », puis la réaction aux excès. Là encore que fut inventé le mouvement écologique.

La plus célèbre des vedettes californiennes actuelles, Richard Nixon, ressasse son amertume à San-Clemente, au sud de l'Etat. Il est revenu au pays natal qui, pourtant, ne lui avait pas réservé un traitement de faveur. Sans emploi, après avoir été vice-président des Etats-Unis, M. Nixon voulut être gouverneur à Sacramento en 1962. Il fut battu par un démocrate et jura, un peu trop vite, de ne plus solliciter de responsabilités politiques. Depuis sa déchéance, il ne quitte pratiquement pas le domaine qu'il a acheté et aménagé dans des conditions qui ont intrigué les enquêteurs. Va-t-il enfin se montrer à ses voisins ? Le 26 février prochain, la ville de San-Clemente fêtera son cinquantième anniversaire. Comment célébrer l'événement ? Mme Donna Wilkinson, maire, pensa qu'on *pourrait à cette occasion visiter* la résidence la plus fameuse de la station. Elle fit, sans trop y croire, une démarche et, à sa surprise, les Nixon répondirent qu'ils seraient « honorés et enchantés » de lui rendre ce service. La chambre de commerce a donc été chargée de vendre des tickets de visite à 2,5 dollars pièce. On espère trente mille touristes, le 26 février. Le *Los Angeles Times,* qui publie cette information, précise que M. Nixon ne touchera aucun pourcentage.

L'objectif de M. Reagan

La seconde vedette, républicaine elle aussi, Ronald Reagan, était à Hollywood un acteur de films de catégorie B, spécialiste des spots publicitaires. Après avoir affiché dans sa jeunesse des sympathies pour les démocrates de gauche, il était devenu le *champion de la loi et de l'ordre.* Il interpréta la colère de citoyens qu'avait indignés l'agitation universitaire à Berkeley (et la révolte contre la guerre du Vietnam), qui voulaient en finir avec la criminalité, l'invasion de la pornographie et de la drogue. Il promit de ramener tout le monde dans le droit chemin, fut élu gouverneur en 1966, réélu en 1970. L'agitation *des étudiants s'est apaisée (mais* il n'y fut pour rien). La criminalité n'a pas diminué, les bonnes mœurs n'ont pas été restaurées. San Francisco est une cité magnifique posée sur un site splendide, mais le cœur de la cité est sordide : le quartier de Market Street, à proximité immédiate des immeubles des administrations fédérales et locales, est, le soir venu, une zone d'insécurité qu'éclairent surtout les enseignes de maisons qu'on appelle closes par antiphrase, de boutiques et de cinémas dédiés à tous les avatars de la sexualité.

M. Reagan semble avoir cessé de s'intéresser à la Californie. Après avoir tenté de solliciter, à la place de M. Ford, les suffrages des républicains lors de la dernière élection présidentielle, il cherche à saisir les commandes du vieux grand parti en le débarrassant de ses éléments peu ou prou libéraux. Il mène campagne contre la ratification des accords sur Panama avec l'espoir de rassembler, à occasion, les purs et les durs.

Son successeur au poste de gouverneur, George Brown junior, familièrement prénommé Jerry, représente la « réaction à la réaction ». Cet homme indéfinissable a, lui aussi, des visées nationales. Ses amis sont persuadés qu'il sera *président des Etats-Unis en 1984* ou même en 1980 si M. Carter ne se ressaisit pas. Il tenta sa chance aux « primaires » de 1976, mais, à ce monent, nous dit un dirigeant de l'organisation démocrate de Californie, « *il s'agissait surtout pour le gouverneur de déposer sa carte de visite, de se faire connaître du reste des Etats-Unis* ». M. Brown s'est toujours posé en s'opposant. Fils d'un autre George Brown, qui fut lui aussi gouverneur démocrate de Californie, il prit position contre la politique paternelle et manifesta contre la guerre au Vietnam. Après un séjour au noviciat des jésuites, il choisit la politique.

Le style non conformiste de M. Brown

Il y a du La Pira, mais avec davantage d'ambitions personnelles, dans cet ascète. Il méprise avec ostentation les honneurs ; il a refusé d'habiter la somptueuse résidence que M. Reagan a fait bâtir à Sacramento pour le gouverneur ; il vit dans son petit appartement privé et refuse d'utiliser la voiture de service mise à sa disposition. Secrétaire d'Etat de Californie avant d'être élu à ses fonctions actuelles, il s'était attaqué aux dirigeants de sociétés pétrolières parce qu'ils versaient des contributions excessives aux campagnes des candidats de leur choix. Il n'assiste pas, comme c'est la tradition, au banquet de la chambre de commerce, mais pour fêter le Thanksgiving Day il visite à l'improviste un hôpital psychiatrique.

Il se met aux côtés des laissés pour compte, fait dire qu'il apprécie la politique actuelle plutôt modérée des dirigeants des Panthères noires, soutient Cesar Estrada Chavez, celui-là qui, malgré les propriétaires terriens et d'autres syndicats, a rassemblé, organisé, donné force aux travailleurs agricoles saisonniers, d'origine mexicaine pour la plupart — les Chicanos — arrivés souvent clandestinement et exploités sans vergogne parce qu'ils étaient illettrés, misérables et sans droits.

M. Brown gouverne un Etat qui paraît à la recherche d'un second souffle. La population stagne après une croissance peut-être trop brusque. Un Etat riche, mais où 8 % des familles ont un revenu annuel inférieur à 3 000 dollars, où le chômage frappe 6,7 % de la population active et 16 % de la population active noire, où beaucoup de jeunes qui ont suivi de longues études, notamment ceux qui se sont préparés pour l'industrie électronique, ne trouvent pas d'emploi. Le progrès technique a réduit le nombre de postes. Pour remédier au chômage, des associations, tel le « Mid Peninsula Conversion Project », font campagne pour que l'industrie consacrée à la défense soit partiellement reconvertie en industrie des biens de consommation.

Actuellement dans le comté de Santa Clara, au sud de la baie de San Francisco, quatre-vingt-treize mille personnes (soit un cinquième de la force de travail locale) sont employées dans l'industrie de la défense. Or, affirment ces associations en se fondant sur des statistiques du bureau fédéral du travail, les dollars actuellement consacrés à l'industrie de la défense permettraient de créer 20 % d'emplois supplémentaires s'ils étaient affectés à la santé, à l'éducation ou à la construction. Elles ajoutent que l'usine Lockheed, à Sunnyvale, occupe seize mille personnes contre trente et un mille en 1968, bien que depuis neuf ans le montant des contrats signés par cette entreprise avec l'armée ait augmenté de 64 %.

Les animateurs de ces associations se disent persuadés d'avoir l'appui de M. Brown. Mais le gouverneur a aussi les faveurs des syndicats, puissants dans la région de San Francisco, et qui sont pour le moins réservés au sujet de telles reconversions : ils craignent que ces projets pacifistes ne provoquent la suppression d'emplois bien rémunérés. A cet égard, dirigeants syndicaux et représentants du complexe militaro-industriel pensent avoir des intérêts communs.

Et le gouverneur ? Il a un style nouveau plus sûrement que des idées nouvelles. Il prône et applique la rigueur financière beaucoup plus que ne le faisait le républicain Reagan. Il a pris le parti des jeunes et aussi des marginaux contre ceux qui les accusaient de mener l'Amérique à la décadence. Mais lui, bien que célibataire, il entend consolider la société en restaurant les valeurs et les vertus familiales. Il veut être jugé à ce qu'il est, à ce qu'il fait, ce qui le dispense de prendre des engagements. Le presse-t-on de se définir enfin avec précision ? Il s'y refuse. Il a d'ailleurs laissé entendre à un rédacteur de *Time* que l'ambiguïté était chez lui délibérée. Il déclarait alors : « *Mon programme est-il libéral ? Est-il conservateur ? C'est mon programme. Je suis en accord avec moi-même* ».

BERNARD FÉRON.

(1) Neal R. Peirce *The Megastates of America.* Ed. W.W. Norton, New-York.

AFRIQUE

Tunisie

LES SUITES DES ÉMEUTES

• En une semaine, plus de cent cinquante personnes ont été condamnées à des peines de prison

• Le dispositif policier a été sensiblement allégé à Tunis

De notre correspondant

Tunis. — Depuis le dimanche 5 février, le couvre-feu est retardé d'une heure à Tunis et dans sa banlieue. Décrété le 26 janvier en vertu de l'état d'urgence proclamé après les émeutes, il avait été reporté une première fois de 18 heures à 20 heures, avant d'être fixé désormais à 21 heures.

Cette décision, arrêtée en raison du calme qui règne depuis plusieurs jours dans la capitale où le dispositif militaire et policier a été considérablement allégé, a été prise à la veille de la rentrée scolaire et universitaire.

Ce n'est pourtant pas sans quelque appréhension, semble-t-il, qu'il a été décidé de maintenir cette rentrée à la date prévue, d'autant plus que, traditionnellement, chaque année à cette époque l'agitation commence à régner à l'université. Le ministre de l'éducation nationale, M. Mohamed Mzali, et le directeur du parti socialiste destourien (P.S.D.), M. Mohamed Sayah, ont présidé vendredi une réunion groupant les responsables de l'éducation au sein du parti et les chefs d'établissements scolaires pour discuter avec eux du rôle des enseignants. D'autre part, les journaux de dimanche ont publié un appel de l'Organisation de l'éducation et de la famille aux parents d'élèves leur demandant d'encourager leurs enfants à reprendre normalement les cours.

En une semaine, un peu plus de cent cinquante personnes arrêtées en flagrant délit lors de la manifestation du « jeudi noir » ont comparu devant les tribunaux et se sont vu infliger des peines allant de trois mois à sept ans de prison. Une centaine, dont M. Habib Achour et les anciens dirigeants de la centrale syndicale U.G.T.T., sont encore interrogés par la police à la suite de l'information judiciaire qui a été ouverte. Le président Bourguiba a assimilé à une *« rébellion »* les événements dans lesquels ces personnes sont impliquées. Dans un ordre du jour adressé samedi aux forces armées, qu'il a remerciées pour leur intervention, le chef de l'Etat a déclaré que tous les actes commis le 26 janvier l'ont été *« avec préméditation, dans le cadre d'une folle entreprise tramée avec ruse et fourberie »* et qu'ils ont donné lieu à *« la pire tragédie que la Tunisie ait connue depuis vingt-deux ans »*.

En attendant les nouveaux développements de cette affaire, l'U.G.T.T. reprend cette semaine ses activités normales. Le siège de la centrale, fermé depuis le 27 janvier, rouvre ses portes ce lundi afin — ainsi que l'a écrit samedi la commission administrative du syndicat au chef de l'Etat — *« de poursuivre l'action syndicale sincère et authentique dans le cadre de l'unité nationale propre à mettre la nation à l'abri des courants destructeurs et des aventures dangereuses »*. La commission administrative a confirmé la convocation d'un congrès extraordinaire pour le 25 février. Ces assises réuniront à Tunis quatre cents à cinq cents délégués qui auront à se prononcer sur le « déviationnisme » de leurs anciens dirigeants et à élire un nouvel exécutif.

MICHEL DEURÉ.

Gabon

LE PRÉSIDENT BONGO REMANIE SON CABINET

Libreville *(Reuter)*. — Les décrets du 13 juillet 1977, portant modification du gouvernement gabonais, ont été remaniés, samedi 4 février, par le président Bongo.

Quittent l'équipe gouvernementale : MM. Louis-Gaston Mayilé, ministre délégué à la présidence de la République, Jacques Ovono-Mezui, ministre délégué auprès du premier ministre, Fulbert Bongotha, ministre délégué auprès du premier ministre, Martin Rekangalt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Barthélemy Moapa-Beotsa, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie des finances et des participations, Simon Mengome Atome, secrétaire d'Etat auprès du ministre des travaux publics et de la construction, et Marlyse Issembe, secrétaire d'Etat.

Entrent au gouvernement : MM. Jean-Baptiste Ngomo Obiang, ancien conseiller du président de la République pour les affaires africaines et internationales, qui devient secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères et de la coopération, et Zacharie Myboto, ancien secrétaire administratif du Parti démocratique gabonais, nommé secrétaire d'Etat auprès du président de la République chargé de l'information.

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Le « New York Times » préconise la neutralité des États-Unis

Le *New York Times* a consacré dimanche 5 février un éditorial à la politique américaine au Maghreb.

« Pour récompenser le roi Hassan II d'avoir été le seul, parmi les chefs d'Etats arabes, à soutenir les efforts de paix du président Sadate, écrit le journal, *l'administration Carter envisage maintenant de vendre au Maroc deux douzaines d'avions de lutte antiguérilla et deux douzaines d'hélicoptères armés. Ces appareils seraient utilisés pour dominer un territoire sur lequel le Maroc n'a aucun droit légitime et avec le risque substantiel d'une guerre avec l'Algérie. La récompense serait trop coûteuse... Les Etats-Unis ne devraient rien faire pour soutenir les prétentions du Maroc sur le Sahara occidental.*

» La meilleure politique pour les Etats-Unis consisterait à soutenir l'autodétermination du territoire contesté et à observer la neutralité entre les antagonistes, ce qui signifierait user de l'influence américaine auprès de Paris pour que les Français réduisent leur engagement et en même temps refuser les armes que demande le Maroc. »

● A ALGER, M. Abdelaziz Bouteflika, ministre des affaires étrangères, a reconnu samedi que la vente d'armes américaines au Maroc *« constituait un problème préoccupant pour l'Algérie »*. L'ambassadeur des Etats-Unis à Alger a été convoqué au ministère des affaires étrangères et il lui a été demandé des éclaircissements sur cette affaire.

Le Polisario a annoncé samedi 4 février dans un communiqué publié à Alger que ses forces avaient attaqué dans la nuit du 2 au 3 février la garnison mauritanienne de Tichla. Cette localité, située dans l'ancien Rio-de-Oro, à une quarantaine de kilomètres au nord de la base d'Inal, est désormais le siège du commandement de la 1re région militaire, qui couvre l'ensemble de la province « réunifiée » du Tiris-El-Gharbia. Selon le Front, les troupes de Nouakchott ont subi des pertes importantes : quarante-cinq morts, plusieurs dizaines de blessés, de nombreux prisonniers. A la suite de cette attaque, affirme le Polisario, quatre Jaguar français et trois F-5 marocains dirigés par deux avions Breguet-Atlantic ont tenté de localiser la colonne sahraouie.

Le raid des maquisards sur Tichla est confirmé à Nouakchott, où l'on affirme que cette attaque *« extrêmement violente »*, menée par une colonne d'une trentaine de véhicules, a commencé peu avant la tombée de la nuit et a fait du côté mauritanien deux morts, dont un officier, et une douzaine de blessés. On confirme aussi dans la capitale mauritanienne que des Jaguar et des F-5 ont survolé, sans succès semble-t-il, la région vendredi, afin de retrouver les assaillants.

● A ROME, les représentants de quelque soixante mouvements de jeunesse provenant d'une quarantaine de pays ont participé à la fin de la semaine dernière à la première *« conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui »*. Ils ont décidé la constitution d'un Comité de solidarité internationale avec la lutte du peuple du Sahara occidental. — *(A.F.P., U.P.I.)*

M. BOUTEFLIKA : l'intervention française dans le monde arabe et en Afrique a un caractère impérialiste.

Alger (A.F.P.). — Au cours d'une conférence de presse, à l'issue du « sommet » d'Alger, M. Abdelaziz Bouteflika, ministre des affaires étrangères algériens, qui était interrogé sur le passage de la déclaration politique de ce « sommet » condamnant « l'intervention militaire française au Sahara occidental », a déclaré : « Dans la période extrêmement délicate que traverse le monde arabe comme d'autres régions du tiers-monde et d'Afrique, il est parfaitement regrettable que la France ne joue pas le rôle positif qu'on pouvait attendre d'elle. Elle était mieux placée que quiconque pour pouvoir rapprocher, réconcilier, aider à résoudre les problèmes : il y allait de son intérêt et de l'intérêt de tous les peuples maghrébins. Malheureusement, ce n'est pas cette politique qui a été choisie. Je ne peux que le déplorer à la fois au nom du monde arabe et de l'Algérie. L'intervention française, aussi bien dans le monde arabe qu'en Afrique, a un caractère impérialiste. »

Le chef de la diplomatie algérienne a réaffirmé néanmoins « toute la disponibilité de l'Algérie à coopérer avec le gouvernement français sitôt que les instincts impérialistes seraient écartés, sitôt qu'il y aurait une volonté de dialogue ». « Nous serions particulièrement heureux de coopérer à l'ouverture d'une page nouvelle d'amitié et de coopération avec le peuple français », a-t-il conclu.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE MINISTERE DE L'INTERIEUR a publié les noms de sept cent cinq prisonniers politiques — des femmes pour la plupart — détenus à la prison de Villa Devoto, de Buenos-Aires. D'autres listes seront publiées a indiqué le ministère. Récemment, les autorités ont reconnu détenir trois mille quatre cent soixante-douze prisonnières. De source américaine, on avance le chiffre de douze mille à dix-sept mille détenus. — *(Reuter.)*

Bolivie

● M. JUAN LECHIN est rentré le samedi 4 février en Bolivie, après un exil de six ans et demi. L'un des principaux responsables syndicaux et dirigeants de l'opposition au général Banzer, M. Lechin a bénéficié de la récente amnistie décrétée pour tous les exilés. Vice-président de la République de 1952 à 1964, M. Juan Lechin est le numéro un de la centrale ouvrière bolivienne (COB) et de la Fédération des mineurs. Il a fondé le Parti révolutionnaire de la gauche nationale (PRIN). — *(A.F.P.)*

Colombie

● SIX SOLDATS ONT TROUVE LA MORT, le samedi 4 février, dans une embuscade au nord-est du pays. Dix autres militaires ont été blessés au cours de cette embuscade par les maquisards de l'Armée de libération nationale (E.L.N., procastriste). — *(A.F.P.)*

Espagne

● QUINZE BANQUES ESPAGNOLES et près de mille particuliers ont été victimes de la fraude découverte à Barcelone et dans laquelle serait impliqué M. Juan Carlos Muntadas, fils du comte de Reus, l'une des grandes familles de Barcelone. La fraude, s'est élevée à 1 milliard de pesetas (90 millions de francs). — *(A.F.P.)*

● DOUZE MILLE CHEFS D'ENTREPRISE espagnols réunis dimanche à Madrid ont dénoncé « l'ambiguïté de la et l'encadrement du crédit. — qui, ont-ils affirmé, « correspond à celle d'un parti de gauche ». Les chefs d'entreprise ont déploré l'inflation des coûts et des charges sociales, la chute de la productivité, l'absentéisme dans le travail et l'encadrement du crédit. *(A.F.P.)*

Madagascar

● CINQUANTE-QUATRE PERSONNES ont été condamnées samedi 4 février par le tribunal militaire spécial à des peines de cinq à quinze ans de travaux forcés, pour assassinat ou pillage durant les affrontements de Majunga, qui avaient fait, en décembre 1976, quelque cent trente tués et vingt-cinq blessés. A la suite des événements de Majunga, les Comores avaient rapatrié quinze mille à vingt mille de leurs ressortissants vivant à Madagascar. — *(Reuter.)*

République Sud-Africaine

● M. SIMHA EHRLIH, ministre israélien des finances, est arrivé, dimanche 5 février, à Johannesburg pour une visite officielle. Il devait rencontrer ce lundi, les dirigeants de la communauté juive de Johannesburg et pourrait être reçu mercredi par M. John Vorster, premier ministre sud-africain.

C'est la première visite officielle d'une importante personnalité gouvernementale israélienne en Afrique du Sud. M. Vorster s'était rendu en Israël en 1976. — *(A.F.P.)*

Tunisie

● M. TAHAR ABDALLAH, l'une des figures marquantes de l'opposition tunisienne, ancien membre de la direction nationale du parti Baas, est mort le dimanche 5 février à Paris, d'une crise cardiaque. Il était l'auteur d'une *Histoire du mouvement national tunisien* publiée en arabe.

Yougoslavie

● LE MARECHAL TITO se rendra en visite officielle aux Etats-Unis en mars prochain, a annoncé, samedi 4 février, l'agence de presse yougoslave Tanyoug. — *(A.F.P.)*

Moscou multiplie les critiques de la politique africaine de la France

De notre correspondant

Moscou. — *« Malgré toutes les défaites que l'Occident a essuyées en Afrique, tout porte à croire que, dans les capitales occidentales, on ne considère pas la partie comme perdue. »* Cette réflexion d'un journal soviétique donne le ton des commentaires publiés en U.R.S.S. sur une situation à laquelle Moscou prête une grande attention. Face aux accusations occidentales sur la *« pénétration soviétique »* — dont les exemples ne manquent pas, — l'U.R.S.S. contre-attaque. *« On nous attribue,* dit-on ici, *ce qui est typique de la politique impérialiste. »* Il suffit donc de retourner la proposition pour voir dans tous les événements africains un complot généralisé de l'impérialisme contre les pays progressistes de ce continent, amis de l'Union soviétique.

Cette thèse est, bien sûr, un élément de propagande interne et externe destiné à resserrer les rangs des alliés africains de Moscou, mais elle traduit aussi sans doute la conception que les dirigeants soviétiques se font du rapport des forces sur le continent noir. Leur position y a toujours été fluctuante ; ils y ont conquis des bastions que bien souvent ils ont été obligés d'abandonner du jour au lendemain. Mais ils ne paraissent pas y appliquer un plan prémédité ; ils sont au contraire passés maîtres dans l'art de saisir les occasions qui se présentent et savent faire preuve de beaucoup de patience. Or ces occasions risquent d'être de plus en plus fréquentes, étant donnés les problèmes qui s'aggravent, notamment en Afrique australe, et l'absence de stratégie concertée des pays occidentaux.

Les Soviétiques ont également changé de tactique. Si, dans les premières années qui ont suivi la décolonisation, ils se sont liés à des hommes dont la collaboration était parfois éphémère, ils cherchent maintenant un gage de pérennité dans la construction de partis de type marxiste-léniniste, comme en Angola où ils ont encouragé le M.P.L.A. à se transformer d'*« organisation de masse en parti de la classe ouvrière »*. Il en va de même en Ethiopie.

Aux yeux des Soviétiques, en effet, le *« complot impérialiste embrasse toute l'Afrique, du nord au sud et d'est en ouest »*. Qu'il s'agisse de la « tentative d'invasion du Benin », en janvier 1977, de l'assassinat du président Ngouabi au Congo, de la corne de l'Afrique, de l'Angola, de la Namibie ou de la Rhodésie, Moscou met en cause la *« stratégie globale »* de l'Occident, qui serait revenu à la politique de la canonnière sous la forme moderne de *« politique des parachutistes »*. L'objectif de l'impérialisme serait de créer des alliances militaires dans lesquelles, selon les Soviétiques, *« les dirigeants occidentaux voient un moyen de contrer la « radicalisation de l'Afrique »*.

Dans cette perspective, la politique française occupe, selon Moscou, une place de choix. Elle se trouve même aux avant-postes. La presse soviétique a très fermement critiqué la tentative de certains pays francophones de créer un *« pacte de défense »* et la proposition du président Giscard d'Estaing de conclure un *« pacte euro-africain de solidarité »*. Elle y voit une tentative d'*« étendre l'ingérence française en Afrique et d'y entraîner d'autres pays de l'OTAN »*, notamment la République fédérale d'Allemagne. La France, utilisant ses liens traditionnels avec ses anciennes colonies, n'agirait pas seulement pour son propre compte, mais chercherait à *« rattacher un bloc de pays africains au Marché commun et à l'OTAN »*.

Depuis l'été dernier, la R.F.A. est aussi vivement prise à partie pour l'instauration au Zaïre du polygone de tir de la société Otrag, destiné, selon l'agence Tass, à *« l'essai des fusées les plus modernes, notamment des vecteurs d'armes nucléaires »* (*le Monde* du 19 septembre 1977). Bonn est également critiqué pour son soutien à la Somalie...

En créant et en aggravant la tension en Afrique, les pays occidentaux veulent — selon Moscou — *« transformer le continent africain en une sphère d'ingérence permanente des anciennes puissances coloniales et en un objet de confrontation entre l'Est et l'Ouest »*.

Autre élément de cette « stratégie » : l'Internationale socialiste. Les Soviétiques se sont émus de ses tentatives d'établir des liens institutionnels avec certains pays et partis africains. Ils ont tourné en dérision les efforts du président Senghor pour regrouper des partis africains, dont le sien propre, proches des socialistes européens. Moscou appelle à la vigilance *« contre les tentatives de transplanter en Afrique les tendances sociales-réformistes opportunistes grâce auxquelles le néo-colonialisme compte désorienter les peuples du continent et entraver leur libération définitive »*.

DANIEL VERNET.

République de Djibouti

M. ABDALLAH MOHAMED KAMIL DIRIGE LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Djibouti *(A.F.P.)*. — Un nouveau gouvernement a été formé à Djibouti dimanche 5 février. Il comprend quatorze ministres, dont six Afars, six Issas, un Arabe, un Somali, et deux secrétaires d'Etat, un Afar et un Issa.

Le gouvernement est dirigé par M. Abdallah Mohamed Kamil, qui conserve son portefeuille des affaires étrangères et détient également le portefeuille de la défense.

La majorité des ministres afars (cinq), dont le premier ministre, M. Ahmed Dini, avaient démissionné le 17 décembre dernier pour protester contre ce qu'ils avaient qualifié de *« répression tribale »*, après un attentat à la grenade qui avait causé plusieurs morts à Djibouti.

[M. Abdallah Mohamed Kamil est né en 1936, à Obock, en pays afar. Il est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il milita d'abord au sein de l'Union démocratique afar contre M. Ali Aref, auquel il se rallia à l'occasion du référendum de 1967. Secrétaire général du gouvernement jusqu'en 1976, il succéda à M. Aref à la tête du gouvernement du Territoire français des Afars et des Issas, le 29 juillet 1976. Après la proclamation de l'indépendance, il avait été nommé, le 15 juillet 1977, ministre des affaires étrangères du premier gouvernement de Djibouti.]

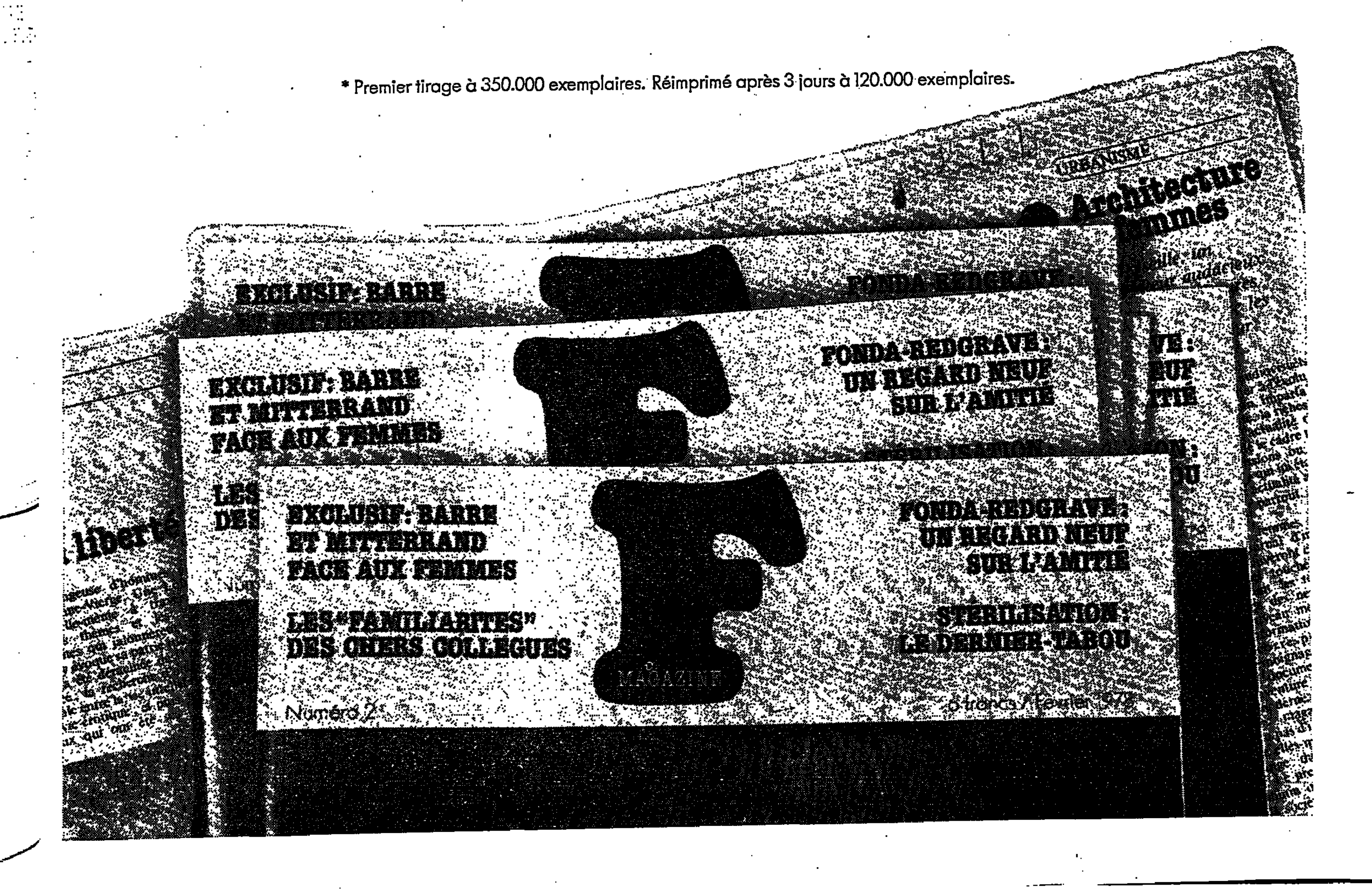
هكذا من الاجيال

"F. magazine, le journal qui manquait aux femmes a été épuisé en 3 jours.*

NE MANQUEZ PAS LE N°2."

Claude Servan-Schreiber.
Benoîte Groult.

* Premier tirage à 350.000 exemplaires. Réimprimé après 3 jours à 120.000 exemplaires.



AFRIQUE

Tchad

Le général Malloum fait état d'un accord avec M. Hissène Habré

Le gouvernement du Tchad a annoncé, dimanche 5 février, qu'il avait conclu, le 22 janvier dernier, à Khartoum, un accord de cessez-le-feu avec le chef rebelle Hissène Habré. Commentant cet accord, le général Malloum, président de la République du Tchad, a affirmé que celui-ci « ouvre de nouvelles et larges perspectives vers l'unité nationale ».

Cependant, l'attaque déclenchée le 1er février par des maquisards se poursuit contre le centre administratif de Faya-Largeau, où les troupes gouvernementales auraient dû abandonner quatre quartiers, l'aéroport et le centre de télécommunications. Par ailleurs, la ville de Fada, dans l'Ennedi, aurait été attaquée dimanche par des rebelles.

Enfin, l'incertitude règne toujours sur le sort des deux Européens dont l'enlèvement a été annoncé la semaine dernière et que le FROLINAT continue de dénoncer comme « un acte de pur banditisme », dans lequel il rejette toute responsabilité.

Ni M. Hissene Habre ni les dirigeants soudanais ne constituent actuellement des interlocuteurs de premier plan pour les autorités de N'Djamena. L'accord dont le général Malloum vient, quelques heures après la *radio soudanaise*, d'annoncer la conclusion à Khartoum laisse donc quelque peu sceptique. Depuis la libération de Mme Claustre, il y a un an, les faits témoignaient du déclin considérable de l'audience de son ravisseur. M. Hissène Habre, après avoir occupé pendant près de trois années le premier plan de l'actualité tchadienne, ne représentait à peu près plus que lui-même. C'est avec une certaine surprise que l'on voit brutalemdent resurgir au premier plan de l'actualité l'homme qui avait été éliminé de la direction de la rebellion Toubou par son rival Goukouny.

Les dirigeants soudanais souhaitent, comme ceux de tous les Etats frontaliers du Tchad, que la guerre civile qui ravage une partie de ce pays prenne rapidement fin, mais ils n'ont qu'une influence modeste sur les rebelles tchadiens. C'est la Libye qui soutient diplomatiquement et, depuis plusieurs mois déjà, fournit en armes les éléments en lutte conrte le gouvernement de N.Djamena. Le général Malloum a d'ailleurs affirmé que les rebelles qui combattent actuellement à Faya-Largeau bénéficient d'une aide directe des Libyens ,comme ce fut le cas pour ceux qui attaquèrent l'oasis de Bardaï en juillet dernier..

Les dispositions de l' « accord global » conclu à Khartoum apparaissent d'ailleurs fort ambitieuses. On voit très mal comment avec le seul concours de M. Hissène Habré le général Malloum, qui dispose pourtant de pouvoirs pratiquement illimités depuis qu'il a chassé le président Tombalbaye de la présidence serait en mesure de constituer un gouvernement d'union nationale « avant deux mois ». Les autres dispositions de l'accord, dont l'élection d'une assemblée constituante, la réorganisation des forces armées — dont une partie s'est mutinée contre le gouvernement l'année dernière — l'amnistie générale des prisonniers politiques, semblent également constituer autant de vœux pieux.

Il est vrai que si le gouvernement de N'Djamena ne contrôl plus militairement la partie spetentrionale du territoire tchadien et administre avec de plus en plus de difficulté l'ensemble du pays, la rébellion tchadienne reste, elle aussi, profondément divisée. On en voudra pour preuve le mystère persistant qui entoure le sort des deux Européens dont l'enlèvement a été annoncé la semaine dernière. On ignore toujours l'endroit précis où a eu lieu le rapt, quelle en est la date exacte et surtout quels en son tles auteurs. Les différentes tendances qui existent au sein du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT) publient des communiqués contradictoires alors qu'on ignore l'audience réelle de leurs auteurs.

DIPLOMATIE

LE CONFLIT DANS LA CORNE DE L'AFRIQUE

L'U.R.S.S. et le Yémen du Sud réaffirment leur identité de vues

De notre correspondant

Moscou. — A l'issue de la visite de M. Ali Nasser, premier ministre du Yémen du Sud, en Union soviétique, Moscou et Aden ont publié, le samedi 4 février, un communiqué commun dans lequel les deux parties se prononcent pour la transformation du bassin de la mer Rouge et de l'océan Indien *« en zone de paix, exempte de bases militaires étrangères »*. Après avoir affirmé l' *« identité totale de leurs positions dans la lutte pour la paix »*, elles ont exprimé leur *« vive préoccupation »* devant le conflit somalo-éthiopien et *« réprouvent les manœuvres auxquelles se livrent les forces impérialistes pour s'ingérer dans les affaires intérieures des pays indépendants et semer la discorde entre eux, en cherchant à renverser les régimes progressistes révolutionnaires dans cette partie du monde »*. Les signataires préconisent *« le règlement du conflit dans la corne de l'Afrique par la négociation, sur une base démocratique, dans un esprit de bon voisinage et de solidarité anti-impérialiste »*.

Le communiqué rappelle les positions traditionnelles de Moscou et de ses amis à propos du Proche-Orient, mais on estime généralement ici que les problèmes liés au conflit somalo-éthiopien ont tenu la plus grande place dans les conversations. M. Ali Nasser a été reçu par M. Brejnev et il a eu de nombreux entretiens avec MM. Kossyguine, Gromyko et avec le maréchal Oustinov, ministre soviétique de la défense. La formule employée par l'agence Tass, selon laquelle les entretiens ont eu lieu dans une *« atmosphère d'amitié, de franchise et de compréhension mutuelle »* laisse à penser, dans la terminologie en usage ici, que les conversations ont pu être animées.

Cependant, le Yémen du Sud est un des meilleurs alliés de l'U.R.S.S. au Proche-Orient et l'un des rares pays arabes à soutenir l'Ethiopie contre la Somalie. Il joue un rôle stratégique de plus en plus important pour les Soviétiques, depuis que ceux-ci ont été expulsés par Mogadiscio. Le dock flottant dont ils disposaient à Berbera se trouverait maintenant dans un port sud-yéménite.

A l'occasion de la visite de M. Ali Nasser à Moscou, l'U.R.S.S. et le Yémen du Sud ont signé un accord de coopération économique et technique. L'agence Tass met en valeur le *« rôle important joué par l'aide de l'Union soviétique dans le renforcement de la capacité défensive »* du Yémen du Sud.

D. Vt.

L'INDE ET L'IRAN VONT RENFORCER LEUR COOPÉRATION

Un communiqué commun irano-indien a été publié dimanche 5 février à New-Delhi à l'issue de la visite de quatre jours qu'a effectuée le souverain iranien en Inde (*le Monde* daté 5-6 février). Ce séjour a été marqué par des manifestations estudiantines contre le chah et l'impératrice Farah, et plusieurs dizaines de personnes ont été interpellées.

Le communiqué indique que les deux gouvernements ont l'intention de coopérer dans le domaine nucléaire, à des fins exclusivement pacifiques, car ils souhaitent un désarmement « complet et universel ». L'Iran a d'autre part offert à l'Inde des livraisons supplémentaires de pétrole brut, afin d'aider à la réalisation de projets économiques. Les deux pays vont développer leur coopération dans différents domaines.

Par ailleurs, au cours d'une conférence de presse, le chah s'est élevé contre les critiques de certains pays occidentaux sur la question des droits de l'homme en Iran. *« Le jour où nous avons acquis la civilisation et où notre roi Cyrus le Grand a introduit une loi sur les droits, ces gens-là montaient encore aux arbres »*, a-t-il dit. — *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

Le « sommet » franco-allemand du quinzième anniversaire

MM. Giscard d'Estaing et Schmidt s'entretiennent exclusivement des difficultés économiques

Le programme du trente et unième « sommet » régulier franco-allemand comporte : deux tête-à-tête Giscard d'Estaing Schmidt, ce lundi après-midi 6 février et mardi matin ; un entretien Barre-Schmidt ; une conversation à quatre entre MM. Giscard d'Estaing, Barre, Schmidt et le vice-chancelier Genscher ; des entretiens entre les ministres des affaires étrangères, de la justice, de l'agriculture, de la recherche, de l'éducation et de la culture (ces deux dernières fonctions étant actuellement exercées en Allemagne par le bourgmestre de Berlin-Ouest, M. Stobbe).

Ce quinzième anniversaire du traité franco-allemand (22 janvier 1963) ne brille pas d'un éclat particulier. Les incertitudes politiques en France, la persistance de la crise économique, la stagnation de la construction européenne, ne prêtent ni aux grandes décisions ni aux grandes célébrations. Après les entretiens de MM. Mitterrand et Brandt, vendredi, ceux du président Giscard d'Estaing et du chancelier Schmidt mettent cependant en évidence la permanence de l'entente franco-allemande. Voulue par ses promoteurs — le général de Gaulle et le chancelier Adenauer — comme le fondement de toute union européenne, elle ne soulève plus aucune suspicion et se présente désormais comme une institution acceptée, la plus solide probablement de l'Europe d'aujourd'hui.

Même si pendant l'année écoulée les progrès franco-allemands ont été à peine perceptibles et s'ils n'ont pas répondu à tous les espoirs, ils ont été les seuls inscrits au palmarès européen.

Les fluctuations monétaires — dramatisées par la chute du franc — et les difficultés économiques occidentales restent au premier rang des préoccupations du président de la République et du chancelier.

Après le « sommet » de février 1977, M. Giscard d'Estaing avait déclaré que les deux gouvernements voulaient intensifier leur coopération en matière de politique économique à court terme et réfléchir aux propositions qui pourraient être faites au Conseil européen de la fin de l'année *« pour mieux harmoniser »* les politiques économiques des neufs Etats de la Communauté et *« reprendre la marche en avant vers l'union économique et monétaire »*.

Un groupe de coordination économique se réunit périodiquement. Il est présidé par M. de La Genière, sous-gouverneur de la Banque de France, et par M. Schlecht, secrétaire d'Etat à l'économie de l'Allemagne fédérale. Selon une personnalité allemande, son bilan est nettement positif : *« Nous n'en sommes plus à l'échange d'informations mais à de véritables consultations, chacun ne prenant plus de décision économique qu'en pleine connaissance des effets qu'elle peut avoir chez son partenaire. »*

Le Conseil européen de décembre dernier est cependant passé sans que Bonn et Paris fassent les propositions annoncées il y a un an. Il est désormais prévu qu'elles seront faites au Conseil européen de Copenhague en avril, c'est-à-dire après les élections françaises.

La lutte contre la violence

Les entretiens « au sommet » et entre les divers ministres porteront sur tous les problèmes d'actualité, qui pour la plupart ne donnent pas lieu à de sérieuses divergences entre Paris et Bonn : problèmes judiciaires européens et lutte contre la violence, politique agricole commune, siège du Parlement européen, difficultés de la sidérurgie, relations commerciales euro-japonaises, relations Est-Ouest, conférence de Belgrade sur la sécurité et la coopération en Europe, négociations américano-soviétiques sur la limitation des armements stratégiques, nouvelles propositions françaises pour le désarmement, situation en Afrique et au Proche-Orient, construction aéronautique (notamment construction d'un moyen-courrier européen de cent cinquante à deux cents places), état du projet spatial européen Ariane, problèmes énergétiques (pétrolier, charbonnier et nucléaire), etc.

Il est vraisemblable que la non-prolifération sera également évoquée comme elle le fut au dernier « sommet » franco-allemand, en juin, à Bonn. Si l'Allemagne fédérale a déjà décidé comme la France de ne plus exporter d'installations sensibles (usines de retraitement de l'uranium enrichi), elle n'a pas indiqué si elle modifierait son contrat déjà conclu avec le Brésil pour qu'il ne comporte plus de risque de prolifération.

MAURICE DELARUE.

EUROPE

Italie

Une proposition ambiguë de la démocratie chrétienne débloque la crise gouvernementale

Rome. — En proposant à ses partenaires une nouvelle formule politique qui est un chef-d'œuvre d'ambiguïté, la démocratie chrétienne vient de débloquer la crise gouvernementale en Italie. Le risque d'élections anticipées s'en trouve diminué. Mais on est encore loin de la constitution de cette majorité parlementaire déguisée que le parti gouvernemental évoque pudiquement en parlant d' « un accord sur le programme ».

De notre correspondant

Il y a quelques jours, un député démocrate-chrétien, M. Antonio Gava, avait parfaitement résumé la situation : *« Il faut que notre proposition soit embrouillée »*, confiait-il à quelques personnes dans les couloirs de la Chambre ; M. Giulio Andreotti, qui est orfèvre en la matière, a sans doute fait la même analyse. Sa proposition, adoptée vendredi 3 février par la direction unanime de la Démocratie chrétienne, est suffisamment équivoque pour rassurer tout le monde et permettre toutes les interprétations. Jamais poisson n'aura été noyé avec autant de délicatesse.

Pour déchiffrer le texte, il faut le lire et le relire patiemment. La Démocratie chrétienne invite le président du conseil désigné à *« poursuivre sa tentative de définition d'un programme qui soit en mesure d'affronter l'actuelle situation d'urgence et qui soit garanti, dans son application ponctuelle, par les six partis* (constitutionnels) *et par leur engagement précis à un soutien parlementaire »*. Cela ne veut pas dire — mais les bergers sardes et les pêcheurs siciliens l'auront immédiatement compris — que la D.C. est *« disponible pour une coalition de majorité politique dont le P.C.I. serait membre »*.

Incompréhensible ? Pas pour la classe politique. Le quotidien du parti socialiste y voit *« une éclaircie »*, tandis que *l'Unita*, organe officiel du P.C.I., affirme : *« Il serait stupide, mais surtout erroné, de ne pas enregistrer le fait nouveau. La D.C. a été contrainte de changer de position (...) et de prendre acte que la phase des abstentions est terminée. »* Ce fait nouveau permet de *« débloquer les négociations »*, ajoute le journal communiste, en rappelant notamment *« l'ambiguïté »* de la proposition démocrate-chrétienne, ambiguïté qui *« qui ne fait pas entrevoir avec certitude une solution »*. *garanti, dans son application*

La peur du bipartisme

Paradoxalement, toutes ces subtilités ne sont pas destinées aux hommes politiques — entre eux, ils parlent clair, — mais aux militants et aux électeurs. Le jeu est double : il s'agit de ne pas donner l'impression qu'on a cédé et d'attribuer à l'autre la responsabilité d'une éventuelle rupture. Or personne n'a vraiment intérêt à renvoyer les électeurs aux urnes pour la troisième fois en six ans.

Si le P.C.I. redoute une coupure du pays et des répercussions économiques, les petits partis, eux, craignent pour leur existence même, car les suffrages risquent de se polariser sur les deux « grands ». Quant à la démocratie chrétienne, elle n'aurait que faire d'un gain de quelques points : un bipartisme accentué la condamnerait à partager le pouvoir avec les communistes. En les acceptant dans la majorité aujourd'hui elle risquerait de les avoir demain au gouvernement.

Pour éviter les élections, il est théoriquement possible de constituer une majorité provisoire, sans la démocratie chrétienne. Mais c'est la voie du compromis qui est la plus logique et d'ailleurs la seule à même d'éviter cinq référendums en suspens.

Les deux formules

Les communistes, qui ont renoncé à un gouvernement d'union nationale, exigent qu'on les admette au moins dans une majorité parlementaire. Socialistes, sociaux-démocrates et républicains les appuient, estimant que l'accord limité sur un programme gouvernemental établi en juillet 1977 avec le concours du P.C.I. est dépassé. La démocratie chrétienne elle-même vient de le reconnaître pour la première fois. Mais elle refuse tout *« accord politique »* avec les communistes. La question-clé de cette crise est donc de savoir si on va passer de la *« majorité de programme »* à la majorité tout court.

On peut s'étonner que les Italiens, naturellement enclins au compromis, butent sur un obstacle en apparence si futile. Quelle est la différence entre les deux formules ?

Une majorité explicite, disent en substance les communistes, nous reconnaîtrait enfin le droit de participer au gouvernement du pays, nous ne serions plus des pestiférés, elle nous permettrait surtout de contrôler l'application d'un programme gouvernemental. Ce contrôle, ajoutent-ils, nous était impossible avec le cabinet Andreotti, qui n'a mis en pratique qu'une petite partie de l'accord de juillet 1977.

Pour les démocrates-chrétiens, en passant d'une formule à l'autre, *« on changerait le cadre politique »*. Ce serait forcer la main aux électeurs et dénaturer les conclusions du dernier congrès, lequel avait prôné la *« confrontation »* — et non l'unité d'action — avec le parti communiste. Celui-ci, ajoute-t-on, reste un parti différent tant par son organisation interne que par ses liens avec Moscou. Il n'est pas prêt à entrer dans la mouvance du pouvoir.

Mais la vraie raison doit être cherchée au-delà de ces thèses officielles. M. Berlinguer a été contraint par sa propre base à déclencher la crise. Et c'est la base démocrate-chrétienne qui empêche les dirigeants du parti gouvernemental de satisfaire une exigence, même modérée, du P.C.I. *« On ne peut pas leur céder indéfiniment »*, s'exclament des électeurs de province, désorientés, et leurs députés leur font écho à Rome.

Qui garantit d'ailleurs que, dans quelques mois, M. Berlinguer ne provoquera pas une nouvelle crise, pour obtenir un autre pas en avant ? On sera alors en plein « semestre blanc », cette période qui précède l'élection du président de la République et au cours de laquelle il est constitutionnellement impossible de dissoudre les Chambres. C'est pourquoi, dans son document énigmatique, la direction démocrate-chrétienne pose comme condition que le futur gouvernement dure au moins jusqu'à l'élection présidentielle de décembre 1978. Communistes, socialistes et républicains insistent pour leur part sur le contenu du programme. Quant aux noms que présentera la majorité à venir, en cas d'accord, on laissera probablement à chaque parti le soin d'en proposer un à ses militants.

ROBERT SOLÉ.

Union soviétique

LES OBSERVATEURS MILITAIRES DE HUIT PAYS OCCIDENTAUX ASSISTENT A DES MANŒUVRES DE L'ARMÉE SOVIÉTIQUE

Moscou (U.P.I.). — Le ministère soviétique de la défense a invité onze pays, dont huit pays d'Occident, à envoyer chacun deux observateurs pour assister à un exercice militaire qui se déroule en Biélorussie de ce lundi 6 au vendredi 10 février.

C'est la première fois depuis la deuxième guerre mondiale qu'autant d'observateurs occidentaux à la fois peuvent assister à des manœuvres en U.R.S.S. L'an dernier, un général soviétique était présent à des manœuvres de l'OTAN en Allemagne fédérale.

Les onze pays invités sont les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Allemagne fédérale, l'Autriche, l'Allemagne de l'Est, la Tchécoslovaquie et la Pologne. La France doit être représentée par son attaché des forces armées, qui avait déjà assisté, l'an dernier, à une démonstration de ses matériels par l'armée rouge.

● *Le chancelier Kreisky* part pour Moscou dans l'après-midi du 6 février pour une « visite de travail » de quarante-huit heures. Il discutera principalement des problèmes économiques. L'Autriche dépend à 75 % de l'U.R.S.S. pour sa consommation d'énergie (pétrole et gaz naturel) et souhaite accroître ses exportations vers ce pays. — *(A.F.P.)*

LES TRAVAUX DU COMITÉ SPÉCIAL DE L'ONU

L'interdiction de la prise d'otages peut-elle être sélective ?

De notre correspondante

Genève. — Un comité spécial de trente-quatre membres créé par l'Assemblée générale des Nations unies à l'initiative de la République fédérale allemande se réunit au Palais des nations, à Genève, du 6 au 24 février, pour tenter d'élaborer une convention internationale contre la prise d'otages. On ne nourrit à Genève que de faibles espoirs de voir les travaux de ce comité aboutir, étant donnée la politisation à outrance imposée par la majorité automatique qui, désormais, prévaut aux Nations unies.

C'est ainsi, par exemple, que la Libye, pays fortement soupçonné d'héberger certains pirates de l'air, demande que la définition du terme otage s'étende aux *« populations vivant sous la domination coloniale, raciste et étrangère »*. Le Royaume-Uni s'est opposé à cette définition. Plusieurs délégations, notamment celle du groupe africain, ont proposé que les mouvements de libération reconnus par l'O.U.A. soient, dans le cadre de leur lutte, spécifiquement exemptés de l'interdiction de prendre des otages.

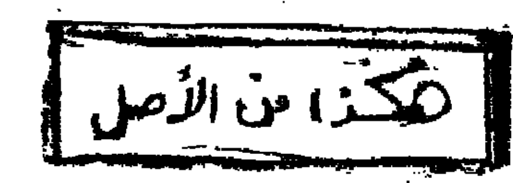
La plupart des observateurs internationaux estiment que ce point de vue constitue la négation même de l'esprit humanitaire qui a présidé à l'adoption des conventions de Genève, auxquelles ont adhéré les Etats membres du comité. Les Etats-Unis et le Mexique font remarquer que les pays ont ratifié le protocole complémentaire à ces conventions adopté le 8 juin dernier sont censés avoir accepté l'interdiction de la prise d'otages dans tous les cas, y compris dans les pays où se poursuit une lutte de libération nationale. L'Algérie, l'Egypte, la Tanzanie et l'U.R.S.S. ont pour leur part proposé que le comité renonce à l'examen des autres clauses du projet de convention jusqu'à ce que ce point essentiel soit résolu. Mais, pour les délégations occidentales, l'absence d'accord sur un seul point ne devrait pas bloquer les travaux du comité.

Un autre point va soulever des discussions ardues : la France, le Nicaragua et les Pays-Bas s'opposent à la proposition de la R.F.A. qui prévoit des peines sévères pour les auteurs de prises d'otages. Ils estiment que cette disposition risquerait de priver les autorités responsables de la souplesse nécessaire dans leurs négociations avec les preneurs d'otages. La France propose même d'étudier des dispositions permettant d'atténuer les peines dans les cas où les otages seraient libérés volontairement et défend l'idée selon laquelle les Etats qui ne recevraient pas de demande d'extradition d'un criminel arrêté sur leur territoire ne seraient pas obligés de le traduire en justice. Ce point de vue a déjà suscité de nombreuses objections. Un magistrat, M. de Goutte, représente la France à ce comité spécial.

ISABELLE VICHNIAC.

● M. ROBERT McCLOSKEY A ETE NOMME AMBASSADEUR DES ETATS-UNIS EN GRECE, en remplacement de M. Jack wubisch.

M. McCloskey, cinquante-six ans, actuellement ambassadeur aux Pays-Bas, a représenté son pays à Chypre en 1973 et 1974. Il avait auparavant été pendant cinq ans le porte-parole du département d'Etat. Il fut par la suite secrétaire d'Etat adjoint chargé des relations avec le congrès. — *(A.F.P.)*



Le Monde

politique

LA MAJORITÉ ET L'OPPOSITION DIALOGUENT AVEC LES CADRES

Deux colloques intéressant les cadres ont eu lieu samedi 4 février au Palais des congrès à Paris, porte Maillot. Le premier, organisé par « Socialisme et entreprises », a réuni environ trois cents cadres proches du parti socialiste. Il a été marqué par une intervention de M. François Mitterrand.

Le second illustrait le congrès national de l'ETHIC (Entreprises de taille humaine, industrielles et commerciales), et avait pour thème « Face à face les cadres et les patrons ». M. Raymond Barre y a pris la parole devant deux mille cinq cents personnes plutôt favorables à la majorité.

M. Raymond Barre : vous trouverez les réponses à vos préoccupations dans une société de liberté et de justice

C'est avec un plaisir sincère, semble-t-il, que M. Raymond Barre avait accept de clore ce congrès de l'ETHIC qui avait mis *face à face* des chefs d'entreprise et M. Yvan Charpentié, président de la Confédération générale des cadres ainsi que de nombreux cadres. Rien d'étonnant à cela. Comme M. Yvon Gattaz devait l'affirmer avec quelque fierté, les *mille cinq cents chefs d'entreprise* adhérents de son mouvement (ils n'étaient que vingt-cinq il y a deux ans) qui ne sont « *ni des quémandeurs, ni des demandeurs de soutien ou de crédits, ont toujours soutenu l'action économique* » du premier ministre et « *ont fait le bon choix* » plus proches qu'ils se sentent des « *tenants réels du bon sens* ». Tout au plus se montrent-ils inquiets d'une « *politique industrielle trop directive* » et réclament-ils « *la liberté d'entreprendre, la liberté des prix, la liberté de l'embauche, la liberté de licenciement* »...

M. Raymond Barre, qui s'est déclaré « *convaincu du rôle des entreprises à taille humaine, instrument irremplaçable de dialogue* », a même versé une nouvelle pièce à son « *dossier de suppôt du capitalisme* » en affirmant fortement qu'il faut à la France « *des entreprises saines qui fassent des profits — le mot est lâché — car sans profit il n'y a pas d'investissement, pas d'emplois, pas de compétition internationale* ».

Quant aux cadres, qui « *ont été parmi les plus grands acteurs de la mutation de ces dernières décennies* », ils trouveront des réponses à leurs préoccupations — M. Barre préfère ce mot à celui de « *malaise* » — dans la « *société de liberté et de justice* » à laquelle le gouvernement est attaché.

Puis M. Barre a présenté une vibrante défense de l'administration qui « *avec ses défauts, ses travers, est la meilleure du monde* ». Le premier ministre a cependant admis que « *l'administration tutélaire doit devenir un organe de conseil et de protection contre certaines situations exceptionnelles, mais non pas un organe assumant certaines responsabilités à la place des autres* » et que l'Etat doit « *cesser d'être un acteur privilégié au sein de notre économie* » et « *devenir un débiteur soumis au droit commun* ». Y parvenir suppose « *un libre développement des libertés locales* » au niveau de la commune. « *Ce n'est pas dans un esprit de polémique politique que nous refusons les nationalisations objectives et notamment celle du crédit car cela n'aboutirait qu'au blocage des nécessaires adaptations. Cela briserait le dynamisme de notre économie.* » Il ne faudrait pas que les cadres cèdent à l'illusion que les nationalisations leur assureraient la sécurité de l'emploi. Les nationalisations de la sidérurgie ou de Rhône-Poulenc ne feraient pas disparaître les problèmes économiques de ces branches.

Pour M. Raymond Barre, on n'a sans doute pas assez étudié ce qui s'est passé au Portugal. Ecouter les sirènes de l'opposition aboutirait « *à faire faire à notre pays un détour improductif et à nous faire un jour reconstruire au milieu des décombres ce que nous avons mis trente ans à construire* ».

En matière de hiérarchie des rémunérations, M. Raymond Barre a souligné qu'il ne saurait être question de mener « *une politique autoritaire d'égalisation des revenus* », mais bien de régulariser les salaires les plus bas en augmentant le SMIC plus vite que la moyenne des salaires, de réduire l'écart des salaires entre les travailleurs manuels et les non-manuels, tandis qu'au haut de l'échelle, les rémunérations élevées devraient correspondre à l'effort accompli, au talent, aux services rendus et non constituer des « *rentes de situation qui font ressentir de façon plus aiguë les inégalités* ».

Pour M. Barre, les cadres qui étaient « *devenus le symbole d'une société en perpétuel progrès* » doivent jouer un « *rôle d'impulsion dans la vie des entreprises* ». « *Il faut que, dans les entreprises, il y ait une volonté concrète de consultation et de dialogue. Que le chef d'entreprise consulte avant la décision, informe après* » et que « *la direction accepte de décentraliser les responsabilités (...). L'entreprise doit être une communauté d'hommes fiers du travail fait en commun* ».

Soulignant que « *le découragement et le renoncement ne sont pas permis* », le premier ministre a conclu que c'est « *non face à face, mais côte à côte que chefs d'entreprise et cadres doivent conduire leur action* ». — J. D.

M. Mitterrand : vous détenez les clés du changement

S'adressant aux cadres invités par Socialisme et entreprise (1), M. François Metterrand analyse d'abord l'évolution du capital au cours de ces deux cents dernières années. « *Au capital foncier,* explique-t-il assez longuement, *s'est substitué le capital industriel, puis le capital bancaire.* » Après cet historique, le premier secrétaire du parti socialiste pose cette question : « *Pourquoi, aujourd'hui, les cadres sont-ils souvent absents du débat politique ?* » La réponse qu'il entend toujours formuler autour de lui — il cite son expérience municipale — c'est : « *Nous n'avons pas le temps.* »

« *Votre vie,* dit-il à son auditoire, *est confisquée par votre travail. Par le sens de vos responsabilités. Vous consacrez à votre métier beaucoup plus d'heures qu'il n'est légal. Vous êtes écrasés par le temps, quand vous avez besoin d'exister par vous-mêmes.* »

Vous êtes, poursuit-il en substance, les maîtres des ressorts de l'entreprise de par votre compétence, mais vous êtes aussi soumis « *à la vieille conception du capital qui fait que les uns décident et tranchent, seuls informés, et que les autres exécutent* ».

M. François Mitterrand met en opposition « *la classe dirigeante qui possède* » et les cadres qui sont en quelque sorte à cheval entre deux mondes, entre le capital et la classe *ouvrière*.

Le leader socialiste reconnaît alors que « *nombreux sont les cadres qui épousent la cause des possédants* » et il fustige au passage « *toute cette catégorie qui préférera toujours jouer au bridge et aller à la chasse avec le patron, plutôt que d'être solidaire des travailleurs* ».

L'entreprise n'est pas « votre chose »

Pourtant, souligne-t-il à plusieurs reprises, *vous devez comprendre que vous détenez les clés du changement. La masse des travailleurs est prête à faire bloc avec vous. Prenez conscience que votre dignité humaine et votre réalité sociale ne sont pas mieux traitées que celles du «manœuvre-balai». Vous considérez que l'entreprise est* « votre chose ». *Elle ne l'est pas. Je me souviens de cette réflexion de mon père, chef de gare en retraite* (2) *peu avant sa mort :* « Quand je pense que j'ai vécu toute ma vie en pensant que la campagnie m'appartenait.»

« *Il n'est pas normal,* assure M. François Mitterrand, *que les cadres soient aussi peu représentés dans les assemblées élues, qu'ils participent aussi parcimonieusement à la gestion des affaires publiques.* » Concluant sur une note plus politique, voire plus électoraliste, en se défendant toutefois de « *chercher à flatter* », le leader de l'opposition déclare : « *Il faut que le cadre, dont le savoir et la technicité sont irremplaçables, ait part entière dans l'entreprise, au lieu d'être sans arrêt coincé entre la classe dirigeante et les travailleurs. Le moment est venu pour lui d'engager avec les partis de gauche le débat sur ses revendications socio-professionnelles, sans faux-semblant ni faux procès. Il est temps de mettre au net, au-delà de la confusion qu'entretient savamment le pouvoir, l'ensemble du contentieux.* »

Ce « forum-rencontre », selon la formule de Socialisme et *entreprise, qui a eu pour thème* général « Les cadres et le socialisme », a réuni, samedi matin, cinq commissions de travail, et a été aussi marqué, l'après-midi, par les interventions de responsables du parti socialiste, MM. Pierre Uri, Lionel Jospin, Gilles Martinet, Louis Mexandeau et Jacques Delors.

(1) Socialisme et Entreprise, 25, rue du Louvre, Paris-1er, déclare quatre cents adhérents et mille cinq cents sympathisants.

(2) Joseph Mitterrand avait été agent de la compagnie des chemins de fer de Paris à Orléans, puis industriel et président de la Fédération des syndicats des fabricants de vinaigre de France.

AVEC NOUS !

Hasard ou préméditation ? L'ETHIC *prêche pour la coïncidence...* Au demeurant, peu importe. *Tout était fait pour* donner l'impression de réunion *électorale spécifique.* Le « cadre » égaré au Centre International *de Paris pouvait au* choix diriger ses pas vers l'immense salle des *concerts* où aucune fausse note ne troublait la prestation du *premier ministre* ou démocratiquement emprunter l'escalator *pour aller* dans la « salle bleue » où aucun nuage *n'assombrissait le rayonnement* de M. François Mitterrand.

Le poids relatif de ces deux assistances, 2500 d'un *côté,* 300 de l'autre, n'indique-t-il pas *d'ores et déjà de quel côté* penchent les cadres ? Le *premier secrétaire du parti socia*liste ne s'y est d'ailleurs pas *trompé* qui a *déclaré* que « *nombreux étaient encore les cadres qui épousaient les vieux réflexes de la classe dirigeante* ». Il fut *écouté dans un silence* respectueux et longuement applaudi.

Quant à M. Raymond Barre, *tout au long du discours de* M. Yves Gattaz, il manifestait son contentement et son approbation des *propos tenus* en hochant la tête, en souriant, et *même en applaudissant.*

Il aurait sans doute été plus excitant, plus riche de surprises, d'inverser les deux auditoires, voire de les réunir ainsi que leurs orateurs.

Mais rassemblés sous le même toit au *même moment,* les « cadres » politiquement séparés *ne se sont* pas *rencontrés* et, s'ils se sont croisés, pas *reconnus...*

JOSÉE DOYÈRE.

Vigoureuse attaque de M. Ceyrac contre le programme commun

Dans une interview accordée à l'A.F.P., le 5 février, M. François Ceyrac, président du Conseil national du patronat français, s'est livré à une vigoureuse attaque contre le programme commun.

« *Notre opposition au programme commun,* affirme M. Ceyrac, *n'est dictée par aucun sectarisme ni par aucun* a priori *politique. L'appartenance des hommes à tel ou tel parti nous importe peu. C'est leur programme économique qui compte pour nous.*

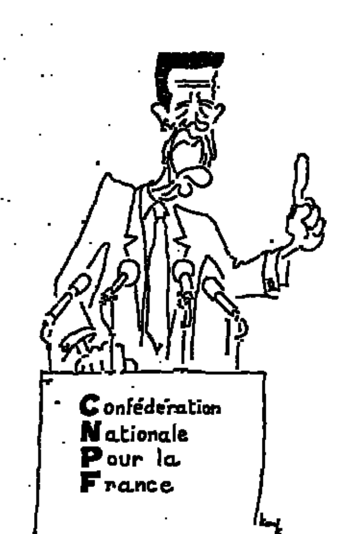
» *Ce programme commun constitue une formidable menace pour les entreprises et pour l'économie tout entière.*

« L'engrenage »

» *Il veut développer, quasiment sans frein, un immense secteur public en nationalisant des centaines d'entreprises. Il veut contraindre les autres entreprises à dépendre entièrement du crédit devenu monopole d'Etat, en augmentant massivement leurs charges et en bloquant leurs prix.* »

« *Les entreprises, petites et moyennes,* ajoute M. Ceyrac, *seraient les premières victimes de cet engrenage, malgré les paroles lénifiantes dispensées ici où là. Les partisans du programme commun s'en rendent si bien compte qu'ils croient devoir annoncer dès maintenant des mesures de sauvetage. Mais les textes du programme commun sont là et on nous affirme chaque jour qu'ils seront appliqués.* »

Après avoir rappelé les *efforts* concentrés par les entreprises françaises pour améliorer leur place sur les marchés extérieurs, M. Ceyrac conclut : « *Tout espoir de progrès devrait être abandonné — et ce qui a été acquis serait mis en cause — dans un régime économique qui accablerait de charges les entreprises françaises et les priverait systématiquement de leur liberté.* »



(Dessin de KONK.)

Chorus

Ceux qui avaient cru discerner dans le silence — tout relatif — observé par le C.N.P.F. depuis le mois de septembre un changement d'attitude « politique » seront déçus. M. Ceyrac persiste et signe : les déclarations qu'il a faites dimanche soir sont en tout point semblables aux propos qu'il avait tenus le lendemain des élections municipales.

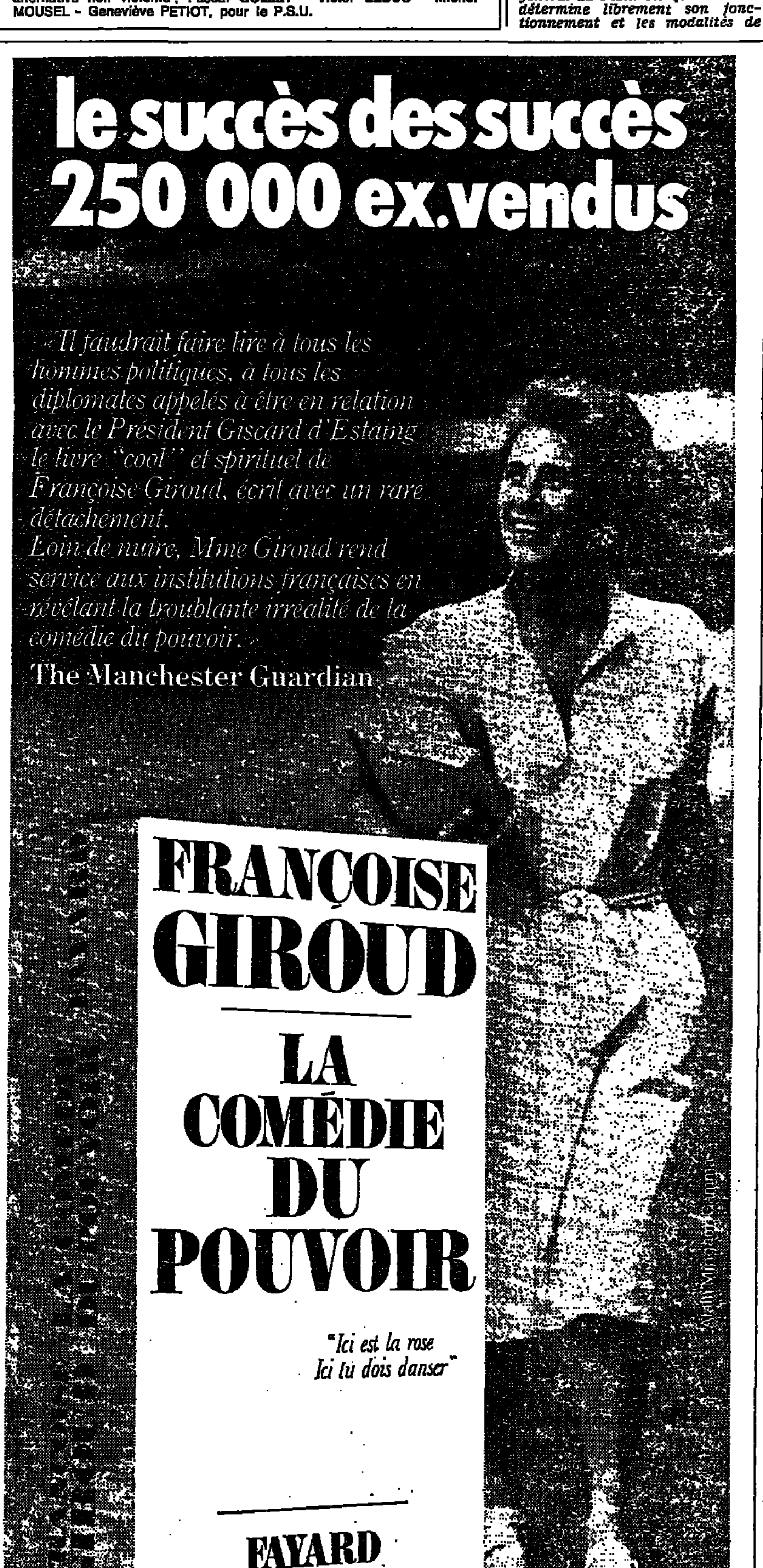
L'organisation patronale campe sur ses positions : l'ennemi numéro un reste le programme commun. Certes, la rupture intervenue au sein de la gauche en septembre dernier avait soulevé quelques espoirs avenue Pierre-Ier-de-Serbie. Tactiquement, il était alors apparu plus habile de changer de ton et de mettre l'accent sur les problèmes économiques à long terme plutôt que sur les échéances électorales. Il s'agissait alors de réserver des possibilités de négociation qui auraient pu s'offrir avec les socialistes s'ils avaient accepté d'aménager le programme honni.

Ces espoirs, au demeurant tenus, ont été déçus. Les sondages apportent, semaine après semaine, le signe que la gauche continue d'avoir le vent en poupe, et les socialistes ont affirmé à maintes reprises que le programme *commun* de 1972, et notamment les nationalisations qui y sont prévues, sera mis en œuvre en cas de victoire de la gauche.

Dès lors, l'heure n'est plus aux supputations de salons, mais au combat. M. Ceyrac fait « chorus » avec les ténors de la majorité pour dénoncer « *la menace redoutable* » que fait, selon lui, peser le programme commun sur l'économie française. Le but est clair : il s'agit d'influer sur la fraction modérée de l'électorat de gauche.

M. Ceyrac aura-t-il plus de poids que M. Barre ou M. Giscard d'Estaing ? On peut en douter. Reste que, en intervenant sur ce ton à cinq semaines de la consultation, le président du C.N.P.F. prend un risque en dépit de ses protestations d'apolitisme : celui d'accréditer l'idée déjà largement répandue dans l'opinion que les chefs d'entreprise ont totalement partie liée avec la majorité sortante, alors même que cette majorité est l'objet d'un phénomène de rejet.

Ph. L.



POLITIQUE

La préparation des élections

Les propositions nouvelles de la C.F.D.T. sur les nationalisations pourraient offrir une base de compromis aux partis de gauche

En rendant publiques lundi 6 février ses propositions en matière de planification, de nationalisation et de gestion des entreprises publiques, la C.F.D.T. a franchi un pas décisif dans l'explication de son projet de société. L'autogestion, qui apparaissait, il n'y a pas si longtemps encore, comme l'expression d'aspirations généreuses mais vagues, recouvre cette fois une série de mesures précises et concrètes qui vont bien au-delà des revendications syndicales traditionnelles. Ce qui frappe, en effet, dans les nouveaux textes de la C.F.D.T., adoptés par le conseil national de fin janvier, c'est certes l'originalité ou l'habileté de certaines propositions qui peuvent aider, le moment venu, à débloquer le débat entre les partis de gauche ; mais c'est surtout la minutie avec laquelle sont précisés les rouages qui devraient être mis en place pour donner immédiatement et réellement une partie du pouvoir aux travailleurs et aux citoyens, si la gauche gagne les élections.

● PLANIFICATION. — Le thème dominant de la C.F.D.T. est, en ce domaine, celui de la décentralisation des initiatives comme des responsabilités. « *Ce n'est pas parce qu'il prétend apporter des satisfactions à la population que le Plan est démocratique. Il n'est démocratique que si les travailleurs et la population participent effectivement à son élaboration et à sa mise en œuvre.* » Ainsi, la première phase de préparation du Plan, celle qui doit aboutir à dégager des grandes options, doit commencer par une série de débats au niveau local (communes, entreprises) qui permettent à la population d'exprimer ses besoins prioritaires ; ces débats se poursuivront au niveau régional puis national, par grands secteurs d'activité.

« *Il n'y a pas dans cette première phase*, insiste la C.F.D.T., *de document pré-établi en termes de choix du commissariat général au Plan. Chaque instance détermine librement son fonctionnement et les modalités de ses consultations. Seul est établi un calendrier commun sur une période courte.* » (Un an environ.)

● LA REGION. — La planification démocratique, c'est-à-dire fortement décentralisée, implique que de réels pouvoirs soient accordés aux collectivités territoriales. La région, qualifiée de « *lieu déterminant du débat* », doit être dotée « *de la personnalité civile et de l'autonomie financière* ». Cela signifie que l'assemblée régionale, élue au suffrage universel, peut lever l'impôt sur les mêmes bases que la fiscalité nationale, que la tutelle et le contrôle *a priori* exercés par le préfet de région pour le compte de l'Etat sont supprimés. Mais la C.F.D.T. va plus loin : elle « *envisage* » la suppression pure et simple du corps préfectoral ; elle « *soutient* » que les régions doivent se voir attribuer « *la nue-propriété des actifs immobiliers* (terrains et locaux) *des entreprises publiques et nationales installées sur leur territoire. Cette copropriété doit amorcer de nouvelles relations entre régions et entreprises publiques, par un dialogue contractuel permanent* ».

Le pouvoir des communes est lui aussi élargi : recettes fiscales propres, remplacement de la tutelle par un contrôle *a posteriori*, gestion d'offices fonciers avec les travailleurs concernés.

● GESTION DES ENTREPRISES NATIONALES. — On retrouve ce même souci de décentraliser les pouvoirs dans le chapitre consacré à la gestion des entreprises nationalisées qui complète « *la plate-forme de revendications et d'objectifs immédiats* » adoptée par la C.F.D.T. en juin 1977. L'insistance est mise sur la création de conseils d'atelier ou de service dès l'entrée en vigueur des lois de nationalisation ; les élections à ce niveau comme au niveau de l'entreprise ou de l'établissement pour le conseil de gestion — composé uniquement de représentants des travailleurs et chargé de nommer la direction — auront lieu au suffrage universel et à la proportionnelle ; les organisations syndicales devraient se contenter de « *donner leur avis* » sur les listes de candidatures en présence.

Le côté radical d'un certain nombre de ces propositions est tempéré ici et là par un souci de réalisme : ainsi, pendant le temps d'élaboration du Plan démocratique, il faudra prévoir un Plan intérimaire de deux ans qui ne sera pas réellement démocratique aux yeux de la C.F.D.T. mais devra cependant intégrer « *les mesures adoptées lors des négociations immédiates* » entre les syndicats et le gouvernement. Ainsi également, à titre transitoire et pour « *éviter les manipulations politiques et technocratiques* », les premières élections dans les conseils d'atelier se feront sur des candidats ayant reçu l'aval des organisations syndicales. Ainsi encore, le conseil d'entreprise composé d'élus des travailleurs n'aura pas, dans un premier temps, un pouvoir de décision dans les entreprises nationalisées : celui-ci appartiendra à un organe externe composé de représentants des pouvoirs publics (en nombre minoritaire), du Plan, des collectivités territoriales concernées, des usagers et des syndicats (ces derniers n'ayant que voix consultative) ; cet organe remplacera l'actuel conseil d'administration des sociétés. Le conseil des travailleurs pourra cependant opposer son veto aux décisions qui engagent l'avenir de l'entreprise.

Pouvoir considérable, il est vrai, qui peut conduire à empêcher toutes les restructurations que souhaiteraient le gouvernement. La C.F.D.T. réplique que l'on ne peut « *renvoyer aux calendes grecques* » le transfert de pouvoirs réels aux travailleurs, et qu'il s'agit simplement par cette procédure d'habituer les autorités gouvernementales, administratives ou régionales à ce que toute décision qui peut avoir des conséquences graves sur l'emploi ou l'activité en général des travailleurs soit négociée avec eux.

Enfin, la C.F.D.T. précise bien qu'il n'est pas question de prévoir un statut spécial du type fonction publique, pour l'ensemble des personnels des entreprises nationales; ils dépendront des conventions collectives de leur branche d'activité ou négocieront au coup par coup des accords d'entreprise.

Propositions « unificatrices » pour la gauche

Les dirigeants cédétistes, à commencer par M. Michel Rolant, secrétaire national chargé du secteur économique, qui a animé le travail de préparation de ce dossier, espèrent que leurs propositions auront un double effet.

D'abord qu'elles constitueront un facteur déterminant de clarification du « *projet de socialisme autogestionnaire* » de la C.F.D.T. et de mobilisation des travailleurs. Ce premier objectif a de bonnes chances d'être atteint : l'ensemble des dispositions publiées aujourd'hui a fait l'objet de mois de discussions dans les fédérations et les unions régionales, a suscité des centaines d'amendements, a provoqué depuis plus d'un an une succession de débats dans les conseils et bureaux de l'organisation. Ce long mûrissement a permis d'aboutir à un vote très largement majoritaire de la résolution « *plan et nationalisations* » au conseil national de fin janvier. Dans cette instance d'une centaine de membres, où s'expriment des sensibilités et des courants très divers comme l'a bien montré un autre débat sur l'action revendicative, (*le Monde* des 31 et 1er février), cette résolution de huit pages, au contenu précis et éminemment politique dans le contexte actuel, a été adoptée sans aucune opposition : 1 306 mandats (79,7 % des suffrages) zéro contre, 333 abstentions (1).

Seconde ambition des cédétistes, qu'ils avancent avec prudence, contribuer à sortir la gauche politique de ses divisions en avançant des propositions « unificatrices ». Sur trois points importants concernant les nationalisations qui ont servi de détonateurs ou de prétextes à la crise de la gauche en septembre dernier, la C.F.D.T. avance des propositions qui, sans être à proprement parler à mi-chemin entre celles du P.C. et du P.S., peuvent servir d'éléments de rapprochement.

● L'ETENDUE DES NATIONALISATIONS. — Outre le secteur bancaire et financier et les neuf groupes industriels inscrits dans le programme commun, la C.F.D.T. se prononce « *pour un processus de nationalisation de la sidérurgie et pour le passage sous contrôle public de l'ensemble du secteur de l'énergie* », ce qui tend, sur ce dernier point, à se rapprocher des propositions du P.C., encore que les cédétistes n'aient pas retenu la nationalisation de Peugeot-Citroën proposée par le P.C.

Pour ce qui concerne les neuf groupes, la C.F.D.T. propose la nationalisation totale de toutes les filiales et sous-filiales dont le capital dépend à plus de 66 % de la maison mère, c'est-à-dire où il n'y a pas d'autres actionnaires disposant de la minorité de blocage. La simple application de cette formule conduit, en gros, à doubler le chiffre des entreprises avancé par le P.S. pour les neuf groupes (quatre cent cinquante filiales environ au lieu de deux cent vingt-sept), puisque ce dernier fixait la barre de nationalisation totale aux filiales à 98 %. Dans les sociétés où l'Etat détiendra entre 51 % et 66 % du capital, la C.F.D.T. propose, comme le P.S., de déposséder, par une réforme législative, les actionnaires minoritaires de leur droit de blocage. Enfin, elle reprend l'idée, mais non le terme, de « *filiales stratégiques* » utilisé par le P.S., en déclarant : « *Certaines filiales à 5 % sont utiles à intégrer dans les nouvelles entreprises nationales* », mais elle ajoute : « *D'autres, à 20 % ou 51 %, ne sont pas nécessaires et peuvent, par conséquent, rester des filiales de droit privé, ou même être rétrocédées au secteur privé.* »

● L'INDEMNISATION DES ACTIONNAIRES. — La C.F.D.T. est favorable à l'échange des actions contre des obligations nominatives de l'Etat. A propos de la distinction rarement explicite entre petits et gros porteurs, elle avance une proposition concrète : « *Les porteurs individuels pourront revendre leurs actions ou être remboursés, mais seulement par fraction, dans la limite d'un plafond annuel égal à dix fois le SMIC ; les gros porteurs seront taxés au titre de l'impôt sur la fortune.* »

● LA DIRECTION DES ENTREPRISES NATIONALISEES. - Le P.C. et le P.S. proposent que les conseils d'administration des entreprises nationales soient composés de façon tripartite par des représentants élus des travailleurs (au moins un tiers), des usagers et des pouvoirs publics. Mais ils sont en désaccord sur le mode de désignation du président ; pour le P.C., il est élu librement par le conseil ; pour le P.S., le président est choisi par le conseil sur une liste de candidats proposés par le gouvernement.

La C.F.D.T. suggère un système double : un conseil d'entreprise uniquement composé de travailleurs élus au suffrage universel ; un conseil externe composé de représentants des pouvoirs publics (minoritaires) du plan des collectivités, des usagers et des syndicats (ces derniers à titre consultatif). Durant la période transitoire, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'un plan démocratique ait été élaboré et qu'un contrat ait été signé entre l'administration du Plan et l'entreprise, c'est le conseil externe qui remplace l'ancien conseil d'administration ; il nomme la direction provisoire, assure les grandes orientations de la gestion et négocie avec le conseil d'entreprise ; ce dernier exerce un rôle de contrôle avec droit de veto pour les « *décisions importantes* ».

Au terme de la période transitoire, le système est inversé : le conseil d'entreprise devient l'organe de gestion qui élit son président ; le conseil externe, qui peut d'ailleurs être commun à plusieurs entreprises nationales, joue un rôle de contrôle *a posteriori* et dispose d'un droit d'appel sur certaines décisions importantes des conseils d'entreprise.

Quel accueil ?

L'ensemble de ces propositions vont dans un premier temps faire l'objet de discussions avec la C.G.T., puisque les deux confédérations ont commencé en janvier la confrontation point par point de leurs programmes. Les cégétistes, à l'instar des dirigeants du P.C., n'ont pas manqué une occasion ces derniers mois d'insister sur leurs convergences avec la C.F.D.T. S'agissant cette fois d'un dossier à leurs yeux capital — planification et nationalisation, — vont-ils, comme à propos de la hiérarchie des salaires ou de l'autogestion, accepter de reprendre à leur compte ce qu'ils ont naguère dénoncé ?

Dans l'hypothèse d'un accord entre les deux confédérations sur les choix économiques et sociaux prioritaires, ce « *constat de convergence* » ne pourrait-il pas aussi servir à rapprocher les points de vue des partis de la gauche en leur offrant un terrain de compromis ? Faute d'envisager pour l'instant une rediscussion du programme commun avant les élections, peut-être pourraient-ils exprimer simultanément leur appui aux revendications et propositions avancées par les deux syndicats ?

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Les abstentionnistes sont les fédérations des banques, des finances, de la construction, de l'habillement (Hacuitex), des affaires sociales, de la santé, de l'enseignement privé, ainsi que les unions régionales de Bretagne et de Provence. Plusieurs d'entre elles ont estimé que le champ des nationalisations proposées aurait dû être plus étendu, en particulier dans leur branche.

TOURCOING S'EFFORCE DE DOMESTIQUER L'AFFICHAGE SAUVAGE

(De notre correspondant.)

Lille. — La ville de Tourcoing sera-t-elle la première à maîtriser l'affichage sauvage qui se déploie à l'envi lors de chaque campagne électorale ? La municipalité, que dirige M. Chatiliez (P.S.), vient en tout cas de prendre des mesures qui ont reçu l'accord de toutes les formations politiques.

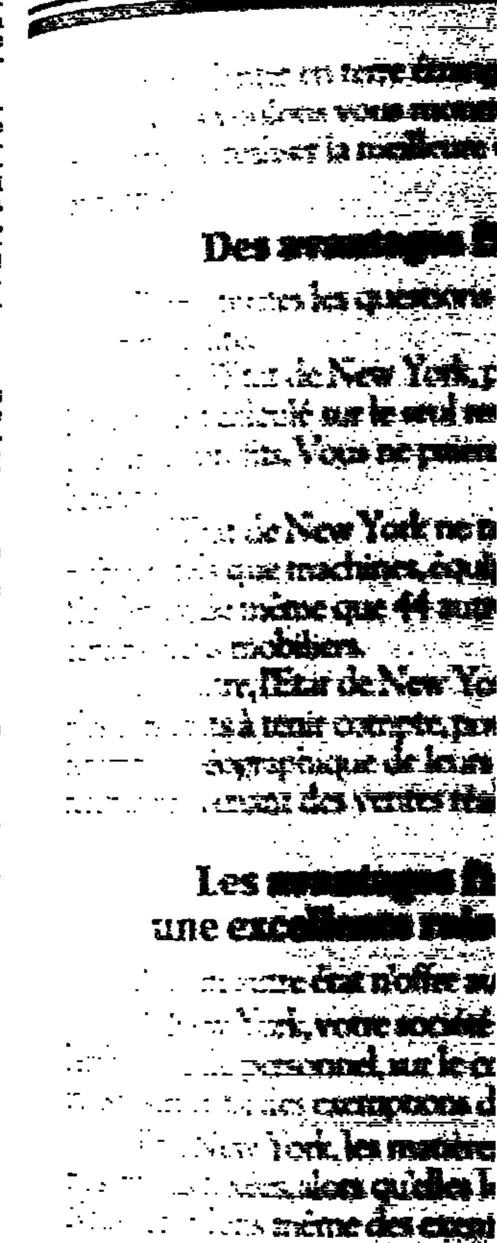
La ville a fait minutieusement le recensement des points d'affichage sauvage les plus appréciés par les équipes nocturnes. On a pu ainsi déterminer cent vingt endroits, où l'on a procédé à l'implantation de panneaux sur lesquels les partis pourront s'exprimer librement sans qu'il soit besoin pour autant de raser les murs la nuit pour les garnir... Un nettoyage régulier sera effectué pour assurer une bonne rotation des messages. Le champ des confrontations à coups de pinceau sera donc strictement limité.

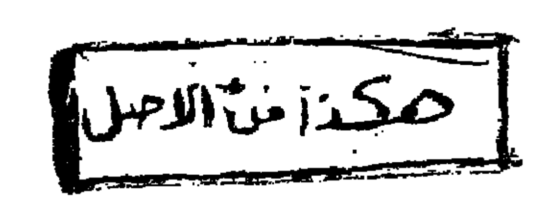
De plus, la ville de Tourcoing a passé un contrat avec une société de publicité qui lui permet de mettre à la disposition des partis vingt-trois emplacements commerciaux divisés en deux parties égales et attribués par tirage au sort.

En contrepartie, elle sera intraitable pour tout autre affichage : toute affiche posée hors des panneaux sera enlevée.

Voilà quelques mesures de bon sens qui mériteraient peut-être de faire école. Reste à vivre maintenant cette expérience originale en souhaitant qu'il n'y ait pas trop de bavures. — Gr. S.

● *M. Eric Hintermann*, secrétaire général du parti socialiste démocrate a déclaré samedi 4 février au Mans : « *Les candidats du P.S.D. se maintiendront au second tour partout où cela sera possible et en aucune manière ils ne se désisteront pour l'un ou l'autre des blocs politiques.* »




هكذا من الأصل

POLITIQUE

Le R.P.R. reproche toujours à M. Giscard d'Estaing l'ambiguïté de ses intentions

M. Chirac sera, mercredi 8 février, l'invité de l'émission télévisée « Cartes sur table » d'Antenne 2. Samedi 11, à la porte de Pantin, il prononcera un discours devant un vaste rassemblement de sympathisants R.P.R. Depuis que M. Giscard d'Estaing a prononcé, le 27 janvier, son discours de Verdun-sur-le-Doubs, le président du R.P.R. n'a employé que quelques rares et courtes phrases pour exprimer son approbation de principe. En effet, M. Chirac, qui prend la parole plusieurs fois par jour devant des auditoires parfois nombreux, en visitant huit à dix départements par semaine, se garde toujours de commenter longuement l'attitude du chef de l'Etat ou le comportement des autres formations de la majorité.

Ainsi à Bastia, M. Chirac s'était seulement dit « *pleinement satisfait que le président engage les Français à soutenir sans réserve les candidats de la majorité* », et, à Lille, le 3 février, il avait qualifié la création de l'Union pour la démocratie française de « *magouille partisane* » et d' « *erreur politique* » (*le Monde* daté 5-6 février). Ce laconisme s'explique à la fois par le souci du président du R.P.R. de ne pas apparaître comme un fauteur de division dans la majorité, de ne pas se heurter publiquement au président de la République et de laisser à ses « partenaires » les rôles d'agresseurs éventuels. M. Chirac, en multipliant le nombre de ses déplacements en province, préfère développer sur le terrain deux thèmes qui lui sont chers et pour lesquels il recueille des applaudissements : l'attaque sans nuance contre les partisans du programme commun de la gauche, plus particulièrement contre les socialistes, et la critique de la politique économique et sociale du gouvernement, à laquelle *il oppose les solutions que* préconise le R.P.R.

Car, pour M. Chirac, le discours de Verdun-sur-le-Doubs n'a pas clarifié la situation politique ni levé les ambiguïtés qui pèsent sur les intentions de M. Giscard d'Estaing.

En disant à Bastia « *nous nous réjouissons que le président de la République ait appuyé de sa haute autorité le choix fondamental que nous avions fait* », M. Chirac n'a voulu retenir que la condamnation du « mauvais choix » prononcée par M. Giscard d'Estaing, et il a affecté d'y voir d'engagement, formel du chef de l'Etat à la tête de la majorité, ce que d'ailleurs le R.P.R. avait toujours souhaité. Mais une analyse sémantique et politique plus poussée des propos de Verdun-sur-le-Doubs a, en réalité, accru la circonspection des dirigeants du mouvement gaulliste à l'égard du chef de l'Etat.

Les gaullistes mortifiés

Ces dirigeants reprochent en effet à M. Giscard d'Estaing d'avoir consacré l'existence de « *deux tendances principales* » au sein de la majorité et d'avoir accentué leur clivage alors que, pendant plusieurs mois, la négociation du « pacte électoral » et du « manifeste de la majorité » avait précisément eu pour objet de privilégier les convergences des diverses formations et non de souligner leurs divergences. Selon les gaullistes, la distinction effectuée par M. Giscard d'Estaing a servi de caution — et l'avenir l'a confirmé — à la création de l'Union pour la démocratie française, nouvelle incarnation du « front antigaulliste », par les giscardiens. Ils éprouvent aussi une certaine mortification à voir M. Jean-Jacques Servan-Schreiber bénéficier apparemment d'un surcroît d'audience auprès du chef de l'Etat, au point que le président du parti radical a pu affirmer jeudi 2 février à TF 1 que l'U.D.F. avait été « *consacrée* » par le président de la République, et, dans *l'Express* de ce lundi, que ses élus constitueraient un groupe parlementaire unique. Les gaullistes y voient un nouveau défi de la part de celui qui a tant pourfendu l' « *Etat-U.D.R.* ». On constate donc au R.P.R. que les mises en garde prodiguées lors du déjeuner de l'Elysée du 16 janvier tant par MM. Debré et Chirac que par M. Chaban-Delmas n'ont été prises en considération ni par M. Giscard d'Estaing ni par M. Barre.

Le régime des partis

Mais pour les gaullistes d'aujourd'hui qui se veulent les disciples du fondateur de la Ve République, un reproche plus franc encore est adressé au chef de l'Etat. En demandant publiquement aux chefs des partis de l'opposition de révéler maintenant leurs intentions quant à la composition du gouvernement et quant à son programme, M. Giscard d'Estaing aurait abdiqué entre les mains des dirigeants des formations politiques les pouvoirs que le président de la République tient du texte de la Constitution tout autant que de la pratique des institutions depuis vingt ans. Le chef de l'Etat ayant demandé à Verdun-sur-le-Doubs : « *Quels alliés allez-vous choisir ?* », ou encore : « *Y aura-t-il une participation communiste au gouvernement ?* » ou enfin : « *Le gouvernement appliquera-t-il ou non le programme commun ?* », les dirigeants du R.P.R. voient dans ces interrogations un renoncement *a priori* à son rôle éminent dans la conduite de la politique. Selon eux, M. Giscard d'Estaing s'apprête à donner à la Ve République une nature parlementaire que son fondateur avait gommée même s'il ne l'avait pas complètement effacée. Ils décèlent un pas vers le retour aux pratiques de la IVe République.

Enfin, les gaullistes reprochent à M. Giscard d'Estaing d'avoir accru l'ambiguïté en annonçant que le programme commun serait mis en œuvre par le gouvernement alors que lui-même demeurerait à l'Elysée. Ils auraient préféré que, à l'instar de ses prédécesseurs, le président de la République brandisse davantage le spectre de l'apocalypse et menace même de ne pas endosser par sa présence la victoire de l'opposition. Seule cette attitude aurait pu, selon le R.P.R., provoquer le sursaut d'un électorat hésitant. Les dirigeants gaullistes se disent convaincus que le maintien de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée aura pour effet de rassurer certains électeurs tentés par le vote socialiste et qui demeureront persuadés que le président de la République ne se contentera pas d'« inaugurer les chrysanthèmes », quoi qu'il en ait dit.

Ils relèvent d'ailleurs que, si M. Giscard d'Estaing a affirmé qu'il n'aurait pas les moyens de s'opposer à l'application du programme commun, il a néanmoins souligné que le président de la République doit « *regarder plus haut et plus loin et penser d'abord à l'intérêt supérieur de la nation* » et qu'il a indiqué qu'« *un allié pour gouverner ce n'est pas la même chose qu'un allié pour critiquer* ». Cette allusion a été comprise par les gaullistes comme la menace de création d'une majorité nouvelle ou tout au moins comme la recherche de nouvelles alliances. Le fait pour M. Giscard d'Estaing d'avoir cité à trois reprises le nom du général de Gaulle — mais jamais celui de Georges Pompidou — n'a pas suffi à rassurer le R.P.R. Et M. Chirac réussira sans peine, tel Philippe de Valois à la bataille de Poitiers, à convaincre ses partisans d'avoir à la fois à se garder à droite et à se garder à gauche.

ANDRÉ PASSERON.

Le CERES et la « démocratie mystifiée »

L'association des « amis de Repères *», revue mensuelle du CERES — la minorité du parti socialiste, — a organisé samedi 4 février un colloque intitulé « La démocratie mystifiée ».*

Les intervenants se sont attachés à mettre en lumière les limites du système démocratique, mais aussi les menaces que le capitalisme, dans un contexte de crise économique, fait peser sur lui.

Le CERES avait invité des syndicalistes français, comme MM. Michel Rolant et Jacques Julliard (C.F.D.T.), et un Italien, L. Bruno Trentin (C.G.I.L.) ; des communistes, comme MM. François Hincker, membre du comité central, et Maurice Goldring ; un socialiste portugais hostile à M. Mario Soares, M. Lopez Cardoso, ancien ministre de l'agriculture ; des universitaires, comme MM. Nicos Poulantzas, Hugues Portelli et Serge-Christophe Kolm.

Chacun s'est efforcé, à partir des limites qu'il fixe à la démarche de la gauche française, de l'inciter à aller plus avant. M. Kolm, par exemple, tout en jugeant bonnes les mesures qu'elle préconise en matière économique, a estimé qu'il convenait de sortir davantage du système de marché. Claude Julien, rédacteur en chef du *Monde diplomatique*, a reproché à la gauche européenne d'avoir manqué de vigilance et de combativité face à la prolifération des dictatures dans le monde. « *La gauche a fait de la démocratie le thème d'une rhétorique et non d'une action* », a-t-il noté. M. Julliard s'est attaché à souligner la contradiction qui existe entre le fait que la société doit se gérer elle-même et l'existence de professionnels de la gestion, les hommes politiques. « *Il y aura démocratie*, a-t-il ajouté, *lorsque la classe ouvrière pourra autant parler des intellectuels que ceux-ci parlent de la classe ouvrière.* »

M. Portelli a été plus sévère encore en estimant que « *les partis en France sont tout sauf démocratiques* ». Il a en particulier noté que, à l'inverse de ce qui se passe dans les pays voisins, les formations politiques françaises ne suscitent pas une participation massive des citoyens.

Dans son intervention, M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, membre du bureau exécutif du P.S. et chef de file du CERES, a rappelé que « *la démocratie est par définition incomplète* », a-t-il indiqué. Il a estimé que la démocratie connaît « *une période de régression* » du fait des menaces que le capitalisme fait peser sur elle.

Il a expliqué que si une expérience de transition du socialisme s'engage en France, le risque d'une pression du type de celle qu'a connue le Chili était possible. Elle constituerait, selon lui, un événement historique considérable, car elle révélerait la nature réelle du capitalisme. M. Chevènement a conclu en expliquant qu' « *il faut lever l'hypothèque social-démocrate* » et que les socialistes doivent prendre plus nettement en charge « *certaines formes de lutte et de contestation, même marginales* ».

A SAINT-MALO
Le maire et les rumeurs

De notre correspondant

Saint-Malo. — Dans une lettre adressée, lundi 6 février, à tous les habitants de la commune, M. Louis Chopier, maire (P.S.) de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), dénonce « *des citoyens mal intentionnés [qui] se plaisent à faire circuler des bruits alarmants annonçant une décision du Conseil d'Etat invalidant les résultats des élections municipales* ».

Lors de ces élections, la liste d'union de la gauche, conduite par M. Chopier, l'avait emporté, au second tour, sur la liste conduite par M. François Debonnet (proche du R.P.R.) et sur la liste conduite par M. Marie-Ange Rehel (socialiste démocrate). Quatre-vingt-dix-huit voix seulement séparaient la liste d'union de la gauche de celle de M. Debonnet.

Cinq jours plus tard, trois habitants de Saint-Malo déposaient, devant le tribunal administratif de Rennes, un recours faisant état de la distribution d'un tract émanant de l'ancien maire, mettant en cause l'éligibilité de l'un des membres de la liste d'union de la gauche.

Le tribunal administratif de Rennes avait rejeté la requête le 11 mai 1977. Les trois plaignants avaient alors déposé un recours au Conseil d'Etat.

Depuis, les bruits les plus fantaisistes circulent à Saint-Malo. Les uns laissent entendre que le Conseil d'Etat aurait invalidé le résultat des élections municipales, les autres que le conseil municipal aurait démissionné pour éviter le jugement du Conseil d'Etat. Ces rumeurs n'ont fait que s'accentuer, alors que M. Chopier a annoncé sa candidature aux élections législatives, et que M. Bruno Baron-Renault (M.R.G.), le conseiller municipal dont l'éligibilité avait été mise en cause, s'apprête à faire connaître la sienne. L'un et l'autre seront candidats dans la sixième circonscription d'Ille-et-Vilaine, dont le député est M. Jean Hamelin (R.P.R.), suppléant de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, qui se représente. — A. M.

D'un département à l'autre

LOIRE-ATLANTIQUE. — M. Jacques Sauvageot, qui était en mai 1968 président de l'UNEF, aujourd'hui âgé de trente-cinq ans, et professeur à Saint-Nazaire, se présente dans cette ville (6e circonscription de la Loire-Atlantique) comme suppléant de M. Pierre Jourdain, vingt-cinq ans, ouvrier chaudronnier, sous l'étiquette : « *Pour le socialisme et le pouvoir aux travailleurs* ». M. Sauvageot milite à l'Organisation communiste des travailleurs (O.C.T.). Le député sortant, M. Georges Carpentier, P.S., ne se représente pas.

PYRENEES-ATLANTIQUES. — M. Bernard Marie, maire de Biarritz, député sortant R.P.R. de la quatrième circonscription, a choisi comme suppléant sa fille, Mme Michelle Alliot, chef de cabinet de Mme Alice Saunier-Séïté, ministre des universités.

M. SERVAN-SCHREIBER : notre objectif, un groupe parlementaire pour l'U.D.F.

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, déclare, dans une interview accordée à l'hebdomadaire *l'Express* du 6 février : « *C'est précisément parce que l'Assemblée sortante, élue en 1973, était dominée par les forces conservatrices, parce qu'elle a souvent bloqué l'élan que symbolisait M. Giscard d'Estaing depuis la campagne présidentielle du printemps 1974 que j'ai refusé toute participation, depuis les réunions du début de l'été dernier, à un amalgame majoritaire ayant pour objectif de la reconduire. (...)*

» *Si nous avons, et maintenant nous l'avons, un sigle commun, lien précis entre notre effort et l'action du président, une organisation rationnelle, une concentration de nos moyens sur les circonscriptions où nous pourrons gagner, notre objectif est d'aboutir à un groupe parlementaire pour l'U.D.F. qui progresse nettement par rapport à ses députés actuels, qui donnera à la réforme sa base parlementaire.*

» *A partir de là, l'entreprise présidentielle de mai 1974 aura enfin un instrument. Elle pourra même ouvrir largement sa base de soutien sur ses propositions, qui pourront être acceptées par plus des deux tiers des Français.* »

● *M. Edgar Faure*, président de l'Assemblée nationale, a déclaré dimanche 5 février à France-Inter : « *Je ne vois pas un seul point qui représenterait un antagonisme entre le R.P.R. et l'Union pour la démocratie française. Je ne vois pas quelle véritable frontière idéologique sépare ces deux sortes de rassemblement.* »

● *M. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire général du parti républicain, a déclaré dimanche 5 février au micro d'Europe 1 (il était l'invité du club de la presse) : « *Ce qui définit l'Union pour la démocratie française, c'est le soutien sans équivoque à l'action du président de la République et du gouvernement que le président a nommé. J'ai toujours indiqué que l'objectif du parti républicain est le soutien sans réserve et sans ambiguïté à l'action du président et de son gouvernement. Plus profondément, ce qui définit la nouvelle Union pour la démocratie française, c'est l'adhésion au principe d'organisation de notre société, défini par Valéry Giscard d'Estaing dans son livre* Démocratie française. »

● *M. Michel d'Ornano*, ministre de la culture, membre du bureau politique du parti républicain, a commenté en ces termes, dimanche 5 février, dans une déclaration à l'A.F.P., la création de l'Union pour la démocratie française : « *L'important, c'est que le président de la République ait une majorité pour gouverner. Pour que cette majorité gagne, il fallait un effort de simplification et d'organisation. Cet effort d'organisation doit écarter fermement toute notion d'opposition au sein de la majorité comme toute tentative de domination de l'une des composantes à l'intérieur de cette partie de la majorité. L'objectif de la majorité se doit d'être l'organisation et l'entente.* »

M. LEGENDRE SE PLACE EN SITUATION DE « COORDONNATEUR » DE LA MAJORITÉ DANS LE NORD

(De notre correspondant

Lille. — A l'initiative de M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, maire de Cambrai, une quarantaine de candidats de la majorité, dans les trente-sept circonscriptions du Nord et du Pas-de-Calais, se sont réunis, dimanche 5 février, à la mairie de Cambrai. Toutes les formations — R.P.R., P.R., C.D.S., C.N.I., radicaux — avaient répondu à l'invitation de M. Legendre. M. Norbert Ségart, secrétaire d'Etat, actuellement hospitalisé, était représenté par son suppléant. M. André Diligent, secrétaire général du C.D.S., empêché, avait donné son accord.

Le but de cette rencontre était, certes, d'aborder quelques problèmes régionaux, mais elle est apparue surtout comme une démarche pour donner un certain style à la campagne électorale de la majorité dans les deux départements. On a affirmé la volonté de ne pas entretenir inutilement des polémiques entre les formations. Au cours de cette réunion de travail de trois heures, pas une seule fois le nouveau sigle U.D.F. n'a été prononcé. Une attitude significative.

M. Legendre a fait partager son sentiment. Selon lui, il importe surtout de répondre concrètement aux problèmes qui se posent dans la région, notamment pour l'emploi, et d'expliquer, de la même manière, la lutte contre la hausse des prix et l'inflation. C'est ainsi que, dans la ligne des objectifs du programme « commun » de Blois, on a dégagé les réponses communes que peuvent apporter tous les candidats aux difficultés vécues par la population. Un accord total s'est dégagé sur cette méthode de travail, chacun jugeant néfastes les querelles de sigles. — G. S.

Tribune du 12 mars
La « révolution de 78 »

par JACQUES ROLLAND RENÉVILLE (*)

A droite, c'est-à-dire au pouvoir depuis vingt ans, on a contenu l'assaut des revendications en appliquant le principe de Bismarck : pour éviter le socialisme, faire du social : les vieux, l'aide aux chômeurs, les hôpitaux, la taxation des plus-values, le président s'invitant à la table de quelques humbles, ou invitant à la sienne quelques handicapés, etc.

A gauche, c'est-à-dire dans l'opposition depuis vingt ans, on a compté sur une victoire électorale toujours imminente (« je suis candidat ! »), mais toujours différée parce que la France est comme les autres pays de l'Occident industrialisé, *elle vit en équilibre sur le tranchant des 50 % : 1 %, par-ci par-là, suffit à faire pencher la balance, que jusqu'à maintenant* les maladresses de la gauche ont toujours suffi à immobiliser à droite.

A droite, donc, on espère : moyennant un plan d'austérité qui contiendra suffisamment l'inflation, et quelques mesures *saupoudrées qui contiendront suffisamment le chômage, on se flatte de renouveler le bail renouvelable en mars 1978. Aussi, à gauche, espère-t-on, moyennant l'aggravation jugée inévitable de la crise, et le maintien d'au moins une alliance électorale* entre les partenaires du programme commun, que la poussée revendicative, exaspérée par un si long croupissement dans l'opposition, va tout emporter.

Schéma simple, qui justement par sa simplicité s'oppose aux manichéens c'est-à-dire à presque tout le monde. Mais il arrive que presque tout le monde s'aveugle. Ouvrons les yeux.

SI la gauche gagne, comme il apparaît encore probable, en tout cas possible, du jour au lendemain, elle va se voir soulevée, débordée, emportée par le torrent des revendications que *la droite a trop longtemps comprimées. Déjà, Rocard, Chevènement, Gallus et d'autres refroidissent les ardeurs : nous ne* nationaliserons pas n'importe quoi tout de suite, nous ne réduirons pas tout de suite le chômage à zéro, nous ne laisserons pas s'élever l'inflation à n'importe quel taux, nous conserverons l'arme nucléaire, nous tâcherons de maintenir un certain équilibre des échanges et du budget, etc. Au pouvoir, un jacobin *ministre n'est plus si jacobin : déjà, d'ici, on les voit rabattre*, contenir, élaguer, rogner, discuter, différer, canaliser, refuser, en cela plus fidèles héritiers de Raymond Barre qu'ils ne s'y attendent aujourd'hui.

Si la droite l'emportait encore, du jour au lendemain elle verrait décupler la vague des revendications une fois de plus déçues à la minute même de se voir enfin satisfaites. Il y a, en effet, une loi socio-politique qu'on connaît bien depuis Tocqueville et qu'à sa suite ont confirmée des penseurs aussi divers que Merleau-Ponty, Sauvy, R. Aron, Duverger. Pour éclater, une révolution exige deux conditions, toutes deux et rien qu'elles : *l'espoir, puis le désespoir. La première est qu'un peuple ait* supporté longtemps une compression sociale jugée injuste, et découvre des raisons d'espérer parce que soudain s'annonce à l'horizon une décompression. La seconde est qu'à l'heure fixée pour celle-ci rien ne se passe, et que le peuple ait espéré en vain. Or cette compression s'annonce pour mars 1978. Si elle ne devait pas avoir lieu, si l'actuelle crise de la gauche donnait à prévoir que tout va continuer comme devant, saupoudrage, réformettes, élégante syntaxe télévisée, alors c'est le maintien de la droite au pouvoir qui pourrait bien déclencher, en mai 1978, la révolution, la vraie, dix ans après la fausse.

Ce modèle-là n'en est qu'un, probable parmi d'autres. Si, décidément, il devait prophétiser juste, alors ceux de gauche qui appellent la révolution devraient voter, en mars 1978, pour le maintien de l'actuelle majorité, tandis que ceux de droite, qui la redoutent, devraient voter pour François Mitterrand et ses alliés. Ce paradoxe n'est qu'apparent : le 11 juillet 1789, *si Louis XVI, au lieu de renvoyer Necker, l'avait maintenu* contre l'opposition de la Cour, on peut raisonnablement croire qu'il serait mort dans son lit. Plutôt que Robespierre s'est *qu'il serait mort dans son lit. Plutôt que Robespierre, c'est* Marie-Antoinette, ce sont les Polignac qui l'ont conduit à l'échafaud.

(*) Professeur à l'université de Poitiers.

Deux élections municipales

ISSY-LES-MOULINEAUX : la liste radicale se désiste pour la majorité

HAUTS-DE-SEINE : Issy-les-Moulineaux (1er tour).

Insc., 27 112 ; vot., 18 198 ; suffr. expr., 17 931. Liste d'union de la gauche conduite par M. Guy Ducoloné, député (P.C.), conseiller général, 8 306 voix. Liste d'entente municipale et d'action sociale conduite par M. Raymond Menand (M.D.S.F.), maire sortant, 7 938 v. Liste d'alliance pour la nouvelle mairie conduite par M. Daniel Savary (radical), 1 687 v. — *Il y a ballottage.*

[Ce scrutin fait suite à l'annulation par le Conseil d'Etat des élections de mars 1977, au motif que Mme Christine Caron, candidate sur la liste de M. Menand, était alors inéligible. Celle-ci, étant désormais éligible, est à nouveau candidate aux côtés de M. Menand.

La liste d'union de la gauche est en tête du ballottage avec 46,32 % des voix contre 44,27 % à M. Menand et 9,41 % à M. Savary. La participation électorale est de 67,01 %. Au premier tour de mars 1977, sur 27 468 inscrits, la participation avait été de 71,3 %. M. Menand avait obtenu 8 715 voix (45,18 %), M. Ducoloné 8 798 (45,60 %), la liste écologiste de M. Philippart 1 675 (9,22 %).

La gauche enregistre un léger tassement de ses voix, mais elle a quelque peu creusé l'écart qui la sépare de la majorité. Pour le second tour, l'inconnue réside dans la façon dont se reporteront les suffrages de la liste du parti radical, qui a recueilli le même pourcentage de voix que la liste écologiste en mars 1977.

La présidence de la fédération des Hauts-de-Seine du parti radical a indiqué, lundi matin, que la liste de M. Savary se désisterait pour M. Menand.]

LE VAUDREUIL-VILLE-NOUVELLE : la liste de l'union de la gauche l'emporte.

EURE : Le Vaudreuil-Ville-Nouvelle (2e tour).

Inscr., 436 ; votants, 274 ; suffr. expr., 269. Liste d'union de la gauche : MM. Bernard Ansalem (P.S.), 156 voix, ELU ; Mugnier (P.S.), 151 voix, ELU ; Leroux (P.C.), 142 voix, ELU. Liste de la majorité (Vaudreuil-Avenir) : MM. Koltz (mod. maj.), 114 voix ; Trézeux, 109 voix ; Bile, 114 voix.

[Cette élection avait pour but d'élire trois représentants de la ville nouvelle au conseil de l'ensemble urbain, composé jusqu'à présent de cinq conseillers généraux et des maires des quatre communes limitrophes de la ville nouvelle. Au premier tour, la liste présentée par le P.S. avait obtenu 92 voix (moyenne de liste, le candidat le mieux placé totalisant 97 voix), celle de la majorité 82 voix (moyenne de liste, 84 voix pour le candidat le mieux *placé*) et *celle* du P.C. 50 voix (moyenne de liste). Une liste indépendante avait obtenu 24 voix.]

LE DÉBAT SUR LES INSTITUTIONS

Les malaises électoraux

par ALFRED GROSSER

Non, on n'est pas revenu à la IVe République. Ce sont de nouvelles variantes de la Ve qui se mettent en place, avec tant d'incertitudes et de subtilités que les élections se dérouleront dans un malaise général.

La pièce maîtresse de la Ve, c'est l'élection du président de la République au suffrage universel. Pour deux raisons. D'une part, les électeurs ont constaté avec soulagement qu'on les invitait à choisir enfin le détenteur du pouvoir, alors que, sous les deux Républiques précédentes, ils devaient donner leur délégation à un parti, celui-ci disposant ensuite de leurs voix pour entrer pendant quatre ou cinq années dans les combinaisons les plus contradictoires. Le dernier vote, le 2 janvier 1956, avait été particulièrement significatif à cet égard, puisque *déjà le premier* gouvernement, celui de Guy Mollet, ne correspondait pas au clivage *électoral* central.

D'autre part, pour le général de Gaulle, il existait deux légitimités électorales. Le président de la République devait incarner la France dans son unité et dans son ambition, l'Assemblée nationale représentant les Français dans leurs divisions et dans leurs intérêts particuliers. Pendant longtemps, les *difficultés* d'une telle vision n'apparaissaient pas parce que le groupe parlementaire décisif n'émanait pas d'un *parti* normal c'est-à-dire disposant d'une volonté propre. Son but premier était de soutenir le président : « *Nous avons vécu*, allait écrire *la Nation*, en 1974, *pendant seize ans dans un système dont le soleil était le président de la République et nous l'astre mort.* » Dans ce sens, c'est M. Jacques Chirac *qui a mis en lumière la* faiblesse du système en confirmant la vocation du parti gaulliste à avoir une volonté propre, *au lieu de le* ramener à l'état d'astre mort, comme il en avait été chargé par l'homme qu'il avait *fait accéder* à l'Elysée.

Mais la transformation du régime vers l'équivalence des deux légitimations, celle de l'élection présidentielle et celle des législatives, est bien antérieure. Déjà, le président Pompidou a reconnu l'équivalence *quand il a proposé* de ramener le mandat présidentiel à cinq ans pour qu'il n'y ait pas trop d'écart dans le temps entre les deux expressions de la souveraineté populaire. On pourrait même dire que la première élection présidentielle, celle de 1965, ne correspondait déjà pas au schéma, puisque le second tour comportait bel et bien un choix politique et non plus la ratification plébiscitaire d'une personnification de l'intérêt national.

Le moment décisif, ce fut cependant le choix arraché par Georges Pompidou au général de Gaulle en 1968 : la légitimité serait confirmée non par un référendum, mais par des élections législatives. La dissolution et non la question de confiance directe. Comment, après cela, tenir un autre langage que celui de l'actuel *président* à Verdun-sur-le-Doubs, reconnaissant que le pouvoir naîtrait légitimement des élections du 19 mars ?

Mais comment conserver alors le pouvoir présidentiel ? La réponse a *dû déconcerter plus* d'un électeur : en commençant par y renoncer, tout en demeurant à l'Elysée. En principe *pour faire la démonstration* que la politique économique de la gauche du programme commun amène des *catastrophes*. En réalité aussi, et sans doute surtout, pour que les divisions de la gauche se manifestent *pleinement*, ce qui montrerait que les législatives ne constituent toujours pas un choix à l'anglaise pour ou contre un gouvernement précis et unitaire, et *qu'elles ne prennent* pleinement leur sens que par rapport à la notion de majorité présidentielle. Et si la gauche est battue le 19 mars, ce sera au nom du « bon choix » défini par le président.

⁂

Le 19 et non le 12 : parmi les possibilités, celle d'un total de gauche *supérieur à 50 % suivi d'une* défaite n'est pas la plus invraisemblable. Pas seulement à cause des *fameuses inégalités de représentation* dues aux découpages des circonscriptions. Bien davantage à *cause du paradoxe* actuel qui rend la victoire du 12 mars d'autant plus probable que la division entre les *futurs vainqueurs* est *plus* nette : les électeurs confortés dans leur choix pour le P.S., ou fraîchement amenés à lui parce qu'il apparaît indépendant face au P.C., sont les plus susceptibles de donner leur voix le 19 au candidat de la majorité et non au candidat survivant de la gauche s'il est communiste. Ils auront alors exprimé une hiérarchie des préférences parfaitement légitime, mais aussi montré que les législatives ne se réduisaient pas à un choix simple.

Et il en est ainsi non pas tellement *à cause du système institutionnel* ni de la loi électorale qu'à cause de la difficile situation du parti socialiste en présence du fort parti communiste. On ne peut se passer de lui sans cesser de pouvoir se dire socialiste. On ne peut pleinement se lier à lui sans être *dominé par lui*. A cet égard, il faut rapprocher deux dates — juin 1965 et septembre 1977. La « grande *fédération* » *échoue parce que la S.F.I.O.* de Guy Mollet et de Gaston Defferre ne peut accepter l'exigence du *M.R.P. de Jean Lecanuet de faire* disparaître, pour l'alliance à créer, le mot socialiste. Le P.S. de *François Mitterrand et de Gaston Defferre* ne peut accepter de se laisser imposer par le P.C. les règles d'application du *programme commun*. L'issue possible, c'est d'avoir une force électorale suffisante pour que tous les autres aient absolument besoin de vous. Mais, même dans ce cas, on va au-devant de marchandages difficiles plutôt que d'une action gouvernementale clairement définie.

⁂

Au malaise sur le fonctionnement du régime et au malaise sur la mécanique des majorités et des alliances viendra s'ajouter peut-être un malaise qui naîtra de la combinaison des deux autres. A supposer que la gauche l'emporte et que François Mitterrand s'installe à Matignon, *qui parlera au nom de la* France au « sommet » européen prévu pour avril ? Le texte *constitutionnel ne dit rien. La même formulation* a fait négocier le traité de Versailles par Clemenceau, Poincaré restant à l'écart et, de Gaulle ayant créé un autre précédent, a *rendu évident pour les Français* que la *politique* étrangère appartenait au président. Si Valéry Giscard d'Estaing s'efface, on voit mal comment le président retrouverait ultérieurement son monopole. S'il ne s'efface pas, comment la majorité parlementaire pourrait-elle ne pas demander au gouvernement de réagir, même si la politique extérieure qu'elle accepte, notamment l'alliance atlantique, qui éviterait à Georges Marchais le sort d'Alexandre Dubcek, n'est pas terriblement différente de la politique actuelle ?

L'ensemble des incertitudes risque de *créer des remous* institutionnels tels que la crédibilité et la légitimité de toutes les institutions en sera affectée. D'où *le* dernier malaise qu'on peut éprouver : la période dans laquelle nous entrons ne verra-t-elle *pas, une fois passées les agréables* excitations de la campagne électorale, nombre de Français se rapprocher *de tous ceux qui leur disent* que les élections n'ont aucun sens, que les *procédures* légales sont des tromperies et que c'est par des violences de toutes sortes qu'il faut conquérir les changements sociaux ?

LE PREMIER MINISTRE : je suis pour l'alternance, mais...

M. Raymond Barre a déclaré, samedi 4 février, à Lyon : « *Je n'ai qu'un regret, c'est que tous ceux qui se disent partisans du programme commun n'en fassent pas l'expérience pendant six mois. Si j'étais sûr que l'on pourrait éviter la boule de neige, alors je dirais : « Une bonne leçon pendant six mois, ça leur ferait un bien immense. (...) Je suis pour l'alternance, mais je suis pour une alternance pour des gens raisonnables, parce que je ne crois pas que des hommes responsables et raisonnables aient la possibilité de proposer le programme commun.* »

● *M. Didier Bariani*, secrétaire général du parti radical, candidat de l'Union pour la démocratie française dans la trentième circonscription de Paris, estime « *que la polémique entre socialistes et communistes à propos de la venue de M. François Mitterrand dans le vingtième arrondissement* (le Monde *du 4 février*) *paraît singulièrement indécente, car elle implique, de la part des communistes, une prétention arrogante à tenir pour définitive et perpétuelle l'occupation d'un siège législatif.* »

M. GUÉNA : la Constitution, c'est la pratique constitutionnelle.

M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., a déclaré, samedi 4 février, à Antenne 2, à propos de la création de l'Union pour la Démocratie française : « *Nous déplorons cette manœuvre, mais nous ne souhaitons pas en parler davantage. Ces discussions d'état-major sont aujourd'hui dépassées. Il faut maintenant se porter sur le terrain.* »

Il a ajouté : « *L'économie française n'est pas dans une situation excellente. Il faut une politique sensiblement différente de l'actuelle pour sortir de la crise.* »

A propos du rôle du président de la République, M. Guéna a indiqué : « *Pour moi, la Constitution, c'est la pratique constitutionnelle. Tous les Français savent quel est le rôle prééminent du président de la République. Il y a dans notre Constitution un germe de conflit à terme entre la majorité présidentielle et la majorité parlementaire. Mais la démocratie c'est le conflit, et l'essentiel est que les crises ne se produisent pas trop fréquemment.* »

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

XIV. — BRETAGNE : la suprématie gaulliste contestée

par ANNE CHAUSSEBOURG

A la veille des élections législatives de mars 1973, vingt-quatre des vingt-cinq circonscriptions de la région Bretagne étaient représentées à l'Assemblée nationale par des élus de la majorité. La seule exception était celle d'Hennebont (Morbihan), détenue par un centriste d'opposition, Paul Ihuel, décédé depuis lors. Cinq ans plus tard, la majorité a vingt et un sièges (dont treize ont des gaullistes pour titulaires) ; les quatre autres revenant au parti socialiste. Quant au parti communiste, dont le nombre de députés était de six après les élections législatives du 10 novembre 1946, il ne dispose aujourd'hui d'aucun représentant au Palais-Bourbon.

Une forte progression de la gauche s'est manifestée à l'occasion des élections cantonales de mars 1976, notamment dans les Côtes-du-Nord, où M. Charles Josselin, P.S., a été élu président du conseil général, et lors du scrutin municipal de mars 1977, qui s'est soldé par la défaite des municipalités sortantes favorables à la majorité au profit de listes d'union de la gauche, à Brest, Concarneau, Guingamp, Lannion, Rennes, Saint-Malo...

A l'implantation du P.C., relativement marquée dans les ports de pêche de la Cornouaille, dans le Trégor et le Poher (qui séparent le Léon conservateur, à l'ouest, de l'ensemble Gallo, à l'est, plus modéré) correspond une influence moins délimitée géographiquement du P.S. Le parti de M. Mitterrand s'est renforcé ces dernières années d'une manière assez spectaculaire. L'une de ses caractéristiques — et la moins paradoxale — est que l'on retrouve côte à côte d'anciens socialistes, défenseurs de la laïcité, et des chrétiens déçus par une démocratie chrétienne (celle de feu le M.R.P.), à leurs yeux insuffisamment progressiste et sociale. C'est le P.S.U. qui, le premier, a pratiqué l'ouverture aux courants chrétiens et indiqué aux catholiques le chemin d'un socialisme empreint ici de laïcisme. Mais il n'a pu empêcher le P.S. de conquérir la plus grande partie de son électorat.

La lutte à laquelle démocrates-chrétiens et gaullistes ou indépendants se sont livrés pendant plus de vingt ans tend à devenir moins âpre. D'une manière générale, la menace que représente la gauche dans telle ou telle circonscription facilite les réconciliations. Les élections municipales servent aussi à justifier certaines tactiques. Unie, la majorité a gagné à Quimper aux dépens de la gauche : divisée, elle n'a pu conserver Brest et Saint-Malo. Toutefois, dans les circonscriptions où il n'existe a priori pas de « danger de gauche », les représentants de ses divers courants n'hésitent pas à s'affronter.

En Bretagne, où ni la royauté centralisatrice ni les républiques jacobines n'ont réussi à faire disparaître le sentiment qu'ont ses habitants d'appartenir à une même communauté, le régionalisme ne doit pas être perdu de vue. Le regain d'intérêt pour les traditions et la littérature celtes, le désir exprimé avec de plus en plus de détermination par les jeunes de rester au pays, le succès de l'étude de la langue bretonne, ne sont plus des phénomènes marginaux. Les élus, qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition, ne s'y trompent pas, même si c'est avec un certain retard et des différences notables d'appréciation qu'ils jugent normales cette recherche et cette sauvegarde de l'identité bretonne. Trois partis traditionnels (P.C., P.S. et R.P.R.) se sont dotés de structures régionales qui favorisent la concertation entre responsables des quatre départements. Chacun, dans la perspective du scrutin de mars, a mis au point une version « bretonne » de son programme.

Restent les mouvements régionalistes. L'E.D.B. (Entente des démocrates bretons), de tendance fédéraliste et européenne, a une implantation sensiblement moins forte que l'U.D.B. (Union démocratique bretonne). Créée en 1964, l'U.D.B. exerce son influence non pas dans quatre mais cinq départements, considérant — comme beaucoup — que la Loire-Atlantique fait partie de la Bretagne. Depuis les élections municipales de mars 1977, elle compte trente-six élus. Les cinq candidats qu'elle avait investis en 1973 — en mars, ils seront dix-sept — avaient recueilli en moyenne 2,20 % des suffrages exprimés. La même année, lors des élections cantonales, ses huit candidats en obtenaient 4,46 %. Le score de ses neuf représentants aux élections cantonales de mars 1976 atteignait 5,27 %.

Accusée tantôt de servir les intérêts du parti socialiste, tantôt d'être l'alliée objective du parti communiste, l'U.D.B. souffre d'un handicap sérieux : celui d'être assimilée aux « plastiqueurs ». Son slogan « Voter U.D.B., c'est voter deux fois : une fois pour la gauche, une fois pour la Bretagne » pourrait rencontrer un écho favorable auprès d'électeurs de l'opposition, déçus par la crise qui divise les partenaires du programme commun. Pour le second tour, l'U.D.B. a d'ores et déjà annoncé qu'elle se retirerait au profit du candidat de gauche le mieux placé.

ILLE-ET-VILAINE : les projecteurs fixés sur Rennes

Pour la majorité, le péril aurait pu venir d'excessives divisions. Longtemps opposés, centristes et gaullistes ont enterré la hache de guerre. C'est à l'ancien maire de Rennes, ancien président du conseil général, M. Henri Fréville (C.D.S.), actuellement sénateur, qu'a été confiée la tâche d'organiser la majorité (*le Monde* du 31 janvier). Faisant aujourd'hui figure de sage, M. Fréville assure que, dans le département, l'unité majoritaire sera « *exemplaire* ».

Rennes a élu, en mars 1977, une liste d'union de la gauche, mais le découpage des circonscriptions législatives fait intervenir l'influence de cantons traditionnellement modérés. Dans la première circonscription (Rennes-Nord), le député sortant R.P.R., M. Jacques Cressard, qui avait battu M Fréville en 1968, retrouvera son adversaire socialiste de 1973, devenu maire de Rennes, M. Edmond Hervé. Bien que la partie de la ville comprise dans sa circonscription ait donné un avantage moins net en mars dernier à la liste d'union de la gauche que la partie sud, M. Cressard n'est pas à l'abri d'un échec. Il compte, pour l'éviter, sur un parfait report au second tour des voix de son concurrent P.R., M. Edouard Descamps. « *Le report devrait êtr facilité par la cohésion dont les partis de la majorité avaient fait preuve lors des élections municipales* », estime M. Cressard, qui figurait alors sur la liste que conduisait M. Chaudet (P.R.). De son côté, M. Hervé, qui, il y a cinq ans, avait, au deuxième tour, sensiblement amélioré le score réalisé par les candidats de la gauche au premier tour, ne peut nourrir quelque espoir que s'il est assuré du report des voix qui se porteront au premier tour sur l'un de ses adjoints communistes, M. Jacques Rolland, et sur M. Daniel Martin (P.S.U.). Sont également candidats MM. Alfred Wannier (P.F.N.) et René Gorvan (E.D.B.). Ce dernier s'était présenté sous l'étiquette parti breton Strollad Ar Vro en 1973 dans la deuxième circonscription, où il avait recueilli 1,3 % des suffrages exprimés.

Dans la deuxième circonscription (Rennes-Sud), deux membres de la municipalité sont candidats : MM. Jean-Michel Boucheron (P.S.) et Christian Benoist (P.C.). Absente dans la première circonscription, l'U.D.B. sera, dans la seconde, représentée par M. Yves Rouger et le Front autogestionnaire par M. Alain Ruellan (P.S.U.), président de l'Office social et culturel de Rennes. Du côté de la majorité, M. François Le Douarec (R.P.R.), président du conseil général, député sortant, n'aura pas un mais deux concurrents : MM. Pierre Abbeg pour le P.R. et Alain Galesne pour le parti radical.

Dans ces deux circonscriptions rennaises, la majorité ne ménagera guère la municipalité que M. Cressard accuse de « *n'avoir rien fait depuis son installation* ». Elle relève évidemment les différends entre socialistes et communistes qui pourraient se traduire par des votes divergents au moment de l'examen du budget municipal qui doit intervenir le 18 février.

De Saint-Malo à Redon

Deuxième ville du département, Saint-Malo a également élu en mars dernier, mais dans le cadre d'une triangulaire, une liste d'union de la gauche dont le chef de file, M. Louis Chopier, P.S., est candidat. Se présentent également l'un de ses adjoints, communiste, M. Jean Lemaître, candidat depuis 1962, et M. Bruno Baron-Renault, qui, en 1973, alors qu'il portait les couleurs des réformateurs, avait été investi par le M.R.G. L'U.D.B. sera représentée par M. Henri Gourmelin et l'E.D.B. par M. Jean Montfort. MM. Jean-Baptiste Riou (sans étiquette), conseiller municipal de Cancale, et Louis Richecœur, investi par le Mouvement des démocrates (et qui était, en 1962, suppléant du député M.R.P. sortant, M. Georges Coudray, battu par M. Bourges), sont également en lice. Cette multiplicité de candidatures rend plus aléatoire la répétition de la performance que M. Yvon Bourges, R.P.R., ministre de la défense, maire de Dinard — qui conserve pour suppléant M. Jean Hamelin, maire de Dôle-de-Bretagne, — avait réalisée en 1967, 1968 et 1973 : être élu au premier tour. L'éventualité d'un deuxième tour n'inquiète pas M. Bourges, candidat unique de la majorité, car, selon lui, les électeurs ont compris « *la leçon* » des municipales de Saint-Malo : le maintien au second tour d'une liste centre gauche, arrivée au premier tour en troisième position, avait permis le succès de la gauche dans cette ville.

Qu'en sera-t-il pour M. Michel Cointat, ancien ministre, député sortant R.P.R., de la cinquième circonscription (Fougères), qui avait raté sa réélection au premier tour de 1973 de moins de neuf cents voix sur quarante-deux mille cent trente-deux suffrages exprimés ? Malgré les difficultés économiques dont souffre cette région, M. Cointat a été plus facilement réélu maire de Fougères qu'on ne le prévoyait généralement. Sa liste n'a concédé que deux sièges à l'opposition, qui en détenait déjà un dans la municipalité sortante. La gauche, dont aucun représentant n'avait pu se maintenir au second tour de 1973, aligne MM. Jean-Claude Guillerm (P.C.), Jacques Faucheux (P.S.), tous deux conseillers municipaux de Fougères, et Jean Taillandier, conseiller général, récent adhérent du M.R.G. M. Cointat retrouvera son challenger de 1973, M. Yves Corvaisier (C.D.S.), qui en mars 1977 lui avait opposé une liste, tout comme l'avait fait M. Louis Feuvrier (Mouvement des démocrates), également candidat.

M. Pierre Méhaignerie (C.D.S.), ministre de l'agriculture, qui a le soutien de l'ensemble des formations de la majorité, devrait retrouver sans problème le siège de la troisième circonscrip. (Vitré) qu'il avait enlevé dès le premier tour, il y a cinq ans, à M. Henri Lassourd (U.D.R.), lequel en avait dépossédé en 1968 Alexis Méhaignerie, père de l'actuel ministre. Le succès que M. Méhaignerie a remporté à Vitré contre la liste du maire sortant gaulliste, M. Crinon, semble avoir enlevé toute velléité au R.P.R. de présenter l'un des siens. La gauche peut tout au plus espérer améliorer ses positions avec les candidatures de MM. Guy Gerbaud (P.S.), Jean Le Duff (P.C.) et Jean-François Brault (U.J.P.), conseiller municipal de Rennes.

Le « pluralisme » majoritaire revêt dans la quatrième circonscription (Redon) un caractère particulièrement désordonné, qu'accentuent des querelles personnelles. Le député sortant, M. Edouard Simon, P.R., qui a succédé à Isidore Renouard, décédé, se représente comme suppléant d'un « jeune loup » du P.R., M. Alain Madelin. Ce dernier a eu le tort de sous-estimer la pugnacité de la veuve de l'ancien député. Mme Renouard, maire de Langon, comme l'était son mari, n'a guère apprécié un parachutage qui l'évinçait sans ménagement. Soutenue par le R.P.R. qui a préféré ne pas présenter le général Chesnais, Mme Renouard compte bien tirer parti du travail qu'elle a accompli auprès de son mari lorsque celui-ci représentait, de 1958 à 1975, cette circonscription particulièrement déshéritée. De cette division, M. Jean-Baptiste Lelièvre (C.D.S.), conseiller général, pourrait d'autant plus tirer profit que MM. Luc Ressaussière, radical, et Jean Dehoux, centriste, se sont retirés. En 1973, aucun des candidats de gauche n'avait atteint la barre des 10 % des suffrages exprimés. Cette fois, l'opposition sera représentée par MM. Pierre Bourges, conseiller municipal socialiste de Redon, et Marcel Dubois (P.C.). L'E.D.B. a désigné M Jacques Le Maho.

MORBIHAN : l'heure de la relève

L'expression « terre de mission » volontiers employée en Bretagne par la gauche pour évoquer les « pays » qui ne lui sont guère favorables, s'applique à la partie orientale du Morbihan, où socialistes et communistes considèrent comme un premier succès de ne plus avoir à y parachuter leurs candidats. La modestie de leurs ambitions se justifie dans des circonscriptions telles que la quatrième (Ploërmel) ou la première (Vannes), qui ont donné à M. Giscard d'Estaing au second tour de l'élection présidentielle des majorités supérieures à 71 % des suffrages exprimés.

Face à MM. Patrick Badouel (P.S.) et Jean-Paul Jarno (P.C.), c'est le duel entre « majoritaires », auquel se livreront, dans la quatrième circonscription (Ploërmel), le député sortant M. Loïc Bouvard, secrétaire général adjoint du C.D.S., et M. Paul Anselin, ancien président de la fédération des R.I. de Paris, qui retiendra l'attention. M. Anselin, nouveau maire de Ploërmel, était en 1973 le suppléant de M. Henri Thébaud (C.N.I.P.), qui avait été investi par la majorité après le retrait du député sortant républicain indépendant, M. Yves du Halgouët, devancé au premier tour. Contre lui joue, dans ce secteur très rural, le fait que, directeur du cabinet du préfet des Vosges, il avait été chargé de donner l'ordre aux forces de police d'intervenir lors d'une manifestation d'agriculteurs à Epinal, au cours de laquelle un exploitant agricole avait été mortellement blessé (*le Monde* du 24 février 1976). Quant à M. Bouvard, immobilisé ces dernières semaines par une hépatite virale, il lui faut faire la preuve que le travail personnel qu'il a effectué pendant son premier mandat est suffisant pour consolider la faible avance (moins de 300 voix sur plus de 33 000) qu'il avait en 1973, et pour surmonter l'amertume de certains anciens républicains indépendants du département, qui ne lui ont pas pardonné d'avoir éliminé l'un des leurs.

M. Raymond Marcellin renonce à solliciter le renouvellement d'un mandat qu'il s'était vu confirmer de 1958 à 1973 dans la première circonscription (Vannes). Déjà en mars 1977, il avait laissé à M. Paul Chapel (P.R.) le soin de lui succéder à la mairie de Vannes. Devenu sénateur en septembre 1974, l'ancien ministre de l'intérieur, président du conseil général, a fait de nouveau de M. Chapel son dauphin. Il l'a désigné pour briguer son siège. Seront aussi au rendez-vous : M. Georges Cadoret (R.P.R.) et M. Raymond Pinson, qui se réclame de la majorité, sans bénéficier de l'investiture de l'une ou l'autre des formations qui la composent. M. Michel Ollivier (P.S.), qui conduisait lors des dernières élections municipales à Vannes la liste d'union de la gauche (laquelle n'avait été devancée que de 563 voix sur 16 165 suffrages exprimés) et M. Pierre Joubin (P.C.) devraient faire sensiblement progresser les positions de la gauche.

C'est sans inquiétude que M. Christian Bonnet aborde la campagne électorale dans la deuxième circonscription (Auray), dont il est l'élu depuis 1958. Le ministre de l'intérieur, qui avait laissé, lors de son entrée au gouvernement, son siège à sa suppléante, Mme Yvonne Stéphan, fait cette fois équipe avec M. Aimé Kereguis, conseiller général de Port-Louis et maire de Plouhinec. Aux candidatures de MM. René Mory (P.C.), Bernard Le Nilliot (P.S.) et Daniel Dollé (U.D.B.) est venue s'ajouter celle d'un écologiste, M. Michel Le Corvec, maire d'Etel, dont le suppléant, M. Politzer, fils du philosophe marxiste Georges Politzer, est adjoint au maire de Belz.

Dans l'unique circonscription (la troisième, Pontivy) actuellement détenue par le R.P.R., l'héritage de l'abbé Hervé Laudrin, décédé, est revendiqué, non par son suppléant, M. Jean Pascal, mais par le conseiller général et maire de Noyal-Pontivy, M. Jean-Charles Cavaillé (R.P.R.). La présence d'un candidat réformateur en 1973 avait provoqué la mise en ballottage de l'abbé Laudrin, ce qui ne lui était pas arrivé depuis 1958.

Le soutien que toutes les formations de la majorité ont accordé à M. Cavaillé n'a cependant pas découragé M. Henri Le Breton, conseiller général (favorable à la majorité), de Saint-Jean-Brevelay, de prendre un départ tardif. Représenteront respectivement le P.C. et le P.S. dans cette compétition, MM. Roland Le Merlus et Michel Masson, maire de Pontivy depuis 1971 (et dont la liste avait emporté tous les sièges à pourvoir dans cette ville en mars 1977).

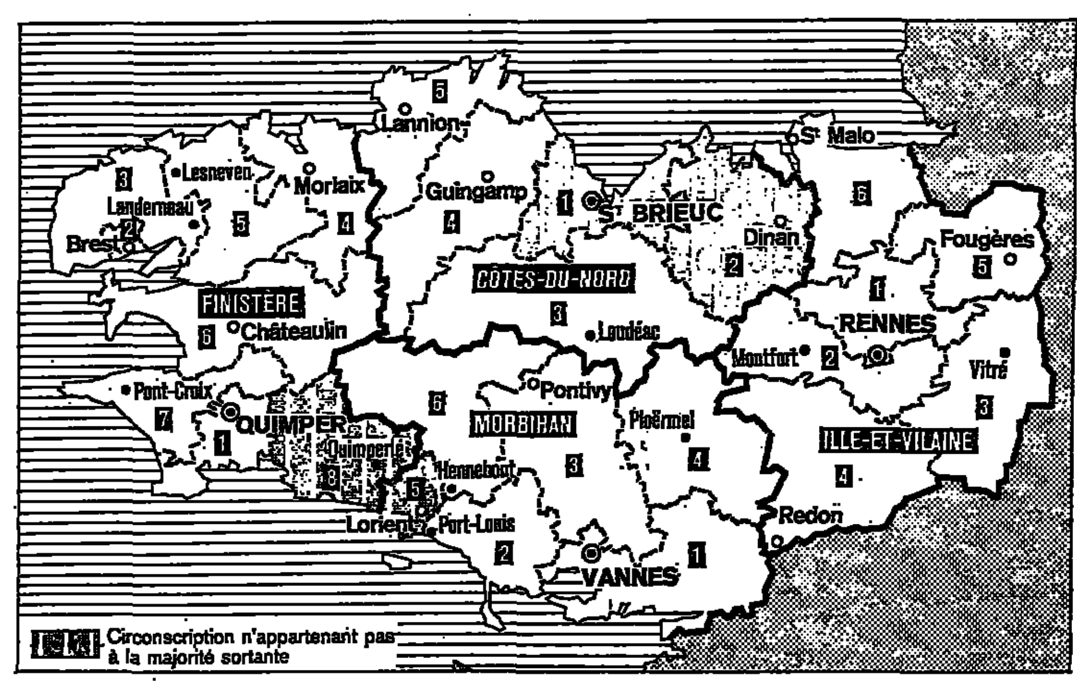
Il échoit à M. Yves Le Cabellec (C.D.S.) la tâche difficile de conserver à la majorité, dont il est le candidat unique, le siège de député dans la sixième circonscription (Hennebont) qu'il occupe depuis le décès de Paul Ihuel. La succession de celui à qui personne ne contestait les qualités de « bon samaritain » est à la portée de la gauche. Seule des six circonscriptions morbihanaises à avoir placé M. Mitterrand devant M. Giscard d'Estaing en 1974, elle a, lors des derniers scrutins, régulièrement donné l'avantage au P.C. sur le P.S. Face à M. Eugène Crépeau, conseiller général et maire communiste d'Hennebont, candidat depuis 1962, M. Jean Giovanelli, socialiste, dispose d'un atout sérieux en la personne de son suppléant, M. Le Guern, actif dirigeant syndicaliste agricole. Toutefois la présence de M. Jean Groix (U.D.B.) peut contrarier les ambitions socialistes.

La cinquième circonscription (Lorient), la plus urbanisée du département, est la seule à avoir un député de gauche.

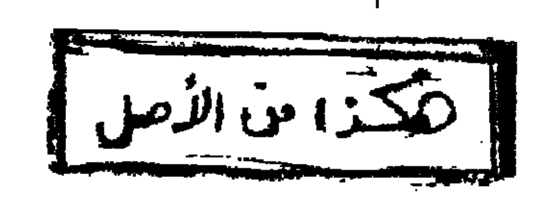
Ce dernier, M. Yves Allainmat, qui avait, en 1973, retrouvé le siège qu'il avait enlevé en 1967 face à M. Pierre Messmer, se représente comme suppléant du jeune candidat désigné par le P.S., M. Jean-Yves Le Drian. Adjoint au maire de Lorient, M. Le Drian se voit concurrencé à gauche par deux de ses collègues du conseil municipal, MM. Armand Guillemot, membre du comité central du P.C., et Joël Guegan (U.D.B.) ainsi que par MM. René Le Pauder (P.S.U.), dont la suppléante est l'épouse du général Paris de Bollardière, et Maurice Sachot (U.G.P.).

La compétition au sein de la majorité oppose d'une part M. Jean-Yves Cléry (C.N.I.P.), Edouard Le Coz, nouveau maire de Larmor-Plage, soutenu par les giscardiens, les démocrates-sociaux et les radicaux, et, d'autre part, M. Jean-Claude Croizer tête de liste de la majorité lors des dernières élections municipales, à Lorient, et qui, depuis lors, a adhéré au R.P.R.. Huit candidats, comme en 1973, tous différents.

DEMAIN : la suite du reportage sur la Bretagne, le Finistère et les Côtes-du-Nord.



Circonscription n'appartenant pas à la majorité sortante



LE PROGRAMME DE « CHOISIR »

Les femmes « au charbon » électoral

La France est coupée en deux : d'un côté les hommes, de l'autre les femmes. Tel est le point de départ de la réflexion de soixante-dix femmes qui ont, après cinq mois, mis au point le « programme commun des femmes », présenté ce lundi 6 février par Mme Gisèle Halimi, avocate, au cours d'une conférence de presse.

Bien que les électrices représentent 52 % du corps électoral, elles auraient été contraintes d'épouser les schémas traditionnels de la politique politicienne, qui, sans les ignorer complètement, font encore peu de cas des revendications purement féminines et se refusent en ***tout cas à les prendre globalement en*** **charge. D'où la dizaine de propositions concrètes et les douze propositions de** ***loi avancées*** **par le « programme commun des femmes ».**

Le « programme commun des femmes » se veut un *« outil de contestation »*, un *vademecum* destiné aux femmes pour *interpeller les candidats et se déterminer* en fonction de leurs réponses. Est-il « politiquement » neutre ? Mme Halimi, dès l'introduction, annonce la couleur. *« La droite droitière ? Elle tient la femme pour la plus noble conquête de l'homme. » « Les réformateurs ? »* M. Giscard d'Estaing a créé un secrétariat d'Etat à la *condition féminine* qui — sans moyens financiers — *« sera bâti sur des performances de représentation »*. Au *« hommes et femmes, même combat »*, clamé par la gauche, Mme Halimi répond que la suppression de l'économie de profit est nécessaire, mais pas suffisante à la libération de la femme : *« L'avenir boitera, s'il n'est construit que de main d'homme et d'attente de femme »*.

Abandonnant leurs *fourneaux* pour *« aller au charbon »*, cinquante candidates et autant de suppléantes (dont Mme Halimi dans le quinzième arrondissement de Paris) tenteront de *« fausser le jeu »* imposé par les partis, sans se faire d'illusions sur leurs chances de succès, mais avec suffisamment de conviction pour montrer que *« la politique est une chose trop sérieuse pour être laissée aux hommes seuls »*. Militantes *issues*, pour la plupart, du mouvement Choisir, créé en 1972 pour lutter en faveur de la libéralisation de l'avortement, de la contraception, et plus récemment pour que les affaires de viols viennent aux assises, elles entendent désormais se battre sur l'ensemble de la condition féminine.

Travail et retraite

Politique oblige : le « programme commun des femmes » propose la *création* d'un grand *ministère des femmes* avec crédits budgétaires ; la représentation proportionnelle qui permettrait, selon lui, à un plus grand nombre de femmes d'être élues ; l'instauration d'un *quota* fixant un nombre minimal de candidates aux élections et des femmes aux postes de responsabilité dans les partis politiques.

S'agissant d'inégalités, le « programme » relève aussi celles qui ont trait au travail. D'abord dans le domaine des salaires, où, malgré la loi de 1972, le principe *« à travail égal salaire égal »* n'est qu'une illusion puisque le dernier rapport du *CERC* (Centre d'étude des revenus et des coûts) montre que les femmes touchent en moyenne un tiers de moins qu'un homme placé au même poste de responsabilité. Le « programme commun des femmes » demande l'application de la loi, de même qu'il *suggère* des droits — et des devoirs — au regard de la Sécurité sociale, des prestations sociales qui seraient perçues aussi bien par la femme que par le mari (cette dernière proposition a été retenue récemment par Mme Veil), et au regard du fisc.

Loin d'exiger un régime de *faveur quant* à l'âge *d'ouverture* du droit à la retraite — peut-être parce que les statistiques montrent que l'espérance de vie des femmes est supérieure à celle des hommes, — le « programme » refuse la retraite à cinquante-cinq ans au profit de la retraite à la carte qui se définirait non en fonction du sexe, mais en fonction *de la pénibilité du travail accompli*. Egalité tous azimuts : l'une des propositions prévoit que l'enfant pourrait, à sa majorité, choisir de porter aussi bien le nom de son père que le nom de sa mère... ou à défaut le premier dans l'ordre alphabétique.

« Famille, pour quoi faire ? », s'interroge le « programme », qui n'hésite pas à suggérer la suppression de la cohabitation du couple *pendant* au *moins* une génération pour venir à bout de la division « archaïque » du travail entre homme et femme : époux gagne-pain et épouse au foyer. Parmi les propositions concrètes figure la possibilité accordée aux hommes de prendre *« un congé de paternité »* et d'entrer plus nombreux dans les écoles dites maternelles. Une commission siégerait au ministère de l'éducation pour éliminer des manuels scolaires toute référence à la « force » des petits garçons opposé au « charme » des petites filles qui suivraient d'ailleurs des cours d'auto-défense *pour tenir tête* à leurs camarades garçons dans la cour de l'école.

Plus loin

A propos de la violence contre les femmes le « programme commun » reprend l'un des chevaux de bataille du *Mouvement* Choisir : les affaires de viols doivent venir en cours d'assises avec publicité des débats et extension à *toutes* les agressions sexuelles. Le *« programme »* exige aussi la répression du *proxénétisme. En matière* de justice, outre un nombre égal d'hommes et de femmes dans les jurys, il *se prononce* pour la *suppression* d ela peine de mort.

Sans nier les progrès apportés par les lois actuelles sur l'avortement et la contraception, le programme veut aller plus loin : remboursement par la Sécurité sociale, prolongation jusqu'à la douzième semaine du délai pendant lequel une femme peut se faire avorter, suppression de l'autorisation des parents pour les mineurs, information libre sur les méthodes contraceptives, définition plus restrictive de la clause de conscience des médecins opposés à l'avortement. *Considérés* comme indispensables à la libération de la femme, ces droits ne sont cependant pas *suffisants* : ains le « programme commun » propose-t-il de favoriser le développement des recherches sur la sexualité, de la *dissocier* de la procréation et du mariage et d'abroger les lois répressives sur l'homosexualité.

La lutte pour l'égalité s'intéresse aussi aux mentalités, à ces *petits riens* ; à ces *petites phrases* au détour de la publicité ou de la vie culturelle, qui *font* beaucoup pou ramener la femme au niveau d'un obscur objet du désir.

Ni pasionaria, ni frustrées en quête de députés qui parleraient à leur place les auteurs de ce « programme commun » disent : *« Soyez des femmes et votez femmes »*, ce que beaucoup d'hommes, à défaut de toutes les femmes, pourraient approuver.

ANNE CHAUSSEBOURG.

DOUZE PROPOSITIONS DE LOI

Le « programme commun des femmes » contient douze propositions de loi : égalité d'un fonds de garantie pour le paiement des pensions alimentaires ; suppression du régime des équivalences en matière de législation du travail ; extension des lois sur l'égalité des rémunérations et la discrimination fondée sur le sexe ; patronyme ; avortement ; répression du délit d'atteinte à la dignité de la femme ; égalité de représentation des sexes dans les jurys de cour d'assises ; possibilité pour les associations féminines et féministes de se constituer partie civile ; autorité parentale et budget parental ; abrogation de la peine de mort.

Un face-à-face entre écologistes et non-violents

Le Mouvement pour une alternative non violente (MAN), dont l'objectif est de faire entrer la non-violence dans la sphère politique, a organisé samedi 4 février, *à Paris, pour clarifier son engagement* à la veille des élections, un colloque de six heures sur la non-violence politique.

Que peut apporter la non-violence à l'autogestion (le MAN *se veut* socialiste et autogestionnaire), à l'écologie ? Qu'est-ce que la non-violence politique ? Les questions soulevées au cours du débat tendaient à situer la non-violence dans le front électoral que le MAN vient de former avec certains écologistes et le P.S.U. Le débat qui concernait l'écologie a principalement opposé M. Jean-Marie Muller, du MAN, à M. Brice Lalonde, des Amis de la Terre, et fait ressortir les divergences de vues importantes entre les deux leaders.

Si le premier inclut le MAN dans le mouvement ouvrier, reprend l'analyse marxiste et entend faire porter l'action militante sur le rapport de production dans la société capitaliste, pour M. Lalonde la *question* du travail ne serait plus qu'une question parmi d'autres. *« Les femmes, les personnes âgées, les jeunes, forment aujourd'hui des classes. Les stratégies ont pris un coup de vieux, et le conflit principal n'est plus celui qui oppose, dans le monde occidental, les ouvriers aux bourgeois. »*

Les propos, d'accent plus moderne, de l'écologiste de renom ont pu paraître plus séduisants que ceux des « théoriciens » du MAN, mais, en mettant l'écologie au-dessus de la mêlée, M. Lalonde n'a cependant pas convaincu les non-violents politiques. *« Il y a un apolitisme politicien »*, devait faire remarquer pour conclure M. Jean-Marie Muller. — C. C.

Bibliographie

« LES 180 JOURS DE GISCARD D'ESTAING »

de Pascal Sevran

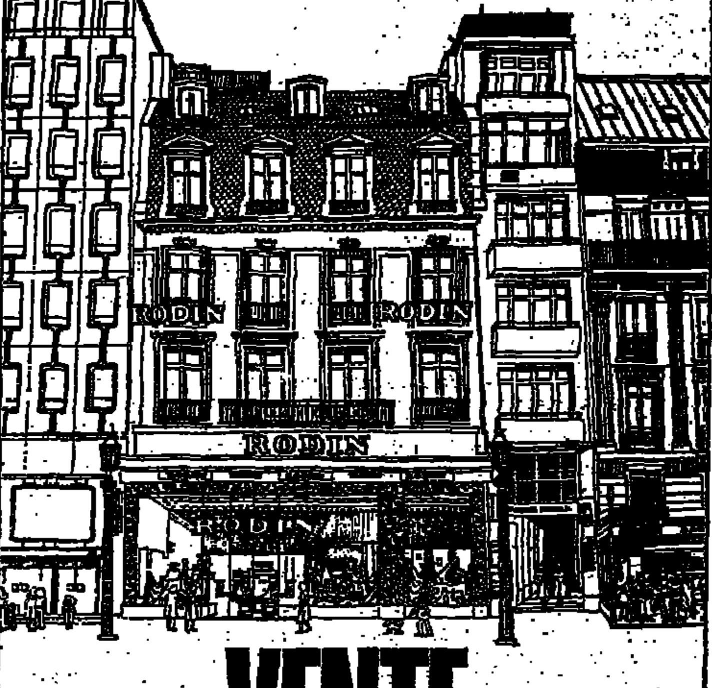
Le titre à lui seul révèle le projet de l'auteur. Prendre le contre-pied de l'ouvrage de Philippe de Commines, *les 180 jours de Mitterrand*, en écrivant un ouvrage de politique-fiction qui, pour une fois, soit favorable à la gauche, et plus particulièrement au parti socialiste.

L'auteur se place dans l'hypothèse d'un échec électoral de l'opposition en mars prochain et d'une rupture définitive de l'union de la gauche. Il picore ensuite *quelques* idées déjà utilisées par certains de ses prédécesseurs ou réintroduit dans son récit des événements qui se sont déjà produits une fois et qui, en conséquence, paraissent vraisemblables.

Tandis que le nouveau premier *ministre, M. Jacques Chaban*-Delmas, s'efforce sans succès d'imposer une politique de réformes au R.P.R., M. Georges Marchais est victime d'un nouvel accident cardiaque, peut-être dû au combat malheureux qu'il mène, au sein du *bureau* politique du P.C.F., contre M. Roland Leroy. Quant à M. Mitterrand, retiré dans sa propriété des Landes, ayant laissé à M. Michel Rocard la conduite du P.S., il est présenté comme le sage placé en réserve de la République.

Tout le problème de l'auteur était d'amener ce sage en cent *quatre-vingts jours, aux portes du* pouvoir. Il butait sur un obstacle de poids : la présence à l'Elysée de M. Valéry Giscard d'Estaing. Faute de trouver un scénario politiquement crédible, il a dû recourir à une « ficelle » particulièrement artificielle : le décès accidentel du président de la République. — T. P.

★ *Les 180 jours de Giscard d'Estaing*, de P. Sevran, éd. Guy Authier, 211 pages, 32 francs.



Le Monde

société

UNE MALADE MENTALE « RETENUE » PENDANT 50 ANS

Le serment de la vieille dame

De notre envoyé spécial

Béthune. — Une femme de soixante-dix ans, Mlle Madeleine Delton, décédée mardi 31 janvier, à Béthune (Pas-de-Calais), est restée près de cinquante ans recluse dans la maison de sa sœur Marie-Louise, soixante-douze ans. Sa famille avait pris en 1934, la décision de soigner Madeleine Delton, malade mentale, à domicile. Celle-ci n'avait pas quitté sa chambre depuis cette date.

Marie-Louise vaincue. Masque blanc, brisée par sa résistance tragique et bouffonne aux lois de ce temps, la vieille femme dort dans la salle Sainte-Monique du service de médecine générale de l'hôpital de Béthune, au milieu de ce commun des malades qu'elle a refusé durant un demi-siècle. Incomprise et incompréhensible.

Des familles entourent d'autres vieilles femmes blêmes. Dans le couloir, des enfants font du bruit. Pas ou peu d'infirmières : à cette heure de visite, l'hôpital semble abandonné aux bien-portants. Scènes anodines mais qui symbolisent une idée collective de la maladie, réalité sociale banalisée, partagée, montrée, que Marie-Louise n'a jamais pu accepter.

Rue de Lille, mardi 26 janvier, une voisine, inquiète de voir de la lumière en permanence à l'une des fenêtres, a prévenu le commissariat. Les volets, habituellement fermés dès la tombée du jour, étaient restés ouverts. On n'avait pas vu « la vieille demoiselle Delton du 110 » *depuis trois jours. Marie-Louise, malade, s'était alitée. En entrant, les policiers ont découvert un véritable capharnaüm. Les pièces sont sales, des cartons, des journaux, des bidons jonchent le sol. Au rez-de-chaussée et au premier étage, il règne une odeur de pourriture et d'abandon.*

L'un des visiteurs est intrigué par une porte fermée à clé : Marie-Louise rechigne, puis s'incline. Dans la chambre, à l'odeur plus forte encore, les policiers découvrent une vieille femme « à la maigreur effrayante », *nue sous une couverture. La pièce ne contient que le lit et* « un grabat souillé par des traces d'excréments ». *La fenêtre est barricadée de l'intérieur. Cette femme, recroquevillée, incapable de s'exprimer, c'est Madeleine, sœur cadette de Marie-Louise, schizophrène depuis l'âge de vingt-trois ans, malade dans une pièce sans chauffage, captive par nécessité, coupée du monde depuis un demi-siècle par décision familiale. Madeleine, partiellement ou complètement oubliée par les habitants du quartier, qui n'avait laissé d'elle que des souvenirs remontant au Front populaire. Dans beaucoup de mémoires, elle était déjà morte depuis au moins une guerre.*

Marie-Louise a perdu tout à fait son terrible secret lorsque les pompiers ont emmené Madeleine à l'hôpital psychiatrique départemental de Saint-Venant. « J'ai vu un pompier, avec, dans les bras, quelque chose qui ressemblait à un bébé », *raconte un témoin. Amère ironie du sort, Madeleine est morte mardi dernier à l'hôpital. Elle avait supporté des conditions d'un autre âge, mais n'a pas résisté aux moyens modernes de la médecine.*

L'histoire des sœurs Delton est celle d'un serment. La famille, avant 1914, appartenait à la bonne société béthunoise. Le père était représentant de commerce. A l'annonce de la maladie de Madeleine, vers 1934, le père, la mère et les deux sœurs, Caroline — décédée peu après — et Marie-Louise, décidèrent de garder la jeune fille à la maison. Horreur de la salle commune, peur de l'hôpital psychiatrique départemental. Refus de mêler son sort à celui du lot général : la survivante n'a pas fourni d'explication détaillée. « A l'époque, dans les familles bourgeoises, *explique Me Charles Dubout, avocat au barreau de Béthune et voisin de Marie-Louise,* il était déshonorant de montrer ses tares. » *La famille accepta son malheur et se replia sur elle-même. La dernière visite — connue — d'un médecin à la maison remonte à cette période. Puis le père et la mère moururent.*

Marie-Louise est restée fidèle à sa promesse de ne jamais livrer sa sœur à la médecine. Elle a abandonné son poste de professeur de mathématique et n'a plus reçu quiconque dans la maison. L'âge avançant, la vieille femme a-t-elle perdu la force d'entretenir la maison, laissant Madeleine dans des conditions qui peuvent paraître délictueuses ? Au début de son enquête, la police a envisagé la thèse de la séquestration arbitraire. Depuis, on considère plutôt qu'il s'agit d' « un cas de dévouement poussé jusqu'à l'absurde ».

PHILIPPE BOGGIO.

ÉDUCATION

LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRESSE A L'ÉCOLE

Les enseignants s'intéressent à l'actualité, mais se méfient de la télévision

Les enseignants s'intéressent à l'actualité et sont prêts à en tenir compte dans leurs cours. Ils lisent les journaux, mais regardent peu la télévision et s'en méfient. Près de la moitié d'entre eux utilisent déjà la presse dans la classe. Cet intérêt pour le monde extérieur surprend de la part d'un milieu que l'on dit traditionnellement refermé sur lui-même. Elle ressort d'un sondage sur les enseignants et la presse, que le Comité d'information pour la presse dans l'enseignement (1) vient de faire réaliser par la SOFRES auprès d'un échantillon représentatif des enseignants français des premier et second degrés du public et du privé.

Dans la proportion de 80 %, les enseignants estiment que leur enseignement doit tenir compte des principaux faits de l'actualité, même s'il doit s'écarter pour cela des programmes. Cette opinion est à peu près commune à tous les enseignants, quels que soient leur niveau, leur âge, leur sexe, qu'ils soient du public ou du privé. Quasi unanime (94 %) chez les adhérents du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), cette position est celle de 72 % des adhérents du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et de 82 % de ceux du Syndicat national des instituteurs (SNI).

Contrairement aux idées reçues, cette attitude ne varie pas selon les tendances politiques : elle trouve le même écho (82 %) chez les enseignants qui déclarent voter pour le parti communiste que chez ceux qui se prononcent pour la majorité. C'est là une surprise importante (2).

Les professeurs, pour 46 %, déclarent utiliser déjà le journal dans leurs cours. Là encore, ce sondage contredit l'affirmation selon laquelle les enseignants de gauche, et plus particulièrement les communistes, seraient plus nombreux que les autres à utiliser la presse en classe.

De plus, près de la moitié des enseignants (46 %) qui n'utilisent pas la presse en classe actuellement souhaiteraient le faire, la proportion étant plus forte chez les jeunes (52 %). Les différences tiennent essentiellement à la discipline, 73 % des enseignants de sciences humaines et de français se servant de la presse contre 26 % des scientifiques. En revanche, la télévision ne rentre pas à l'école, ainsi que le montre un sondage que publie l'hebdomadaire *Télérama* dans son numéro du 1er février : 20 % des enseignants n'en parlent jamais avec leurs élèves, et presque la moitié (47 %) en discutent avec eux cinq ou six fois par an seulement. Les moins intéressés sont les enseignants débutants et ceux des lycées. La réputation de la télévision est plutôt mauvaise : si pour 62 % des professeurs elle « *ouvre et enrichit l'esprit des élèves* », 56 % d'entre eux trouvent qu'elle leur donne des « *idées de violence* » et 84 % affirment que la télévision « *fatigue les jeunes et les gêne dans leurs études* ».

Les professeurs sont de bons lecteurs de journaux (67 % déclarent en lire régulièrement). D'une façon générale, ils font confiance à la presse écrite régionale autant que nationale : une majorité d'entre eux (75 %) jugent sa lecture nécessaire pour être bien informés ; 45 % font confiance aux quotidiens, 43 % aux hebdomadaires, 31 % à la radio et 24 % seulement à la télévision (dont 4 % des électeurs du P.C.).

La lecture des journaux

Les lecteurs réguliers sont surtout des hommes (76 %, contre 61 % de femmes). Ils sont plus nombreux dans le second degré (72 %, contre 62 % dans le primaire). Leur nombre croît avec l'âge. C'est surtout parmi les professeurs syndiqués (71 %, contre 56 % de non-syndiqués) et les électeurs de gauche qu'on trouve le plus grand nombre de lecteurs réguliers (P.C., 78 % ; P.S., 70 % ; majorité, 64 %).

Quels journaux lisent-ils ? *Le Monde* vient en tête des quotidiens (55 %), suivi de *l'Humanité* (16 %) et du *Matin* (12 %). *La Croix* et *le Figaro* sont lus par 11 % des enseignants. *Libération* totalise le même nombre de lecteur que *France-Soir* (7 %), *l'Aurore*, *le Parisien libéré* et *le Quotidien de Paris* n'étant lus que par 3 % des enseignants. Le taux de lecture des quotidiens est différent suivant les tendances politiques ou syndicales. Seul *le Monde* touche 40 % au moins des enseignants quelle que soit leur tendance (*l'Humanité* étant lue par 73 % seulement des électeurs communistes).

Le Nouvel Observateur (42 %) est le premier hebdomadaire, suivi du *Canard enchaîné* (33 %) et de *l'Express* (26 %). Notons que *Télérama* et *Télé 7 jours* font le même score (16 %), suivis du *Point* et de *Paris-Match* (15 %), de *la Vie* (12 %) et de *l'Humanité-Dimanche* (10 %).

Dans les journaux, les enseignants s'intéressent en premier lieu aux rubriques concernant l'éducation (78 % de lecteurs). Viennent ensuite la politique intérieure (67 %), les spectacles (52 %), la politique étrangère (47 %) et les arts (44 %).

JEAN-MICHEL CROISSANDEAU.

(1) Le CIPE groupe vingt-sept journaux nationaux, 11 *bis*, boulevard Haussmann, 75009 Paris.

(2) Voir *le Monde de l'éducation*, nº 36, février 1978, qui publie un sondage sur « le vote des enseignants ».

● *Le Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.)* proteste contre le lancement d'un mensuel *Information-Jeunesse*, par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. (*Le Monde* daté 29-30 janvier.) « *M. Dijoud*, estime le M.J.C.F., *qui ne cesse de prôner l'austérité (...) et supprime des subventions aux jeunes et aux associations (...), se permet sur son budget misérable, ridicule, de dépenser une somme fabuleuse à des fins de propagande partisane.* »

UN APPEL DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT « AUX CITOYENS » POUR UNE « DÉMOCRATISATION DE L'ÉDUCATION ET DE LA CULTURE »

La Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente a rendu public, dimanche 5 février, à la veille des élections législatives, un « *appel aux citoyens* » pour une « *démocratisation de l'éducation et de la culture* ».

A court terme, la ligue demande la reconnaissance et l'extension du « *pouvoir et de la compétence des associations éducatives volontaires* » et des mesures garantissant la laïcité de « *l'action éducative publique* ». A moyen terme, elle préconise le vote d'une « *loi d'orientation* » établissant un « *service national public et laïc de l'éducation permanente* » géré de manière tripartite par les usagers, les personnels et les pouvoirs publics. Cette loi reconnaîtra un « *droit nouveau* » à l'éducation, de l'enfance à l'âge adulte, sans cloisonnement entre les disciplines, englobant la formation scolaire, la formation permanente et l'éducation populaire.

Un « *conseil national de l'éducation permanente* », placé auprès du ministre de l'éducation, serait chargé de l'application de cette loi. Il serait lui aussi tripartite. La compétence du Conseil économique et social serait étendue aux problèmes culturels. Dans chaque municipalité serait mis en place un « *conseil local du développement social et culturel* » chargé de recenser les besoins socio-culturels des citoyens et de coordonner leur mise en œuvre.

RELIGION

Mgr Lefebvre à TF 1

Un homme surgi d'un autre âge

Point de révélations fracassantes ni même de joute oratoire. La douce et souriante obstination de Mgr Marcel Lefebvre face aux questions fermes mais courtoises de Jean-Louis Servan-Schreiber, lors de l'émission « Questionnaire » (1), fit l'effet d'un édredon amortissant tous les coups. Il eût fallu beaucoup plus de mordant — une rapière à la place du fleuret moucheté — pour mettre en évidence les contradictions du fondateur d'Ecône.

Jean-Louis Servan-Schreiber avait pourtant posé les bonnes questions, mais sans pousser le prélat intégriste dans ses retranchements. Ainsi le spectateur a-t-il dû se contenter de demi-réponses et de pirouettes qui manquaient singulièrement d'agilité. Désobéir au pape actuel par fidélité à ses prédécesseurs. « *Je préfère être dans la vérité sans le pape que de me tromper avec lui* », répond Mgr Lefebvre. En appeler ainsi à sa conscience, seul parmi trois mille évêques, n'est-ce pas un raisonnement protestant ? « *Non, car je me base sur des textes objectifs : ceux du concile de Trente.* »

L'ancien archevêque de Dakar est plus convaincant lorsqu'il parle du désarroi actuel et du succès de son séminaire. « *J'ai quarante-deux entrées à Ecône cette année*, dit-il. *Quel évêque pourrait en dire autant ? Si on me donnait le feu vert, j'aurais cinq séminaires pleins demain !* » Sans prouver le bien-fondé des revendications des traditionalistes, il y a là de quoi *faire réfléchir les autorités de* l'Eglise.

Une impasse

Passant sur le terrain politique, Mgr Lefebvre condamne les fondements des Etats démocratiques et la devise officielle de la France ; il veut remplacer les droits de l'homme par le Décalogue ; il loue l'Espagne franquiste ou l'Argentine pour avoir fondé leur régime sur les lois de Dieu. L'incrédulité de Jean-Louis Servan-Shchreiber n'est pas feinte. « *Je ne veux pas citer des faits particuliers*, répond Mgr Lefebvre un peu gêné. *Mais si vous voulez voir les méfaits du libéralisme, regardez où nous en sommes en France : le désordre, le brigandage, les rapts.* »

On a finalement l'impression d'écouter un disque rayé. D'entendre un homme surgi d'un autre âge, qui répète inlassablement « notre avenir, c'est le passé ». Un homme têtu, mais sincère, qui refuse toutefois d'aller jusqu'au bout de sa logique en ordonnant un autre évêque : « *Je ne tiens pas à faire un acte qui apparaisse comme une rupture avec l'Eglise. Je m'en remets à la Providence.* »

Ce serait plutôt pathétique, si le fondateur d'Ecône n'entraînait de nombreux jeunes avec lui dans une impasse.

ALAIN WOODROW.

(1) Dimanche 5 février, à 22 heures, sur T.F. 1, Questionnaire : « Un évêque contre le pape »

SCIENCES

L'accident de Cosmos-954 serait dû à une collision

indiquent les Soviétiques

Un cinquième fragment de Cosmos-954, le satellite soviétique qui s'est désintégré le 24 janvier dernier dans le ciel canadien, a été retiré, dimanche 5 février, de la surface gelée du Grand Lac de l'Esclave. L'objet, hautement radioactif, d'environ 23 centimètres de long, a été placé dans un conteneur en plomb et envoyé à la base militaire de Namao, au nord d'Edmonton (Alberta).

M. Barney Danson, ministre canadien de la défense, qui assistait à la récupération du débris, a déclaré que le gouvernement soviétique n'avait pas fourni toutes les informations techniques que le Canada lui avait demandées à la suite de la désintégration du satellite.

De son côté, le chef du gouvernement fédéral, M. Pierre Elliott Trudeau, a indiqué que l'Union soviétique ne pourra récupérer les morceaux de Cosmos-954 que si elle accepte de payer les frais entraînés par les opérations de récupération, qui dépassent déjà 1 million de dollars (4,8 millions de francs).

En dehors de la zone de visibilité

D'autre part, dans une interview diffusée samedi par l'agence Tass, l'académicien soviétique Leonid Sedov rapporte que l'accident semble dû à la collision du satellite avec un corps « naturel ou artificiel ». Selon lui, Cosmos-954 a subi, le 6 janvier, une dépressurisation brutale qui permet d'avancer l'hypothèse d'une collision. Cependant, précise-t-il, les causes précises de l'accident, qui s'est produit en dehors de la zone de visibilité des appareils soviétiques de contrôle, n'ont pas encore été déterminées. De nombreuses tentatives ont été faites pour reprendre le contrôle du satellite après l'accident, ajoute l'académicien, mais sans résultat.

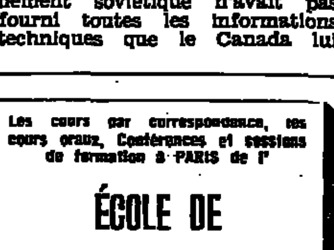
M. Sedov justifie, en outre, l'attitude des responsables soviétiques, qui n'ont pas prévenu le Canada avant que le satellite se désintègre au-dessus de son territoire : les spécialistes soviétiques qui surveillaient la course du satellite estimaient qu'il rentrerait dans l'atmosphère au-dessus du Pacifique, dans la région des îles Aléoutiennes (sous administration américaine) et c'est pourquoi ils ont prévenu seulement les Etats-Unis. — (A.F.P.)

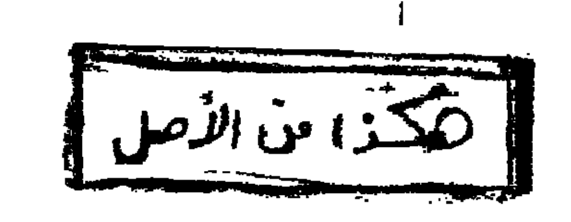
LE CARGO SPATIAL PROGRESS-1 S'EST SÉPARÉ DE SALIOUT-6

Les deux cosmonautes, Youri Romanenko et Georgui Gretchko ont terminé le déchargement du cargo spatial Progress-1, qui s'est amarré le 22 janvier à la station Saliout-6. La dernière opération a été le transfert des propergols, des réservoirs de Progress-1 vers ceux de Saliout-6. D'après l'agence Tass, c'était l'opération la plus délicate, mais les systèmes automatiques ont parfaitement fonctionné. Il ne resterait plus aux cosmonautes qu'à contrôler les canalisations, qui doivent être parfaitement vides pour éviter que lors de la séparation un peu de liquide ne se vaporise et ne vienne polluer l'environnement du Saliout.

Progress-1 a été largué lundi matin et doit descendre vers les couches denses de l'atmosphère, où il se consumera. Au cas où sa désintégration ne serait pas complète et où certains éléments atteindraient la surface du globe, les responsables soviétiques, échaudés par l'affaire du Cosmos-954, ont étudié une trajectoire pour que le cargo vienne au-dessus d'une zone peu fréquentée des océans. Avant cette séparation, les moteurs de Progress-1 ont été mis en marche et ont permis de changer l'orbite de Saliout, sans doute pour compenser le très lent abaissement de l'orbite que cause le freinage par l'atmosphère résiduelle.

Le vol de Saliout-6, après ce ravitaillement, semble devoir se prolonger encore longtemps, d'autant que la santé des cosmonautes est excellente. Il a déjà permis à Gretchko de battre un record de durée. Jeudi 2 février, à 14 h. 16 (heure française), le cosmonaute avait quitté la Terre depuis 1 307 heures et 57 minutes. Ajouté aux 709 heures et 20 minutes de son précédent voyage à bord de Soyouz-17, cela dépasse le record absolu et en un seul vol de 2 017 heures 16 minutes établi par les Américains, à la dernière mission Skylab.





POINT DE VUE

La reine Victoria a encore frappé

par ANDRÉ GLUCKSMANN et GUY HOCQUENGHEM

NOUS ne saurions manquer d'être sensibles au souci manifesté par nos élites politiques devant la montée de la « violence ». *Est violence tout ce qui* trouble l'ordre, est ordre tout ce qui favorise le sommeil d'un ministre. *Nos écrans depuis 1890, nos* télévisions depuis les années 50 et nos poètes depuis Baudelaire font un *tapage nocturne dont furent* victimes des générations, tandis que de vigilants gouvernants échappaient miraculeusement à l'influence maléfique et multipliaient d'implacables saisies et condamnations.

Enfin d'Ornano vint. Le Groupe *de libération* des homosexuels avait organisé à la Pagode, du 18 au 31 janvier, une quinzaine de cinéma pour permettre l'expression libre de la nouvelle culture cinématographique et un soutien aux candidatures électorales qu'il présentait à Paris.

L'ex-futur maire de la capitale, devenu ministre de la culture, interdit la projection de trente de ces films, soit l'essentiel de la programmation. Première manifestation de l'« action culturelle » du nouveau maître, destinée sans doute à apporter une solution définitive à la crise du cinéma. Un mois avant l'ouverture, les organisateurs avaient *envoyé au Centre national du cinéma* (qui dépend de M. d'Ornano) le programme du festival. Pas de réponse. *Le 15 janvier, on leur demande de* fournir une seconde liste, avec demande de dérogation. Dérogation, rappelons-le, automatiquement accordée pour les films sans visa de censure programmés en festival (ici, la plupart, des inédits). Pas de réponse. En général, cela veut dire *que la dérogation va de soi. Jeudi 26*, après dix jours d'affluence et de débats, arrive une notification d'in*terdiction pour tous les films sans* visa (qui sont la majorité du programme) signée par M. Léger, directeur du cabinet du ministre soi-même (on a sauté par-dessus le C.N.C.).

Stupéfaction chez les journalistes de l'étranger. Andy Warhol, superstar du musée Pompidou, doit reposer en pellicule dans les caves de la *préfecture : la police vient pour* le saisir. A l'horreur de voir Jean Genêt offenser la virginité des écrans *parisiens, alors qu'on n'a pas su* éviter qu'il soit imprimé dans toutes les langues du monde, répond la *mise à l'index de son film. D'autres* œuvres aujourd'hui interdites furent primées auparavant par le même C.N.C. Le ministère de la culture *entend-il poursuivre les membres* des jurys ? Du ridicule au grotesque : les films de Guy Gilles, interdits à la Pagode, sont passés à la télévision...

Le ministre se paie donc une petite popularité dans les commissariats en interdisant les films des homosexuels. Mais il pousse loin la vindicte tatillonne : dès le 27, des inspecteurs, d'abord déguisés en C.N.C., puis se déclarant de la P.J., fouillent la cabine de projection, tentent de saisir, et s'installent là. Ils n'en décolleront plus, assistant goguenards à *l'agression fasciste*, le soir même (voire l'article de Ph. B. dans *le Monde* des 29-30 janvier). *Le lendemain*, un communiqué des agresseurs annonce qu'ils empêcheront par tous les moyens l'existence de candidatures homosexuelles aux législatives.

⁂

Quoi d'étonnant à ce que la police, arrivée deux minutes après l'attaque, *n'ait retrouvé aucun assaillant ?* Ce sont les mêmes qui feront le service d'ordre des partis dans quelques jours... Et puis *la* censure légitime et couvre l'agression. Quant au P.S., contacté en la personne de Georges Sarre, il fait le sourd. Oui, en ces grands moments de l'histoire de France que nous vivons, les électeurs ne peuvent qu'être captivés *par les hauts desseins qui hantent* les têtes d'affiches électorales. Cette interdiction de films, c'est la forme *que prend la constipation des pouvoirs*, quand il s'agit de déblayer les gêneurs pour que la scène poli*tique soit nette à l'arrivée des ténors* C'est l'acné pudibonde qui sévit d'un seul coup sur tous les visages *d'administrateurs et de petits* Royer de ministère, quand on approche des échéances où l'on renouvelle le personnel. Ils ne vont tout de même pas se laisser troubler par des pédés ou des radios libres ; et ailleurs, Alain Peyrefitte, académicien, glisse, dans un discours *télévisé*, de l'obligation de dénonciation, telle que l'a dit le code à *l'obligation de délation* (sic.)...

⁂

Alors, on crée des précédents qui peuvent être graves. Il semble que *l'interdiction de projection signifiée* au Festival de la Pagode soit la première du genre. Cela signifie que, jusqu'à nouvel ordre, ces films, qui représentent l'essentiel d'une production et d'une recherche récentes, ne pourront pas être vus. Or s'organisent en province, dans les semaines qui viennent, de nombreux autres festivals du même genre. Nous voulons l'annulation de cette *mesure, et, pour l'obtenir, nous invi*tons M. d'Ornano à venir voir avec les journalistes les films qu'il inter*dit, et à s'en expliquer. Des* séances privées auront lieu à cet effet.

Et nous serions heureux d'y voir apparaître d'autres représentants du ministère de la culture que ceux, en uniforme bleu, qui nous ont raccompagnés quand nous prétendîmes nous entretenir avec un responsable de cette censure.

France, morne *plaine* électorale...

Créée par la revue « Brèche »

UNE FONDATION POUR ENCOURAGER L'INNOVATION SOCIALE

La revue *Brèche* vient de créer une fondation pour les innovations sociales. Sous le nom d'« Espaces libres », cette fondation se propose de faire connaître des initiatives prises *« par des personnes de bonne volonté, spécialement des jeunes, pour répondre à un problème précis et urgent de la vie quotidienne »*.

La revue signalera plus spécialement les actions imaginées par de petits groupes et aboutissant *« à la création de meilleurs espaces de liberté »*. Le conseil d'administration du réseau *Brèche* constituera *« avec l'aide d'entreprises et d'organismes, choisis parce qu'ils représentent eux-mêmes un esprit* Brèche, *un fonds destiné à aider modestement ces petits groupes »*. Un jury composé des membres du conseil d'administration, des animateurs de la revue et des membres du « comité de soutien » d'« Espaces libres » (1) choisira, chaque année, les deux innovations qui lui paraîtront les plus dignes d'intérêt.

Les groupes *et les* personnes désireux d'obtenir l'appui de la fondation sont invités à envoyer *un résumé de leur projet* (un feuillet en deux exemplaires) à *Brèche - Espaces libres*, 127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

Lancée au printemps 1976 par un franc-maçon du Grand Orient de France, M. Bernard Montanier, et un prêtre, M. Jean-François Six, *la* revue *Brèche* a constitué autour d'elle un réseau de deux cents groupes, en France, en Bel*gique et en Suisse. Elle a organisé*, en novembre dernier, un « forum » entre chrétiens et socialistes au cours duquel M. Mitterrand avait qualifié d'*« ennemis irréductibles »* les dirigeants de l'enseignement privé (*le Monde* des 25 et 26 novembre 1977). *Brèche* organisera, le 9 février, à la demande du Centre des démocrates sociaux, un autre forum sur le thème *« les chrétiens s'interrogent sur le libéralisme »*.

(1) Figurent dans ce comité de soutien, MM. François Bloch-Lainé, Dominique Chenu, Mme Yvonne Dornes, MM. René Dumont, Jean Elleinstein, Mme Marie-Thérèse Eyquem, MM. René Lenoir, Louis Leprince-Ringuet, Mme Hélène Missoffe, MM. Jean-Marie Muller, Claude Olievenstein, *Guy Riobé et Fred* Zeller.

LE MAUVAIS TEMPS EN FRANCE

DANS LES ALPES DU NORD

Les avalanches ont déjà provoqué la mort de dix-neuf personnes

En quelques jours, les avalanches qui se sont multipliées dans les Alpes du Nord, aussi bien en France (treize) qu'en Italie (six), ont provoqué la mort de dix-neuf personnes. Encore ne s'agit-il là que d'un bilan provisoire, les abondantes chutes de neige de la semaine dernière sur l'ensemble du massif alpin — en certains endroits de la Savoie, il est tombé 1 m 50 de neige en trois jours — et celles annoncées pour le début de semaine par la météorologie nationale multipliant les risques d'avalanches et donc d'accidents. Surtout si s'y ajoutent l'imprudence et même l'inconscience de certains skieurs, comme cela semble avoir été le cas dans le dernier accident survenu dimanche 5 février à Chamonix.

Une avalanche a emporté en cours de matinée un groupe de cinq skieurs suisses accompagnés d'un guide indépendant de la station. Au mépris des règles les plus élémentaires de sécurité, ces six personnes avaient emprunté un itinéraire hors pistes conduisant de Chamonix (1 035 mètres) au plan de l'aiguille du Midi (altitude 2 308 mètres). Un des six skieurs a été tué, trois autres légèrement blessés. Le guide, dont l'identité n'a pas été communiquée, a été entendu pendant cinq heures à la gendarmerie de Chamonix puis remis en liberté. Mais le procureur de la République à Bonneville, M. Claude Zevaco, a indiqué que ce guide pourrait être inculpé ultérieurement d'homicide involontaire.

« Pendant toute la journée de samedi et de dimanche nous avons recommandé à la population de Chamonix d'être extrêmement prudente et de ne pas skier », *a déclaré à notre correspondant le maire de Chamonix, M. Christian Couttet, qui ajoute :* « Nous n'avons aucun moyen pour interdire le ski hors pistes. C'est comme en montagne l'été, on ne peut pas interdire aux gens d'aller où ils veulent. » *Cependant, M. Couttet estime que* « la responsabilité du guide dans cette affaire est très lourde ».

On peut toutefois se demander pourquoi certaines remontées mécaniques ont fonctionné pendant la journée de dimanche à Chamonix alors qu'on savait qu'en raison du « redoux » le danger d'avalanche était très grand dans tout le massif du Mont-Blanc. L'arrêté municipal type relatif à la sécurité sur les pistes de ski, dans son article 12, prévoit en effet que, « en cas de danger d'avalanche, l'usage des engins de remontée mécanique pour l'accès des pistes menacées pourra être interdit par le maire ou ses représentants si toutes les pistes qu'ils desservent sont menacées ».

Le téléphérique de l'aiguille du Midi a toutefois, au cours du dimanche 5 février, transporté plusieurs dizaines de skieurs, dont le groupe suisse et son guide, alors que les responsables de l'engin connaissaient parfaitement les dangers que ceux-ci encouraient et que, d'autre part, cette remontée mécanique ne conduit à aucune piste mais aux seuls itinéraires de haute montagne.

Par ailleurs, de nombreux sauveteurs sont toujours mobilisés pour tenter de retrouver les quatre personnes disparues sous l'avalanche qui s'est produite, jeudi 2 février, entre Chamonix et Argentière. Malgré l'importance des moyens mis en œuvre, ces recherches n'ont toujours pas abouti. De même, les recherches engagées pour tenter de retrouver les corps de MM. Raymond Ulliel et Joseph Ducros, les deux fonctionnaires des Ponts et chaussées, et d'une jeune fille non identifiée, emportés jeudi soir 2 février par une coulée de neige, à Saint-Jean-de-Belleville (Savoie), sont demeurées vaines.

Sur un autre plan, plusieurs dizaines d'enfants participant actuellement à des classes de neige ont été évacués, soit par véhicules militaires, du massif de Faltromey, soit même par hélicoptère, de Cenniers (Haute-Savoie), où vingt-huit élèves d'une école de Bar-le-Duc se trouvaient bloqués. De son côté, le ministère de l'intérieur a publié, dimanche soir 5 février, la mise en garde suivante :

« Les conditions météorologiques défavorables font persister les risques d'avalanches dans tous les secteurs montagneux, et la plus grande prudence est instamment recommandée à tous ceux qui se rendent en montagne, aussi bien sur les routes que sur les pistes de ski.

Les automobilistes sont invités à accepter les contraintes qui leur sont momentanément imposées pour leur propre sécurité sur certains itinéraires », *ajoute un communiqué du directeur de la sécurité civile.*

« En ce qui concerne le ski, il faut absolument rester sur les pistes ouvertes et balisées, et, dans le conditions actuelles, le ski hors pistes met en danger non seulement la vie de ceux qui le pratiquent, mais aussi celle des autres comme un accident tragique survenu à Chamonix aujourd'hui même le démontre malheureusement », *souligne le communiqué.*

La mort blanche

(Suite de la première page.)

Ces bâtiments ont été construits au mépris de la plus élémentaire connaissance de la montagne. Car on peut, à la limite, bâtir dans des sites dangereux, à condition que le mur de la façade exposée soit épais, en étrave et sans aucune ouverture. L'avalanche passe alors autour et au-dessus du chalet. De tels bâtiments, il est vrai, ne permettent guère de rentabiliser les mètres carrés !

Après l'euphorie des premières années du « *plan neige* », les municipalités, *comme les pouvoirs publics*, s'aperçoivent aujourd'hui que la médaille a un revers. Il faut protéger ce que l'on a bâti un peu n'importe où et n'importe comment. Les dépenses en tunnels routiers, filets de protection, tranchées, râteliers, sans parler des engins de déneigement, se chiffrent pour les stations en millions, voire en dizaines de millions de francs.

C'est encore insuffisant, puisque chaque année on « *découvre* » des avalanches « *trentenaires* », « *cinquantenaires* » ou dont le tracé s'est modifié. Les collectivités locales de montagne, souvent *exsangues et surendettées*, pourront-elles financer de nouveaux et importants investissements ?

Quelle que soit leur ampleur, les travaux de protection ne supprimeront jamais tous les risques. Les chemins tracés du bulldozer au flanc de montagne sont notoirement insuffisants. Quant aux râteliers en *métal, ils sont actuellement comblés* par la neige. Aussi les responsables de stations doivent-ils miser de plus en plus sur les seules mesures de sécurité. D'autant que la commune et le maire, voire l'Etat dans le cas d'une route nationale, peuvent voir leur responsabilité civile engagée lorsque des avalanches ensevelissent des personnes sur une route ouverte ou dans des constructions qui n'ont pas été évacuées. L'Etat et la commune peuvent également être condamnés lorsqu'un permis de construire a été délivré dans une zone notoirement dangereuse. Ce fut le *cas après l'avalanche de 1970 de* Val-d'Isère.

Actuellement la commission de sécurité d'une commune doit se réunir chaque matin. Après avis de tous, le maire décide des mesures à prendre : couloirs à purger, routes à fermer, évacuation, ouverture des pistes. Ce n'est pas toujours facile. Dans nombre de stations nouvelles, *le personnel n'a pas la connaissance ancestrale* de la montagne. De plus sécurité et intérêt commercial ne vont pas toujours de pair. Il faut beaucoup de force de caractère à un maire ou à un directeur de station pour prendre des mesures qui risquent « *de faire fuir le client* ».

L'erreur étant humaine, il importe que les communes se dotent de contrats d'assurances couvrant le risque d'avalanches — ce qui est loin d'être toujours le cas, — pour les accidents sur une route ouverte, dans un immeuble non évacué, sur une piste non fermée. Si à Val-d'Isère *un nouveau contrat aux vastes* garanties vient d'être signé, il semble que peu de municipalités se soient préoccupées de cet aspect des choses. En tout cas, les tragiques événements de ces derniers jours ne feront que renforcer les jeunes municipalités élues en mars 1977, souvent en réaction contre la politique d'urbanisation à outrance (Chamonix, Val-d'Isère, Tignes, Les Ménuires), *dans leur volonté de limiter* et de contrôler la promotion immobilière dans leur stations. D'autant qu'à côté de la protection des routes et des constructions de nouveaux problèmes surgissent avec la pratique du ski.

La vogue du hors-piste

L'augmentation du nombre des skieurs, l'amélioration du matériel, le désir de s'évader des pistes encombrées, la soif de la découverte d'une neige encore vierge, sans oublier la recherche du frisson de la peur par le citadin, expliquent la vogue du hors piste. Après une importante chute de neige il ne faut pas une journée pour que toutes les pentes, le moindre couloir, ne soient « *tracés* » dans les grandes stations. Et les moniteurs ne sont pas les derniers. Avec l'apparition des « *indépendants* », concurrents de l'Ecole de ski français, une surenchère se développe pour conserver la clientèle du hors piste. La contrepartie de cet engouement : le nombre des skieurs ensevelis sous les avalanches ne cesse de croître.

Un premier problème se pose à propos de la responsabilité civile de la commune. Les textes précis manquent et on en est réduit à l'interprétation de quelques jurisprudences. Pour le Conseil d'Etat, la responsabilité de la commune est totale lors d'une avalanche sur une piste ouverte. En haute montagne le skieur est seul fautif. Le conseil distingue une troisième notion. Celle du ski *hors piste où la commune peut être* condamnée, mais en cas de faute lourde : lorsque la signalisation est insuffisante, lorsque l'accès à une piste ouverte passe par un endroit dangereux ; pour le ski de fond ; pour les points de passage obligés entre deux remontées mécaniques ouvertes.

Reste à savoir où commence exactement les hors piste et le ski de *haute montagne ? Le ministère de* l'intérieur prépara, de son côté, une circulaire qui ne recense que deux domaines : les pistes balisées, où la responsabilité communale est totale, et le hors piste, où elle ne saurait *être engagée*.

La notion de responsabilité civile du skieur qui déclenche une avalanche meurtrière est également assez floue. Jusqu'à présent, les municipalités n'ont pas « *osé poursuivre* ». Mais on y songe de plus en plus.

Le second problème est celui du sauvetage. Humainement et juridiquement, les communes sont tenues de se porter au secours des skieurs pris dans une avalanche. Où que ce soit. Or les opérations de sauvetage font courir des risques aux sauveteurs (pisteurs, C.R.S., moniteurs) et sont d'un coût élevé. Plusieurs milliers de francs au minimum, sans parler du manque à gagner pour les moniteurs qui sont bénévoles.

La licence annuelle de la Fédération française de ski est couplée avec une assurance qui couvre *les frais de secours sur piste*. En dehors des pistes, le skieur est remboursé à concurrence de 3 000 francs pour les secours terrestres et de 600 francs par voie aérienne (hélicoptère). C'est souvent insuffisant pour couvrir tous les frais. En outre, les licenciés de la F.F.S. ne sont qu'une minorité. Pour tous les autres, notamment les étrangers, le dépannage reste à la charge des communes qui répugnent à engager une procédure aléatoire pour rentrer dans leurs frais.

Faut-il alors interdire le hors piste? Ce n'est ni possible ni souhaitable. « *Il faudrait mettre un C.R.S. derrière chaque skieur. La montagne, c'est aussi la liberté, et chacun doit pouvoir y circuler à ses risques et périls* », reconnaît-on dans les grandes stations, où l'on est bien conscient que des interdictions feraient fuir une partie de la clientèle. Car la vogue du hors piste n'est-elle pas, après tout, un hommage rendu à la montagne, en réaction contre ceux qui ont voulu la domestiquer ?

Faut-il constituer un domaine hors piste « *surveillé* », comme cela se fait aux Arcs ? Bien vite cela devient un « *champ de labour* » qui s'apparente plus à une piste qu'à des *pentes vierges*.

Il n'y a pas de solution miracle. La limitation des accidents ne pourra être obtenue que par une série de mesures ponctuelles s'inscrivant dans une politique d'ensemble de la sécurité en montagne. L'information doit être totale. Il faut en finir avec le tabou des avalanches. Les cartes des zones dangereuses doivent être exposées, expliquées, *commentées. Les skieurs et les moniteurs* doivent être d'abord formés à la connaissance de l'environnement dans lequel ils vont évoluer. Les remontées mécaniques ne doivent pas permettre l'accès immédiat à des zones dangereuses pour des skieurs inexpérimentés.

Pas de solution miracle

Les moyens de secours (hélicoptères) devraient être accrus, la prévention des avalanches par le grenadage généralisée (voir encadré) ; les moyens de détection rapide des skieurs ensevelis, développés. Enfin, il faudrait envisager un système d'assurance obligatoire (responsabilité civile, frais de secours, indemnité pour les sauveteurs accidentés lors des opérations de dépannage, etc.) pour tous ceux qui pratiquent le ski sur piste et en dehors. Déjà certaines stations, comme Montgenèvre, incluent dans le forfait des remontées un tel type d'assurance. Pourquoi ne pas étendre ce système à tout le territoire ?

En plus du changement de mentalité qu'elle implique, une telle politique de prévention coûtera cher à *la collectivité. Mais si l'on veut que* la montagne soit accessible au plus grand nombre dans les meilleures conditions de sécurité, il faudra bien en passer par là.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

LA MONGIE : le directeur de la station responsable.

Le tribunal correctionnel de Tarbes vient de rendre son jugement dans l'affaire engagée après les avalanches du 15 *février 1976 (le Monde* du 19 février 1976), dans la station de La Mongie-Tourmalet, et qui avait causé la mort de sept skieurs, blessant dix autres personnes. M. Marcellin Bérot, âgé de quarante-quatre ans, ancien inspecteur du parc national et directeur de la station, était accusé, en tant que responsable désigné par la ville de Bagnères, d'« *homicide involontaire et blessures involontaires et par imprudence* ». Le tribunal reconnaît M. Bérot coupable de ces délits et le condamne à une amende de 250 F. Il déclare la ville de Bagnères et M. Bérot civilement responsables, les condamne aux dépens, et autorise la partie civile à poursuivre son action devant le tribunal administratif de Pau.

Le tribunal a, en outre, considéré que le directeur de la station de La Mongie avait droit à de larges circonstances atténuantes, car son souci majeur avait toujours été de veiller à la sécurité des pistes. — *(Corresp.)*

1975-1976 : l'hiver le plus meurtrier

De notre correspondant

Grenoble. — Chargée depuis 1971 d'étudier les mécanismes de déclenchement des avalanches, l'ANENA (Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches), dont les services sont installés à Grenoble, dresse chaque année un état des accidents dus à des avalanches sur le territoire français.

Depuis l'hiver 1971-1972, 166 accidents d'avalanche ont emporté 587 personnes. Parmi elles, 140 ont été tuées, 158 blessées, 289 en sont sorties indemnes.

L'hiver 1975-1976 fut le plus meurtrier de ces sept dernières années puisque 50 accidents ont emporté 191 personnes, dont 68 ont été ensevelies, 41 sont mortes, 42 ont été blessées. Sur les 68 per*sonnes ensevelies, 33 dont 9 vivan*tes ont été localisées par sondages, 13 dont 3 vivantes ont été retrouvées par des chiens d'avalanche, 15 dont 13 vivantes ont été dégagées par leurs camarades (recherches immédiates et sondages visuels), 2 personnes se sont dégagées par leurs propres moyens.

L'hiver 1971-1972 connut le plus petit nombre d'accidents d'avalanche. Quinze avalanches emportèrent trente-huit personnes, dont douze trouvèrent la mort et huit furent blessées. Le faible enneigement pendant cette saison fut l'une des justifications le plus souvent avancées par les spécialistes pour expliquer le nombre peu élevé des victimes. Cependant, notent les « vieux » montagnards : « *Les hivers les plus secs ne sont pas toujours les moins meurtriers.* » Les avalanches obéissent, en effet, à des lois beaucoup plus complexes que celles des hausses de température ou celles jugées un peu trop simplistes des chutes de neige abondantes. Ainsi, l'air froid et sec mine parfois les couches inférieures du manteau neigeux, rendant celui-ci extrêmement instable.

Les renseignements fournis par l'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches permettent, d'autre part, de *constater* que, entre *1971* et 1977, les avalanches ont, plus de deux fois sur trois, pour origine le passage d'un skieur.

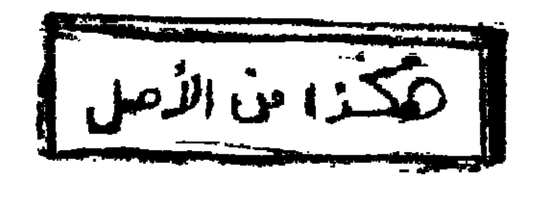
Ainsi, pendant l'hiver 1975-1976, sur les 50 accidents d'avalanche, 40 ont été déclenchées par un skieur (ski hors piste, passage sur une plaque à vent, imprudence, heure de passage tardive...).

Dix avalanches ont une cause naturelle (surcharge du manteau neigeux par suite d'une chute importante de neige, redoux, vent violent, chute de corniche entraînant une masse de neige sans cohésion...). Le développement du ski hors piste au cours de ces dernières années a incontestablement aggravé les risques d'accidents d'avalanche.

Toutefois, la France n'est pas le seul pays d'Europe à connaître un grand nombre d'accidents dus à des masses de neige en mouvement. Au cours de l'hiver 1976-1977, 35 personnes sont mortes sous une avalanche en Italie, 29 en Suisse, 17 en Autriche, 12 en Norvège, 8 en Yougoslavie, 7 en Allemagne. Enfin, en Roumanie, le 17 avril 1977, une avalanche a emporté et tué 19 lycéens et les 4 moniteurs qui les accompagnaient, dans les monts Faragas, au nord-ouest de Bucarest. *Pendant ce même hiver*, 35 avalanches ont, en France, tué 29 personnes et en ont blessé 24 autres

CLAUDE FRANCILLON.





(PUBLICITE)

ISSEC

formation continue des cadres

Personnel et formation

Depuis deux ans, 430 cadres, de tous les secteurs de l'entreprise, ont participé aux cours de la fonction Personnel et de la fonction Formation à l'ISSEC.

A partir du 6 mars 1978, les cours qui sont proposés par **groupes de quinze personnes** sont les suivants :

1. Techniques de base de la fonction Personnel :	— Proposer la maîtrise des techniques essentielles de la fonction *Personnel et leur intégration* opérationnelle.
2. Structures et Communications :	— Analyser les comportements humains qui résultent de l'organisation et la structure de l'entreprise.
3. Relations industrielles :	— Etudier et comprendre les situations *de relations et de travail en* groupe dans l'entreprise.
4. Droit du Travail :	— Faire prendre conscience aux *cadres, non juristes,* de l'importance des problèmes juridiques *dans les rapports du travail.*
5. *Direction* du Personnel par l'encadrement :	— Aider les cadres opérationnels à réfléchir à leur rôle dans la direction et la gestion du personnel.
6. Méthodes et pratiques *en Formation* permanente :	— Proposer les méthodes disponibles *pour tout formateur ainsi qu'un* ensemble d'outils pédagogiques.
7. Organisation et gestion de la formation :	— Permettre aux responsables de formation de déterminer les orientations de leurs fonctions et établir *une structure de fonctionnement.*

Le département Personnel et Formation de l'ISSEC propose, en outre, du 22 au 26 mai 1978 un stage destiné aux cadres dirigeants : **L'entreprise en progrès - Construire une entreprise *plus efficace et plus humaine.***

Les enseignements de la fonction Personnel et Formation sont placés sous la responsabilité de ***M. Alain Bernard,*** du corps professoral du Groupe ESSEC.

Les autres enseignements proposés deux fois par an par l'ISSEC, toujours **à raison de neuf journées réparties sur quatre mois,** *concernent les disciplines suivantes :* ***Secrétariat général* et problèmes juridiques, Production, Organisation, Communication dans l'entreprise, Informatique, Entreprise et environnement, Gestion de la P.M.E.**

Centres associés de l'ISSEC à Limoges, Nîmes, Orléans.

Marketing

695 cadres d'entreprises ont suivi, depuis le début de 1976, les divers enseignements du Marketing à l'ISSEC.

1. *Marketing fondamental*	— Les bases indispensables de la *connaissance en Marketing.*
2. Chef de produits	— Le Marketing en action : vécu à travers les rôles d'un homme clé du Marketing moderne.
3. *Marketing des produits industriels*	— *La démonstration de l'utilité du Marketing dans un domaine où il* a enfin acquis ses lettres de noblesse.
4. Méthodes d'analyse en Marketing	— Les outils d'analyse de l'environnement : indispensables au chercheur *et utiles pour ceux qui* doivent dialoguer avec lui.
5. Etudes et recherches en *Marketing*	— La recherche commerciale au *service de l'homme d'action : exemples vécus de prévision de la demande.*
6. Direction des ventes	— Animer, organiser, administrer et contrôler *une* force de vente.
7. Communications publicitaires	— Une *analyse systématique* des objectifs possibles et des moyens *de la publicité,* de la promotion des ventes et des relations publiques : vers une communication commerciale utile.
8. Distribution et merchandising	— Les moyens pour producteurs, grossistes et *détaillants* de réagir, sur le plan *stratégique* et opérationnel, à la *modernisation spectaculaire* de l'appareil commercial français.
9. Marketing et marchés étrangers	— Dans un monde où les frontières s'ouvrent et où les échanges se *multiplient, les moyens d'agir efficacement* face aux disparités culturelles, politiques et économiques.
10. Politiques de Marketing	— La synthèse indispensable des *connaissances en Marketing grâce* à des cas complexes et à des jeux d'entreprise.
11. Anglais de marketing et négociation (cours *complémentaire)*	— La maîtrise de la langue parlée et écrite dans une situation de vente *et de négociation.*

Le département *Marketing* de l'ISSEC organise le **9 février 1978,** avec le Groupe Bernard Julhiet, le **premier congrès de la vente directe.** Il est aussi à l'origine du premier concours national de jeu de simulation de gestion.

Les enseignements de marketing sont placés sous la responsabilité de **M. Charles Waldman,** du corps professoral du Groupe ESSEC.

Demandez les programmes détaillés de l'ISSEC
INSTITUT SUPÉRIEUR DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES
Etablissement privé d'enseignement supérieur
35, boulevard Sébastopol - 75001 PARIS - Tél. 233-21-88

Comptabilité et finance

Plus de 900 personnes ont participé ces deux dernières années aux cours de comptabilité et de finance de l'ISSEC.

1. L'ISSEC enseigne *les cours de base en* **comptabilité générale et comptabilité analytique** pour tous les gestionnaires appelés à utiliser les informations économiques et financières d'origine comptables à l'intérieur de l'entreprise.

2. Le cours de **contrôle de gestion** permet à tous les gestionnaires au niveau de la direction d'une unité *décentralisée* d'étudier les différents aspects du contrôle de gestion et du *processus de planification.*

3. Le cours de **Pratiques et informations comptables** concerne *dans l'entreprise tous les utilisateurs des documents comptables,* les cadres administratifs et financiers de même que les responsables de l'audit.

4. Les cadres voulant se familiariser avec les mécanismes et problèmes fiscaux suivent avec profit à l'ISSEC le cours de **Fiscalité des entreprises.**

FINANCE

L'enseignement de la finance à l'ISSEC *comprend six cours de* perfectionnement :

1. Le cours de **Techniques de gestion financière,** qui permet de se familiariser avec le vocabulaire, les concepts *et les schémas* d'analyses spécifiques à la fonction financière de l'entreprise. Il concerne les cadres qui souhaitent confronter leur expérience *aux modèles théoriques modernes.*

2. **Analyses financières et évaluation des sociétés.** Ce cours propose l'analyse du mécanisme des opérations de bourse et les méthodes d'évaluation de la valeur des entreprises.

3. **Financement des entreprises.** Le cours de financement des entreprises est destiné aux cadres qui prennent les *décisions* de type *financiers et bancaires et qui souhaitent se perfectionner* dans les plans de trésorerie, plans de financement et montage de crédits.

4. Le cours **Décisions et politiques financières** est destiné *aux responsables fonctionnels de gestion financière et comptable* d'entreprise.

5. *Le cours de* ***Finances internationales*** *concerne* les cadres financiers des firmes multinationales *et* des firmes exportatrices et importatrices. Il permet de se familiariser avec les sources de financement particulières aux opérations internationales.

6. En outre, un cours complémentaire d'**anglais de finance et économie** est proposé aux cadres qui souhaitent perfectionner leur maîtrise de la langue parlée et *écrite dans le domaine économique et financier.*

Le département comptabilité de l'ISSEC propose un stage de **fiscalité internationale** les 18-19 mai et 15-16 juin 1978.

Les enseignements de comptabilité sont placés sous la responsabilité de ***Mlle Françoise Rey* et *M. Pierre Maître,*** ceux de finance sous la responsabilité de ***M. Florin Aftalion,*** du corps professoral du Groupe ESSEC.

PRINTEMPS 1978
A partir du 6 mars
un enseignement intensif, pratique, d'une journée tous les 15 jours

LES DIPLOMES DE SPÉCIALITÉ ISSEC

L'ISSEC, créé il y a dix ans par l'ESSEC, et étroitement associé à cette grande école de gestion, délivre un titre de spécialité dans les huit fonctions suivantes de l'entreprise :

PERSONNEL - FORMATION - MARKETING
CONTROLE DE GESTION - FINANCE - PRODUCTION
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL - ORGANISATION

Les diplômes ISSEC, homologués par l'Etat depuis 1976, sont des diplômes de perfectionnement supérieur, du niveau d'une grande école de gestion dans la discipline *considérée.* **Les demandes d'accession aux différents diplômes *sont réservées aux sessionnaires de l'ISSEC ayant suivi* avec succès au minimum quatre crédits de perfectionnement** *qui totalisent, avec la préparation du mémoire,* près de cinq cents heures de travail.

CENTRE DE LANGUES

Anglais, allemand, espagnol, brésilien, arabe, russe

- **Cours extensifs tous niveaux.**
- **Recyclage intensif en anglais, à raison *d'une journée par semaine sur 13 semaines.***
  - **— Niveau faux débutants.**
  - **— Niveau intermédiaire d'affaires.**
- **Deux nouveaux cours ISSEC (9 journées).**
  Anglais de Marketing et Négociation.
  Anglais de finance et économie.

Renseignements et documentation :
Centre de langues ISSEC
***35, boulevard* Sébastopol. — 75001 PARIS.**
Tél. : 233-21-88

Pour toute information, documentation ou rendez-vous avec le Centre d'Orientation ISSEC

Tél. : 233 21-88 +

ou bien écrire à l'ISSEC
35, bd de Sébastopol, 75001 PARIS

M. Mme ....

Société ....

Adresse ....

.... Tél. ....

☐ Je désire recevoir le programme de la session de mars 1978.

A renvoyer à :
ISSEC, 35, boulevard de Sébastopol, 75001 PARIS

En 1977, à l'ISSEC : 1245 cadres et 502 entreprises

JUSTICE

TANDIS QUE LES LOCAUX SONT ENCORE OCCUPÉS

L'ancien P.-D.G. de l'usine Benoto est visé par deux séries de poursuites

De notre correspondant

Lille. — L'avocat de M. Roland Angot, ancien P.-D.G. de l'entreprise Benoto à Béthune (Pas-de-Calais) (*le Monde* du 20 janvier), *M*e *Philippe Leleu*, a demandé, jeudi 2 février, que M. Patrice de Charette, juge d'instruction à Béthune, qui a signé deux mandats de dépôt à l'encontre de son client, soit dessaisi des dossiers, en vertu de l'article 84 du code de procédure pénale. Cette demande a été refusée par le président du tribunal de Béthune. Dans les deux affaires, le parquet a fait siennes les décisions de M. de Charette.

M. Angot, qui est actuellement écroué à la prison de Béthune pour complicité de violences, banqueroute simple et abus de biens sociaux (*le Monde* du 20 janvier), a été transféré à Paris le 2 *février*, afin de comparaître devant la onzième chambre correctionnelle pour infractions commises dans la gestion de la SAM (Société auxiliaire de mandat) et la Société chimique des Mureaux, toutes deux en faillite, mais dont les comptabilités n'étaient pas régulières. Il est, en outre, accusé de détournement d'actif. M. Angot a fait état de difficultés dues à l'annulation de contrats qui ont entraîné le licenciement de cent vingt personnes. Le jugement a été reporté à une date ultérieure.

M. Angot est donc inculpé dans deux affaires : l'une concerne la gestion de l'usine Benoto, en liaison étroite avec la gestion de la SAM et de la Société chimique des Mureaux ; l'autre concerne l'intervention, le 14 mars 1977, à son instigation, d'un commando armé à l'usine Benoto de Béthune occupée par les ouvriers.

D'autre part, les syndics de liquidation de Benoto avaient demandé en référé, à Béthune, que soit appliqué un jugement du tribunal de commerce de Paris du 10 août 1977 sur la cession de l'usine Benoto. Les nouveaux acquéreurs, sous le nom de Benoto International, souhaitaient pénétrer dans les locaux toujours occupés par les travailleurs pour y retirer les matrices, l'outillage, les brevets et tout ce qui s'attache à la marque. En conséquence, ils réclamaient l'évacuation des locaux.

Le tribunal de Béthune a rendu son jugement vendredi 3 février et rejeté la demande. Dans ses attendus, le président, M. Armand Lemaire, fait état de l'opposition des délégués ouvriers qui n'étaient pas présents à la vente, souligne l'intervention de la municipalité de Béthune et aussi du Commissariat à la conversion industrielle pour trouver une meilleure solution au conflit, et ajoute : « *Les pseudo-transactions évoquées au procès ne peuvent en aucun cas justifier l'évacuation des lieux...* » — G. S.

● *Bernard Berthet*, qui a reconnu être l'auteur du double meurtre commis le 24 janvier sur un parking de l'autoroute de l'Est (*le Monde* du 26 janvier) a été écroué, samedi 4 février, à la maison d'arrêt de Saverne (Bas-Rhin) après avoir été inculpé de meurtre et de tentative de meurtre par M. Francis Moureu, juge d'instruction.

A THONON-LES-BAINS

Un syndicaliste est condamné à 200 F d'amende pour avoir critiqué une décision judiciaire

De notre correspondant régional

Thonon-les-Bains. — Le tribunal correctionnel de Thonon-les-Bains vient de condamner le secrétaire général de l'union locale C.F.D.T., M. Pierre Tedesco, d'autre part président du conseil de prud'hommes de cette ville, à 200 F d'amende pour avoir critiqué dans un communiqué — publié le 27 janvier 1977 dans les pages locales du « Dauphiné libéré » — une décision dudit tribunal saisi à propos du conflit social survenu à la Société anonyme des eaux minérales d'Evian (SAEME) (« le Monde » du 24 décembre 1977).

Contestant le choix de la procédure « *d'ordonnance sur requête* », « *prototype d'une justice d'enregistrement* », la commission juridique du syndicat avait déploré que, contrairement au « référé », les travailleurs présents, directement concernés par l'expulsion réclamée, soient « *tout simplement ignorés* ». « *Mais une justice entièrement dévouée aux intérêts des employeurs est à ce prix* », concluait le texte incriminé.

Le tribunal estime que « *le prévenu a manifestement volontairement cherché à jeter le discrédit sur une décision judiciaire en répandant dans un large public ignorant les circonstances exactes non relatées dans lesquelles avait été rendue la décision l'idée que le président du tribunal de grande instance de Thonon-les-Bains, statuant à juge unique, avait refusé d'entendre les travailleurs et s'était hâté de rendre une ordonnance favorable à la SAEME, consacrant ainsi « l'existence d'une » justice entièrement dévouée aux » intérêts des employeurs* ».

» *La critique d'une décision de justice ne saurait faire l'objet de poursuites judiciaires dans la mesure où elle ne tend pas à la discréditer, c'est-à-dire lorsqu'elle présente un exposé complet et objectif des faits* », déclare préalablement le jugement.

L'ordonnance du président du tribunal de grande instance établissait bien que les 450 grévistes de l'usine d'Evian avaient presque tous refusé de décliner leur identité aux huissiers, rendant ainsi impossible leur assignation en référé et par voie de conséquence un débat contradictoire. Le secrétaire général de l'union locale C.F.D.T. a mis en cause l'acceptation par la juridiction en question de se laisser saisir selon une autre procédure n'offrant pas les mêmes garanties. *A-t-il eu tort ? Oui*, répond le tribunal, qui fait observer que l'article « *n'est même pas rédigé sous forme dubitative : « la justice serait-elle...* ». Tout en accordant de larges circonstances atténuantes, le jugement estime que « *les convictions syndicalistes du prévenu ont pu lui faire perdre une partie de son objectivité sans pour autant dégager entièrement sa responsabilité* ».

BERNARD ELIE.

Faits et jugements

L'inspecteur principal Pire renvoyé en correctionnelle.

M. Hubert Pinsseau, juge d'instruction, a renvoyé en correctionnelle l'inspecteur principal Bernard Pire, de la brigade de recherches et d'intervention (B.R.I.), pour coups et blessures volontaires par agent de la force publique. Ce policier est l'un de ceux que Me Benachenhou, avocat au barreau de Paris, a formellement accusés de l'avoir brutalisé, le 28 février 1975, au café le *Thélème*, à l'occasion d'une intervention inopinée de la B.R.I. à l'encontre des frères Zemmour, qui consommaient dans cet établissement d'ordinaire paisible.

Assisté de Me René Hayot, M. Pire, qui avait été inculpé, le 25 septembre 1975, par le magistrat primitivement chargé d'instruire l'affaire, M. Alain Bernard, a toujours contesté avoir frappé l'avocat en assurant qu'il s'était approché de lui seulement pour le fouiller et le relever alors qu'il avait déjà subi des sévices de la part de ses collègues (fracture du crâne).

Le parquet, qui avait saisi M. Pinsseau de réquisitions de non-lieu, a fait appel de son ordonnance.

Le magistrat instructeur a prononcé un non-lieu en ce qui concerne les injures raciales dont se plaignait d'autre part Me Benachenhou, car on n'a pu identifier le policier qui s'est exclamé : « *C'est un raton, achève-le !* »

De son côté, Me Benachenhou, partie civile, a l'intention de faire appel en rappelant qu'il avait constamment réclamé d'autres inculpations.

Une opération anti-F.L.B. dans les Côtes-du-Nord.

Les policiers du service régional de police judiciaire (S.R.P.J.) de Rennes ont procédé jeudi soir 2 février et vendredi 3 février à une nouvelle opération anti-F.L.B. visant plus particulièrement le département des Côtes-du-Nord, où une dizaine de personnes ont été interpellées puis transférées à Rennes, où elles sont toujours entendues ce lundi 6 février. Cette opération a été ordonnée dans le *cadre d'une procédure de flagrant* délit.

Parmi les personnes interpellées, des hommes et des femmes dont les domiciles ont fait l'objet de perquisitions ; quelques-unes ont déjà été entendues par les policiers lors de précédents « coups de filet » qui, il est vrai, n'avaient guère donné de résultats.

Sept attentats ont été commis en 1977 dans le département des Côtes-du-Nord, mais, souvent aux mêmes dates, des « objectifs » situés dans les autres départements bretons étaient également visés. Faut-il en déduire que le S.R.P.J. est désormais convaincu que la clé du problème F.L.B. se trouve dans ce département ? Il n'y a pas si longtemps encore, les policiers étaient persuadés du contraire et s'intéressaient tout particulièrement au Sud-Finistère. Pour le moment, la police se contente d'indiquer qu'« *il est hors de question de faire des commentaires* ».

Après le « coup de filet » anti-F.L.B. du 18 octobre 1975, au cours duquel une cinquantaine de personnes furent interpellées, les opérations du même genre se multiplièrent en 1976 (six « coups de filet » et quarante-cinq interpellations). L'an dernier, douze personnes étaient interpellées le 26 janvier et quatre le 11 juillet. Depuis, il semblait que les policiers avaient abandonné cette technique de ratissage dans les milieux bretons, bien souvent téléguidés de Paris, alors que sur place on reconnaissait ne pas disposer d'éléments suffisants pour intervenir. Les policiers auraient choisi de continuer leurs investigations sur le terrain, mais dans l'ombre, à la recherche de preuves indiscutables.

40 kilos de morphine base découverts près de Marseille.

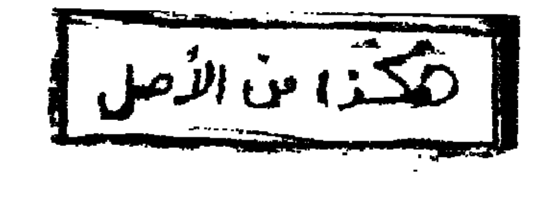
Les policiers de l'*Office* central de répression du trafic des stupéfiants ont découvert dimanche matin 5 février dans la villa « La Galégeade », située à proximité de La Ciotat (Bouches-du-Rhône), sur la route Ceyreste, 40 kilos de morphine base représentant une valeur de 40 millions de francs à la revente. La villa était équipée d'un laboratoire contenant des pompes à vide, des ventilateurs, un nombre impressionnant de sachets en plastique et de pèse-lettres.

Cinq personnes ont été arrêtées : MM. Louis Giralde, propriétaire du bar O'Central, sur la Cannebière, qui est également à la tête d'une affaire d'import-export ; Jean-Claude Silvani, qui était le chimiste du laboratoire ; le fils de celui-ci, qui servait d'intermédiaire ; Georges Calmet, trafiquant déjà connu qui avait été appréhendé en 1969 dans un laboratoires découvert près de Marseille, où il y avait 20 kilos d'héroïne, et Mme Joseph Rey, dont le mari est actuellement détenu pour meurtre à la prison des Baumettes. Les policiers ont identifié le propriétaire ou locataire de la villa. Il s'agit d'un nommé Mangino, employé municipal à la mairie de La Ciotat, qui est en fuite.

● *Vingt détenus de la maison centrale de Clairvaux* ont été transférés, vendredi 3 et samedi 4 février, dans d'autres établissements. Onze d'entre eux sont des condamnés à la réclusion perpétuelle, qui sont à présent répartis dans les trois établissements de la région parisienne (la Santé, Fresnes, Fleury-Mérogis) avant d'être affectés à d'autres maison centrales.

Quant aux détenus condamnés à des peines à temps, ils ont été, provisoirement, transférés dans les maisons d'arrêt de Dijon et de Besançon. Ils devraient, en principe, être prochainement ramenés à Clairvaux. Ces transfèrements ont été effectués après la prise d'otages de Clairvaux par les deux détenus qui ont été tués par des tireurs d'élite de la gendarmerie.

● *Le Syndicat des avocats de France* condamne, après l'Intersyndicale de la police (*le Monde* daté 5-6 février), la « *fouille systématique des véhicules par la police.* » Dans un communiqué publié samedi 4 février, le SAF déplore qu'« *un citoyen soit traduit devant le tribunal correctionnel* » alors qu'« *il ne s'était pourtant trouvé dans aucun des cas exceptionnel où la loi autorise la police à exiger l'ouverture des coffres* ».



Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE PUBLIÉ SIMULTANÉMENT PAR LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

UNE INTERVIEW DU MINISTRE ISRAÉLIEN DE L'INDUSTRIE

Le retour à une «économie de paix» ne poserait pas de problèmes particuliers

nous déclare M. Igal Hurwitz

M. Igal Hurwitz, ministre de l'industrie et du tourisme d'Israël, est en poste depuis la constitution du gouvernement Begin, fin juin. « Self made man », la cinquantaine chaleureuse, il a surtout été remarqué pour sa capacité à ranimer des entreprises en faillite. Avant d'entrer au gouvernement, il était notamment à la tête d'une chaine d'entreprises de produits laitiers. Sur le plan politique, il a été, depuis l'origine, un disciple de Ben Gourion. Il répond ci-dessous aux questions d'« Europa ».

« Monsieur le ministre, dans le gouvernement de M. Begin, qui s'écarte de ce qu'on a appelé le « socialisme israélien », vous êtes l'un des champions du libéralisme économique. Comment voyez-vous le rôle de l'Etat dans une économie libérale et comment pensez-vous assurer les objectifs de croissance qui sont les vôtres, dans le cadre d'une intervention gouvernementale réduite ?

— La bureaucratie toute-puissante des gouvernements précédents avait fini pas décourager l'initiative privée. La réduction de l'intervention gouvernementale et l'allégement, voire la suppression, du contrôle des changes vont sans aucun doute donner un coup de fouet aux investissements, aussi bien locaux qu'étrangers, et permettre ainsi de relancer une croissance qui sera fondée sur l'investissement privé plutôt qu'étatique. Cela dit, il ne faut pas oublier que la bureaucratie ne constitue pas le principal obstacle aux investissements. Le fléau de l'inflation risque de ne pas rendre les investissements suffisamment rentables pour les entrepreneurs privés. Notre taux d'inflation par rapport à celui des pays concurrents est l'un de nos principaux soucis. C'est ce taux qui va déterminer l'intérêt qu'il peut y avoir à produire en Israël. Le niveau des prix est fonction en partie des salaires, eux-mêmes fixés par la pression des revendications salariales et sociales. C'est dire que la politique du gouvernement dans ce domaine aura une influence déterminante sur le taux d'inflation en 1978. Un taux d'inflation élevé va forcément défavoriser nos exportations et les investissements. Il faut donc faire le maximum pour que les prix, en 1978, n'atteignent pas la hausse de 40 % que nous avons connue en 1977.

— Comment vous y prendrez-vous alors que le système des relations de travail actuellement en vigueur et les grèves endémiques que connaît le pays sont des facteurs qui précisément effraient les investisseurs étrangers ?

— Il est vrai que le système actuel des relations de travail est de nature à décourager les investisseurs. Les salariés doivent le comprendre. De là au chômage, il n'y a qu'un pas. J'espère que notre grande centrale syndicale, la Histadrout est consciente de ce problème. J'en suis même certain, parce que la Histadrout est elle-même à la tête d'un secteur économique très important. La seule solution réside dans la conclusion d'un pacte entre la Histradrout, le gouvernement et le patronat pour neutraliser complètement les composantes de l'inflation.

— Mais l'assainissement du climat social ne suffit pas. Comment comptez-vous encourager les investissements ?

— A condition que le taux d'inflation baisse suffisamment en 1978, nous comptons les encourager par le biais d'un nouveau code des investissements de capitaux. Ce code que la Knesset sera appelée à approuver prochainement est considérablement simplifié par rapport à ceux qui étaient en vigueur sous les gouvernements précédents et les avantages accordés aux investisseurs privés israéliens et étrangers seront extrêmement importants. Israël bénéficie par ailleurs d'une très large capacité de production inemployée. L'équipement productif industriel est disponible en quantité suffisante. Je pense que, si les industriels parviennent à adapter leur gamme de produits aux exigences de qualité des marchés européen et américain, nous pouvons nous attendre à une hausse très sensible des exportations vers ces pays.

— Vos exportateurs se plaignent amèrement de la suppression par le gouvernement de toutes les primes à l'exportation, et, qui plus est, le taux de change de la livre leur est extrêmement défavorable. Quelles sont donc les mesures que vous comptez prendre pour encourager les exportations qui sont censées représenter en 1978 le moteur principal de la croissance ?

— Il me faut d'abord souligner avec satisfaction que la majeure partie de nos exportations n'a été touchée ni par la suppression des subventions ni par la surévaluation actuelle de la livre israélienne. Ce qui prouve, du reste, que nos produits sont capables de faire face à la concurrence étrangère. Le nouveau programme économique cherche par ailleurs à supprimer toutes mesures protégeant artificiellement nos exportations. Les exportateurs israéliens doivent se jeter à l'eau et affronter les marchés européen et américain. Evidemment les industries non concurrentielles seront inévitablement touchées. Certaines entreprises devront peut-être même fermer leurs portes, mais je pense que la majorité d'entre elles pourront se reconvertir, et l'Etat les aidera. La remise en ordre de l'économie israélienne est à ce prix.

— Dans quelle mesure l'accord Israël-C.E.E. entre-t-il dans le processus d'assainissement de l'économie israélienne ?

— Depuis l'entrée en vigueur des accords, en 1975, nos exportations vers les pays du Marché commun ont augmenté de plus de 30 %.

(Propos recueillis par GEORGES LEVY.)

(Lire la suite page 26.)



A quoi tient le prestige social ?

Dans une période de chômage aussi élevé qu'actuellement, il y a quelque chose de provocant à faire remarquer la satisfaction que certains peuvent tirer de leurs occupations professionnelles. C'est un fait que le travail est l'une des choses les moins bien réparties du monde, non seulement quantitativement, mais aussi qualitativement. Pour les uns il donne un sens et un intérêt à la vie ; pour les autres c'est un sujet d'ennui permanent. Et entre le haut et le bas de l'échelle des satisfactions, toute une gamme de situations existe. Encore les différents barreaux de l'échelle ne se répartissent-ils pas de la même façon d'un pays à l'autre, même en Europe où pourtant les modes de vie et les structures des sociétés semblent assez proches si on les compare avec ceux des nations éloignées. Nous avons tenté une comparaison du « prestige social », aussi méthodique que possible malgré la subjectivité des éléments d'information sur lesquels elle se base, entre les quatre pays représentés dans le groupe Europa.

TOUT d'abord, quelles sont les professions les plus recherchées dans nos quatre pays ? Médecin, haut cadre d'entreprise, professeur d'université, haut fonctionnaire, avocat... disent les Français, qui envient aussi, mais sans trop s'y laisser prendre pour leur propre usage, les artistes et les grands sportifs. Médecins, sportifs, politiciens, hauts fonctionnaires, chefs d'entreprises, disent les Italiens, où, déjà, l'on voit une différence avec les Français qui expriment volontiers un certain mépris pour les hommes politiques et n'affichent en aucun cas les ambitions qu'ils peuvent avoir dans ce domaine pour leurs enfants.

Il est vrai toutefois qu'ils les imaginent volontiers hauts fonctionnaires depuis que l'Ecole nationale d'administration ouvre des portes dorées vers le pouvoir. Mais depuis longtemps, même les petits fonctionnaires (des postes, des chemins de fer ou autres) jouissent du prestige de l'emploi assuré. En Italie, par contre, les fonctionnaires de niveau modeste arrivent, dans l'échelle de la considération, tout juste au-dessus de l'ouvrier agricole (qui se trouve tout en bas), du balayeur, de la femme de ménage et de l'ouvrier non qualifié du bâtiment.

Les médecins, qui viennent en tête de liste aussi bien en Allemagne fédérale qu'en Italie et en France, ne figurent pas parmi les champions du prestige en Grande-Bretagne. Si c'est le résultat de la nationalisation de la médecine, cela tend à prouver que le prestige s'attache non seulement à la capacité de soulager les malades, mais aussi à la jouissance d'un certain niveau d'indépendance et de revenus.

En Angleterre, les carrières des affaires sont actuellement les plus recherchées, en dépit des plaintes des cadres envers le traitement qui leur est fait par le gouvernement travailliste. Une récente enquête menée auprès d'un groupe d'étudiants montre que, même en période de relative crise économique, cette orientation ne se dément pas. Les affaires et l'industrie attirent environ le quart des étudiants et ne sont dépassées en prestige que par la recherche fondamentale universitaire, ce qui explique peut-être le nombre de prix Nobel britanniques depuis la dernière guerre. L'enseignement et la fonction publique viennent ensuite, suivies dans l'ordre des objectifs affichés chez les jeunes, par les techniques du commerce et de la comptabilité.

Les professions qui montent

En Allemagne fédérale, les médecins et les professeurs d'université occupent le dessus du panier avec les chefs d'entreprises, les avocats, les ingénieurs, les politiciens, les pilotes et les journalistes. Le statut prestigieux des professeurs d'université se maintient, ainsi que celui, plus modeste, mais apprécié, de l'ensemble des enseignants. C'est une différence sensible avec la France, où le statut des enseignants se dégrade régulièrement depuis plusieurs décennies, et où celui des professeurs d'université a été durement éprouvé depuis les événements de mai 68. En Italie, seuls les professeurs d'université ont échappé à cette tendance, les autres échelons se trouvant pénalisés. Insulaire, la Grande-Bretagne semble équilibrée à un niveau moyen d'appréciation, qui est parfois élevé dans le domaine universitaire.

Dans l'ensemble, les professions évoluent. En Allemagne fédérale (où les médecins sont depuis longtemps en tête de liste) les ingénieurs en physique nucléaire, qui ont vu leur statut baisser après avoir joui d'un grand prestige, le voient actuellement remonter. Les enseignants de tous niveaux ainsi que les militaires et les hommes d'affaires ont vu récemment leur cote monter, de même que les journalistes. Ceux-ci, très privilégiés socialement en Italie (malgré les structures en général très traditionnelles de la presse transalpine) sont respectés en Angleterre et en République fédérale, cependant qu'en France ils sont plus enviés pour les avantages dont ils disposent (contacts, voyages, etc.) qu'ils ne sont admirés et imités pour la fonction qu'ils occupent. Toutefois, le journalisme, la publicité, et d'une manière générale tout ce qui touche aux mass media et aux moyens de communication se trouve sur une trajectoire ascendante parce que ces métiers jouent des rôles croissants.

JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 25.)

Les reproches de l'industrie à la coalition «bourgeoise» suédoise

La coalition « bourgeoise » suédoise, qui a évincé les sociaux-démocrates après quarante-quatre ans de « règne », vient de passer le cap des cinq cents jours de gouvernement. Son plus grave problème : résoudre la crise économique. Les chefs d'entreprise suédois sont-ils satisfaits de la situation actuelle ?

UN entretien avec M. Hans Werthen, président du conseil d'administration de la société Electrolux et très écouté dans les milieux du grand patronat, a vite débouché sur la politique de l'énergie du nouveau gouvernement, sujet très controversé. Bien que ses sympathies aillent au parti conservateur, rallié, à l'automne 1976, aux libéraux et aux centristes en vue de former la coalition de Stockholm, M. Werthen est très critique à l'égard de la politique énergétique du cabinet Thorbjörn Fälldin (parti du centre), adversaire de l'énergie atomique.

« Ce ne sont pas dix mais cinquante réacteurs atomiques dont la Suède a besoin, dit le président d'Electrolux, provocateur.

Hans Werthen est à la tête d'une entreprise qui a su maîtriser avec succès la crise économique actuelle. Ses reproches ne s'adressent pas seulement à la politique énergétique de la coalition, mais également à sa politique économique en général. Il est d'accord pour dire que les « ennuis » ont commencé en 1973 avec la crise du pétrole. Pour des raisons diverses, la Suède ne pouvait pas prendre le même chemin que la Suisse ou l'Allemagne. La politique de l'emploi en était notamment la cause, puisque, dans ce pays, la notion de travailleur immigré n'existe pas. Tous les étrangers sont considérés comme des immigrants et donc intégrés. Malgré l'aggravation du chômage en R.F.A., M. Werthen estime que, « rétrospectivement, la voie empruntée par l'Allemagne et la Suisse s'est avérée être la bonne ».

Pour lui, la crise politique subie par son pays, dans lequel le commandement suprême est le maintien total de l'emploi, se résume de la façon suivante : « C'est en toute conscience que la Suède a accepté de diminuer ses exportations et d'accroître ses importations afin de stimuler la demande sur le marché intérieur, politique qui devait, à son tour, garantir le plein emploi. » Pour atteindre ce plein emploi, des mesures furent prises, notamment par l'Etat, qui fit pression sur l'industrie lors des négociations tarifaires de 1974. Furent ajoutées plus tard des subventions de l'Etat de diverses sortes, notamment sur les salaires ou sur les stocks. « Mais, à l'époque, cette politique avait quelque chose de positif. La Suède faisait partie, avec les pays de l'OPEP, du tout petit nombre d'Etats bénéficiant d'une bonne conjoncture... »

Laxisme salarial

L'essor de la demande extérieure, attendu pour 1976, n'eut pas lieu. Les stocks accumulés au cours des années précédentes auraient dû être écoulés par l'exportation, et la balance des paiements courants aurait dû voir son déficit s'amenuiser. En attendant cette évolution positive, un accord tarifaire de deux ans avait été mis au point en 1975. Et, selon M. Werthen, c'est à ce moment-là que la faute décisive a été commise : « L'accroissement trop rapide des salaires a entraîné une diminution des exportations au-delà de la diminution générale de la demande. La Suède a perdu des marchés étrangers. Il aurait beaucoup mieux valu que l'Etat laisse s'accroître le déficit budgétaire, diminue les impôts et apparaisse lui-même sur le marché international du crédit plutôt que les entreprises. L'effet sur le marché intérieur aurait de cette façon été préservé, l'accroissement des salaires n'aurait pas été aussi fort et l'industrie n'aurait pas perdu ses marchés, conservant sa compétitivité. »

Après la débâcle économique, qui, en trois ans, a abouti à une augmentation des coûts de la main-d'œuvre de 45 % par unité produite, le gouvernement socialiste s'est trouvé acculé. « Dévaluer la couronne était une solution. Quitter le serpent était raisonnable. Ça n'a pas été facile de faire comme les pays du Benelux et l'Allemagne tout en voulant conserver les habitudes suédoises. »

Il faudra attendre quelque temps avant que la politique économique d'austérité décidée par le gouvernement Fälldin porte ses fruits. Cela dépendra beaucoup des résultats des négociations salariales qui se déroulent actuellement. Le coût de la vie en Suède est très élevé. Mais M. Werthen réfute énergiquement les reproches émis de diverses parts selon lesquels ce sont les grandes entreprises qui s'expatrieraient afin d'échapper à leur responsabilité sur le plan social, et après avoir négligé de s'occuper de leurs débouchés à l'époque des vaches grasses.

« Si l'on considère les succès que nous remportons au plan international », dit-il, « il n'est vraiment pas possible que notre industrie soit la pire qui existe. Nous avons mis sur pied des filiales à l'étranger qui marchent bien. Il est paradoxal de nous critiquer à ce sujet tout en prétendant que notre niveau économique est inférieur à celui des pays dans lesquels nous nous installons. Au reste, nos filiales étrangères offrent maintes possibilités d'exportation à nos entreprises nationales. »

Electrolux exporte aussi bien vers les pays de l'A.E.L.E. que vers ceux du Marché commun. « Ce qui compte, dans ce cas, c'est la catégorie de marchandise », dit M. Werthen, en soulignant que la C.E.E. n'offre pas un marché homogène : « La France mène une politique nationaliste afin de développer sa propre industrie. Le Royaume-Uni est encore protégé par des salaires légèrement plus faibles. La R.F.A. travaille dur et bénéficie, en raison de sa position géographique centrale, d'une longue tradition d'échange. » S'il existe des obstacles aux échanges, ils sont plus le fait des traditions que des conditions tarifaires.

Afin de faire repartir l'économie suédoise vers les cimes (le bas-fond devrait, selon Hans Werthen, être atteint au cours du premier semestre 1978), le président d'Electrolux préconise, parallèlement à la relance de la demande internationale et à la diminution des coûts de production, le développement tous azimuts du secteur énergétique. « Nous ne devrions pas nous endetter à l'étranger en voulant relancer la consommation, mais nous devrions nous endetter en voulant créer des valeurs. Et ces valeurs, on les créerait en construisant des centrales nucléaires, en autorisant l'exploitation des gisements d'uranium, les plus grands d'Europe, et en régularisant le cours des fleuves. »

Dans cette hypothèse, c'est du moins ce que pense M. Werthen, la Suède pourrait exporter, entre autres, de l'électricité et des produits finis comme de l'aluminium. On pourrait mettre au point un carburant pour véhicules capable de remplacer le pétrole ; tout cela ayant pour but de faire diminuer le déficit de la balance des paiements suédoise par un accroissement des exportations et une diminution des importations de pétrole.

Un risque nucléaire

C'est pourquoi Hans Werthen manifeste peu de compréhension à l'égard du mouvement antinucléaire suédois qui est entré au gouvernement avec le parti centriste et y a pris racine. « Il existe un risque nucléaire. Mais, avec le pétrole, ce n'est pas seulement un risque. Le dommage est déjà fait. » Et, plus dur : « C'est d'une hypocrisie incroyable, au niveau national, que de tant parler des pays en voie de développement alors qu'en même temps on n'est pas prêt à diminuer sa propre consommation de pétrole, bien que l'on vive au-dessus du plus grand gisement d'uranium d'Europe. Qu'est-ce que cela a à voir avec une pensée et une action idéalistes lorsqu'on sauve une belle vue grâce à son veto dans un pays plein de belles vues aux dépens des générations futures et des besoins en énergie des pays en voie de développement. »

RAINER GATERMANN.

On the contrary

FABLE

YESTERDAY, Today, and Tomorrow agreed to meet to discuss the progress of Europe. It was very difficult to arrange : Yesterday usually had urgent business elsewhere; Today was always dashing off in a hurry ; and Tomorrow tended to turn up late. But finally they managed it — by stopping the clock.

'Well, I don't know,' said Yesterday : 'It seems to me that we did very well. We started with the dullest things imaginable — coal and steel. We survived the defeat of the European Army. We relaunched Europe at Messina with the Common Market and Euratom. We outlived General de Gaulle. And we got the British, Danes, and Irish in.'

'Quite right,' said Today gloomily. 'But you had an easy job. People remembered the War, they were afraid of further conflict; and the economy was booming. Besides, all you really did was set up a customs union.'

'It was harder than you think,' snapped Yesterday. 'And at least we were realistic. We didn't go round ranting about direct elections to the European Parliament, economic and monetary union, and bringing in three more new member states. The trouble with you is that you're hopelessly over-ambitious.'

'Nonsense !' shouted Today; 'we're — '

But Tomorrow interrupted both of them. 'Quiet, you two,' he said sternly. 'I've got other things on my mind. A meeting of the European Cabinet, then the Joint Chiefs of Staff, then the European Federal Reserve, and then a meeting to discuss this new World Resources Community. Forgive me if I run.'

When he started the clock again, it began to chime eleven.

PANGLOSS.

LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la collaboration de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance la plus forte possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

L'Amérique ne croit pas à ses bons résultats

L'EXAMEN des derniers résultats d'activité illustre encore une fois le caractère médiocre et hésitant de la conjoncture actuelle. Même la courbe allemande de production industrielle, qui paraissait vouloir reprendre de la hauteur, reste finalement plutôt plate. Pourtant les signes favorables se multiplient en Allemagne. Le carnet des commandes à l'industrie est remonté nettement en novembre, ayant regagné quelque 14 % depuis le creux de juillet. De même les offres d'emploi non satisfaites augmentent à nouveau légèrement, ce qui est en général de bon augure.

Mais les craintes sont nombreuses depuis que la chute du dollar a fait bondir le deutschemark. S'il faut en croire de récentes études, le coût salarial allemand est maintenant le plus élevé du monde, dépassant celui des Etats-Unis et bien sûr largement ceux de la France et du Japon. Devant ce danger national, syndicats et patronat se sont retrouvés dans la concertation, *un moment délaissée à la* suite de leur différend sur la loi de la cogestion. La réaction allemande est de surveiller encore plus les coûts et de renforcer la modération salariale pour garder aux produits leur compétitivité.

En France, après le recul des derniers mois, l'activité est légèrement remontée. Mais il s'agit encore d'une stagnation, en attendant la légère reprise que promet pour le printemps une récente prévision de l'Institut des statistiques. Le patronat français vient de se prononcer dans sa dernière assemblée pour une relance vigoureuse faisant retrouver à la croissance un rythme de 5 à 6 %, en redéployant l'activité vers de nouveaux secteurs. Ceci ne peut être réalisé, d'après lui, que si l'on supprime les contraintes administratives qui étouffent les industriels, et plus particulièrement un contrôle des prix à la « française » rendu responsable de nombreux échecs sectoriels, comme celui de la papeterie.

En tout cas les manœuvres du dollar qui pèsent sur l'activité allemande semblent beaucoup moins gêner la France. De par la position du franc, intermédiaire entre *le dollar et le deutschemark*, elles tendraient plutôt à le favoriser, allégeant la facture du pétrole, tout en rendant plus profitables les exportations vers l'Allemagne.

Tout autre est le cas de la Grande-Bretagne, dont la livre a été poussée vers le haut tout aussi fortement que le deutschemark ou le yen. Performance intéressante à certains égards, car elle a renforcé considérablement la lutte contre l'inflation, dont les résultats continuent à être excellents, avec un taux d'à peine 6 %. L'austérité commence à payer. Fait remarquable, pour la première fois depuis de longs mois, le pouvoir d'achat a recommencé à augmenter au quatrième trimestre 1977. De même les bénéfices des entreprises ont sensiblement progressé, et elles envisagent d'accroître fortement de 20 % leurs investissements de 1978.

Sont-ce là les signes précurseurs d'une véritable reprise ? Les Anglais l'espèrent pour 1978. Spontanée, et au besoin, comme le promet le gouvernement, aidée par les coups de pouce de quelques nouveaux allégements fiscaux. Cet optimisme est renforcé par le bon bilan de fin d'année que le gouvernement peut présenter : une balance des paiements excédentaire pour la première fois depuis 1972 de 59 millions de livres, et des réserves de changes qui, avec plus de 20 milliards de dollars, placent la Grande-Bretagne parmi les leaders, à côté de l'Allemagne, du Japon et de l'Arabie Saoudite. Le problème est d'utiliser maintenant le plus vite et le mieux possible cette manne pétrolière pour un rattrapage industriel.

L'Italie en queue de peloton

Si la Grande-Bretagne peut espérer des améliorations rapides, il n'en est pas de même, hélas ! pour l'Italie. Pourtant le redressement extérieur de cette dernière est en bonne voie. Elle peut, elle aussi, annoncer pour 1977 une balance des paiements en excédent de 1,6 milliards de dollars, la première depuis cinq ans. La lire, après son accès de faiblesse entraîné par la crise politique, s'est ressaisie. Mais à côté de ces résultats financiers, somme toute honorables, les chiffres économiques restent décevants : croissance en recul de 6 % (bien que se redressant un peu en décembre), chômage très élevé de 7,5 %. Ces derniers auront peut-être le mérite de rappeler à plus de sagesse syndicats et partis politiques, en les incitant à trouver plus rapidement une solution à la crise.

Si aucun des quatre pays européens ne peut ou ne veut se tirer de cette croissance déclinante ou rampante (même l'Allemagne qui, *par la voix du chancelier Schmidt*, vient encore une fois de refuser toute mesure de relance), il en est différemment chez les deux autres grands Occidentaux, Japon et Etats-Unis. Après l'âpre bataille économique et monétaire qui les a opposés, ils viennent de signer le 13 janvier un armistice qui semble annoncer un tournant dans la politique économique nippone. Le Japon *ne pouvant plus compter ni sur les* exportations *ni* sur une augmentation rapide de la consommation de Japonais habitués à la frugalité, ni a *fortiori* sur des investissements productifs, en face de ses surcapacités et des faillites, est obligé de se rabattre sur d'autres solutions pour rétablir son équilibre menacé. D'où un déficit budgétaire massif de 37 % des recettes, entraîné par un fort développement des équipements collectifs. Son financement devrait utiliser l'excédent de cette *épargne extraordinaire de 25 % du* revenu national, qui persiste, alors que le taux d'investissement a chuté à 13 %. Mais experts et industriels japonais sont sceptiques devant ces projets gouvernementaux.

Le même scepticisme se retrouve aussi chez les Américains devant les promesses présidentielles. Comme le montrent de récents sondages, la popularité de M. Carter a sensiblement baissé. Selon celui de l'agence de l'Associated *Press, 57 % des Américains* pensent que leur président est moyen ou mauvais. Pourtant les résultats économiques atteints en 1977 ne sont pas négligeables, et les pays européens s'en contenteraient : 4,9 % de croissance du produit national (contre 2,4 % en Allemagne et 2,7 % en France), chômage réduit sensiblement avec création de quatre millions d'emplois, inflation ramenée à 5 %. C'est presque le carré magique, auquel ne manque qu'un côté, mais essentiel, celui de l'équilibre extérieur.

Il est certain que les bons résultats ont été fortement hypothéqués par les maladresses qui ont trop longuement jalonné l'histoire de l'équipe de M. Carter. Celle-ci arrivera-t-elle à se ressaisir devant une situation *qui se dégrade à nouveau* ? La croissance est menacée, comme le montrent les derniers chiffres de production industrielle (0,2 % seulement en décembre, les chiffres d'octobre et de novembre ayant eux-mêmes été révisés en baisse de 0,2 à 0,4 %). Les investissements de 1978 seront moins importants que prévu (+ 4,5 % seulement). L'inflation, s'il faut en croire *l'accélération des prix de gros, menace à nouveau. Et les taux* d'intérêt en hausse (le prime rate est à 8 %).

A cet égard les mesures envisagées par le gouvernement américain, comme les 25 milliards de dégrèvements fiscaux ou le nouveau soutien accordé au dollar grâce aux accords swaps passés avec la Bundesbank, ne seront efficaces que si elles peuvent bénéficier de la crédibilité que peuvent accorder les Américains, comme les autres Occidentaux, à la politique de la Maison Blanche.

MAURICE BOMMENSATH.

NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Echanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	+	++	—	+	+++	+
	+	+++	—	+	+++	+
FRANCE	—	—	—	—	++	+
	—	—	— —	—	+	—
ITALIE	—	— —	— —	—	++	+
	— —	— —	— — —	—	+	+
GRANDE-BRETAGNE	—	+	— —	+	+	++
	—	+	— — —	+	++	++

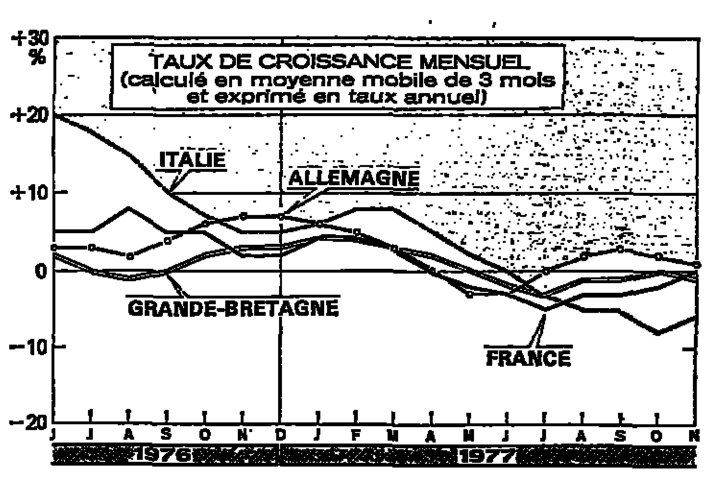
+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais [+] tendance précédente

(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

ÉTATS-UNIS : SITUATION ET INCIDENCES

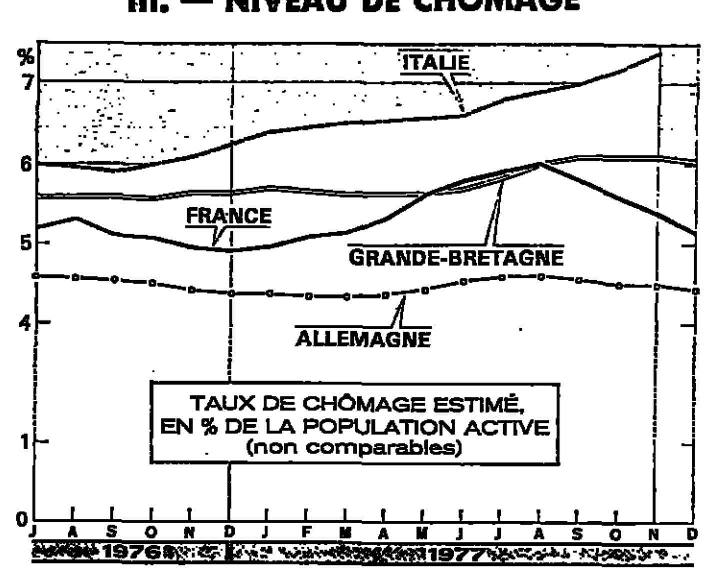
CROISSANCE	+ (+)	Depuis un mois, on note une certaine décélération de la croissance américaine avec le recul des commandes à l'industrie en novembre (— 0,4 %), des ventes au détail en décembre (— 0,7 %) et la baisse de la production en décembre. Pourtant, quelques chiffres tout récents sont plus optimistes : l'indice des indicateurs, qui n'avait progressé que de 0,1 % en novembre, repart à 0,7 % en décembre, et les commandes de biens durables ont fait un bond de 5,5 % au cours du même mois.
PRIX	— (—)	Si le rythme d'augmentation des prix *de détail*, avec 0,4 % en décembre, se maintient toujours proche de 5 %, celui des prix de gros continue à susciter des craintes. En effet, sur la période septembre-novembre, on observe une augmentation qui, en rythme annuel, est de 8 %. Elle est due pour l'essentiel au retournement des prix agricoles, mais tient aussi aux prix industriels.
CHOMAGE	— (— —)	Enfin le taux de chômage a très nettement baissé en dessous des 7 %, puisqu'en décembre il n'est plus que de 6,4 % de la population active. Cette amélioration est due en grande partie à une modification des corrections saisonnières, qui a simultanément fait réviser en baisse les taux de septembre (6,8 %), octobre (6,8 %) et novembre (6,7 %).
CAPACITE	— (—)	Le taux d'utilisation des capacités, bien qu'en diminution légère, reste toujours, en novembre, aux environs de 83 %. Le dernier sondage du département du commerce fait apparaître pour 1977 une progression des investissements en volume de 7 %. Chiffre honorable. En revanche, celui résultant des intentions des industriels pour 1978 l'est beaucoup moins : 4,5 % seulement.
ECHANGES	— — (— — —)	Les déficits de la balance commerciale, calculés en FOB-FOB, de novembre (2,1 milliards de dollars) et de décembre (2 milliards de dollars) sont en net recul par rapport à celui d'octobre (3,1 milliards de dollars). Finalement, le déficit annuel de 1977 s'élève à 26,7 milliards de dollars, soit près de cinq fois celui de 1976.
MONETAIRE ET FINANCIER		Les mouvements désordonnés du dollar, qui s'exercent surtout à la baisse, continuent à jeter la perturbation parmi les monnaies européennes. Pour rééquilibrer la situation, on observe un double mouvement de taux d'intérêt. En hausse aux Etats-Unis, où le taux d'escompte est passé de 6 à 6,5 % et le prime rate de 7,75 à 8 %. En baisse en Allemagne, où le taux d'escompte a reculé de 3,5 à 3 % ; et en Grande-Bretagne, où le M.L.R. est revenu en arrière de 7 à 6,5 %. Pas de changement en France et en Italie, où les prime rates restent à 9,3 et 17 %.
ECONOMIQUE		La décélération de la croissance américaine va certainement provoquer une réaction de relance en 1978 (on parle de 25 milliards de dollars). L'Allemagne *ne va pas suivre ce mouvement, préférant comprimer encore plus* ses coûts. En revanche, le Japon a décidé une relance de sa demande interne, stimulée par un déficit budgétaire considérable (35 % des recettes).

I. — TAUX DE CROISSANCE



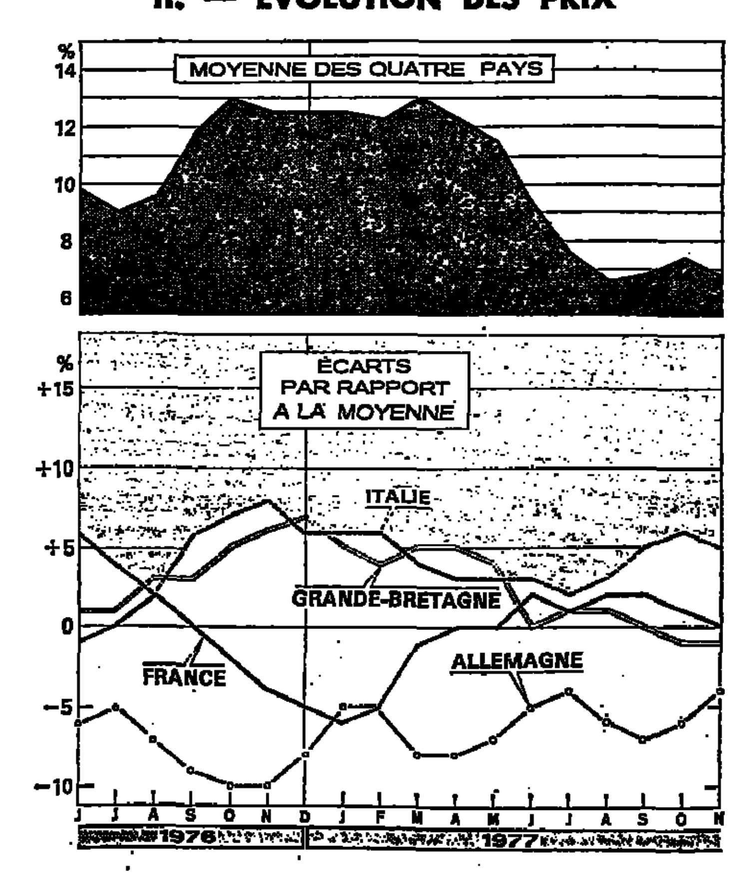
Les reculs des productions industrielles tendent à s'atténuer en Grande-Bretagne (— 1 %), en France (0 %) et même en Italie (— 6 %). En Allemagne, la reprise reste relativement faible (1 % à 2 %).

III. — NIVEAU DE CHOMAGE



Au cours du mois de décembre, les taux de chômage par rapport à la population active, corrigés des variations saisonnières, ont diminué. Très légèrement, de 4,50 % à 4,45 % en Allemagne, de 6,10 % à 6,05 % en Grande-Bretagne, mais fortement, de 5,40 à 5,15 % en France. Pour cette dernière, c'est le quatrième mois consécutif de baisse.

II. — ÉVOLUTION DES PRIX



Après être monté le mois dernier à 7,4 %, le rythme moyen des prix des quatre pays est de nouveau revenu à 6,8 %. Il faut surtout citer le recul de l'inflation française, qui passe au-dessous de 8 %. Peu de changement pour les taux anglais (6 %) et allemand (1 % à 2 %). En Italie, l'évolution apparaît hésitante, novembre ayant été mauvais, mais décembre meilleur.

IV. — ÉCHANGES EXTÉRIEURS

TAUX DE COUVERTURE EXPORT F.O.B./IMPORT C.A.F.

ALLEMAGNE — ITALIE — FRANCE — GRANDE-BRETAGNE

Les taux de couverture des importations par les exportations, corrigés des variations saisonnières, n'ont guère évolué en Allemagne (120 %) et en Grande-Bretagne (où il reste proche de l'équilibre, malgré le léger déficit de décembre). Le taux français, après l'accident de novembre (86 %), est remonté très fortement en décembre (99 %). La même amélioration s'observe pour le taux italien entre octobre (86 %) et novembre (104 %).



Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Mario Fasanotti (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Ingeborg Schawohl, Hans Baumann (« Die Welt ».

Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.

Publicité : Michel Gérard (« le Monde »), Riccardo di Corato (« la Stampa »), Bryan Todd, coordonnateur (« The Times », Dietrich Windberg (« Die Welt »).

L'élargissement de la Communauté : une menace pour le Marché commun agricole

L'élargissement presque inévitable de la Communauté européenne à trois pays du sud du continent rendra indispensable une modification de la réglementation du Marché commun agricole. Heinz Pentzlin défend ici cette thèse.

L'ÉLARGISSEMENT de la Communauté européenne par l'entrée de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal procure aux neuf pays membres du Marché commun plus de complications que d'avantages et met les organismes de la Communauté devant de nouvelles tâches, difficiles à accomplir. *Malgré* cela, l'entrée de ces trois pays d'Europe méridionale ne saurait être *refusée*. *Bien des conséquences néfastes pourraient s'ensuivre si les négociations avec eux étaient remises à plus tard, comme Bruxelles semble le vouloir.*

Ces trois pays, *qui* viennent de retrouver dans des conditions précaires des formes de gouvernement *démocratiques, ne* peuvent consolider et développer leur économie, et par là aussi *leur régime politique, qu*'en étroite liaison avec les autres pays d'Europe de l'Ouest, économiquement et politiquement mieux établis. Une récession économique au lieu de l'expansion espérée redonnerait un essor accru aux forces extrémistes de ces pays et déclencherait la menace de leur retombée dans des dictatures pires qu'auparavant. Il en coûterait donc finalement plus cher aux autres pays d'Europe de l'Ouest que toutes les complications ou frais qu'on puisse imaginer pour l'entrée des trois Etats d'Europe méridionale dans la Communauté des Neuf.

Bien des estimations ont déjà été faites sur les frais auxquels la *Communauté européenne* peut s'attendre en tout état de cause. Les pays qui sollicitent leur *adhésion* appartiennent aux Etats les plus pauvres de l'Europe de l'Ouest. De vastes régions *de ces* pays sont de *purs* et simples territoires en voie de développement. Ces trois pays *ont* tous une population pour une très large part rurale et une production plus agricole que celle de la Communauté des Neuf. C'est de là que l'on craint la plus grosse des difficultés : de fortes exportations de produits agricoles.

Les *agriculteurs français* et italiens sont les premiers à sentir d'avance un renforcement de la concurrence. Les *excédents* de la Communauté européenne en vin, agrumes, olives et primeurs (surtout en tomates) s'en trouveraient accrus. Il faut ajouter à cela que les coûts de financement du marché agricole devraient également s'accroître proportionnellement, ou peut-être même comme beaucoup le craignent, de façon disproportionnée.

Encore des excédents

Les estimations sur l'ampleur de l'augmentation des coûts divergent parce qu'on peut difficilement évaluer de quel volume la *production des trois pays* d'Europe méridionale •augmentera, avec un accès facilité aux marchés des pays de la Communauté européenne, et des recettes plus élevées. L'estimation la plus basse est de 1 milliard d'unités de compte européennes. D'autres calculs arrivent presque au double, et il n'est pas du tout exclu que *cela* occasionne en fin de compte des frais supplémentaires encore plus élevés si l'on doit *conserver encore longtemps*, même après l'élargissement de la Communauté européenne, le système de réglementation du marché jusqu'ici en vigueur.

C'est pour cette raison, mais pas seulement pour celle-là, qu'on soulève à nouveau la question de savoir s'il n'est pas nécessaire, voire finalement inévitable, de procéder à une modification radicale de la réglementation. *Le système existant* a, dès le début, été en butte à bien des critiques. Il avait été mis en *question quand il s'était agi de* l'entrée de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark.

A l'époque, c'est seulement pour la Grande-Bretagne qu'il en était résulté des modifications d'importance : pour se plier à la réglementation du Marché commun, elle avait dû supporter l'augmentation des prix sur certains produits alimentaires. Mais la situation de concurrence entre *les Etats* membres s'est, *toute* proportion gardée, peu déplacée, car, avec des pays excédentaires en produits agricoles (l'Irlande et le Danemark), était en même temps intégré dans la Communauté européenne un pays importateur de produits agricoles : la Grande-Bretagne. Par la suite, même l'augmentation des productions excédentaires de *l'*ensemble de la Communauté européenne s'est maintenue dans un *cadre encore supportable*.

L'entrée des trois Etats d'Europe méridionale aura, en revanche, des conséquences plus importantes. Ces dernières années, à l'intérieur déjà de la Communauté des Neuf, les productions excédentaires ont augmenté, ainsi que la tendance à *une croissance renforcée. De plus*, le système de paiements pour compenser les frontières, introduit en 1969, étant données les disparités monétaires à l'intérieur de la Communauté européenne, a entraîné des frais supplémentaires très élevés. Si bien que les tracasseries financières qui viennent de la réglementation du *marché agricole ont même déjà*, sans qu'il y ait de nouveaux excédents ni d'accroissement supplémentaire des frais, pris une proportion considérable qui menace de dépasser le supportable.

Le Parlement européen assume la responsabilité du budget

On ne peut pas ne pas voir qu'avec l'entrée *de la Grèce*, de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté européenne, d'au*tres dépenses élevées vont naître*, ajoutées à celles qui tiennent à la réglementation du marché agricole, avant tout pour favoriser le développement régional des vastes territoires encore arriérés dans ces trois pays d'Europe méridionale. Cela va se produire précisément à un moment où la situation financière de la Communauté sera soumise à un contrôle plus serré et à une critique plus sévère que ça n'a été le *cas jusqu'à présent*.

Le Parlement européen assume *désormais la responsabilité* du *budget* de la Communauté. Quand les membres du Parle*ment européen seront directe*ment élus, leur responsabilité se traduira encore plus clairement. *Ils auront* alors *des comptes* à rendre à leurs électeurs sur leur politique et surtout sur les fonds alloués par eux, de façon incomparablement plus ferme et plus rigoureuse que jusqu'à présent.

Ce qu'ils peuvent continuer à avancer comme arguments de bon sens sur la défense de la ré*glementation* du marché, son utilité ou même sa nécessité, ils pourront difficilement le faire *comprendre* à la *plupart* des électeurs. Etant données les dépenses élevées et constamment croissantes, les prix se maintiendront aussi élevés, et en accroissement. En conséquence, des excédents seront produits qui, à leur tour, ne pourront être exportés dans le tiers-monde qu'en entraînant des frais supplémentaires, ou seront éliminés par la destruction.

La réglementation du marché agricole de la Communauté européenne a été établie en suivant le modèle de la réglementation du marché élaborée en Allemagne dans les années 30. Elle avait fonctionné à l'époque parce que l'économie allemande ne couvrait pas les besoins intérieurs et qu'en important la brèche était *colmatée. Mais elle* présente de graves défauts pour un marché agricole dont l'économie natio*nale produit plus* de produits alimentaires qu'il en est demandé à l'intérieur.

C'est pourquoi une modification du système devrait être amorcée. Et ce ne peut être qu'une bonne chose que l'entrée de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal oblige à réfléchir sur la manière dont les modifications nécessaires doivent être opérées.

HEINZ PENTZLIN.

ÉCHOS DE BRUXELLES

DES NEUF AUX DOUZE

LORENZO NATALI : résigné au plus redoutable

C'EST à Lorenzo Natali, cinquante-cinq ans, député démocrate-chrétien des Abruzzes, qu'il revient au sein de la commission de superviser *tout* ce qui, de près ou de *loin*, a trait au futur élargissement de la Communauté. Tâche énorme *et parsemée de chausse-trapes*, comme son titulaire a déjà pu s'en rendre compte : il est ten*tant*, en *effet*, *pour ses col*lègues comme pour les gouvernements membres, d'imputer au commissaire responsable les inévitables déconvenues d'un dossier impossible. « *L'élargissement de la Communauté* est *politiquement indispensable, il est économiquement redoutable.* » Personne dans la Communauté n'a encore trouvé un moyen raisonnable de dépasser cette contradiction..., et, d'une certaine manière, on en fait *reproche* à M. Natali. La Commission s'était engagée à soumettre aux ministres des affaires *étrangères, en octobre, un rap*port d'ensemble sur l'élargissement de la C.E.E. Un soir à Luxembourg, *alors que l'échéance* se rapprochait, elle examina à la va-vite un projet que lui présentait M. Natali et qui répétait ces vérités dont on ne parvient pas à sortir : réussir l'élargissement, *faire* en sorte qu'il n'amplifie pas les défauts et les difficultés de l'actuelle Communauté, qu'il n'hypothèque pas son avenir, sera une opéra*tion extrêmement difficile*, coûteuse, et ne pouvant réussir que moyennant une préparation in*tensive et une attention continue*.

Les collègues de M. Natali, *irrités par un rapport qui*, *seul* à être malhonnête, ne pouvait être satisfaisant, décidèrent qu'il était mal structuré... et qu'après tout il n'était pas absolument indispensable de *présenter* un document de doctrine au conseil. « *Ce rapport était peut-être mal écrit, mais les idées de base ont été retenues* », note en souriant M. Natali. Et en vérité l'intervention que fit, pour sauver la face, le président Jenkins devant les ministres reprenait les principales idées qui s'y trouvaient développées. « *Il n'y a pas entre nous de divergences profondes sur les problèmes que soulève l'adhésion de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne* », observe M. Natali. « *S'il en existe* continue-t-il perfidement, mais avec une clairvoyance certaine, *c'est sur la conception même de la C.E.E.* » Entendez que *certains commissaires veulent* d'autant plus favoriser l'élargissement que la dilution de la *Communauté en zone de libre*-échange qui risque d'en résulter ne les tracasse nullement, *tout* au contraire. Il faudrait beaucoup plus que les coups de griffe de certains de ses pairs pour décontenancer ce vieux routier de la politique italienne proche d'Amintore Fanfani, ancien ministre de l'agriculture et à ce titre rodé de longue date aux *joutes communautaires*. Ses convictions idéologiques ne sont peut-être pas évidentes, mais *c'est un homme de tactique* dont on peut deviner qu'il ne se laissera pas enfermer, pour le confort des autres, par le dossier dont il a la charge.

L'évolution des *mentalités* à laquelle on assiste lui donne raison. Peu de gens aujourd'hui *songent* à *nier* que la Communauté perdra forcément des plumes par l'élargissement et que celui-ci retardera encore les espoirs de cohésion et d'auto*nomie de l'Europe unie*. C'est la réalité dont il faut s'accommoder, même si elle est peu exal*tante. Voici quelques semaines* encore, un tel discours était rejeté par des gens — les commissaires comme les minis*tres — qui, en dépit des échecs* à répétition de la C.E.E., sup*portent mal, de manière curieuse*, qu'on en parle autrement qu'en termes *triomphalistes*.

Après la tournée des capitales qu'il vient d'entreprendre, M. Natali, fort du *soutien* des Etats membres, qu'il sait nécessaire, sera prêt pour rédiger — et cette fois faire accepter par ses collègues — le *document* de *fond que tout le monde* attend. On y trouvera quelques idées simples. Pour des raisons *politiques et aussi économiques*, les problèmes agricoles sont les plus importants, mais, moyen*nant de la bonne volonté de la* part de tous les Etats membres, ils ne sont pas insolubles. L'idée d'une pré-adhésion est néfaste : *d'une part*, parce *qu'elle interdit* ce que les candidats veulent obtenir le plus vite possible, à savoir la participation effective aux décisions *politiques*, intéressant la vie de la Communauté ; d'autre part, parce que son corollaire — une sorte de *plan* Marshall européen en faveur des pays candidats — n'est pas bon. *Ce qu'il faudra obtenir*, souligne M. Natali, ce sont certes des transferts financiers importants, mais surtout un effort partagé, une aide qui devra être étroitement liée aux objectifs de l'intégration.

PHILIPPE LEMAITRE.

LES NOUVEAUX ÉCONOMISTES

Fred Hirsch : dialectique de la pénurie et de l'expansion

Qui sont les nouveaux économistes de notre époque ? C'est la question que, à *tour de rôle, des journalistes et des* professeurs se poseront chaque mois dans « Europa ». David Blake a choisi ici de parler de Fred Hirsch, jeune et brillant économiste britannique qui vient de mourir. Il avait jeté les bases d'une explication partielle de la société post-industrielle.

LA plupart des débats qui ont porté, ces dernières années, sur la croissance économique ont été centrés sur le point de savoir si elle est possible et sur ce qu'il faut faire pour l'obtenir. Il s'est produit une division assez simple entre les optimistes qui pensent que les économies du monde, et du monde occidental en particulier, peuvent continuer à croître rapidement, et les pessimistes qui pensent que nous approchons des limites imposées par le manque de ressources de notre planète, ou que nous les avons déjà atteintes.

La récession mondiale actuelle, elle-même, n'a guère contribué à estomper cette distinction. Certaines personnes jadis optimistes sont devenues pessimistes, et l'idée que certains problèmes de structures rendent la croissance plus difficile à réaliser a joui d'une nouvelle vogue.

C'est parce qu'il était parvenu à introduire une dimension nouvelle dans le débat sur la croissance que le professeur Fred Hirsch, qui est mort tragiquement *le mois dernier* à l'âge de quarante-six ans, avait si bien réussi à capter l'attention aussi bien des économistes universitaires que des lecteurs ordinaires. Dans un livre publié l'an dernier (1), le professeur Hirsch tentait de traiter trois questions fondamentales émergeant de l'expérience économique de l'après-guerre. Il le faisait d'une façon qui comportait peu de chiffres et excluait toute équation, mais qui contenait néanmoins certains des raisonnements les plus solidement *argumentés que* l'on ait vus récemment en économie.

Pour simplifier, le professeur Hirsch essayait de répondre à trois questions :

1) Pourquoi l'expansion économique reste-t-elle une force aussi puissante et un objectif pour les individus, alors que, lorsque tous y parviennent, cela ne semble pas produire une société plus heureuse ?

2) Pourquoi l'augmentation générale des niveaux de vie n'a-t-elle pas provoqué l'euthanasie des conflits économiques et sociaux ? Le niveau de vie de la plupart des individus s'est fortement élevé en Occident au cours de la période d'après guerre à cause de la croissance, et celle-ci a provoqué une bien plus grande expansion du bien-*être matériel que la redistribution* n'aurait jamais pu en apporter. Et surtout, la société est devenue plus soucieuse de la manière dont cette richesse est répartie.

3) Bien que les attitudes de la société soient devenues plus individualistes, l'accent étant davan*tage mis sur la liberté des individus* dans des domaines comme les normes sexuelles, il y a eu un glissement continu vers l'intervention de l'Etat et les mesures collectives dans l'économie.

L'argumentation du professeur Hirsch est que les trois questions interfèrent et qu'elles proviennent d'une cause unique. Le problème est que la croissance économique, telle que nous la mesurons, n'est plus un étalon adéquat pour apprécier le bien-être de la société.

L'idée centrale de cette thèse est celle des « biens de position ». Si le bien-être n'est qu'une question de récepteurs de télévision en couleur et de lave-vaisselle, les vieilles normes que l'on utilise depuis l'époque d'Adam Smith sont encore valables. Mais, de plus en plus, *la configuration* de la consommation et, ce qui est encore plus important, de la consommation désirée s'éloigne des biens de ce type.

Prenons le simple exemple d'une voiture. Ce que veulent les consommateurs, ce ne sont pas seulement des automobiles. C'est le droit de les conduire où ils veulent sur des routes raisonnablement dégagées, à travers le genre de zones où ils peuvent contempler un beau paysage. Mais si tout le monde a droit à une voiture, cela devient impossible. Ou bien les routes ne sont pas construites, ou bien elles le sont et les paysages sont détruits. Dans les deux cas il y a une limite à la fourniture possible de biens.

Cet exemple de congestion *physique présente des similitudes* avec beaucoup d'idées qui ont préoccupé ces dernières années les économistes cherchant à appliquer au domaine social l'analyse des coûts et des avantages. Ils ont essayé de mesurer le coût de nuisances comme la congestion, et de l'exprimer en sommes d'argent.

Leurs efforts n'ont pas été entièrement satisfaisants, mais ils représentent un pas en avant par rapport à l'idée ancienne que la possession de biens privés n'entraîne pas du tout de coûts.

Le professeur Hirsch a considérablement dépassé ce stade de la réflexion en faisant porter son attention sur des problèmes autres que la congestion physique. Il l'a concentrée sur le problème de ce qu'on peut faire pour réduire *les coûts qui apparaissent* lorsqu'un nombre de plus en plus grand de gens cherchent à bénéficier des mêmes avantages.

En ce qui concerne beaucoup de biens, il est tout simplement impossible qu'il y en ait pour tous. Il y a dans le monde une quantité limitée de tableaux authentiques de Vermeer, et l'on ne peut rien faire pour en augmenter le nombre. Cette question pourrait être traitée simplement par le mécanisme des prix en élevant le prix des Vermeer, et en forçant ainsi les gens à rechercher d'autres biens. Mais il y a une limite dans ce sens. Il arrive un moment où une forte proportion de ce que les gens désirent consiste en choses dont l'approvisionnement est limité. Alors l'idée de croissance commence à perdre de son sens.

Cela s'applique particulièrement à toute une gamme de limites sociales. Nous pouvons tous espérer devenir le chef du gouvernement de notre pays, mais le poste ne peut être occupé que par une seule personne à la fois.

Le plus important des domaines où s'applique cet exemple simple est l'enseignement, largement considéré jusqu'ici comme le chemin de la promotion *économique et sociale.*

Chacun estimant avoir le droit d'emprunter cette voie, le nombre de personnes passant par *le système d'enseignement aux* niveaux supérieurs a augmenté. Par là même, la valeur de cette éducation a été réduite, car un filtre qui laisse tout passer ne mérite plus son nom.

C'est parce qu'un nombre de plus en plus important de biens que les individus désirent dans la société sont d'une espèce qui ne peut être produite en quantité toujours croissante que la croissance économique devient de plus en plus difficile à réaliser, soutenait Hirsch.

Le fait que les gens désirent de plus en plus des choses que seuls quelques-uns peuvent posséder explique pourquoi le souci de la répartition de la richesse dans la société a augmenté.

C'est aussi le fait qu'un nombre de plus en plus grand de *biens sont d'une espèce que les* particuliers ne peuvent tous espérer posséder eux-mêmes qui explique le collectivisme réticent qui se répand à travers l'Occident.

La conclusion qui découle de *l'argumentation* de Hirsch a peut-être surpris beaucoup de ceux qui connaissaient ses travaux antérieurs.

L'écart est important entre les études du système monétaire international qu'il mena et ses recherches, d'abord à Nuffield *College (Oxford), puis à l'université* de Warwick. L'un des aspects les plus tragiques de sa mort est qu'il ne sera pas en mesure de poursuivre les travaux qu'il avait entrepris, ni de répondre à la critique la plus sérieuse qui a été avancée contre son argumentation, à savoir qu'elle met quelques biens limités au centre du débat économique général.

DAVID BLAKE.

(1) *Social Limits to Growth*, Routledge and Keegan Paul, éditeurs, Londres, 5,50 livres sterling.

Une formule d'avenir

Les « villes clés en main »

L'Italie fait, sous la pression d'un important groupe de construction, l'expérience des villes nouvelles. Elle en tire parti pour exporter vers les pays en voie de développement des villes « clés en mains ».

LES malheurs de la construction en Italie remontent à 1971, année à partir de laquelle le nombre des habitations mises en chantier a diminué, exception faite d'une brève pause en 1975. Ces années « noires » ont eu pour effet de placer l'Italie au dernier rang dans le classement européen des logements disponibles, où elle est même devancée par la Grèce, le Portugal et l'Espagne. Depuis 1971, en effet, on ne dépasse pas un chiffre de quatre logements pour mille habitants chaque année, contre une moyenne européenne de 6,8 pour mille.

Quelles en sont les causes ? Il y en a principalement trois. D'abord la mauvaise volonté politique, qui, jusqu'ici, a produit d'innombrables « plans », « lois », « interventions », sans pour autant résoudre le problème à sa racine. Ensuite, les coûts de la construction, qui augmentent de façon vertigineuse chaque année de façon telle que, dans bien des cas, les bâtisseurs ont intérêt à changer de métier (et il y en a beaucoup qui l'ont fait). Enfin, le coût de l'argent, qui n'est pas *un mal spécifique de la construction*, mais qui pèse sur toute l'activité productive italienne et qui décourage aussi bien les entrepreneurs que les épargnants.

Pour affronter cette situation apparemment sans remède, il faut réduire les coûts globaux de la construction. Comment cela ? Certainement pas en restant dans les limites de l'industrie artisanat.

Silvio Berlusconi, Milanais, quarante et un ans, a tenté cette « aventure » industrielle avec, derrière lui, une solide expérience dans le domaine du bâtiment. Il est depuis quelques mois président de la COEDIN, consortium pour la construction industrialisée qui groupe quatorze grandes entreprises de la branche parmi *les plus importantes d'Italie*. Ce nouveau colosse emploie quarante mille personnes, fait un chiffre d'affaires de 1 500 milliards de lires environ, et il est en mesure d'agir dans plus de quarante pays.

L'objectif n'est pas de construire dix ou cent maisons mais de véritables unités urbaines : des villes satellites destinées à une population de quelque dix mille habitants. La nouveauté — elle est encore telle pour l'Italie, du moins partiellement — *consiste* à bâtir, *outre* les maisons, les écoles, les installations pour les loisirs et le sport, des centres commerciaux et de réunion. Le COEDIN veut, en somme, vendre des villes complètes.

Un précédent important a constitué le point de départ des « grandes interventions » du consortium de Silvio Berlusconi. Il s'agit de Milano 2, la cité satellite édifiée à la périphérie de Milan depuis 1969, qui est la première unité urbaine (dix mille habitants) avec trois circuits différenciés (piétons, bicyclettes et autos) qui ne se rencontrent jamais.

Si le phénomène de l'urbanisation se poursuit, il y a, selon S. Berlusconi, deux solutions : un agrandissement en tache d'huile des villes, que les administrations municipales semblent vouloir fortement limiter, ou la construction de cités satellites autour d'une cité-noyau. La seconde hypothèse est celle qui est considérée comme la plus *probable par* les architectes du COEDIN.

Dans les pays qui aspirent à devenir modernes et industrialisés, le consortium compte sur *une formule originale*, celle du produit « clés en main ». Aux pays affamés de maisons que sont, par exemple, ceux de l'Afrique du Nord ou du Proche-Orient, sont offertes des unités urbaines assorties des infrastructures et des services nécessaires. Le COEDIN s'occupe en outre de la totalité de la gestion (systèmes industriels en collaboration avec les divers entrepreneurs italiens), et il trouve les financements indispensables. Le pays qui commande une ville n'a *donc qu'à signer le contrat* : c'est le COEDIN qui fait les propositions. De cette manière, les temps de réalisation sont nettement réduits.

La technique adoptée est d'avant-garde, et c'est un pas au-delà du préfabriqué. Il s'agit *d'une technique de construction* fondée, comme l'explique S. Berlusconi, sur l'emploi de « tunnels » pour la réalisation des structures (perfectionnement de techniques d'origine française) et, dans un second temps, sur l'application « à sec » de toute une série de composants produits de façon industrielle. L'avantage est d'obtenir une structure rigide (ni préfabriquée ni assemblée). Le résultat est supérieur qualitativement à la construction traditionnelle. Les temps sont abrégés ; et on calcule une économie d'espace d'environ 40 %.

Jusqu'ici, des travaux ont été effectués dans de nombreux pays, parmi lesquels les Etats-Unis, le Venezuela, le Canada, la Malaisie, la Libye, le Soudan, la Turquie et la Zambie. Le groupe négocie actuellement la fourniture d'un réseau routier interarabe. La concurrence ? *« Elle est forte du côté des Allemands, des Français et des Espagnols »*, explique S. Berlusconi. Pour certains ouvrages, le COEDIN a eu à ses côtés des partenaires européens, mais assez peu.

MARIO FASANOTTI.

Une grande firme : le ministère polonais de l'industrie mécanique

Certes, le ministère polonais de l'industrie mécanique appartient à un gouvernement de l'Est. Mais, à part cela, qu'est-ce qui le distingue d'une grande firme occidentale ?

LE ministère polonais de l'industrie mécanique est dirigé par Alexander Kopec, quarante-quatre ans, ingénieur électronicien, ancien champion olympique de basket-ball : une stature et un physique exceptionnels.

Pour d'évidentes raisons d'espace, les grues de 100 tonnes ne sont pas exposées au siège *du ministère de l'industrie mécanique* à Varsovie. Mais la gamme des produits proposés à l'attention du visiteur en exemplaires authentiques ou en modèles réduits, sur des panneaux lumineux ou sur des agrandissements photographiques, est suffisante pour donner une idée de ce que signifie, dans un pays socialiste, la propriété des moyens de production par l'Etat. Nous n'avons pu contrôler qu'il existe effectivement cent quarante mille produits différents, fournis chaque *année sous le label made MPM* par l'intermédiaire de dizaines de filiales, et grâce au travail de huit cent mille personnes, pour un chiffre d'affaires de 16 milliards de dollars par an, sur les marchés intérieurs ou extérieurs des deux ou trois mondes entre lesquels on a, de nos jours, coutume de diviser la planète.

Il était toutefois plus stimulant de nous entretenir avec M. Kopec de l'organisation de son ministère plutôt que de son catalogue. *Le ministre, courtois et ouvert*, doté d'un vif sens de l'humour et d'un *fair-play* sportif exceptionnel, démontre en permanence combien la pratique du basket peut servir aux dirigeants de l'industrie moderne pour marquer des buts, et aussi pour encaisser ceux des autres. Une fois seulement, Kopec a failli perdre son sang-froid olympien : lorsque nous lui avons demandé si le pourcentage élevé des exportations polonaises en Union soviétique était dû... à la difficulté de la concurrence sur les marchés du monde non communiste. « *C'est un préjugé*, a répondu le ministre, *que de considérer le marché soviétique comme facile. Un pays qui possède de l'or, du pétrole, des richesses naturelles illimitées comme l'U.R.S.S. tend vers un développement dynamique et peut se permettre d'acquérir ce qui lui est nécessaire dans n'importe quelle partie du monde, en choisissant le mieux de ce qui est disponible. Par conséquent, les produits que mon ministère fournit à l'Union soviétique sont de haute qualité, d'une technique ne différant en rien de ceux que nous vendons à l'Occident.* »

Pour lui, le motif de l'expansion considérable des exportations polonaises vers l'U.R.S.S. réside dans le fait qu'il est plus facile de signer avec ce pays des contrats pour de grandes quantités de produits et sur une longue période de temps. C'est ce qui permet de programmer les *productions et les ventes*, avec des avantages évidents de coûts et d'investissements.

Des cours à l'étranger

La part des exportations du ministère de l'industrie mécanique polonais, c'est-à-dire du groupe d'entreprises qui en dépendent, atteint presque un tiers de la production. Mais les rapports avec l'étranger ne se limitent pas aux échanges commerciaux. M. Kopec est fier de pouvoir affirmer que 85 % des idées, traduites dans les 140 000 produits industriels du groupe dont il est responsable, sont polonaises, alors que 15 % seulement proviennent de l'étranger. Mais il est tout aussi disposé à reconnaître qu'en un an, 26 000 ouvriers, ingénieurs et professeurs polonais ont suivi des cours à l'étranger, conformément à une habitude des plus utiles. Le ministre ne dit pas, *mais il ne nie pas non plus*, qu'à son avis, les directions, les entreprises et le ministère lui-même ont atteint aujourd'hui un degré d'utilisation de l'informatique qui ne craint pas les comparaisons avec l'étranger, Etats-*Unis compris. Il en fournit une* preuve : les ressources consacrées à la recherche scientifique représentent 5,5 % du chiffre d'affaires du groupe, et, dans certains secteurs, comme celui de l'électronique, elles arrivent à 12 %.

Nous avons voulu comparer ce ministère à une firme de grande dimension, mais le ministre a objecté que, en dehors de son rôle économique, il fallait aussi tenir compte de son rôle politique. Il n'y a pas de doute que, toutefois, la fonction la plus fascinante pour l'ingénieur électronicien qu'est Alexander Kopec est son rôle opérationnel de grand manager dont dépendent non seulement 800 000 travailleurs, dont 100 000 techniciens et ingénieurs, mais aussi l'in*dustrialisation de son pays.*

Le ministère polonais de l'industrie mécanique est un exemple d'organisation centralisée et décentrée en même temps, sur le type des holdings financières et opérationnelles d'Europe occidentale.

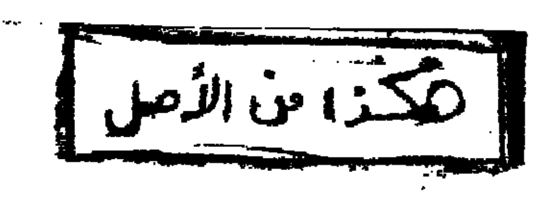
Sur le papier, en effet, tout dépend du centre, du ministère, qui, pour quelques secteurs seulement, délègue son autorité aux six sous-secrétaires d'Etat, dont l'un a le rang de premier vice-ministre. Dix départements dépendent des sous-secrétaires : ceux de l'électronique, de la planification, de l'économie et des finances, de l'emploi et des salaires, de l'exportation et des relations économiques avec l'étranger, de la gestion des matériaux *et des ventes, de la production et* de la coopération, des investissements, de la recherche et du développement, et de la technologie.

En outre, trois « équipes » de direction dépendent des sous-secrétaires : pour la sécurité et l'hygiène du travail, pour la modernisation des installations et pour *le développement des biens* de consommation (le secteur qui caractérise la nouvelle orientation de l'économie polonaise). Mais même les entreprises opérationnelles qui dépendent de ces départements et de ces équipes retombent, en définitive, sous l'autorité du ministre, dont dépendent également le conseil d'administration centrale, le département de la coordination et de la supervision, le département du personnel et le département légal.

En substance, le ministère est organisé comme une pyramide à quatre degrés horizontaux, qui s'élargissent progressivement : les centres de décision sur le plus élevé, les départements des directions au second rang, les unités exécutives au troisième, et les entreprises opérationnelles au quatrième. Ces dernières, qui sont regroupées sous vingt-cinq chefs de groupe, dépendent toutes, en définitive, du ministère, à qui reviennent les décisions définitives, les choix de programmes et les nominations de directeurs (qui doivent se situer bien évidemment dans le cadre de la politique générale du gouvernement).

Finalement, en face d'un ministre qui ressemble à s'y méprendre à un P.-D.G. occidental, *et devant un organigramme* digne de la « Business School » de Harvard, on est tenté de se dire que la Pologne a dépassé la première phase du passage de l'agriculture à l'industrie, et celle du développement quantitatif de la production. Elle semble maintenant entrée dans la troisième période, celle du progrès qualitatif avec de sérieuses intentions d'obtenir sinon un titre olympique du moins un bon classement.

MARIO SALVATORELLI.



Entreprises

L'harmonisation des comptes

Une classification qui inquiète

Le Conseil des Communautés européennes vient de mettre le point final à un projet qui doit être adopté incessamment avant d'être présenté, pour décision, aux ministres des pays de la Communauté économique. Ce projet traite de la publicité des sociétés de capitaux européennes, c'est-à-dire des sociétés anonymes, des sociétés en commandite *par actions et également des sociétés à responsabilité limitée*. Un sujet d'inquiétude ?

LE Conseil des Communautés européennes envisage d'harmoniser les structures des sociétés afin de les rendre comparables, vues de l'extérieur des frontières des Neuf. Ce devrait être l'ère de la maison de verre qui s'ouvre pour les grandes entreprises européennes. L'économie européenne s'en sent bien sûr dérangée dans son anonymat.

C'est d'Italie, de France et du Royaume-Uni que s'élèvent les voix les plus inquiètes, alors qu'en Allemagne fédérale la publicité des sociétés s'appuie relativement plus sur les conceptions et les décisions du Conseil communautaire. Mais le malaise est également grand outre-Rhin en raison de la quatrième directive du Conseil qui prévoit que les sociétés à responsabilité limitée doivent elles aussi obéir à l'obligation de publicité.

Dans leurs critiques, les Allemands font remarquer que les bilans des S.A.R.L. portent, dans 90 % des cas, sur des sommes inférieures à 1 million d'unités de *compte*, 5 % seulement étant compris entre 1 et 3 millions d'unités de compte, ce qui rendrait impossible l'application à ces sociétés des mêmes critères que ceux appliqués aux sociétés de capitaux. Les autres pays européens partagent le même point de vue. Les S.A.R.L. peuvent donc peut-être s'attendre à une rigueur moindre en ce qui concerne leurs obligations de publicité. Mais on ne peut guère parler de consensus européen au sujet du mode d'établissement d'un bilan.

C'est ainsi qu'en Allemagne le pouvoir législatif s'insurge contre l'intention manifestée par le Conseil de prendre la valeur de réacquisition comme critère en vue de l'établissement d'un bilan relatif aux biens. Cela fait longtemps que cette méthode est passée dans les mœurs pour les huit autres pays du Marché commun, mais en République fédérale la législation s'en tient toujours à la valeur d'acquisition. En général, l'économie allemande serait prête à changer de méthode, ce qui lui permettrait de ne plus avoir à compenser les pertes dues à l'inflation par des réserves, mais le législateur allemand *estime que l'inflation doit* être combattue et non intégrée à la législation fiscale. Dans les ministères, on défend également fermement ce point de vue.

Des litiges

La pierre d'achoppement de ce projet est l'article 41, véritable provocation à l'égard des sociétés de capitaux européennes.

En effet, les quatorze points qui composent cet article vont tous dans le sens d'une plus grande clarté pour la gestion du capital et pour la rémunération des membres des organes d'administration et de direction des entreprises. C'est ainsi que le premier point exige que soit indiqué le taux de change de référence pour les valeurs mentionnées en monnaie étrangère, ce qui, jusqu'ici, ne se pratiquait pas toujours au sein des Neuf. De même, la valeur nominale et la forme des actions émises lors *d'un capital souscrit doivent-elles* être mentionnées ? Quant au point 6, il précise que le montant des engagements financiers doit être indiqué dès lors qu'il reste plus de cinq ans à *courir*, texte qui va dans le sens d'une plus grande rigueur par rapport au projet antérieur (1972). En effet, celui-ci prévoyait simplement que ce montant devait être mentionné si l'indication était utile : porte ouverte à toute forme de subjectivité.

Autre point important et qui a particulièrement *effrayé les* grandes entreprises : le point 8, selon lequel l'annexe du bilan doit porter sur « *la ventilation du montant net du chiffre d'affaires (...) par catégories de produits et d'activités, ainsi que par marchés géographiques* (...) ». Une telle ventilation permettrait à la concurrence de se retrouver très au fait de la situation d'une entreprise donnée. Supposons qu'une société commence à s'introduire *sur un marché*, la concurrence peut facilement voir où elle en est à partir du bilan et prendre les mesures de riposte qui conviennent. C'est pourquoi la délégation britannique doit proposer un nouveau texte aux ministres sur ce point.

En ce qui concerne les éclaircissements qui devront, à l'avenir, être fournis relativement à la rémunération des membres des organes d'administration et de direction, il faut mentionner le point 13, qui exige que le montant des rémunérations allouées, de même que celui des retraites, soient clairement indiqués. A noter que cette pratique existe déjà dans certains pays, ces montants ne sont indiqués que de façon globale. A l'avenir, ces indications devront être fournies séparément pour chaque catégorie. Enfin, devront également être mentionnés non seulement les crédits ou avances allouées (ainsi que les conditions) aux membres des organes d'administration, mais également les remboursements effectués. L'ensemble va dans le sens d'une plus grande transparence.

L'harmonisation des systèmes européens devrait faciliter les prises de participations à travers les frontières et l'avènement de l'Europe financière.

HANS BAUMANN.

A quoi tient le prestige social ?

(Suite de la page 21.)

C'est le cas aussi du syndicalisme dans tous les pays. Sur cette activité, les envies sont partagées (*négativement et positivement*), mais il est clair que la base ouvrière l'apprécie et que son évolution est aussi ascendante. Les artistes et les sportifs professionnels, sans doute aidés par la télévision, se sont installés récemment dans la société, et les *fonctionnaires — sauf en* Allemagne fédérale — semblent s'y être même enracinés.

En sens inverse, on a vu, en France par exemple, le prestige des prêtres diminuer, sans *doute* du fait d'une désaffection religieuse grandissante. Celui des juges (particulièrement en Italie et en France) a aussi souffert. Les fameux « ingíniere » italiens ont vu leur rôle baisser en même temps que celui de la mécanique *dans nos technologies. Les notaires* français ont été compromis indirectement par trop de scandales. Enfin, dans l'ensemble, et surtout en Angleterre et en France, il est clair que ce sont les cadres « moyens supérieurs » qui ont le plus souffert de l'inflation et de la recherche d'une plus grande égalité par le rétrécissement de l'éventail des revenus et l'augmentation de la fiscalité directe. Leur pouvoir d'achat, *indiscutablement, diminue par* rapport à celui d'autres salariés en valeur relative ; à tel point qu'on voit aujourd'hui certains *employés anglais* refuser des promotions de cadres parce qu'ils estiment que les avantages à en attendre ne justifient pas les inconvénients.

Une récente étude britannique, publiée par l'association des *consommateurs dans son magazine Which*, a d'ailleurs montré que l'indice de satisfaction des professions n'est pas toujours lié étroitement à leur niveau de revenus. Il est plutôt lié à deux éléments : la pleine utilisation des capacités ou de la formation acquise, et l'intérêt en soi du travail. Ainsi, les « clergymen » anglais, qui sont au plus bas de l'échelle des revenus moyens, sont au sommet de l'échelle des *satisfactions, suivis par les chefs* d'entreprises, les agriculteurs et les horticulteurs.

Mais, par les temps écologiques qui courent, si l'on sait que le *mode de vie paysan est sain et* équilibrant, la profession ne semble guère attirer les ambitions des Européens pour leurs enfants. Les agriculteurs — mis à part les très *grands exploitants, qui tiennent* généralement leur situation de leur famille et sont peu imitables — viennent loin dans l'ordre des prestiges professionnels. Il semble d'ailleurs que les ouvriers agricoles, qui se trouvent dans chacun de nos pays au plus bas *de l'échelle sociale, réunissent* pour leur malheur le double inconvénient d'être à la fois « ouvrier » et « agricole ».

Des souffre-douleurs

Ce sont les derniers barreaux de cette échelle du prestige qui font ressortir les préjugés de nos sociétés. En France, le personnel *de maison*, les ouvriers agricoles, les balayeurs et éboueurs partagent, assez loin devant les ouvriers, les employés et les porteurs, les charges de souffre-*douleur. En Italie, ce sont, dans* le même ordre, les ouvriers agricoles, les balayeurs, le personnel de maison, les ouvriers non qualifiés de la construction, les employés non qualifiés et les fonctionnaires de niveau modeste en général. En Allemagne, ce sont les éboueurs, ouvriers agricoles, personnel de maison, porteurs, étudiants. Font, actuellement, particulièrement pitié en Grande-Bretagne les domestiques, les employés de nettoyage, les vendeurs auxiliaires.

L'apparition des étudiants parmi les souffre-douleur de *l'Europe est une nouveauté*. Les policiers, en revanche, semblent échapper à leur sort (comme en Italie) avec la vague de terrorisme qui renverse l'opinion. Ce sont les femmes de ménage qui sont dans l'état le plus profondément gênant, semble-t-il, étant « femmes » et « de ménage », dans une société qui ne cesse de dénoncer l'exploitation de l'homme par l'homme. Même le berceau de la société libérale et démocratique, l'Angleterre, *n'échappe pas à la règle* : bien qu'ils soient assez bien payés avec un salaire de 3 700 livres par an, les éboueurs s'y trouvent aussi au dernier rang pour l'indice de *satisfaction, non loin des... économistes*, dont le salaire annuel nettement plus élevé ne compense certainement pas les gênantes incertitudes sur leur science et leur utilité, *surtout en* période de crise.

Chaque pays a, en effet, ses particularités. Ainsi le prestige des professions suit-il, en Angleterre, certaines modes, qui vont souvent avec les événements *d'actualité et en particulier avec* les grèves. Par exemple, la grève des pompiers a permis à ces derniers, en expliquant publiquement les risques qu'ils prennent et le genre de travail qu'ils font, d'attirer une sympathie et une admiration nouvelle de la part du public. Il en a été de même, en des circonstances analogues, des infirmières, des policiers et du personnel de quelques autres services publics britanniques.

En Allemagne fédérale, le *niveau de vie de l'ensemble des* professions s'est accru. Mais les artisans et les ouvriers spécialisés de l'industrie ont vu leur condition s'élever moins vite que la moyenne parce *que, assure-t-on*, les conventions collectives les empêchent de travailler plus longtemps que la durée définie par les syndicats.

En Italie, les politiciens *font* le score maximum d'impopularité, 24 % de la population les *déclarant ouvertement* défenseurs d'intérêts particuliers contradictoires avec l'intérêt général (taux le plus élevé pour de semblables observations sur *toutes des professions*). *Les* artistes de cinéma et les joueurs de football y sont très en vue. *Certains* signes traduisent le caractère récent du développement du pays. Ainsi la constatation d'ignorance péjorative qui s'attache aux ouvriers non *qualifiés* du bâtiment s'explique par le fait qu'il s'agit souvent du premier emploi d'Italiens du Sud pauvres, déracinés pour vivre.

Sécurité matérielle

En sens inverse, le *modeste* prestige qui s'attache, dans les petites agglomérations en particulier, aux postes de fonctionnaires traduit le goût ancestral *des moins favorisés pour la* sécurité matérielle. Certaines catégories de travailleurs comme les bouchers ont aussi vu leur niveau de revenu et de prestige augmenter avec le développement du pays. Là encore plus qu'ailleurs, estime-t-on, l'éducation universitaire confère le prestige, d'où le respect du titre de « docteur » par exemple. Utilisé aussi dans les rapports quotidiens comme en Allemagne fédérale, *il traduit le caractère hiérarchisé* de la société.

Partout, l'estimation précise par les revenus de la hiérarchie des professions est délicate à faire. *Mais en Italie*, elle est carrément impossible en raison des salaires dissimulés et du travail noir.

En France, le prestige social se mesure de moins *en moins* par l'argent gagné ou possédé, mais le culte des grands concours (Ecole nationale d'administration, Ecole polytechnique, Ecole *normale supérieure. Ecole* centrale des arts et manufactures, Ecole des hautes études commerciales, etc.) y reste l'un des plus vifs en Europe. Les *professions ouvertes par ces concours* conduisent en effet généralement à la fois à la sécurité, à l'influence dans la société, et à des rémunérations élevées.

En sens inverse, le travailleur manuel est si peu envié en France que de nombreuses tâches de sa catégorie sont considérées comme normalement le fait des *travailleurs immigrés* (deux millions environ dans la population active française, qui compte également un million de chômeurs). Il a même fallu créer, ce qui est tout à fait exceptionnel en Europe, un secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels pour essayer de revaloriser leur statut, mais il semble que le gouvernement ne soit pas parvenu à grand-chose dans ce domaine.

Partout un *cas* semble étrange, celui des commerçants. Libres de leurs mouvements et disposant de revenus importants, ils sont souvent enviés. Mais ils ne semblent *guère admirés et leur* prestige est déclinant. On dira, dans un pays comme la France, que la population les tient pour largement responsables de l'inflation. *Mais cela n'explique pas tout. On* observe, en Europe, une montée générale des « élites » et du goût pour la sécurité et pour le service public, par opposition à la défense d'intérêts particuliers avec des risques élevés, l'objectif étant bien évidemment de défendre son intérêt particulier en même temps que l'intérêt général... Les attaques qui se multiplient envers des professions libérales jadis « inattaquables », *comme celles d'avocat ou de* médecin, sont un signe. L'idéal, demain, restera d'accumuler des diplômes, mais si possible de devenir président d'une entreprise nationalisée non déficitaire parce que monopolistique, ou médecin hospitalier patron d'un département de médecine préventive...

JACQUELINE GRAPIN.

Matières premières

Le cacao en baisse

Les cours du cacao, après des oscillations spectaculaires, sont à nouveau en baisse. Les spéculateurs s'en aperçoivent, mais pas les consommateurs, dont le chocolat est produit avec du cacao acheté cher.

« *Tu achètes du cacao à la Bourse de New-York* », dit le grand Winfield. « *Le prix du cacao baisse de 3 cents... et je perds tout ce que je veux* », répliquai-je. « *Comment le prix du cacao pourrait-il diminuer ?* », repartit le grand Winfield...

Cité en 1954 par l'auteur du « Jeu de l'argent », camouflé sous *le pseudonyme d'Adam Smith*, l'année où les courtiers de Wall Street, estimant leurs possibilités insuffisantes sur le marché des actions, cherchèrent d'autres moyens de *spéculer et se tournèrent* vers le marché du cacao, ce dialogue pourrait très bien avoir été prononcé l'été de l'année dernière. En effet, Wall Street ne *marchait pas bien*, tandis que le prix du cacao dépassait chaque jour de nouveaux records aux Bourses de New-York et de Londres. Le *18 juillet*, le *cours du cacao* atteignait 3 128 livres la tonne, sur la place de Londres, battant ainsi un nouveau record. En un an et demi, le prix du cacao à *Londres avait plus que* quadruplé.

Mais il arriva la même chose aux spéculateurs qui avaient tant contribué à cette hausse qu'aux héros d'Adam Smith qui, après avoir commencé à gagner, perdirent plus que ce qu'ils avaient investi au départ. Au cours du dernier semestre de l'année passée, le prix du cacao s'est effondré. En six mois, le prix a diminué de moitié pour ne plus atteindre finalement que 1 610,5 livres la tonne.

Comment les prix ont-ils pu changer autant en si peu de temps ?

La hausse avait été déclenchée dès 1975 par la pénurie de marchandise *immédiatement disponible*. Des retards dans le chargement avaient eu lieu dans le port de Lagos, au Nigéria. D'autres pays d'Afrique, producteurs de cacao, *annoncèrent également* des difficultés de livraison et la marchandise n'arrivait que de manière très sporadique en Europe et aux Etats-Unis. On *ignore encore* aujourd'hui s'il s'agissait de véritables difficultés au niveau des livraisons ou si l'état de pénurie était dû à une limitation volontaire. De toute *façon*, les pays producteurs saisirent l'occasion et, au sommet de la hausse, vendirent déjà des parties de la récolte *1977-1978*.

Selon des bruits — que *certains firent courir*, — la prochaine récolte de 1975-1976 (1,51 million de tonnes), celle de 1976/77 ne devait s'élever qu'à 1,33 million de tonnes. Poussés par la panique, les *industriels* ayant besoin de marchandise livrable immédiatement, les spéculateurs se précipitèrent pour acheter, faisant ainsi grimper les prix.

Mais, au cours du *deuxième* semestre de 1977, il devint certain que si l'on s'en tenait aux facteurs fondamentaux, c'est-à-*dire aux chiffres de production* et de consommation, il n'aurait pas dû se produire de hausse, la récolte 1977-1978 devant de nouveau être supérieure à la *demande*.

D'après une estimation de la maison Gill et Duffus, qui fait autorité auprès de ses consœurs, la récolte 1977-1978 devrait atteindre 1,464 million de tonnes, soit 9,3 % de plus que la récolte précédente. Or, des récoltes de 1,5 million sont considérées comme de bonnes récoltes. Plus des deux tiers de ce tonnage sont le fait de quatre pays producteurs : le Ghana (320 000 t), la Côte-d'Ivoire (255 000 t), le Brésil (249 000 t) et le Nigéria (220 000 t).

Alors que les producteurs de *cacao sont presque tous des pays* en voie de développement, les principaux consommateurs sont les pays industrialisés. La consommation est évaluée à partir *du tonnage* de fèves broyées. Egalement selon une estimation de Gill et Duffus, ce dernier s'élevait à 1,37 million de tonnes en 1977, chiffre le plus faible *depuis 1970*.

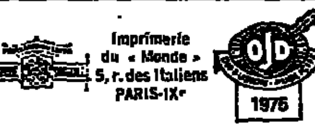
Le tonnage de fèves de cacao broyées aux Etats-Unis, pays le plus gros consommateur de ce produit, s'est élevé en 1977 à *183 700 tonnes, soit 18,5 % de* moins que l'année précédente, et également moins que les estimations de *Gill* et Duffus. En revanche, en Allemagne fédérale, pays venant en deuxième position parmi les pays consommateurs, le tonnage de fèves broyées a, contre toute attente, augmenté de 1,2 %, pour passer à 142 293 tonnes.

Mais même cette nouvelle positive, qui fut connue à la mi-janvier, *n'a pas pu freiner la* tendance à la baisse sur le marché du cacao. Effectivement, les facteurs de baisse l'emportent actuellement. Il faut s'attendre à *une stagnation* de la consommation du chocolat en raison de la mode (minceur et santé) et de la hausse du prix de ce produit au cours du premier *semestre 1977*.

Si on le considère au plan historique, le prix actuel est très élevé. De 1970 à 1975, époque où les prix commencèrent à *monter*, le cours *du cacao* sur le marché de Londres oscillait seulement encore entre 350 et 750 livres. Cela explique également pourquoi la plupart des *maisons* de courtage s'attendent que les prix continuent de descendre. Mais, pour les mangeurs de chocolat, pas de diminution de prix en vue, le cacao traité actuellement ayant été acheté au cours le plus élevé.

LÉO FISCHER.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1976

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Proche-Orient

Un entretien avec M. Igal Hurwitz

(Suite de la page 21.)

De 724 millions de dollars en 1975 elles sont passées en 1976 à 883 millions de dollars et pour les dix premiers mois de 1977 à 874 millions de dollars, ce qui permet de penser qu'au cours de l'année dernière elles auront avoisiné 1 milliard de dollars. Elles se répartissent approximativement comme suit : un tiers de marchandises industrielles, un tiers de produits agricoles, un tiers de diamants. L'accord avec la Communauté économique européenne est donc très important pour Israël et, en règle générale, il nous est favorable.

Cela dit, il faudra sans doute revoir certaines dispositions de l'accord en procédant ici et là à des aménagements, notamment dans les domaines industriel et financier. Les exportations vers les Etats-Unis ont atteint, en 1977, 600 millions de dollars. C'est considérable et j'estime que nous sommes en mesure de les doubler, voire même de les tripler. Les accords ne constituent cependant qu'un cadre fonctionnel à nos exportations. Ils ne peuvent être profitables à nos exportateurs qu'à condition que leurs produits soient compétitifs, ce qui suppose de meilleures relations de travail en Israël.

— Etant donné qu'une partie non négligeable de l'industrie israélienne travaille actuellement directement ou indirectement pour les besoins de la défense, est-ce que le passage éventuel d'une économie de guerre à une économie de paix ne va pas obliger l'industrie israélienne à une douloureuse reconversion, qui pourrait considérablement accentuer les risques de chômage ?

— La paix au Proche-Orient, lorsqu'elle s'instaurera, nous placera évidemment devant une réalité économique nouvelle et nous contraindra à une certaine reconversion de notre économie. Mais cette reconversion ne devrait pas poser de problèmes particuliers. C'est dans les industries liées à la défense, en particulier les industries aéronautiques, qu'Israël emploie ses meilleurs cerveaux, et je suis convaincu que ces derniers n'auront aucune difficulté à se recycler dans d'autres activités industrielles. D'ailleurs la plupart des lignes de production tant dans l'industrie militaire qu'aéronautique, qui sont, soit dit en passant, hautement compétitives, pourront être aisément reconverties pour leur adaptation aux nouveaux besoins.

— En dépit des efforts déployés depuis trente ans, la plus grande partie de la population israélienne est toujours concentrée dans la région côtière et à Jérusalem. Avez-vous des projets précis pour encourager le peuplement de la Galilée et du Néguev ?

— Il faut sortir des sentiers battus et rechercher des solutions plus originales que par le passé, révolutionnaires. Il est indispensable d'arriver à une meilleure répartition géographique de la population. Certaines régions nous posent des problèmes particuliers. Il y a notamment lieu de se soucier des secteurs à faible densité de population juive. Pour ma part, j'ai des projets que je compte soumettre au gouvernement. Il s'agit de propositions qui vont très loin, comprenant notamment d'importants avantages matériels destinés à drainer de nombreux candidats à l'installation en Galilée et dans le Néguev.

— Dans le budget de 1978, 63 % des dépenses sont consacrées à la défense et au remboursement des dettes, intérieures ou extérieures. Comment comptez-vous, dans ces conditions, contribuer cette année à la réduction des inégalités sociales ?

— On ne peut pour l'instant réduire ni le budget de la défense, pour des raisons évidentes, ni le remboursement des dettes, car ce poste détermine en fin de compte la crédibilité financière du gouvernement. Pour le reste, il faut établir un ordre de priorités. A mon sens, notre premier objectif doit être de développer notre économie par des projets à long terme garantissant l'avenir. Cela suppose que nous réduisions les dépenses non directement liées à un accroissement de la production. La question-clé qui se pose à nous est en fin de compte de savoir si nous voulons investir nos ressources ou les consommer. Je souhaite ardemment que ni l'éducation, ni la santé, ni la sécurité sociale ne soient touchées, mais nos ressources budgétaires sont maigres, et, tant que les deux gros budgets (défense et dettes) ne pourront être réduits, il faudra se contenter de tirer le meilleur parti de nos possibilités.

— Pensez-vous que, dans l'éventualité d'une paix impliquant le retrait israélien de Cisjordanie, l'économie de la Judée-Samarie restera liée à celle d'Israël, et que le réservoir de main-d'œuvre de la Cisjordanie continuera à alimenter le marché de l'emploi israélien ?

— Aujourd'hui, ces frontières de l'Etat d'Israël sont ouvertes et les deux économies sont parfaitement intégrées. Environ soixante mille travailleurs de Judée-Samarie et de Gaza sont employés en permanence en Israël et il n'y a aucune raison pour que cette situation ne se perpétue pas, et ce quel que soit le règlement politique qui interviendra dans la région. Je suis convaincu qu'un Etat palestinien indépendant ne verra jamais le jour, et par conséquent il n'y aura pas de frontières politiques artificielles entre Israël et la Judée-Samarie. Je pense que la coopération économique ne doit pas se limiter à la main-d'œuvre, mais s'étendre à tous les secteurs : agriculture, industrie, tourisme, et pour le bien de tous.

— Toujours dans la perspective d'une paix qui, malgré les vicissitudes de la négociation, semble pointer à l'horizon, voyez-vous une complémentarité entre les économies égyptienne et israélienne, et la possibilité d'une exploitation commune des ressources industrielles, énergétiques et touristiques de la région ?

— Si la paix s'instaure, ce qui est encore extrêmement hypothétique, je suis persuadé que les deux pays en tireront d'énormes avantages. Je crois en la possibilité de projets communs grâce à des capitaux puisés dans les deux pays. Je crois également dans l'utilisation de nos connaissances de pointe dans les domaines agricole et industriel qui auront un vaste champ d'action grâce à l'énorme marché que représente l'Egypte.

Avec la paix, on devrait assister aussi à un « boom » touristique. Par ailleurs, les investisseurs égyptiens, dans le domaine du tourisme comme dans les autres secteurs, pourront profiter des très importantes concessions accordées par la loi en Israël. Nous sommes même prêts à leur proposer des investissements concrets, rentables. D'autre part, je ne vois aucune raison pour que nos coopérants qui aident de nombreux pays du tiers-monde, et qui se sont illustrés en particulier dans le domaine agricole, ne fassent pas bénéficier également l'Egypte de leur expérience.

Propos recueillis par
GEORGES LÉVY.

ISRAËL RALLIERA-T-IL L'EUROPE A LA CAUSE « ANTI-BOYCOTTAGE » ?

Israël presse l'Europe d'adopter une législation qui mette hors la loi la pratique des Etats arabes qui excluent de leurs marchés les entreprises qui commercent avec Israël. La Communauté ne semble guère pressée de prendre une position nette, mais l'idée fait son chemin.

LES pays arabes ont utilisé des armes économiques contre Israël depuis les premiers jours de son existence. Mais l'usage du boycottage, en vertu duquel des firmes extérieures au Proche-Orient peuvent se voir refuser l'accès aux marchés arabes si elles font certains types d'affaires avec Israël, n'a commencé à faire du mal à l'économie israélienne que depuis le début des années 70, lorsque la montée en flèche des prix du pétrole a accru la puissance économique et politique des Arabes.

L'autorité de la guerre économique de Jérusalem, créée en 1975 pour coordonner l'action contre le boycottage à l'échelle mondiale, pense que le moment est opportun pour un front commun américano-européen anti-boycottage et que la riposte devrait passer par l'intermédiaire de la Communauté économique européenne, les Etats-Unis ayant promulgué par ailleurs l'été dernier des lois sévères contre le boycottage.

Les pourparlers de paix égypto-israéliens n'ont pas rendu le sujet moins brûlant. Le dialogue pacifique avait plutôt aggravé les inquiétudes, car on craignait que les Etats du Front du refus au Proche-Orient ne resserrent encore le boycottage pour manifester leur déplaisir à l'égard du président Sadate et de M. Begin.

La campagne de couloirs qui se déroule actuellement en Europe est menée avec discrétion. Israël a l'intention d'obtenir l'appui de la C.E.E. pour faire échec au boycottage, mais hésite quant aux moyens à utiliser de crainte qu'une stratégie mal choisie n'ait un effet négatif ; la C.E.E., tout en affirmant sans ambiguïté son opposition au boycottage, semble faire preuve d'une certaine précaution. Après le quadruplement des prix du pétrole, l'Europe est consciente de la puissance de l'arme pétrolière arabe et se rend compte de sa vulnérabilité en tant que consommatrice de pétrole.

La C.E.E., dans des déclarations sur les accords de coopération qu'elle a signés avec plusieurs des pays de la Ligue arabe, a souligné son opposition au boycottage. Mais Israël veut quelque chose de plus fort : une forme quelconque d'initiative législative de la C.E.E. mettant effectivement le boycottage hors la loi. Cela est hors de question, du moins pour le moment. Une telle mesure exigerait l'accord de tous les Etats membres. Or la plupart des pays d'Europe ne manifestent guère d'inclination à agir individuellement et encore moins de concert.

La France ambiguë

La Grande-Bretagne figure parmi les pays de la C.E.E. dont la réaction à l'égard du boycottage est la plus faible. Une loi anti-boycottage a certes bénéficié d'une seconde lecture à la Chambre des lords, mais personne ne parierait gros sur ses chances d'entrer finalement en vigueur. L'Allemagne de l'Ouest fait des efforts plus énergiques que la plupart des autres pays de la C.E.E. pour combattre le boycottage par des voies diplomatiques, mais ne semble nullement disposée à promouvoir une législation fédérale à ce sujet.

Mais, même si la Grande-Bretagne et l'Allemagne pouvaient être persuadées de s'associer à une initiative de la C.E.E., la coopération de la France semble improbable.

L'attitude française sur ce sujet est ambiguë. L'été dernier, le Parlement français a voté à une majorité écrasante une loi qui, entre autres choses, interdit de se plier à des boycottages. Mais, avant même que l'encre ait séché, le gouvernement français, profitant d'une clause échappatoire inscrite dans la loi même, a publié une directive annulant, en fait, les effets de ce texte au Proche-Orient : selon cette directive, la loi ne s'appliquera pas aux garanties accordées par la COFACE — organisme d'État — pour les contrats au Proche-Orient.

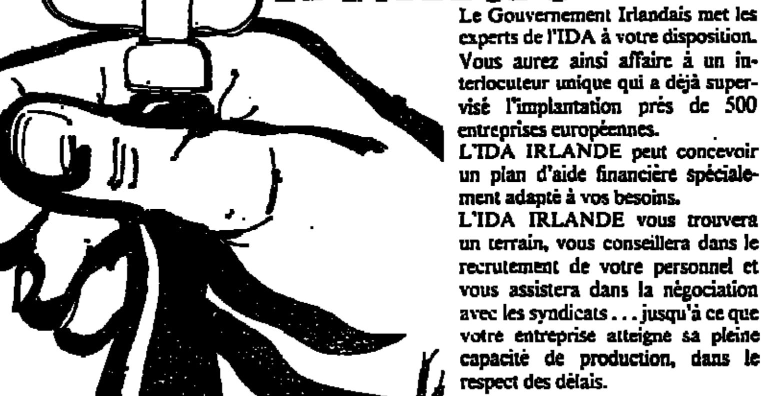
Les études de la C.E.E. ouvrent cependant une autre possibilité, peut-être plus prometteuse : l'utilisation des articles 85 et 86 du du traité de Rome, qui concernent les entraves à la libre concurrence et les abus de position dominante. En novembre 1976, la commission de la C.E.E. a réaffirmé son opposition aux boycottages et déclaré que, en cas de violation des articles 85 et 86, la Commission avait le pouvoir d'imposer des amendes et de pénaliser les entreprises en cause.

Il y a trois types de boycottages mis en œuvre par les pays de la Ligue arabe par l'intermédiaire du bureau du boycottage à Damas. Le boycottage primaire interdit simplement aux Arabes de commercer avec Israël d'une façon quelconque. Les boycottages secondaire et tertiaire font intervenir des tiers dans le conflit entre les Arabes et Israël. En vertu du boycottage secondaire, les entreprises situées hors d'Israël ou des pays arabes qui enfreignent les règles du boycottage fixées par Damas — soit en investissant en Israël, soit en faisant un certain type d'affaires avec ce pays — peuvent être inscrites sur une liste noire, ce qui signifie qu'il leur est interdit en fait de commercer avec les pays arabes. Le boycottage tertiaire, poussant les choses plus loin, pénalise ceux qui font des affaires avec des firmes inscrites sur la liste noire.

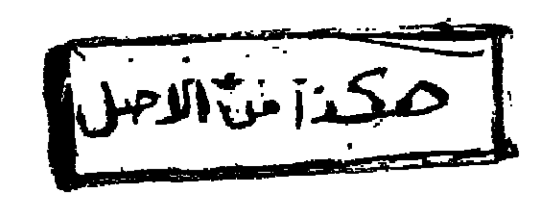
La C.E.E. ne s'intéresse pas au boycottage primaire, qui est considéré comme une forme légitime de guerre économique entre deux parties en conflit. Mais la Commission est dérangée par des mesures qui introduisent le boycottage en Europe par la procédure de la « liste noire ». On estime que cela peut causer des restrictions dans les échanges. Par exemple, une firme de la C.E.E. fournissant un acheteur arabe pourrait déclarer qu'elle n'achètera pas de pièces détachées à une autre firme de la Communauté inscrite sur la liste noire. Cela pourrait, dans certaines conditions, contrevenir à l'article 85.

Tout en ne recherchant pas activement eux-mêmes des exemples d'une telle action, les fonctionnaires de la C.E.E. indiquent clairement qu'ils aimeraient enquêter sur un tel cas s'il était porté à leur connaissance. Cela signifie que l'initiative appartient désormais aux adversaires du boycottage.

MALCOLM BROWN.



هكذا من الأصل





(PHOTO HENRY PESSAR)

LA GRANDE MISÈRE DES PETITES ÉGLISES DE FRANCE

Autrefois, avant la guerre de 1914-1918, ils étaient 700, 800, 900, quelquefois 1 000 dans le village.

L'impôt communal suffisait non seulement aux besoins de la commune, mais à l'entretien de l'église et du presbytère.

Après la guerre, tous ne sont pas revenus. Puis le développement des machines agricoles fit qu'il fallait moins de bras pour cultiver la terre. Beaucoup de jeunes furent attirés par les lumières de la ville.

Aujourd'hui ils se retrouvent 80, là où autrefois ils étaient 800 et l'impôt communal ne suffit plus à l'entretien de la commune et de l'église.

Ils sont attachés à leur église à cause de leur foi catholique et aussi à cause du cimetière qui se trouve au pied de l'église et où reposent les parents, les grands-parents et tous les autres.

Ils aiment leur église où ils ont fait leur première communion, où ils se sont mariés et où ils ont baptisé leurs enfants.

Lorsqu'ils travaillent dans l'immensité de la plaine et qu'ils entendent l'angélus de midi, ils s'arrêtent de travailler un instant. Dans la brume lointaine, ils aperçoivent leur clocher. C'est pour eux un point de ralliement comme le drapeau pour le soldat, comme le phare pour le navigateur.

Ils savent qu'auprès de l'église, dans leur maison, leur femme prépare le repas du soir, que les enfants vont revenir de l'école. C'est, en un mot, leur foyer, un petit morceau de la France dont ils ont la responsabilité, et ils se remettent au travail avec plus de cœur à l'ouvrage.

Mais il faut entretenir l'église, alors il faut faire un emprunt et payer les intérêts qui sont lourds.

Un jour, c'est le clocher qui est à refaire ; un autre jour, c'est la couverture de l'église elle-même, faute de quoi l'humidité pénétrera dans les murs. Une autre fois, il faut électrifier le clocher, car il n'y a plus de sonneur, la pendule elle-même est à remplacer.

Alors que tout cela était facile autrefois, la petite communauté s'essouffle et se désespère.

Il n'y a pas que les grands agriculteurs, il y a aussi les petits qui participent à produire les récoltes qui sont le pétrole de la France.

Alors, pourquoi ne pas aider les communes rurales à entretenir leurs églises, en leur affectant, par exemple, le revenu du tiercé, ou le revenu du loto, ou le revenu d'autre chose ?

C'est à M. le Ministre de la Culture à prendre sa décision.

Marcel Dassault,
Député de l'Oise

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

L'indispensable Mozart.

On saluera avec joie la réédition en deux volumes reliés plus solides et maniables, du Mozart en cinq tomes édifié de 1912 à 1946 par Théodore de Wyzewa et Georges de Saint-Foix, l'un des monuments de la musicologie française. Car cet ouvrage de chevet, qui étudie la biographie intérieure de Mozart, celle de son génie, est un trésor irremplaçable, analysant chacune des quelque six cent cinquante œuvres avec une minutie de savant.

Certes, la numérotation nouvelle adoptée par les auteurs n'a pu s'imposer et l'on doit regretter à ce sujet une grave lacune de la présente réédition ; alors qu'on a conservé à la fin du premier volume (pages 983 à 1004) une table de concordance prévisionnelle *(rendue caduque par le développement ultérieur du travail) avec le catalogue Koechel, on a supprimé la table* définitive *établie par Saint-Foix en 1946 (tome V, pages 341-343), qui est un instrument indispensable pour la consultation de cet ouvrage, la numérotation Koechel étant aujourd'hui universellement adoptée. Il n'empêche que tout mélomane doit avoir ces livres pour découvrir mille choses admirables et émouvantes du cœur de Mozart, indécelables à la seule audition, fût-elle cent fois multipliée (éd. Desclée de Brouwer, 1 044 et 1 232 pages, 250 F).*

Signalons aussi deux textes fondamentaux jamais traduits en français, la Vie de Mozart, *de Franz Xaver Niemetschek, et* le Nécrologe, *de Schlichtegroll, présentés excellemment par Car de Nys et Georges Favier, dans une édition bilingue qui fait honneur à l'université de Saint-Etienne (375 pages, 75 F ; 2, rue Tréfilerie, 42100 Saint-Etienne).* — J. L.

Suivez le guide !

Paru il y a quelques mois, le Guide pratique de la musique, *de Jean-Noël Darde et Jean Rollin, n'est déjà plus tout à fait à jour : des festivals se créent, évoluent, disparaissent, les directeurs et les chefs se succèdent à la tête des théâtres ou des orchestres. Mais si on voit au-delà de ce qui peut changer du jour au lendemain (dates, adresse, téléphone), facile à rectifier, la consultation régulière de ce livre, véritable répertoire des foyers musicaux français et étrangers — conservatoires, opéras, associations de concert, discothèques de prêt, orgues historiques, — mais qui ne prétend pas à l'infaillibilité, à l'occasion d'un voyage, par simple curiosité ou pour découvrir les éléments d'une information réputée introuvable, se révèle fructueuse et pour plusieurs années encore.*

Editions Seghers, 448 pages, 59 F.

Choisir ses disques.

Comme chaque année la revue Harmonie *publie un catalogue, à jour au 1er janvier, de tous les disques et cassettes classiques actuellement sur le marché en France, avec trois répertoires : par compositeurs, par interprètes, par opéras (synopse des principaux interprètes des diverses versions) ; un volume de 732 pages, 40 francs. Autre édition devenue traditionnelle,* la Discothèque idéale *présente et commente un panorama des meilleurs disques disponibles en 1978 pour toutes les périodes de l'histoire de la musique ; un volume de 492 pages, 55 francs* (Harmonie, *38, rue Fessart, 92100 Boulogne).*

Approches de l'opéra.

En liaison avec le festival d'Aix-en-Provence, les Jeunesses musicales de France organisent cinq stages consacrés à l'approche de l'opéra : introduction à l'histoire de l'opéra, à Aix même, du 14 au 20 juillet (de seize à dix-huit ans) ; approche de l'opéra italien et des opéras de Mozart (stage n° 2) ; approche des opéras français (dix-septième et dix-neuvième siècles) anglais et slaves (stage n° 3), du 16 au 26 juillet, au Domaine du Griffon ; une semaine au festival d'Aix, stage n° 4), du 17 au 24 ou du 24 au 31 juillet ; formation à l'animation d'un club lyrique, les 14, 15 et 27 juillet, Domaine du Griffon.

Rock

Les métamorphoses de FRANK ZAPPA

Si, au début des années 70, une partie du rock est devenue une chose inerte, un produit « culturel » et un phénomène commercial, il n'en a pas été de même pour la musique de Frank Zappa, en perpétuel renouvellement, en prise directe sur la vie, sur une certaine forme de vie.

Avec ou sans les Mothers of Invention, groupe qui a connu une dizaine de formules, d'innombrables changements de personnel depuis sa formation en 1964, l'œuvre profondément originale et cohérente de Zappa, découvrit Webern et Varèse en même temps que le rhythm and blues dans les années *50 avant de subir les influences* du blues et du rock, apparaît un peu comme une synthèse de ce qui a traîné dans la musique occidentale depuis des années.

Très exigeant vis-à-vis de sa musique — et de ses musiciens, totalement soumis à son œuvre mais qui, à l'intérieur de celle-ci, peuvent s'exprimer, entrer dans une improvisation apparente sous la direction omniprésente de Zappa, à la fois charpenté, moteur et âme de l'ensemble, — multipliant les expériences et aimant ensuite les rapporter, provoquant les rencontres, — on sait que de nombreux grands musiciens ont fait partie des Mothers of Invention, — Frank Zappa, qui a quitté la marginalité tout en restant un des grands créateurs du rock, évolue continuellement, comme les spectateurs du Pavillon de Paris pourront encore une fois le constater pendant trois jours (les 6, 7 et 9 février à 20 h.) dans un torrent de sons, dans une cascade de mots d'où sont extraites toutes les vibrations et toutes les résonances.

CLAUDE FLÉOUTER.

Cinéma

Simone Signoret, Jean Rochefort, Alain Resnais récompensés

La nostalgie toujours

Roman Polanski n'est pas venu samedi soir salle Pleyel pour la remise des Césars du cinéma français. Tant pis. Alain Delon non plus, ni les autres acteurs et actrices retenus dans l'ultime sélection, à l'exception des deux lauréats, Jean Rochefort et Simone Signoret. Il y avait cependant beaucoup de visages connus puisque, apparemment, la défense et illustration du cinéma, pour la profession, passe par la glorification des vedettes.

Dans cette fête empreinte d'une nostalgie « hollywoodienne », tout, du sourire figé des artistes face aux flashes des photographes à la mondanité d'un cérémonial suranné, semblait destiné à maintenir la distance rituelle qui fait de l'univers cinématographique un lieu magique et de ceux qui le peuplent des personnages légendaires. Au point qu'on rendit hommage aux grands disparus et qu'on récompensa un « moins grand », Peter Foldes, mort il y a moins d'un an, sans même saluer sa mémoire. Gloire aux puissants, malheur à ceux que les foules ignorent. Ce n'est peut-être pas la meilleure façon de répondre à la sensibilité d'un public que l'on voudrait tant élargir.

Providence a « trusté » les prix : meilleur film de l'année, meilleur scénario (David Mercer), meilleur réalisateur (Alain Resnais), meilleur son (René Magnol et Jacques Maumont), meilleur montage (Albert Jurgenson), meilleure musique (Miklos Rozsa), meilleur décor (Jacques Saulnier). *Le Crabe-Tambour*, de Pierre Schoendoerffer, a fait figure de brillant second avec trois citations : meilleur acteur (Jean Rochefort), meilleure photo (Raoul Coutard), meilleur second rôle masculin (Jacques Dufilho). *La Vie devant soi*, de Moshe Misrahi (meilleure actrice : Simone Signoret), *la Menace*, d'Alain Corneau (meilleur second rôle féminin : Marie Dubois), *Une journée particulière*, d'Ettore Scola (meilleur film étranger) et trois courts métrages (fiction : *500 grammes de foie de veau*, de Henri Glaeser ; documentaire : *le Maréchal-ferrant*, de Georges Rouquier ; animation : *Rêves*, de Peter Foldes) se sont partagé le reste.

Ces choix sont plutôt honorables. *Providence* n'est pas un film « commercial » : sorti à Paris il y a tout juste un an, il a « fait » 233 588 entrées en trente-six semaines, soit à peine plus que *Tendre poulet* en deux semaines (à titre de comparaison, *le Crabe-Tambour* et *Nous irons tous au paradis*, qui sont encore en exploitation, ont totalisé, en douze semaines, respectivement 318 515 et 651 262 entrées). De plus, *Providence* est pratiquement un film sans vedettes : ses sept prix couronnent le travail d'une équipe. Enfin, par un juste retour des choses, la Société française de production, c'est-à-dire indirectement la télévision, a participé à son financement.

Si ces caractéristiques indiquent la voie qu'entend suivre la profession cinématographique, on ne peut que s'en réjouir. Tout de même. Resnais, Rochefort, Signoret : on aimerait voir honorées des valeurs moins consacrées.

THOMAS FERENCZI.

Expositions

L'art moderne en province

(Suite de la première page.)

Même si l'on ne voit pas au Grand Palais la *Nature morte aux aubergines* de Grenoble, que son état ne permet pas de déplacer, qui est le plus important Matisse conservé en France et l'un des trois ou quatre tableaux les plus radieux, hardis et Essayons plutôt de voir comment les choses se sont passées.

Première constatation : les deux cent quatre-vingt-dix-sept œuvres présentées proviennent de soixante établissements sur le millier de musées que l'on dénombre en France, ce qui montre qu'il y a eu, qu'il y a encore ici et là des âmes bien obscurcies et étrangères à la modernité, de terribles sommeils que le manque de crédits n'explique pas entièrement. D'autant que, c'est *la seconde constatation et* nous citons le catalogue : « *Bien plus de la moitié des œuvres modernes proviennent d'acquisition à titre gratuit, c'est-à-dire de dons, de legs, de dépôts d'Etat ou de dépôts privés* », et no nde collectivités locales qui donnent trop souvent l'impression que le musée est le cadet de leurs soucis, *surtout lorsqu'on pense à ce que fut* l'attitude en ce domaine des municipalités et des notables du siècle dernier.

Place donc aux donateurs. Quelle que soit leur origine sociale, grande fortune ou cousin Pons, et si divers *que soient les motifs de leur générosité* (patriotisme local, souci de leur gloire, désir de trouver un lieu où soit exposé de façon complète et plus avantageuse qu'à Paris un ensemble qui a été la passion de toute leur vie), c'est à eux que les musées de province doivent les plus *beaux fleurons de leur couronne*. Pour nous en tenir à des exemples récents, rappelons l'importance de la donation Granville à Dijon, Baderou à Rouen, Pierre Lévy à Troyes (elle sera présentée bientôt à l'Orangerie), Georges et Adèle Besson (Bonnard, Matisse, Marquet), à Bagnols-sur-Cèze et à Besançon.

Un cadeau somptueux

Mais aujourd'hui ne doit pas faire oublier hier et demain. Aix-les-Bains doit beaucoup à l'ensemble d'œuvres *pré-impressionnistes et impressionnistes* qui lui furent léguées en 1942 par le docteur Faure, et si la peinture abstraite des années 50 et 60 est si bien représentée au musée de Nantes, c'est grâce aux donations Gildas Fardel de 1958 et 1974. N'oublions pas non plus que le *délicieux Musée de l'Anonciade*, à Saint-Tropez, s'est constitué autour de la collection personnelle de Georges Grammont, et souhaitons que soit le plus vite possible construit dans la ville nouvelle de Lille le musée qui abritera la magnifique collection cubiste de Jean Masurel : *événement d'autant plus heureux que* le cubisme est précisément le point faible de nos collections provinciales. Quant à la donation Agutte-Sembat (1923), sur laquelle nous reviendrons, elle a fait du musée de Grenoble un musée de niveau international et le plus riche musée d'art contemporain qui soit en France, avec celui de Strasbourg.

Donations et legs peuvent être aussi le fait des artistes ou de leur famille. Si les Picasso d'Arles et de Lyon ne sont pas exactement transcendants, on n'imagine rien de plus somptueux que le cadeau fait par Matisse au musée du Cateau, sa ville natale, avec l'extraordinaire *Fenêtre à Tahiti*, Matisse, qui est déjà si bien représenté à Cimiez, avec le non moins extraordinaire *Fauteuil rocaille* de 1956, grâce aux dons de sa veuve que complète aujourd'hui un important ensemble de sculptures et de papiers découpés offerts par Mme Jean Matisse.

Il serait fastidieux de continuer l'énumération : Arp et Freundlich au musée de Pontoise, la donation Dufy, celle du merveilleux verrier que fut Maurice Marinot. On nous accordera tout de même une minute de plus pour signaler l'importance du legs Magnelli au musée de Vallauris. Voilà un artiste qui n'est pas encore mis à sa juste place, et son éclatante *Virginia* de 1914 nous a paru être une des œuvres les plus fortes de l'exposition avec *l'Accomplissement*, de Klimt, qui est aujourd'hui au musée de Strasbourg.

Royaume de l'incertain

Un Klimt en France, un Klimt à Strasbourg ! Klimt dont les œuvres ne courent précisément pas les rues et auquel le goût français est demeuré si longtemps allergique ! Par quel miracle ? C'est, en effet, *une sorte de miracle et qui nous permet* d'introduire l'autre protagoniste de notre affaire, celui de qui, en résumé, tout dépend et qui est tout simplement le conservateur : à ses débuts et dans les périodes de rupture, de floraison artistique, un musée est toujours l'œuvre d'un *homme*.

Deux noms sont ici à mettre hors de pair : celui d'Andry-Farcy à Grenoble et de Hans Haug à Strasbourg. Le grand conservateur n'est pas seulement celui qui sait voir, acheter à temps, obtenir des crédits, convaincre son maire (et le terrible adjoint aux beaux-arts !). *Il est aussi celui* dont le dynamisme provoque les dons, le concours des amateurs. Sans Andry-Farcy, la collection Agutte-Sembat ne serait peut-être pas entrée en 1923 au musée de Grenoble : quinze ans plus tard, Nevers refusait l'extraordinaire ensemble de chefs-d'œuvre rassemblés par Félix Fénéon, et si Pierre Loeb a fait don entre les deux guerres, toujours au musée de Grenoble, de deux très beaux Miro (nos 205 et surtout 204), c'est sans doute que Grenoble était à l'époque la *seule* ville en France où l'on ne tirait pas à boulets rouges sur l'art contemporain.

En parcourant l'exposition, on découvrira, à côté de pièces capitales comme *le Petit Poucet*, de Bonnard (Besançon), la *Construction linéaire n° 2, de Gabo (Grenoble), ou le Professeur Gosset*, de Duchamp-Villon (Rouen) ou encore *le Rameur*, de La Fresnaye (Saint-Tropez), quantité d'œuvres inattendues, savoureuses ou singulières : une *nature morte* de Bauchamp (Le Havre), un dessin de Beckmann, *le Café du commerce, de Laboureur (Nantes), un paysage* de Permeke (Grenoble), deux délicieux portraits de Suzy Solidor par *Foujita et Tamara de Lempicka (musée* de Cagnes), quantité d'exemples aussi de la peinture trop oubliée des années 30 (Boutet de Monvel, Paul Iribe, René Vincent, Robert Pou*ghéon). Tout cela cité presque au* hasard, tant le choix est riche, et sans oublier la très large part faite aux arts décoratifs, avec les grès d'Auguste Delaherche, les céramiques de René Buthaud, les verres d'Henri Navarre et un magnifique panneau de laque de René Dunand, *qui fut le décorateur du Normandie.*

Satisfaction complète ? A peu près, malgré des lacunes qu'il sera difficile de combler, et même si l'on est étonné de la façon trop rapide (est-ce un parti pris ?) dont est représentée la peinture abstraite d'après-guerre. Et la fin ? Eh bien ! c'est la fin, ou le début de quelque chose qui n'a pas encore de forme et qui n'en aura peut-être jamais, tant la plupart des œuvres exposées laissent sceptique : compte tenu du fait que le choix aurait pu être autre, après le soleil des eaux, voici l'écume des jours, le royaume de l'incertain, où l'on se demande si Dieu lui-même reconnaîtra un jour les siens.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Grand Palais, entrée Clemenceau, jusqu'au 24 avril. Commissaire de l'exposition : Henri de Cazals.

■ Les Chorégies d'Orange présenteront cette année « Samson et Dalila » (avec P. Domingo et E. Obrastzova, direction D. Barenboïm) le 22 juillet ; le « Requiem », de Brahms, le 29 juillet, et « Macbeth », de Verdi (avec I. Wixell, G. Bumbry et R. Raimondi, direction Ch von Dohnanyi), le 5 août.

■ Le Festival de La Rochelle organise du 3 au 7 juillet un concours international de flûte consacré à la musique contemporaine. (Renseignements : La recherche artistique, 104, rue de la Tour, 75016 Paris.)

■ La prochaine saison des Arènes de Vérone, du 13 juillet au 2 septembre, sera consacrée au œuvres suivantes : « le Trouvère », « la Force du destin », « Madame Butterfly », « la Damnation de Faust » et un spectacle de ballet. (Renseignements : Arena, Ente Autonomo, piazza Bra 28, 37100 Verona Italie.)

Théâtre

Bruno Bayen et Jérôme Savary sans subventions

Le ministère de la culture et de l'environnement vient de classer « hors commission » quatre nouvelles troupes, qui bénéficieront d'une subvention de 400 000 francs. Il s'agit du Studio-Théâtre de Vitry, de Jacques Lassale ; des Ateliers de Lyon, de Gilles Chavassieux ; du Théâtre populaire jurassien, d'André Bénichou ; et du Théâtre populaire du Midi, de Bernard Gauthier.

Rappelons que les subventions aux compagnies dramatiques sont distribuées soit, pour la majorité des troupes, après avis d'une commission consultative, soit, pour une trentaine d'entre elles dites « hors commission », directement par le ministère.

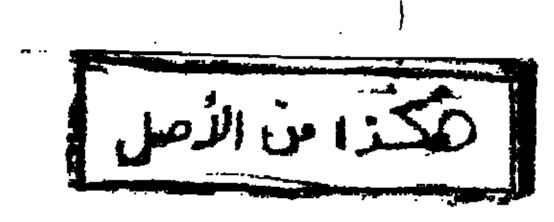
D'autre part, le contrat de Bruno Bayen, codirecteur du Centre dramatique de Toulouse depuis 1975, ne sera pas renouvelé. Maurice Sarrazin resterait donc seul à la tête du centre.

Bruno Bayen et sa compagnie La Fabrique — qui présentent à Suresnes, du 9 au 19 février, *la Mouette* — subissent les effets de la décision prise par M. Michel d'Ornano de ne pas prolonger (sauf pour le centre de Grenoble) la formule de codirection mise en place par M. Michel Guy. La subvention de La Fabrique étant purement et simplement supprimée pour le deuxième semestre 1978 sans qu'aucune solution soit proposée, Bruno Bayen se verra dans l'impossibilité de poursuivre son travail et dans l'obligation de licencier son équipe.

De même, Jérôme Savary, directeur du Magic Circus, vient de recevoir une lettre du ministère lui indiquant que sa subvention ne sera pas renouvelée. Classée « hors commission », la troupe bénéficie depuis 1975 d'une aide de 250 000 F que M. Michel Guy lui avait attribuée pour un minimum de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'en 1979. Le Magic Circus, qui n'a pas de siège fixe, doit louer à Paris des salles de théâtre et de répétitions sans pour autant pratiquer les mêmes prix de place que le secteur privé.

A Nanterre, Pierre Debauche a fait connaître sa décision de quitter à l'automne prochain la direction de la Maison de la culture afin de « *se consacrer davantage à la création à travers son métier d'acteur et de metteur en scène* ».

Enfin, la M.J.C.-Théâtre des Deux Portes, qui était installée provisoirement 9, rue de Monte-Cristo, Paris (20e), depuis son expulsion des locaux du 46 rue Louis-Lumière, annonce qu'elle est « contrainte d'interrompre l'ensemble de son programme de diffusion culturelle et ses activités socio-éducatives » et appelle à un rassemblement au palais de la Mutualité, le 17 février, à partir de 19 heures, « *pour que vive le Théâtre des Deux Portes* ».



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Centre Georges-Pompidou, 20 h. 30 : Fantastic Miss Madona.
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour.

Les salles municipales

Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision. — Grande salle, 21 h. : Ostendorf Decoust et Radulescu, dir. M. Panni (Clementi).

Les autres salles

Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Oripure.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Mouffetard, 20 h. 30 : le Fou et la Nonne.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
La Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Plaisance, 20 h. 45 : Adieu Supermac.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Ahmed Ben Dhiab ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Just Hamlet.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Seule dans la boîte ; 22 h. : Youth ; 23 h. : la Femme rompue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Alex Métayer ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Douby ; 22 h. : Popeck. — II, 20 h. 30 : J.-F. Derec.
Coupe-Chou, 22 h. : les Frères ennemis.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : la Cruche enchantée.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : A. Sachs ; 22 h. : Fromage ou dessert.
Petit Bain-Novotel, 21 h. : Valérie Bellet ; 22 h. 30 : Denis Wetterwald.
Aux Quatre Cents Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h. 30 : J. Seiler.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 15 : Grivoisons ; 22 h. 30 : les Franzozos. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Megumi Satsu ; 22 h. 30 : Ah ! Les petites annonces.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Aux ânes citoyens.
Dix-Heures, 22 h. : Mars ou crève.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : Désiré N'Kaoua, J. Vandeville (Bach, Poulenc, Hindemith, Schumann).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Stuttgart, dir. K. Munchinger (Bach).
Galerie Nane-Stern, 19 h. : G. Garcin, flûte (De Luna, Boeuf, Petrassi).
Eglise Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 20 h. 30 : M.-C. Alain (Marchand, Bach, Buxtehude, Pachelbel, Mendelssohn).
Centre culturel canadien, 20 h. 45 : A.-E. Keefer (Telemann, Schubert, Fukushima).
Eglise des Billettes, 21 h. : Ensemble instrumental A. Boulfroy (Bach).
Eglise de la Trinité, 20 h. 30 : Concerts Colonne, dir. J. von Websky (Haydn).
Eglise de la Madeleine, 20 h. 30 : Chœur philharmonique de Cologne (Haendel).
Palais des arts, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. D. Debart (Carré-Chesneau, Bartok, Beethoven).
Maison de la radio, 20 h. 30 : Quatuor Alban Berg (Haydn, Janacek, Mozart).
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Trio Debussy (Telemann, Mozart, Leclair, Albin, Britten).
Théâtre 13, 20 h. 45 : Beatriz Balzi, piano (Villa-Lobos, Guarnieri, Ginastera).

Jazz, pop' et folk

Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : David Murray.
Palais de la découverte, 19 h. 30, 20 h 45 et 22 h. : Laserium, rock.
Pavillon de Paris, 20 h. : Frank Zappa.

La danse

Centre Mandapa, 21 h. : Shiro Daimon.

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

A BIENTOT LA CHINE (Ch., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ARRETE TON CHAR... BIDASSE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.), en soirée : Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Normandie, 8e en matinée ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
LES BASKETS SE DECHAINENT (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08).
CINEMA CHINOIS (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : jours pairs : les Fleurs rouges du Tienchan ; jours impairs : les Pionniers ; Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) : jours pairs : le Détachement féminin rouge ; jours impairs : le Torrent de la révolution.
COURS APRES MOI, SHERIF (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
CROIX DE FER (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DE L'AUTRE COTE DE MINUIT (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Galerie Point-Show, 8e (225-67-29) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
EMMANUELLE II (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Max Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-89-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gaité, 14e (326-99-34), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
ETNA (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 14 heures.
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
FEMININ PLURIEL (Brés., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Vendôme, 2e (073-97-52), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
L'HERETIQUE (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (326-41-02), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Lord Byron, 8e (225-04-22), Paris, 8e (359-53-99), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
JE SUIS UN AUTARCIQUE (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
JESUS DE NAZARETH (Première partie) (It.-Ang.), v. Ang. + v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; v. Ang. : Panthéon, 5e (033-15-04) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) (Sam. en v.f.) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
MAC-ARTHUR, LE GENERAL REBELLE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24).
MEMOIRE COMMUNE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
MON « BEAU » LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NEUF MOIS (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Studio Rivoli, 4e (272-95-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Ternes, 17e (380-10-41).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES OISEAUX DE NUIT (Fr.) (*) : Action Christine, 6e (325-85-78).
ON PEUT LE DIRE SANS SE FACHER (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70).
LA PART DU FEU (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
PAULINE ET L'ORDINATEUR (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; J. Renoir, 9e (874-40-75).
PERDITION (Brés., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
LES PETITS CALINS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e 797-02-74).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE (Alg.-Egypt. v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), H. sp. : Studio Logos, 5e (033-26-42).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).
TENDRE POULET (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 14e (522-37-41).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
VOYAGE EN CAPITAL (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42) H. sp.

Lundi 6 février

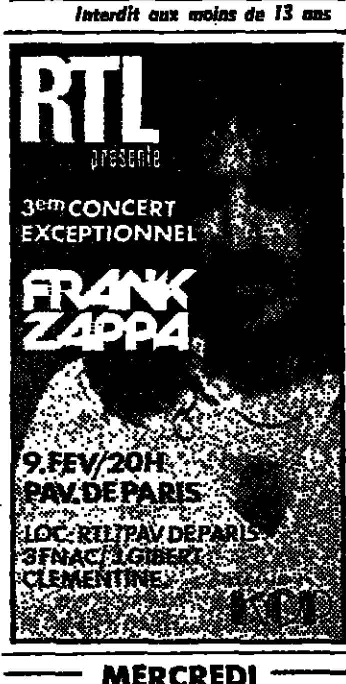
Les films nouveaux

LE BOIS DE BOULEAUX, film polonais d'A. Wajda. V.O. : Quintette (5e) (033-35-40) ; Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14)
LES LIENS DE SANG, film français de C. Chabrol (*). V.A. : U.G.C. Danton (6e) (329-42-62) ; Biarritz (8e) (723-69-23) V.F. Cinémonde-Opéra (9e) (770-01-90) ; U.G.C Gare de Lyon (12e) (343-01-59) ; U.G.C Gobelins (13e) (331-06-19) ; Mistral (14e) (539-52-43) ; Convention Saint-Charles (15e) (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse (15e) (544-25-02) ; Murat (16e) (288-99-75) ; Secrétan (19e) (206-71-33) ; les Images (18e) (522-47-94).
ET VIVE LA LIBERTE, film français de S. Korber : Richelieu (2e) (233-56-70) ; Cluny-Palace (5e) (033-07-76) ; Ambassade (8e) (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13) ; Gaumont-Sud (14e) (331-51-16) ; Cambronne (15e) (734-42-96) ; Wepler (18e) (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74)
L'OR ETAIT AU RENDEZ-VOUS, film américain de A. Lazarus V.O : Cluny-Ecoles (5e) (033-20-12) ; Ermitage (8e) (359-15-71). V.F. : Rex (2e) (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins (13e) (331-06-19) ; Miramar (14e) (326-41-02) ; Mistral (14e) (539-52-43)
AU-DELA D'UN PASSE, film musical américain de Neil Young V.O : Vidéostone (6e) (325-60-34)

Les festivals

B. HAWKS (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Port de l'angoisse.
D. SCHMID : Studio Galande, 5e (033-72-71) : la Paloma.
LE CINEMA FRANÇAIS, UN REGARD DIFFERENT : Action-République, 11e (805-51-33) : les Naufragés de l'île de la Tortue.
FESTIVAL DU RIRE : Bilboquet, 6e (222-87-23), en alternance : le Frère le plus fûté de Sherlock Holmes, Un éléphant, ça trompe énormément, la Dernière Folie de Mel Brooks, Mon oncle, les Vacances de M. Hulot, Jour de fête.
FANTASTIQUE (v.o.) : Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : la Femme reptile ; 15 h. 30 : les Sorciers de la guerre ; 17 h. : le Voyage fantastique ; 18 h. 45 : Théâtre de sang ; 20 h 30 : l'Abominable docteur Phibes, 22 h. : le Retour de l'abominable docteur Phibes ; 23 h. 30 : la Nuit des vers géants.
F. ASTAIRE (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Roberta.
M. DURAS, le Seine (5e) (325-95-99) : 12 h 20 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter ; 16 h. 30 : le Camion.
LES ROIS DU THRILLER (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42 : Tueur d'élite.
COMEDIES AMERICAINES (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42) : Une cadillac en or massif.
TENDANCES DU CINEMA AMERICAIN CONTEMPORAIN (v.o.) Action Lafayette (9e) (878-80-50) : le Prête-Nom.
BOITE A FILMS (17e) (754-51-50) : I : 13 h. (+ V. et S. à 0 h. 30) : Easy Rider ; 14 h. 40 : Cinq pièces faciles ; 16 h. 15 : Jeremiah Johnson ; 18 h. 15 : Nos plus belles années ; 20 h. 15 : Frankenstein Junior ; 22 h. 15 : Un tramway nommé désir.
II : 13 h. : Let it be ; 14 h. 30 : The Yellow Submarine ; 16 h. : le Lauréat ; 17 h. 45 : En route pour la gloire ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the paradise.
CHATELET-VICTORIA (v.o.) (508-94-14) : I : 13 h. 30 : le Crépuscule des dieux ; 16 h. 30 (+ V. à 0 h. 15) : Taxi driver ; 18 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 20 h. 30 (+ S. à 0 h. 15) : Cabaret ; 22 h. 40 : A bout de souffle.
II : 14 h. : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; 16 h. : la Ballade de Bruno ; 18 h. : la Dentellière ; 20 h. : Duellistes ; 22 h. : Rosemary's Baby.







RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le printemps de Prague

« Un jour un homme », dimanche soir sur Antenne 2. Le jour, c'était le 21 août 1968. Oui, dix ans bientôt, dix ans déjà depuis le printemps de Prague, cette formidable flambée d'espoir que l'irruption des chars soviétiques allait réduire en cendres ce matin-là. L'homme, c'est Jiri Pelikan, directeur de la télévision tchèque à l'époque et président de la commission des affaires étrangères du Parlement.

On se demande comment ce communiste sincère, convaincu, a vécu, encaissé, les années 50, les grands procès, Slanski, London, qu'en a pensé alors, qu'en pense aujourd'hui cet ami déclaré de Dubcek, ce partisan *courageux du mouvement* d'émancipation, de démocratisation, de ce grand élan vers *un socialisme à visage humain, un socialisme dégagé* de toute « pression policière ». Exclu du parti et déchu de sa nationalité, Jiri Pelikan édite à Milan une revue, *Listy*, organe de l'opposition socialiste en exil, l'exil où vivent à présent plus de cent mille de ses compatriotes.

Au cours de son émission menée tambour battant — le temps pressait, — Jean-Marie Cavada nous a montré certains *documents inédits* en France et notamment un appel de l'auteur dramatique Pavel Kohout en faveur de Jiri Lederer, un journaliste condamné à trois ans de prison pour délit d'opinion. Ils sont plus d'un millier à avoir signé, soulevés par les promesses des accords d'Helsinki, la Charte 77, plus d'un millier à subir les conséquences souvent dramatiques d'un acte de courage dont on *mesure* sans doute mal ici la portée. Un juriste réfugié à Vienne avec sa famille nous a expliqué ce que signifie en Tchécoslovaquie perdre son emploi, ne plus appartenir au syndicat. En mots simples, hésitants, il démontait le mécanisme du piège : être sans emploi, c'est se voir accuser de parasitisme, c'est encourir les foudres de la loi, c'est aller droit à la prison ou à l'asile psychiatrique.

Ce courage, cette foi, cette révolte, l'étudiant tchèque qui s'est fait brûler pour protester contre la « normalisation » les a poussés jusqu'au suicide. On a revu les foules en larmes réunies lors de son enterrement.

Ce que l'on avait oublié ou que l'on ignorait — Georges Bortoli est venu nous le rappeler, — c'est qu'au même moment, à peu près huit Russes sont allés manifester dans le même sens sur la place Rouge, huit braves, huit malheureux arrivés là séparément, sortant de leur poche de petits calicots écrits à la main, immédiatement terrassés par des policiers en civil et arrêtés pour ivrognerie.

M. Jacques Denis, membre du comité central du P.C.F., à qui l'on demandait si son parti accepterait d'intervenir auprès du Kremlin pour obtenir, dix ans après, le retrait des troupes d'occupation, dont plus rien ne justifie la présence en Tchécoslovaquie, M. Jacques Denis a éludé la question. Le P.C.F. s'était élevé contre cette intervention. Dès la première heure, un communiqué du bureau politique en date du *21 août* en faisait foi. Que demander de plus ? Son sourire navré avait l'air de mettre en doute le résultat d'une démarche en faveur des droits de l'homme et des libertés auprès des maîtres du Kremlin. M. Carter lui-même...

CLAUDE SARRAUTE.

Le sacre de San Antonio

Qui a été mis en question dimanche soir à FR 3 ? Certainement pas Frédéric Dard. Ils étaient trois, Geneviève Dorman, Bertrand Poirot-Delpech, François Chalais, à lui tresser des couronnes. Et quelles couronnes ! « *Le plus grand écrivain vivant de langue française* », « *le guérisseur de tous les désespoirs...* ». Et cela ne suffisait pas encore : « *San Antonio a réussi ce que Rabelais a raté.* » On n'avait jamais vu à cette émission poser moins de banderilles à un homme.

Contre qui le défendait-on ? Contre une cohorte de pisse-froid qui font la petite bouche sur ses vulgarités et son exploitation de l'almanach Vermot ? Ou bien défendait-on Frédéric Dard contre lui-même ? Car il était le seul à douter de lui dans cet aréopage, à se donner pour un « triquard de la littérature », à avouer qu'il avait créé son héros pour *ne* pas crever de faim, que faire rire les gens jusqu'à les guérir de leurs petites misères, c'est un métier qui s'apprend. La simplicité même. Et qui laisse le champ libre aux vraies admirations : Céline, Marcel Aymé, des peintres comme Magritte, Gnoli, Dubout, le caricaturiste, et les Pieds Nickelés...

Il avait le ton juste, Frédéric Dard. Et même un peu plus que cela, le ton authentique, parlant de sa furia d'écrire, de son mal existentiel, de ses déboires avec son héros qui lui taillait des croupières chaque fois qu'il écrivait sous son vrai nom. C'étaient les autres qui sortaient de leurs gonds. Bien sûr, soixante-cinq millions d'exemplaires pour les cent deux San Antonio publiés et les quelque trente Frédéric Dard, qui alourdissent il est vrai assez peu le plateau, voilà qui fait rêver. Pourquoi un tel succès ? Parce que le rire est le propre de l'homme ? Frédéric Dard n'hésite pas à ajouter, le rire et la gaudriole. On veut aller plus profond : le calembour n'est-il pas actuellement considéré comme un des beaux arts ?

On n'avait pas attendu cette soirée pour sacrer écrivain, comme il convient, Frédéric Dard. De doctes professeurs s'en étaient aperçus auparavant, mais combien de critiques influents ? Heureusement pour la littérature qu'il y a la télévision.

JACQUELINE PIATIER.

INA : la grève s'étend à tous les centres

Une partie des personnels C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J. de l'INA (Institut national de l'audiovisuel) — 35 %, selon la direction générale de l'INA ; 60 %, selon les syndicats — occupent depuis le 2 février les locaux du centre de Bry-sur-Marne (« le Monde » du 4 février). Les autres centres de l'INA, les Mercuriales (vidéothèque centrale), les Essarts (conservation), Cognacq-Jay (archives des actualités télévisées), Valmy (production) et Jules-Ferry (administration centrale) ont également décidé de se mettre en grève. Ce mouvement a été lancé le 1er février dernier pour obtenir la réintégration de Mme Patricia Guy, une collaboratrice contractuelle, dont le contrat n'a pas été renouvelé. Par cette action, le personnel de l'INA en grève entend protester contre l'utilisation abusive de l'article 2 du statut relatif au personnel occasionnel et hors statut.

Dans un communiqué publié le vendredi soir 3 février, M. Pierre Emmanuel, président de l'INA, avait souligné que l'occupation des locaux de Bry-sur-Marne par les grévistes constituait « une atteinte intolérable à la liberté du travail » et que « la gravité de ces actions irréfléchies mettait en danger le service public ».

BRY-SUR-MARNE : une occupation réfléchie

Sur le plateau de Bry-sur-Marne, au bout d'une impasse, 4, avenue de l'Europe, là où se dressent les bâtiments modernes du Centre de formation professionnelle, de recherche et d'action internationale de l'Institut national de l'audiovisuel, tout semble calme ce samedi après-midi. Aucune activité particulière ne règne aux alentours de ces locaux, devant lesquels des camionnettes marquées au sigle de l'INA, vides, attendent... Aux fenêtres closes et devant les portes verrouillées, des banderoles flottent au gré du vent et de la pluie. Elles expliquent, en lettres capitales, l'occupation du centre par les grévistes, évoquent le cas d'une employée hors statut : « Patricia Guy, licenciée abusivement. » Devant la seule entrée ouverte du bâtiment central, gardée par des piquets de grève, des pancartes résument les revendications des grévistes de l'INA : « Statutaires, hors statut, même patron, même contrat » ou encore « intégration des hors-statut occupant des fonctions permanentes ». A l'intérieur du local, dans le hall principal, les grévistes se sont organisés pour l'attente... Une liste de quatre-vingt-seize personnes volontaires pour assurer l'occupation au cours du week-end a été établie. Par petits groupes de trente, ils se relaient, sans oublier d'apporter des provisions pour subsister.

« *L'exemple de Patricia Guy, licenciée abusivement, constitue un cas limite, illustrant une situation générale devenue intolérable*, expliquent trois déléguées du comité d'action et d'occupation intersyndical C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J. du centre de Bry-sur-Marne. *Le statut du personnel de l'INA a été dévoyé. La direction emploie illégalement pour des travaux de type statutaire à caractère permanent des personnes engagées hors statut, sous contrat à durée limitée. On constate une utilisation abusive de l'article 2 du statut relatif au personnel occasionnel et hors statut. Or, à l'Institut national de l'audio-visuel, les « hors statut » représentent 30 % du personnel, dont les trois quarts occupent des emplois à caractère permanent.* » « *J'ai été engagée le 16 février 1976,* déclare Mme Patricia Guy, *en tant qu'« occasionnelle ». Ma lettre d'engagement a été renouvelée six fois, puis un contrat « hors statut » m'a été accordé, reconduit à trois reprises, venant à échéance le 31 décembre 1977. J'étais employée comme agent administratif. Ce contrat devait être renouvelé pour trois mois, aussi ai-je refusé de signer un avenant prolongeant seulement mon contrat d'un mois et demi. En conséquence, une lettre m'a signifié la fin de ma présence au centre de Bry-sur-Marne en date du 27 janvier dernier.* »

La délégation du comité d'action et d'occupation de Bry-sur-Marne estime que le cas de Mme Patricia Guy est exemplaire, car d'autres personnes disposent de contrats venant à expiration le 28 février prochain.

« *La réintégration de Patricia Guy,* précise le comité d'action C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J., *n'est pas un préalable à la poursuite des négociations avec la direction générale de l'INA, mais fait partie de l'ensemble de nos revendications. Nous demandons un moratoire suspendant tout licenciement de personnes à contrat de durée limitée et voulons que soit respecté le statut du personnel, tel qu'il est défini. Nous demandons l'application des règles statutaires en matière de définition de fonction et de promotion. Il n'existe à l'INA aucune définition de la fonction de formation et de recherche, seules les filières administrative, technique, de production, renouvelé pour trois mois ; aussi ai-je tuées. Nous souhaitons également que cette aberration soit corrigée.* »

Une assemblée générale se tient, ce lundi 6 février, au centre de Bry-sur-Marne pour examiner les formes d'action pour l'avenir. A 15 heures, les délégués syndicaux rencontrent la direction générale de l'Institut pour engager de nouvelles négociations.

EVELITA MOOD.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 6 FEVRIER

— Un face-à-face entre *MM. Jean Lecanuet*, président du C.D.S., et *Roland Leroy*, membre du secrétariat du P.C., a pour thème : « Les libertés sont-elles menacées ? », sur France-Inter, à 19 h. 15.

— Au cours de l'émission « Spécial législatives 78 », *MM. Christian Bonnet*, ministre de l'intérieur, et *Gaston Defferre*, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, prennent la parole sur A 2, à 21 h. 35.

MARDI 7 FEVRIER

— *Mgr Paul Seitz*, ancien évêque de Kontum, et notre collaborateur Jean Lacouture débattent sur le thème : « Le Vietnam est-il vraiment réunifié ? », sur France-Culture, à 16 heures.

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est interrogé sur R.M.C., à 19 heures.

— *M. Jean-Pierre Fourcade*, président des clubs Perspectives et réalités, est opposé à *M. Michel Rocard*, membre du secrétariat national du P.S., au cours du magazine « Spécial élections législatives », sur TF 1, à 21 h. 30.

LUNDI 6 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée (dernier épisode) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LA LOI DU SEIGNEUR, de W. Wyler (1956), avec G. Cooper, D. McGuire, M. Main, A. Perkins, R. Eyer, P. Love. (Rediffusion.)

En 1862, une famille de quakers de l'Indiana, adepte de la non-violence, se trouve obligée de prendre les armes à l'arrivée des Sudistes.

De grands problèmes moraux enveloppés dans une description pittoresque de la vie des quakers. Entre la comédie et le drame, les effets de Wyler frisent la démagogie.

22 h. 45, Documentaire : La mort du buffle, de D. Reznikoff et H. Fraise.

Agonie et mort d'un buffle embourbé en Tanzanie.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'A 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Spécial élections législatives 1978 (face à face M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, et M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale) ; 22 h. 35, Bande à part : Dehors l'hiver, réal. M. Pamart.

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le C.N.P.F. (le Conseil national du patronat français) : 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LES CAVALIERS, de J. Frankenheimer (1970), avec

O. Sharif, J. Palance, L. Taylor-Young, P. Jeffrey.

Le chef vieillissant d'une tribu afghane est jaloux des prouesses équestres de son fils. Celui-ci, vaincu dans une course, cherche à se réhabiliter.

D'après un roman de Joseph Kessel, un film trop manifestement pittoresque, mais qui peut impressionner par son brio technique.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton... « le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Le Rouge ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « la Mouche », d'Henri Weitzmann, avec E. Degrand, S. Goffre, J. Bretonnière. Réalisation J. Rollin Weisz ; 21 h., L'autre scène, ou les vivants et les dieux, de P. Nemo : « la Bible » ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; 22 h. 35, Récits, par F. Venaille ; 22 h. 45, Le couple d'aujourd'hui ; 22 h. 35, Musique et animation ; 23 h. 20, L'art féminin, par D. Boone.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix : G. Thill ; 20 h. 30, En direct du grand auditorium, « Cycle de quatuors »... le quatuor Alban Berg : « Quatuor, opus 76, n° 2 » (Haydn) ; « Quatuor, opus 3 » (Berg) ; « Quatuor en si bémol majeur K. 458 » (Mozart) ; 23 h., France-Musique la nuit... Mécènes de la musique : les « Fugger ».

MARDI 7 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Restez donc avec nous (en direct du Carnaval de Nice) ; à 14 h. 5, Emission pédagogique (reprise à 17 h.) ; à 16 h. 15, Télé troisième âge.

14 h. 30, FILM : OTHELLO, d'O. Welles (1952), avec O. Welles, S. Cloutier, M. Mac Liammoir, R. Coote, H. Edwards. (N., rediffusion.)

Transposition, dans un flamboyant langage cinématographique, de la tragédie de Shakespeare, par Orson Welles, qui fait aussi une extraordinaire composition d'acteur.

18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : La passagère ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : le Carnaval des carnavals, réal. A. Delarive.

Des extraits de la grande fête organisée par Europe 1 à Paris, le soir du 25 juin 1977.

21 h. 30, Spécial élections législatives 1978 : M. Jean-Pierre Fourcade, membre du bureau national du P.R., face à M. Michel Rocard, membre du secrétariat national du P.S.

22 h. 30, Emission littéraire : Pleine page, de P. Sipriot.

Avec MM. Michel Poniatowski (pour « l'Histoire de la Russie d'Amérique et de l'Alaska »), Fernand Braudel (« la Méditerranée »), Alain Peyrefitte (« les Roseaux froissés »), Vincent Brugère (« Encyclopédie générale ») et Mme Christine Arnothy (« le Bonheur d'un manière ou d'une autre »).

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 5, Emission pédagogique ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les dessous du ciel (premier épisode, rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Rediffusion « à chaud » (reprise du programme du samedi 4 février) : La nuit des Césars ; 16 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : le monde de la danse, d'O. Joyeux, réal. Ph. Agostini ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : Louis XI ou la naissance d'un roi, d'A. Astruc, d'après P. Murray Kendall, avec D. Manuel, D. Gélin, F. Bergé (rediffusion).

22 h., Débat : Les conspirations d'un dauphin.

Avec MM. Michel Mollat et Philippe Contamine (professeurs à la Sorbonne), Jean Favier (directeur général des Archives nationales), Michel Parisse (professeur à la faculté de Nancy), Pierre-Roger Gaussin (professeur à la faculté de Saint-Etienne) et Mme Régine Pernoud (historienne).

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : l'Union des Français de bon sens ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LA MAIN GAUCHE DU SEIGNEUR, d'Ed. Dmytryck (1955), avec H. Bogart, G. Tierney, L.J. Cobb, A. Moorehead, J. Porter. (Redif.)

En 1947, un aviateur américain, prisonnier d'un bandit chinois, lui échappe en prenant l'habit et l'identité d'un prêtre mort. Il se réfugie dans une mission.

Film d'aventures avec variations ambiguës sur l'imposture. Ne vaut que par l'interprétation d'Humphrey Bogart.

21 h. 55, Journal ; 22 h. 10, Magazine Réussite : La surveillance des avalanches.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Yves Buin (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les empires de la mer ; à 8 h. 32, Les cagots ; à 8 h. 50, La face cachée du ciel ; 9 h. 7, Matinée des autres ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec Y. Cazaux ; 11 h. 2, Semaines musicales dans la région Rhône-Alpes, avec J.-G. Bailly ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Fortune de France », de R. Merle ; 14 h. 45, Après-midi de France-Culture... L'avenir de la Méditerranée ; à 16 h., Match : Mgr P. Seitz - J. Lacouture (Le Vietnam est-il vraiment réunifié ?) ; à 16 h. 25, En direct avec le Dr Lacronique ; 17 h. 32, Semaines musicales dans la région Rhône-Alpes (pop music) ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Le Rouge ; 19 h. 25, Sciences : Ce qu'informer veut dire ;

20 h., Dialogues franco-britanniques : Syndicats et politiques, avec Tom Jenkins et Jacques Moreau ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, avec J.-C. Eloy ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Récits, par F. Venaille ; à 22 h. 45, L'art au féminin, par D. Boone ; à 23 h. 35, Musique et animation.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Cinémuse ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Bach, Chopin, Brahms ; à 10 h. 30, Musique en vie : R. Prasquier et J.-F. Meisser ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : T. Perstl, E. Zillner ; 14 h. 30, Triptyque ; 15 h. 32, Musiques d'autrefois : E. Moulinie, J.-B. Besard, J. Conseil, E. Genet, L.-A. Dornel, T. Arbeau ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Itinéraire musical de Clara Haskil : de Falla, Chopin, Mendelssohn ;

20 h. 30, Cycle symphonique en direct du grand auditorium... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, avec M. Frager, pianiste : « Leonore II », ouverture, et « Concerto pour piano n° 3 en ut mineur, opus 37 » (Beethoven), Symphonie n° 3 en mi bémol majeur, « Rhénane » (Schumann) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; Paysages sonores ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Paysages sonores.

La rencontre des « petits poucets »

... « Faut-il jouer sur la clandestinité ou sur la légitimité ?... Des monopoles de T.D.F., professionnel ou de l'argent, lequel est-il le plus redoutable ?... Pourquoi Untel n'a-t-il jamais été brouillé ?... Il ne s'agit pas d'émettre pour se faire plaisir !... Certains semblent bénéficier de la publicité que leur fait la presse, d'autres pas !... Dissonances et concordances fusaient au cours de l'assemblée des « pirates » des ondes réunies à l'initiative de l'ALO (Association pour la libération des ondes), le samedi 4 février près du parc Montsouris. Près de vingt radios « libres » participaient à cette réunion, dans le but de coordonner leur action à la veille de la journée nationale des radios libres, prévue le 15 février prochain. (Lire à ce sujet l'enquête d'Henri Deligny dans *le Monde* daté 22-23 et 29-30 janvier 1978.)

Chacun fit part de son expérience ou de ses projets. Radio-Calamine (de Lille) fit le point de la situation dans le nord de la France et confirma la création de Radio-Libre 59, qui émet sur 99,5 MHz et fonctionne parallèlement à Radio-Uylenspiegel, Radio-Beau-Délire, et Qu'elle-était-verte-ma-radio. « *L'action dans le Nord peut être diversifiée,* a précisé Radio-Calamine, *on ne cherche plus tant à brouiller qu'à saisir le matériel.* »

Emettant dans un rayon de 500 mètres à Bondy (Seine-Saint-Denis) Radio-Aventure, qui fonctionne depuis un an dans une cité de H.L.M., a souligné : « *Nous sommes les « petits poucets » des ondes, mais on nous reçoit parfaitement.* » Après avoir diffusé des programmes culturels, ils préparent des émissions sur des thèmes spécifiques tel « l'autogestion ». Action Banlieue-Sud, dont l'équipe travaille aussi à l'élaboration d'un journal de contre-information local *le Petit Montrougin en colère*, a annoncé qu'elle émettra prochainement. Nombreux étaient venus les « pirates » parisiens : Abbesses-Echo, prolixe, détailla son objectif de créer « *un service public décentralisé* », et rappella son refus de « *toute structure pyramidale* ». Radio-Bastille et Radio-100 ont confirmé qu'elles sraieent prêtes à émettre le 15 février. Radio-Verte a signalé le rythme quotidien de ses émissions, consacrées tôt le matin aux informations, l'après-midi aux débats en direct. A l'étonnement de certains, enfin, Radio-Bérénice, qui émet à Strasbourg en langues française et allemande, se présenta comme étant une « *station saturnale et impie* ».

Après que le droit de chaque individu à la liberté d'expression, défini par l'article 19 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, eut été réitéré, la phase préparatoire à la journée nationale du 15 février fut abordée. Une carte géographique localisant les stations qui émettront le jour J fut ébauchée. Un certain nombre d'émissions seront réalisées en direct et en public pour sortir de la clandestinité. Par souci de décentralisation et en raison de la bonne organisation des « pirates » de la région du Nord, la coordination de toutes les radios libres leur a été en partie confiée. Pour sa part, l'ALO continuera d'assumer son rôle de « plate-forme de réflexion » sur les problèmes du monopole, du brouillage, des émetteurs et des programmes, et se tiendra à la disposition des amateurs pour leur fournir des renseignements techniques et juridiques ou prodiguer des conseils utiles... Somme toute, une réunion fructueuse. — E. M.

● *Dans un article intitulé « Demain, radios sauvages ? »*, Bernard Weisz, dans *l'Humanité* du 6 février, écrit : « *En confiant télévisions et radios locales aux collectivités territoriales, l'application du programme commun peut engendrer une démocratisation de l'information.* » Il évoque la possibilité d'un essor « *de l'expression du pluralisme au niveau local* », « *par une répartition des pouvoirs (élus locaux, usagers et travailleurs de l'infor-*

SKI

LES CHAMPIONNATS DU MONDE

Une concurrence féroce sur les pistes... et aux alentours

De notre envoyé spécial

Garmisch-Partenkirchen. — Les championnats du monde de ski alpin se sont terminés, dimanche 5 février, sur un succès populaire enfin ensoleillé. Des files de voitures de Munich avaient déversé des foules, toute la matinée, au stade olympique où se disputa la dernière épreuve, le slalom spécial hommes, qui vit le phénomène suédois Ingemar Stenmark enlever sa deuxième médaille d'or devant le champion olympique de la spécialité l'Italien Piero Gros.

C'est ici même que le gigantisme olympique d'hiver avait pris son essor en 1936. On aurait pu craindre que forte des excellentes performances de ses champions — une médaille d'or, trois médailles d'argent — l'Allemagne de l'Ouest ne secrète sur la terre de Louis II ces « résidus parsifaliens », dont parle Roland Barthes. Or, il n'en fut rien et les conditions atmosphériques *éprouvantes — il neigea tous les jours sauf les deux derniers* — ne parvinrent point à altérer l'ambiance aimable voulue par les organisateurs.

Ainsi, durant neuf jours, les agglomérations jumelées de Garmisch et de Partenkirchen auront hébergé les stands du Grand Cirque blanc, une intendance plus sophistiquée encore que la caravane du Tour de France, groupant autour de trois cent cinquante-deux concurrents de trente-cinq nations, quelque cinq mille représentants de l'industrie du ski, qui n'hésitent pas à dépenser des sommes fantastiques pour leurs opérations de propagande. Car les gros contrats se monnayèrent avec une concentration autrement *importante que dans* les stations alpestres disséminées de la Coupe du monde.

Le marché de la coulisse

L'acharnement des champions *sur* les pistes, où ils se retrouvaient à défendre leurs chances en une seule épreuve sans appel — celles qui ont le trac, comme la jolie Suissesse Lise-Marie Morerod n'y résistèrent pas — n'eut d'égal, en effet, que la concurrence féroce des fabricants dans le marché de la coulisse. Les médailles d'or, même pour ceux, comme Stenmark ou Anne-Marie Moser-Proell, dont les gains atteignent 1 million de francs *en une saison*, valaient une *forme* : 500 000 francs, dit-on. A la lumière de cet or blanc, faisant fondre définitivement les neiges immaculées de l'amateurisme de papa, on comprend mieux que Josef Fischer, le magnat du pool des fabricants autrichiens, qui entretient et équipe avec l'appui de la fédération, la plus forte mobilisation de skieurs et de skieuses à l'heure actuelle, ait pris l'initiative de « saquer » le directeur sportif de Franz Klammer. Et que celui-ci, furieux de la « paire de skis froide » (*sic*) qu'on lui avait laissé chausser au départ de la descente où il fut battu — la sensation *de ces championnats* — ait décidé de courir la saison prochaine pour la marque rivale dont Anne-Marie Moser-Proell est le fleuron. Et enfin *que* Heinz Krecek, l'âme du pool allemand auquel participent une grande marque d'automobile et les marchands d'articles de sport, se *soit vu voter des félicitations* pour les brillants résultats obtenus par ses coureurs.

Le désastre français

Pas une seule médaille pour les Français, une hécatombe de chutes ou d'entorses. Aucun représentant autre que Philippe Hardy dans la dernière épreuve du slalom spécial masculin, encore qu'il soit sorti de la piste dès la première épreuve : le désastre est total. Nos skieuses, si brillantes il y a quatre ans à Saint-*Moritz, se sont elles-mêmes effondrées*. Fabienne Serrat n'a pu garder son titre du slalom géant, Danièle Debernard s'est blessée à l'*entraînement*. *Patricia Emonet* a été éliminée... par les nerfs. Seule dans cette nuit, la petite Perrine Pelen a manifesté, sans monter sur le podium, quelque étincelle, encore que Marielle Goitschel, à dix-sept ans, eût déjà exhibé triomphalement sa rage de vaincre.

Le plus cuisant pour notre amour-propre, c'est que l'équipe de France est en extinction. Pourtant, Alain Navillod, vingt-deux ans, Patrick Pellat-Finet, vingt-cinq ans, sont sélectionnés, bichonnés, entretenus depuis des années aussi bien sinon mieux que leurs glorieux aînés : pour ceux-ci, dix-huit médailles sur vingt-quatre pour la France aux championnats du monde en 1966 ! Qui dit mieux ?

Il ne s'agit pas d'accabler le seul Walter Trilling, directeur des équipes nationales, qui est un homme de bonne volonté, mis en place seulement depuis deux ans par une fédération qui a tout de même des comptes à rendre aujourd'hui, ne serait-ce que dans le domaine de la compétence technique. Car, en dehors de Jacky Fourno, capitaine de notre équipe *féminine*, le *ski* alpin français manque avant tout d'entraîneurs. Pas d'entraîneurs, pas de coureurs : le refrain est connu. Et *nous savons bien que l'on radote* en citant les grands anciens, Allais, Coutet, Oreiller, ou les aînés d'hier, Killy, Périllat, Duvillard, Augert. Mais à défaut d'hommes, il reste au moins le terrain. Quel autre pays possède des pistes de descente aussi pentues et aussi variées que le nôtre ? Et où donc s'entraînent ces nouveaux coureurs des pays de l'Est que nous avons vus à Garmisch jeter toutes leurs forces sans le moindre *complexe dans des déclivités* qu'ils découvraient ? Nous ne voyons pas pourquoi on continuerait à envoyer nos garçons s'entraîner l'été en Amérique du Sud, s'il s'agit d'aligner, l'hiver venu, une équipe de bras cassés et de chiques molles. Les lampions sont éteints, les grincements de dents commencent...

OLIVIER MERLIN.

BIBLIOGRAPHIE

« SKI EN CRISE » de Fortuni di Ruzza et Bernard Gerbier

Les « *industriels de la neige* » [seraient] à l'origine de la crise [qu]e traverse depuis quelques an[né]es le ski français, et notamment [l'é]lite masculine. C'est ce qu'affir[m]ent dans leur livre, *Ski en crise*, [de]ux économistes de l'université [de] Grenoble, F. di Ruzza et [B.] Gerbier. Promoteurs immobi[lie]rs, fabricants de skis, de fixa[ti]ons de chaussures ont, *au cours* [de]s années 60, « investi » dans [l'é]quipe de France de ski, dépensé [de]s sommes considérables pour « *promouvoir* » sur la plus haute [m]arche « leurs » coureurs... mais [su]rtout leurs produits.

La compétition permet de lan[ce]r *des stations en cours de créa*[tio]n, d'attirer la clientèle fran[ça]ise et étrangère, de placer les [pr]oducteurs français *face* à leurs [co]ncurrents internationaux, aussi [bie]n en France qu'à l'étranger. [Ce]tte « *convergence d'intérêt* », [dé]clarent les auteurs, a permis la [cré]ation d'un système original [fon]dé sur la participation *finan*[ciè]re humaine et matérielle des [fou]rnisseurs de l'Equipe de France [de] ski. Ce système, qui fonctionne [pa]rfaitement *au cours des années* [60], serait à l'origine des victoires [de] l'équipe, que conduisait alors [Ho]noré Bonnet.

[A] partir de *l'hiver 1970-1971*, le « [c]*artel de la neige* » se dissout, [les] intérêts étant ailleurs. Les [fab]ricants de matériel de ski s'in[ter]nationalisent. Ainsi, la société [Ro]ssignol réalise pour la première [foi]s la majeure partie de son [chi]ffre d'affaires à l'étranger. *Les firmes les plus puissantes [veulen]t désormais prendre des « as*[sur]*ances » dans toutes les équipes [afi]n que, par-delà le drapeau [na]tional, ce soit toujours leur [em]blème qui l'emporte* ». Cette [nou]velle stratégie affaiblira les [fon]dements matériels et le sys[tèm]e d'organisation de l'élite, [pro]voquant des conflits internes aboutissant à la « crise » du [ski] français, concluent les au[teu]rs. — C. F.

[*] *Ski en crise, le cirque blanc profit... la compétition*, Fortuni [di] Ruzza et Bernard Gerbier, Presses [Uni]versitaires de Grenoble, 158 p., [...] F.

RUGBY

LA VICTOIRE DE LA FRANCE SUR L'ÉCOSSE (19-16)

Un rayon de lumière dans la boue de Murrayfield

De notre envoyé spécial

Edimbourg. — Quand Andy Irvine, le plus grand joueur que l'Ecosse ait offert au rugby depuis trente ans, *resta cloué au sol grimaçant de* douleur, après avoir touché en but et donné à son équipe une avance, alors miraculeuse, de 13 points à 0, *ce France-Ecosse, qui restera dans* les mémoires comme un modèle d'émotion et de construction dramatique, fut-il décidément faussé ? L'élimination d'un seul champion suffit-elle à jeter un doute ou une ombre sur une victoire arrachée à grands coups d'audace et d'énergie. « *Non*, nous disaient samedi soir le capitaine et l'entraîneur écossais. *Le rugby est un jeu collectif. Le sort d'une équipe ne saurait dépendre d'un seul homme. Mais la perte d'Irvine fut, pour nous, cruciale.* »

C'est vrai : le *succès* de l'équipe de France (19-16), sous le ciel mouillé, sur le sol trempé de la très royale Edimbourg, aurait été plus probant encore, si ne s'était pas *reproduit* avec une étrange exactitude le scénario du match joué deux semaines plus tôt contre l'Angleterre au Parc des Princes, le renverse*ment à la trente-troisième minute du* rapport de forces physiques, transformant une première partie perdue en un second match gagné.

Dans l'immense cirque de Murrayfield, gluant de boue et de suie, les joueurs français ont *manifesté* pourtant d'autres vertus que deux semaines plus tôt devant leur public. Sous la pluie, dans un climat moral étrangement hostile, ils affrontaient une équipe à l'humeur plus conquérante encore que l'Anglaise et qui, fidèle à une vieille tradition du jeu écossais, sut d'abord, avec un mer*veilleux sens de l'opportunité, jouer* avec le pied un ballon mué en savonnette et peu propre au jeu *d'attaque à la main.*

Puis, quand la chance eut changé de camp et que l'équipe tricolore, à grands coups de poussées en *mêlée qui fumait comme une grosse* bête épuisée, *reprit* l'avantage, le quinze au chardon montra ce que peut être dans l'adversité la fierté écossaise : les dix dernières minutes du match ne furent plus qu'une ruée des joueurs blancs dans le camp bleu, une fête de l'énergie.

« Gallantry »

Cette équipe que l'on décrivait affaiblie et vieillie, hors de combat, *et qui venait de se voir amoindrie* et privée *de la victoire entrevue*, fit alors exploser de joie ses partisans et enchanta ceux mêmes qui jugeaient que le redressement de l'équipe de France et la maîtrise *dont elle avait fait preuve lui* valaient enfin la victoire. Ce qu'ont fait alors les Ecossais de Doug Morgan privés de leur meilleur champion, *il y a un mot dans la langue anglaise pour le décrire* : celui de « gallantry », qui n'a rien à voir avec la stratégie amoureuse ni d'ailleurs avec la stratégie tout court, et se rapporte tout entier à l'esprit d'aventure inutile et de risques librement pris.

Pour reprendre 13 points à ces gens-là, entre la trente-troisième et la quatre-vingtième minute de jeu, pour les battre enfin de 3 points, il ne fallait pas seulement du talent ou du courage. Il fallait les deux. *On avait découvert à Paris, deux semaines plus tôt, une équipe de* France séduisante et vivace, capable de jouer enfin à quinze, et à trois *dimensions, sur plusieurs claviers.* On lui a découvert ici une quatrième dimension, celle où il est permis non seulement de changer de rythme, *mais de projet, et de le faire dans* l'adversité et la tempête, de se remettre en question, entre un coup du sort et une apparente catastrophe.

On tenait Bastiat pour un grand joueur. On l'a vu à Edimbourg superbe meneur de jeu, apte à ranimer les courages et à transformer d'un coup un style de jeu, du brillant au sérieux, du joyeux à l'efficace. Avec lui, on a *redécouvert* Aguirre et Gallion *surprenants* d'autorité, de sang-froid. Et Rives et Skrela, *comme toujours*. Et Viviès, *si malheureux* contre l'Angleterre, ici très sûr, efficace, bon défenseur, dont il faut tout de même attendre qu'il supplée Aguirre dans les tirs au but. Et comme surprise, enfin, qui enrichit cette riche équipe, la *rentrée* de Francis Haget, qui *n'a pas seulement* marqué un superbe essai, mais joué un rôle primordial dans le bon *rendement* du pack français, plus dominateur qu'au Parc des Princes.

Le flamboyant scénario

Mais quoi ? Comment évoquer un tel match sans en rappeler en quelques phrases le flamboyant scénario, fabriqué par un Ponson du Terrail qui serait venu de Gascogne. La première demi-heure, c'est le triomphe des pieds écossais sur les mains *françaises*, une sorte de roulette russe, les dégagements des gens du chardon prenant à contre-*pied la défense française, de l'essai* aventureux de Shedden contrant un maladroit Gourdon, à la galopade éclatante d'Irvine, à la poursuite d'un ballon en cavale, *battant à la régulière, sur 50 mètres*, Averous et Gourdon, pour s'effondrer vainqueur et blessé à la fois, arrachant pour l'Ecosse six *points* qui lui coûteront peut-être beaucoup en échange.

Les joueurs bleus, sous la pluie, ont baissé la tête un instant. Mais Gallion le hardi a tapé en chandelle *et bondi au-delà de la ligne* écossaise. 13-4 à la mi-temps. Allons, c'est jouable. Comme l'autre jour contre les Anglais, dit Bastiat à ses *camarades, il suffit de jouer au pied* aussi bien qu'à la main. La demi-heure qui suit sera française, totalement. Aguirre porte le score à 7 contre 13. A *la* cinquante-cinquième minute, après une mêlée spontanée, Gallion sert Belascain qui lance Skrela, qui donne à Averous : plaqué, le joueur de *La* Voulte a le temps de servir Haget, bien lancé à l'intérieur et qui, à 10 mètres du but, fait table rase de trois Ecossais parce qu'il *n'y* en a que trois devant lui. Une impression de force irrésistible...

13 à 13. Peut-être tiendront-ils debout, sur le terrain, les joueurs. Mais nous, les pauvres, nous et notre cœur ? Il faudra bientôt qu'Aguirre, imperturbable, donne à ses amis l'avantage, puis que Morgan — jouant un peu trop vite, nous a-t-il semblé, une pénalité indirecte, — remette côte à côte le coq et le chardon. Restent dix minutes, et Aguirre en profite encore pour tirer entre les *poteaux écossais. Le stade n'est plus* qu'une rumeur immense, la marmite d'où les sorcières vont faire jaillir l'oracle. Les Français jouent si bien maintenant qu'ils vont marquer un troisième essai. Non ? Mais non, ce sont Morgan et ses camarades qui déferlent, jouant comme des diables, gris de boue et scintillant de flammes. C'est la fin.

L'équipe de France était un peu *plus forte, plus complète* que celle d'Ecosse privée d'Irvine... « *Mais remonter un handicap de 13 points en match international, je n'avais pas vu cela en soixante ans de rugby* », grommelait, ce soir-là, le cher Roger Lerou qui commandait l'équipe de France au temps de Clemenceau...

JEAN LACOUTURE.

Les Gallois vainqueurs à Twickenham

De notre correspondant

Londres. — *Les soixante-dix mille privilégiés admis dans l'enceinte de Twickenham, archicomble (certaines places de tribunes s'étaient revendues pour 100 livres), ont été frustrés... Bravant la pluie et un vent glacés, ils escomptaient un grand match. Mais « l'herbe sacrée » du terrain, devenu marécage, ne permit aucune action d'éclat des grands barons du rugby gallois. Gareth Edwards, auquel sa cinquantième sélection lui conféra l'insigne honneur de guider le quinze gallois sur le terrain, trouva des touches extraordinaires, à quelques mètres pratiquement sur la ligne de but anglaise par de délicats coups de pied en diagonale.*

L'état du terrain paralysa les lignes arrière et transforma le match en un rude et obscur affrontement d'avants courageux, glissant, pataugeant même parfois dans la boue, pressés de se débarrasser par de grands coups de pied d'une balle fuyante.

En première mi-temps, les avants britanniques, jouant avec fougue, firent mieux que se défendre. Faisant jeu égal à la touche, mais dominant à la mêlée et dans les « ruchs », ils bloquèrent et bousculèrent le pack gallois, pourtant plus expérimenté. Le score de 6 à 3, bien qu'obtenu par des coups de pied de pénalité, reflétait la courte prépondérance anglaise.

Mais, à la reprise, la pression galloise s'affirma de bout en bout sans toutefois se concrétiser par un essai. Finalement, la botte de Phil Bennett assura une victoire sans gloire ni éclat aux Gallois. Il réussit ses trois buts de pénalité, alors que l'arrière anglais, Hignell, n'eut que deux coups heureux sur cinq. Les chœurs gallois, fortement éprouvés par la pluie et l'émotion, retrouvèrent toute leur vigueur à la fin d'un match peu convaincant, où les talents ne purent s'exprimer, peu révélateur en définitive des qualités ou insuffisances des équipes.

HENRI PIERRE.

HANDBALL

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1948

La République fédérale d'Allemagne championne du monde

De notre correspondante

Copenhague. — Les neuvièmes championnats du monde de handball se sont achevés dimanche 5 février par un match de grande qualité opposant la R.F.A. à l'U.R.S.S., favori numéro un de cette épreuve, puisqu'elle avait enlevé la médaille d'or aux Jeux olympiques de Montréal. Après un départ un peu long et flottant, cette rencontre a pris très vite l'allure d'une empoignade épique au cours de laquelle les deux équipes en présence *se sont surpassées, tenant* en haleine jusqu'au coup de sifflet final les sept mille spectateurs qui remplissaient à ras bord le vaste palais des sports de Broendby, aux environs de Copenhague.

Les Allemands (tout de blanc vêtus) *y ont surtout fait* montre d'une rare intelligence dans l'art subtil et précis de l'attaque face à des adversaires (habillés de rouge) dont les lignes de défense semblaient quasi impossibles à forcer. C'est par vingt buts à dix-neuf qu'ils ont, à l'arraché, mis un terme à dix-sept ans de suprématie des pays d'Europe de l'Est, qui s'étaient notamment assuré les trois premières places aux championnats de 1970 et de 1974. *Ces résultats, ils les doivent* en partie à leur entraîneur (yougoslave) Vlado Stenzel sur la tête duquel, au milieu du délire général, un groupe de fans est venu poser une couronne de carton doré avant la remise solennelle du trophée.

La veille, la R.D.A. avait gagné la médaille de bronze au terme d'un match très différent, mais aussi varié dans son genre et riche en surprises contre les *Danois (19-15)*. *La Roumanie*, quatre fois détentrice du titre, s'est assuré difficilement une septième place qui la qualifie de façon automatique pour les Jeux olympiques de Moscou.

Ces neuvièmes championnats du monde auront apporté une confirmation, à savoir que la taille moyenne des joueurs de handball ne cesse d'augmenter. Cette fois, elle était de 1,84 m, 1,90 m pour les Allemands de l'Ouest ; les Soviétiques avaient trois joueurs dépassant les 2 mètres. Selon les experts, il apparaît donc de plus en plus *que les sélectionneurs rechercheront* partout des géants, et bien que des pays comme la France, l'Espagne ou le Japon, où les malabars sont moins fréquents, ne pourront qu'être handicapés par rapport à la plupart de leurs adversaires des autres pays avantagés par des centimètres supplémentaires.

CAMILLE OLSEN.

Les résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE (vingtième journée)

*Villeurbanne bat Monaco	85-80
*Racing bat Caen	91-87
*Denain bat Tours	109-99
*Le Mans bat Jœuf	115-75
*Challans bat Avignon	80-64
*Clermont bat Berck	105-87
*Antibes bat Bagnolet	107-74
*Orthez bat Nice	82-68

Classement. — 1. Le Mans, 56 pts ; 2. Villeurbanne, 50 ; 3. Caen, 48 ; 4. Antibes, 46 ; 5. Orthez, 44 ; 6. Tours, 44 ; 7. Nice, 44 ; 8. Challans, 43 ; 9. Clermont, 42 ; 10. Monaco, 42 ; 11. Berck, 40 ; 12. Avignon, 32 ; 13. Bagnolet, 32 ; 14. Jœuf, 28 ; 15. Denain, 25 ; 16. Racing C.F., 24.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (derniers matches *de la vingt-sixième journée*)

*Metz b. Paris-Saint-Germain	2-1
*Troyes b. Sochaux	1-0

Classement. — 1. Nice, 35 pts ; 2. *Nantes* et *Monaco*, 34 ; 4. Marseille, 33 ; 5. Strasbourg, 32 ; 6. Laval, 29 ; 7. Nancy, Sochaux, Bastia et Saint-Etienne, 28 ; 11. Lyon, 24 ; 12. Paris-Saint-Germain, 23 ; 13. Lens, Bordeaux et Metz, 22 ; 16. Valenciennes, 21 ; 17. Troyes, 20 ; 18. Nîmes et Reims, 18 ; 20. Rouen, 15.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION (vingt et unième journée)

GROUPE A

*Béziers b. Cannes	2-0
*Besançon b. Chaumont	2-1
*Avignon b. Martigues	3-1
*Fontainebleau et Epinal	0-0
*Auxerre b. Haguenau	4-0
*Saint-Dié b. Melun	1-0
*Angers b. Arles	2-0
*Toulon b. Toulouse	5-0
*Ajaccio et Alès	2-2

Classement. — 1. Besançon, 31 pts ; 2. Angers, 30 ; 3. Toulon, 27 ; 4. Ajaccio, 25 ; 5. Martigues, Epinal et Cannes, 24 ; 8. Auxerre, 23 ; 9. Alès, 21 ; 10. Arles et Saint-Dié, 19 ; 12. Chaumont, 18 ; 13. Béziers, 17. 14. Avignon, Melun et Haguenau, 16 ; 17. Toulouse, 15 ; 18. Fontainebleau, 9.

GROUPE B

*Châteauroux b. Red Star	3-1
*Lille b. Angoulême	3-1
*Dunkerque b. Nœux	3-1
*Quimper et Tours	2-2
*Guingamp et Lucé	1-1
*Caen et Boulogne	1-1
*Limoges et Rennes	1-1
*Paris F.C. b. Brest	6-2
*Poissy et Gueugnon	1-1

Classement. — 1. Lille et Dunkerque, 30 pts ; 3. Tours et Red Star, 29 ; 5. Paris F.C., 28 ; 6. Gueugnon, 25 ; 7. Angoulême, 23 ; 8. Châteauroux et Brest, 21 ; 10. Lucé, 20 ; 11. Boulogne et Quimper, 19 ; 13. Rennes et Guingamp, 17 ; 15. Limoges, 15 ; 16. Poissy, 12 ; 17. Caen, 11 ; *18. Nœux, 10.*

Handball

CHAMPIONNATS DU MONDE

Première place	
Allemagne de l'Ouest bat Union soviétique	20-19
Troisième place	
Allemagne de l'Est bat Danemark	19-15
Cinquième place	
Yougoslavie bat Pologne	21-19
Septième place	
Roumanie bat Suède	25-17

CHAMPIONNAT DE FRANCE (*quatorzième journée*)

POULE A

*Strasbourg b. Police	36-21
*Ivry b. Gagny	28-21
*PUC b. Besançon	25-11
Marseille b. *Cannes	21-13
Toulouse b. *Nîmes	29-20

POULE B

Mulhouse b. A.S.P.T.T. Metz	20-16
Voltaire et *Altkirch	24-24
*St-Maur b. St-Messin	18-15
Dijon b. *Nantes	36-15
Gonfreville b. *Villemomble	20-16

Hippisme

Le prix de Nevers, disputé à Vincennes et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Gipsy d'Hudson, suivi de Hêtre vert et de Greyhound. La combinaison gagnante est 12 - 4 - 17.

Patinage artistique

CHAMPIONNATS D'EUROPE à Strasbourg

DAMES

1. Poetsch (R.D.A.), 189,52 pts ; 2. Lurz (R.F.A.), 186,10 pts ; 3. Vodorezova (U.R.S.S.), 180,42 pts ; 4. Biellmann (Suis.), 179,04 pts ; 5. Driano (Ital.), 179,96 pts.

DANSE

1. Moisseeva-Minnenkov (U.R.S.S.), 206,40 pts ; 2. Linichuk-Karponosov (U.R.S.S.), 204,10 pts ; 3. Regoczy-Sallay (Hong.), 201,58 pts ; 4. Thompson-Maxwele (G.-B.), 199,24 pts ; 5. Rehakova-Dratich (Tch.), *192,40* points.

Rugby

TOURNOI DES CINQ NATIONS

France b. *Ecosse	19-16
Pays-de-Galles b. *Angleterre	9-6

Classement provisoire

1. France, 2 matches, 4 points ; 2. Irlande et Pays-de-Galles, 1 m., 2 pts ; 4. Angleterre et Ecosse, 2 m., 0 pt.

En Coupe d'Europe, l'équipe de France B a dominé l'Italie par 31 à 9 le 3 février à l'Aquila.

***

Pour jouer contre l'Irlande, le 18 février, au Parc des Princes, les sélectionneurs ont apporté une modification dans l'équipe de France. L'ailier droit Jean-François Gourdon sera remplacé par un joueur de Saint-Jean-de-Luz, Louis Bilbao.

Ski de fond

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE à *Gérardmer*

15 kilomètres : 1. Jean-Paul Pierrat (Vosges), 41 min. 21 sec. ; 2. Paul Fargeix (Auvergne), 42 min. 42 sec. ; 3. Roland Jeannerod (Jura), 43 min. 13 sec. ; 4. Jean-Paul Vandel (Jura), 43 min. 33 sec. ; 5. Daniel Drezet (Jura), 43 min. 38 sec.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE (onzième journée)

*Racing C.F. b. Asnières	3-0
*Stade Français b. Cannes	3-0
*MUC b. Saint-Maur	3-0
*Sète b. Clamart	3-0

Classement. — 1. Racing C.F., 21 pts ; 2. *Asnières, 18 ; 3. Clamart,* 17 ; 4. Saint-Maur, 16 ; 5. Sète, 16 ; 6. MUC, 15 ; 7. Stade Français, 15 ; 8. Cannes, 14.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

INSTITUTION EUROPEENNE A BRUXELLES

cherche

1 analyste/programmeur

chargé d'analyser des procédures de gestion administrative et de suivi de production en vue de leur informatisation en utilisant des configurations de taille moyenne opérant soit en real-time soit en batch avec accès sur "base de données".
Ces fonctions comportent également la coordination et la supervision d'une équipe de programmeurs.

Conditions requises:
- ☐ être ressortissant d'un des 9 états membres des Communautés européennes;
- ☐ être titulaire d'un diplôme de fin d'études universitaires dans un domaine se rapportant aux fonctions à exercer;
- ☐ avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, dans le domaine visé ci-dessus. Une expérience pratique du système BS 1000 et ISDAM est très souhaitable;
- ☐ avoir une parfaite maîtrise d'une des langues officielles des Communautés européennes (allemand, anglais, danois, français, italien, néerlandais) et de bonnes connaissances d'une deuxième de ces langues.

Conditions offertes:
- ☐ rémunération mensuelle nette comprise entre 54.500 FB et 59.500 FB, en fonction de l'expérience professionnelle antérieure;
- ☐ sous certaines conditions, allocations familiales et indemnité de dépaysement de 11.800 FB au minimum.

L'engagement se fera sur une base contractuelle (agent temporaire) et est prévu pour le mois d'avril 1978.
Les intéressés sont priés d'introduire un curriculum vitae complet et particulièrement détaillé quant à l'expérience professionnelle acquise, le type et le niveau des fonctions exercées. Des copies des diplômes et certificats se rapportant aux études et à l'expérience professionnelle sont indispensables.
Les candidatures accompagnées des pièces justificatives doivent être adressées au plus tard le 18 février 1978 à l'adresse suivante:

Secrétariat Général du Conseil des Communautés européennes, Service du Recrutement, rue de la Loi 170, B-1048 Bruxelles, Belgique.

INSTITUTION EUROPEENNE A BRUXELLES

cherche

2 programmeurs

pour la conception, l'écriture et le test de programmes concernant le déroulement de procédures de gestion administrative et de suivi de production en utilisant des configurations de taille moyenne opérant soit en real-time soit en batch avec accès sur "base de données".

Conditions requises:
- ☐ être ressortissant d'un des 9 états membres des Communautés européennes;
- ☐ être titulaire d'un diplôme de fin d'études secondaires ou avoir une expérience professionnelle de niveau équivalent;
- ☐ avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le domaine visé ci-dessus. Une expérience pratique du système BS 1000 et ISDAM est très souhaitable;
- ☐ connaissance de deux langages de programmation dont le COBOL (l'ASSEMBLER et le RPG II souhaitables);
- ☐ avoir une parfaite maîtrise d'une des langues officielles des Communautés européennes (allemand, anglais, danois, français, italien, néerlandais) et de bonnes connaissances d'une deuxième de ces langues.

Conditions offertes:
- ☐ rémunération mensuelle nette comprise entre 36.000 FB et 39.400 FB, en fonction de l'expérience professionnelle antérieure;
- ☐ sous certaines conditions, allocations familiales et indemnité de dépaysement de 7.000 FB au minimum.

L'engagement se fera sur une base contractuelle (agent temporaire) et est prévu pour le mois d'avril 1978.

Les intéressés sont priés d'introduire un curriculum vitae complet et particulièrement détaillé quant à l'expérience professionnelle acquise, le type et le niveau des fonctions exercées. Des copies des diplômes et certificats se rapportant aux études et à l'expérience professionnelle sont indispensables.

Les candidatures accompagnées des pièces justificatives doivent être adressées au plus tard le 18 février 1978 à l'adresse suivante:

Secrétariat Général du Conseil des Communautés européennes, Service du Recrutement, rue de la Loi 170, B-1048 Bruxelles, Belgique.

Un groupe international recherche pour l'une de ses filiales située dans un pays d'Afrique francophone :

UN DIRECTEUR DE CONCESSION AUTOMOBILE
9-10 millions C.F.A.

Dépendant du Directeur Délégué du groupe pour le pays considéré, il aura la responsabilité de la vente, de l'après-vente et des comptes clients de cette filiale spécialisée dans la distribution de véhicules (VL-PL) d'une grande marque internationale. Il participera à la définition des objectifs et mettra en œuvre les moyens propres à les atteindre — animation des équipes de vente, administration des ventes, fichier, transit, crédit, contrôle *des approvisionnements, gestion du stock pièces de rechange*, contrôle des ateliers et garages. Il aura autorité sur 300 personnes. Le candidat retenu, âgé d'au moins 33 ans, de formation supérieure, aura assumé des responsabilités de vente et d'après-vente dans une entreprise commerciale de la branche automobile et plus particulièrement outre-mer. Poste Réf. 149/M.

Ce même groupe recherche pour l'ensemble de ses filiales à vocation commerciale et industrielle (effectif 550 pers.) situées dans ce même pays :

UN CHEF DU PERSONNEL ET DE LA FORMATION
8-9 millions C.F.A.

Sous l'autorité du Directeur Délégué du groupe, il assumera les responsabilités propres à la fonction — recrutement, accueil, intégration, suivi des carrières, paie, relations avec les délégués du personnel, déclarations sociales, rapports avec l'administration. Il gérera un budget formation et procédera à des définitions et évaluations de postes afin de les africaniser dans le cadre de la politique du groupe. Le candidat retenu, âgé d'au moins 32 ans, obligatoirement de formation supérieure, possédera une expérience similaire acquise si possible, en partie, à l'étranger. Poste Réf. 150/M.

UN CHEF DU CONTENTIEUX
6,5 millions C.F.A.

Sous l'autorité du Directeur Financier, il sera chargé de suivre les dossiers de crédits accordés à la clientèle et de veiller au recouvrement des créances, et si besoin, de déclencher les procédures contentieuses. Il sera en rapport avec les autorités compétentes. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure (Licence en Droit) aura une expérience similaire acquise si possible dans un cabinet de recouvrement ou dans une société de crédit automobile. Poste Réf. 151/M.

Pour ces trois postes, écrire en précisant la référence à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

HENKEL, Groupe Chimique International, 3200 personnes.
Siège Social à Düsseldorf.
Produits industriels : Détergents, Colles et Adhésifs, Produits Organiques
Produits de marque : FA - SUPER-CROIX - MIR LAINE - MIR COULEURS

propose à un :

ingénieur industries alimentaires

ayant une expérience de 4 à 6 ans de la vente ou du marketing de produits industriels, de poursuivre son évolution de carrière dans un cadre international.
Un passage de 2 à 3 ans à Düsseldorf lui permettra de se préparer à un poste de responsabilité dans une filiale européenne ou d'Outre-Mer.
La pratique de l'allemand est indispensable.
Ecrire sous réf. 960 à HENKEL FRANCE S.A. D.R.H. - 12, avenue Raspail - 94250 Gentilly.



HAVAS CONTACT

Par suite de son expansion une

ENTREPRISE SUISSE DE CONSTRUCTION

importante, ayant des activités diverses en Suisse et à l'étranger, nous charge de la recherche d'un

DIRECTEUR DE CHANTIER POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

ou peut-être pour le Moyen-Orient, pour prendre l'entière responsabilité de l'organisation et de la construction d'un ou plusieurs projets industriels et de bâtiments de taille moyenne. Le candidat sera un Ingénieur Génie civil diplômé E.T.P. de 33 à 48 ans et doit avoir l'habitude de travailler jusqu'à un certain degré de façon indépendante.

De langue maternelle française, avec des connaissances pratiques de l'anglais. L'expérience sur des chantiers de l'Afrique de l'Ouest ou des pays du Moyen-Orient serait un grand avantage.

Le salaire et les conditions d'emploi correspondant à l'importance extraordinaire du poste.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement; des réserves stipulées seront respectées.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae avec photo et lettre manuscrite sur référence MAA 2.793 à

IBGM (MANAGEMENT) CONSULTANTS
UNTERNEHMENSBERATUNG CONSEIL DE DIRECTION
of London, c/o Postfach 1188, 8022 Zürich

Création de poste — 32 ans mini.

Directeur Filiale B.T.P. Afrique

Ingénieur Grande Ecole

Notre Société spécialisée dans la construction et l'entretien des réseaux divers : électricité toutes tensions, postes de transformation, éclairage public, eau, assainissement, P.T.T., en France et à l'étranger, recherche un Directeur pour une de ses filiales Africaines.

Il devra assurer, sous l'autorité du Directeur Général et dans le cadre d'une politique définie au niveau du Groupe, l'organisation et la gestion d'une affaire ayant un taux d'expansion élevé, son développement et son profit.

Ses missions essentielles porteront notamment sur :
- la mise en place et le fonctionnement d'un contrôle de gestion efficace (tableau de bord - compte d'exploitation par chantiers - procédures...).

Ce poste convient à un ingénieur de formation grande école, complétée si possible par une formation de type I.C.G. - I.A.E., ayant assumé pendant 4 à 5 ans la gestion effective d'unités opérationnelles - expérience chantiers et anglais courant appréciés.

Homme de terrain, organisateur et gestionnaire, il devra savoir «vendre» ses idées et sa planification à tous les niveaux.

Rémunération élevée - logement - avantages expatriés.

Lieu de travail : Capitale Africaine.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. C.V. détaillé + photo, rémunération souhaitée, sous réf. 73428/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS 33, quai Galliéni 92152 SURESNES.

---

offres premier emploi

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche pour premier emploi

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation assurée dans le cadre d'un contrat de travail ferme avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidat. avec CV détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No 44.475 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Cherchons
JEUNES UNIVERSITAIRES
souhaitant faire stage premier emploi rémunéré en entreprise pour apprendre technique.
Formation professionnelle.
téléph. 359-12-77 ou 359-68-70.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES : 296-15-01

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE, Direction de la Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Le Chef du département routier d'une importante société française recherche un

INGÉNIEUR ROUTIER

Attiré par le travail dans des pays étrangers où il se verra confier des responsabilités, soit dans le domaine des études, soit dans celui de la supervision des travaux en fonction de sa formation (Grande Ecole) et de son expérience (environ trois ans). Nous offrons un contrat d'expatrié, un niveau de rémunération tenant compte des contraintes de l'environnement. Nous étudierons avec attention votre candidature que vous voudrez bien adresser accompagnée de votre C.V. et de vos prétentions (base France) en spécifiant sur l'enveloppe la REFERENCE 5.107, CONTESSE PUB., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

Pour séjour en
AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
Importante Société franç. rech.

URBANISTE

Intéressé par les problèmes d'habitat dans les pays en voie de développement, cet expert aura une bonne connaissance du contexte africain et sera à même de conseiller efficacement un organisme officiel local pour la mise en place d'une politique d'urbanisation, d'en définir les actions et d'en superviser la réalisation. Cette action se situant à un bon niveau, le candidat retenu devra faire état d'une sérieuse expérience soit en bureau d'études, soit ds un poste similaire à l'étranger. Il sera âgé au minimum de 35 ans. Veuillez écrire (joindre C.V.) avec mention de votre dernière rémunérat. en précis. sur l'enveloppe la référ. 11.114, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

CABINET TOPOGRAPHIQUE
recherche pour OUTRE-MER
- Un chef de brigade, échelon B. ou C ;
- Un opérateur OP 2.

Env. photo et C.V. à BEREST, 7, rue de Serre, 54000 NANCY.

Dans le cadre d'un accord de coopération franco-algérien, recherchons :

B.T.S., DUT ou INGÉNIEURS

en Electromécanique, Electrotechnique, Mécanique, Régulation.

pour animer et encadrer un groupe d'élèves techniciens en entretien au cours d'un stage dans les entreprises nationales algériennes.
Les candidats seront recrutés sous contrat de deux ans renouvelables.
Expérience demandées :
— 5 ans min. de travail en milieu industriel ;
— 3 ans min. d'activité ds un service d'entretien.

Env. cand. man. avec C.V., prét. à n° T02898 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (3e).

Ingénieurs pour l'exportation

Notre société vend des machines textile de teintures sur le marché mondial.
Nous recherchons des ingénieurs textile ou équivalent ayant au moins 5 ans d'expérience dans le domaine, soit de la construction de ce matériel, soit de son utilisation, soit de sa commercialisation.
Nous attachons toutefois une importance primordiale aux connaissances et ou à l'expérience technique des candidats.
Le développement se fera à l'exportation par l'élaboration de projets techniques et commerciaux, en collaboration avec nos agents étrangers.
Les déplacements pourront représenter jusqu'à 50 % du temps.
Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.
L'allemand est fortement souhaité.
Résidence Nord de la France à prévoir après intégration.

DOCUMENTATION SUR POSTE AUX CANDIDATS PRESELECTIONNES

FRANCE MARKETING — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, Salaire actuel et photo (ret.) ss réf. 401 54, r. des Petites Écuries, 75010 PARIS

APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AUX CANDIDATS

ENTREPRISE T.P.
A VOCATION INTERNATIONALE
recherche pour sa filiale au
NIGÉRIA

CHEF COMPTABLE

35 ANS MINIMUM
FORMATION B.T.S. - D.E.C.S.

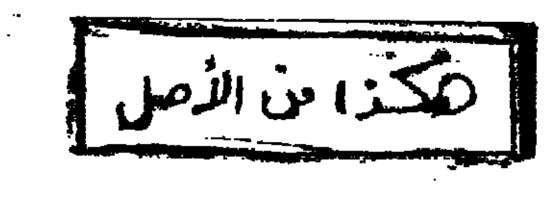
Très bonne connaissance de l'anglais. Expérience professionnelle minimum 5 ans, si possible à l'étranger et dans la branche T.P.
Notions de comptabilité anglo-saxonne appréciées.

Ecrire avec C.V. dét. à n° 47.631, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

Dans le cadre de ses missions d'assistance technique auprès de l'administration d'un pays d'Afrique noire francophone une import. société française rech.

UN ORGANISATEUR COMPTABLE

chargé d'élaborer, de mettre en place et de gérer système de comptabilité dans le domaine d'opérations municipales d'aménagement immobilier. Cette intervention, qui est prévue sur plusieurs années, conviendrait à diplômé de l'enseignement supérieur, d'environ trente ans. Merci d'adresser votre lettre manuscrite de candidature précisant votre rémunération actuelle et vos prétentions (joindre C.V.) en indiq. sur l'enveloppe la référence 3.948,
CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

FRAMATOME

Société spécialisée dans la chaudronnerie lourde

USINE de

CHALON-SUR-SAONE (71)

recherche

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

— FORMATION DE BASE :
BTS ou DUT Mécanique, avec expérience en gestion, ou DUT gestion avec connaissances Manutention Transport.

— EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE :
2 ans minimum en gestion dans des secteurs de chaudronnerie lourde, manutention ou transport.

— RESPONSABILITÉS ESSENTIELLES DE LA FONCTION :
- *établissement* des prix de revient (transport, manutention travaux extérieurs) ;
- suivi des prévisions et du contrôle budgétaire ;
- *détermination* des prix *élémentaires nécessaires* pour l'établissement des devis estimatifs de travaux.

Aide possible dans la recherche d'un logement.

Ecrire avec curriculum vitae : FRAMATOME Service Recrutement B.P. 13 - SAINT-MARCEL 71380.

GROUPE DE DISTRIBUTION (C.A. 2 MILLIARDS)
recherche

contrôleur de gestion

NOTRE PROFIL DE GROUPE :
Nous sommes des spécialistes dans la Distribution de détail. Notre implantation, régionale à l'origine, est désormais nationale. Nous opérons dans des circuits diversifiés tels que Hypermarchés, magasins traditionnels, restauration. Nous connaissons une très forte expansion et sommes animés d'un fort souci de rentabilité. Notre diversification implique la coexistence de différentes méthodes de gestion. Nous voulons perfectionner *notre système de gestion, développer la rigueur dans notre Groupe sans toutefois mettre en cause son dynamisme* et sa souplesse

NOTRE PROFIL DE POSTE :
- Le candidat sera responsable de l'établissement et de la qualité des budgets et objectifs des différents départements. A ce titre, il sera en contact avec la Direction Générale et les différents Responsables de départements et d'Établissements
- Il aura à assurer le contrôle des budgets d'investissements et d'exploitation. Il devra analyser les écarts et *préconiser les actions correctives.*
- Il établira les tableaux de bord pour la Direction Générale et les différentes Directions du Groupe.
- Il réalisera ou fera réaliser des études de rentabilité ponctuelles sur différents secteurs d'activité du Groupe ainsi que sur des affaires nouvelles.
- Il sera garant du respect des procédures administratives et budgétaires et aura, éventuellement, à collaborer avec des Conseils extérieurs
- Il participera à la formation de l'Encadrement en ce qui concerne la gestion et les procédures administratives *et conseillera les Responsables opérationnels sur le contrôle de leurs propres unités.*

VOTRE PROFIL :
- Une authentique expérience dans les problèmes évoqués ci-dessus
- Etre familier de la gestion «décentralisée»
- Une formation supérieure et spécialisée est souhaitée
- Susceptible de s'intégrer dans une équipe jeune et ambitieuse

Si vous estimez correspondre à ce profil, ADRESSEZ C.V. très précis sur vos responsabilités et réalisations, photo et rémunération actuelle à : P.LICHAU S.A. - BP 220 - 75063 Paris cédex 02 qui transmettra. Réf. 2808.
Poste situé dans une grande ville de l'Ouest

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

DIVISION DES SEMI-CONDUCTEURS

- Si vous êtes à la recherche d'un métier passionnant,
- si vous voulez travailler pour une multinationale dont la croissance s'est toujours confirmée et diversifiée,
- si vous êtes ingénieur électronicien et que la technique est pour vous un support indispensable et non une fin,
- si vous voulez valoriser vos connaissances en les approfondissant et en les diversifiant,

vous répondez alors au profil que nous cherchons à PARIS ou à LYON, pour la fonction d'

INGENIEUR COMMERCIAL

Veuillez écrire avec C.V., photo et prétent. et date de disponibilité sous la réf. SCM 278-21 à Madame LE GUET T.I.F. - Boite Postale No 5 06270 VILLENEUVE-LOUBET

emplois internationaux emplois internationaux

gestion prévisionnelle de personnel
AFRIQUE FRANCOPHONE

Nous sommes une société minière et nous employons près de 4 500 personnes (personnel local et expatrié). Nous recherchons le responsable de notre G.P.P.

En étroite collaboration avec les Directions des différentes unités de production et leurs départements, il aura la responsabilité de la gestion prévisionnelle du potentiel humain de la Société dans une optique d'africanisation de qualité. Pour réaliser cette tâche, il supervisera également les services de sélection et de formation permanente.

Vous êtes de formation supérieure (si possible ingénieur), les problèmes humains vous passionnent et vous considérez comme particulièrement motivant de travailler dans un milieu culturel différent. Bien plus, cette différence représente pour vous une opportunité et non un obstacle !

Ecrivez rapidement sous référence 20.17-M (en indiquant un numéro de téléphone) aux Conseils - du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin de réunir les candidatures.

EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

LEGAL and GENERAL

Groupe de Compagnies d'Assurances Britanniques

recherche un

DIRECTEUR COMMERCIAL

pour sa Succursale en Espagne à MADRID

Le candidat retenu devra :
— être âgé de 35 ans minimum ;
— parler couramment l'espagnol ;
— connaître le marché espagnol de l'Assurance Vie et I.A.R.D. avec, si possible, une expérience pratique du marketing Vie acquise soit en Espagne, soit en Amérique du Sud.

Rémunération à débattre ; mais elle ne sera pas inférieure à 1 200 000 pesetas par an.

Envoyer candidature, curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions au

Directeur Général pour la France
(Secrétariat de Direction)
GROUPE LEGAL and GENERAL
58, rue de la Victoire. 75440 PARIS CEDEX 09.

URGENT

BUREAU D'ÉTUDES U.S.A. RECHERCHE POUR L'ALGÉRIE

En vue réalisation vaste programme travaux géotechniques concernant études définitives grands ouvrages d'hydraulique (y compris reconnaissance et évaluation zones d'emprunt)

UN INGÉNIEUR EN CHEF

Géotechnicien confirmé, minimum dix ans d'expérience dans programmes analogues. Il sera chargé de la conduite de l'ensemble d'une équipe encadrée par deux ingénieurs de terrain (field engineers), un ingénieur de laboratoire et un maître sondeur, ainsi que de l'établissement des rapports d'étude.

Français indispensable - Anglais souhaitable

Prière adresser C.V. détaillé avec photo récente à Apartado, 36198 Madrid (Espagne). Indiquer noms, adresses et téléphones précédents employeurs, postes occupés, projets étudiés et participation personnelle exacte aux études, prétentions salariales. Il ne sera pris contact avec les références citées qu'après accord de l'intéressé. Il sera répondu à toutes les candidatures.

IMPORTANTE ENTREPRISE T.P.

recherche le

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE
de sa Direction du matériel

La fonction comprend notamment :
- la Gestion administrative du Parc et de l'Atelier Central,
- l'établissement des prévisions de commandes,
- la participation active aux négociations des conditions de paiement des contrats d'achat,
- le suivi des commandes,
- la responsabilité de l'ensemble des problèmes douaniers,
- le suivi des contrats d'assurance,
- le contrôle des prix de revient.

Ce poste conviendrait à un homme rigoureux ayant nécessairement une expérience de plusieurs années dans un poste similaire et pouvant faire la preuve de sa réussite. Il sera âgé de 32 ans minimum et aura une formation A.M. ou équivalente complétée par une expérience Gestion.

La rémunération annuelle prévue est de **80.000 F. +** *et il sera tenu compte de l'expérience du candidat retenu.*

Le lieu de travail est situé dans le Sud-Ouest.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, sous référence M. 13429, à **SEM Publicité**, 142, rue Montmartre, 75002 Paris, qui transmettra.

COMPLEXE INDUSTRIEL

Filiale d'un groupe français de première importance, recherche, pour son siège social situé dans une grande ville d'Afrique francophone (zone franc), un

CHEF COMPTABLE

Titulaire du D.E.C.S. ou +, âgé d'au moins 40 ans et ayant une expérience confirmée dans la responsabilité de comptabilités en industrie.

Une connaissance de l'Afrique et du plan O.C.A.M. est appréciée.

Contrat ferme assorti des avantages et des garanties « expatriés ».

Ecrire avec C.V. explicite sous référence CO/CC.

CETAGEP
• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY LE ROI •

Bureau d'études en **AFRIQUE** recherche pour 2e trimestre 1978 **AFRICAINS** (un an d'expérience) pour postes : ÉCONOMISTES, AGRONOMES, URBANISTES, ZOOTECHNICIENS, GEOGRAPHE, SOCIOLOGUE. Ecrire avec C.V. à nº 80.308 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Pour un séjour en AFRIQUE DU NORD dans le cadre d'une assistance technique, Société française d'ingénierie recherche

INGÉNIEUR URBANISTE

diplômé d'une Grande Ecole, ayant une première expérience professionnelle acquise dans la conception et la réalisation de zones urbaines nouvelles. Ce poste conviendrait particulièrement à un célibataire. Merci d'adr. votre candidature (joindre C.V.) et indiqu. rémunération actuelle en mentionnant la référ. 3.110 à *Contesse Publ.*, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

Importante Société française dans le cadre de ses missions d'assistance technique auprès des organismes officiels d'un *pays d'Afrique du Nord* recherche un

INGÉNIEUR V.R.D.

Ce poste bénéficie d'un contrat d'expatriation, conviendrait à un ingénieur diplômé de trente ans minimum, ayant une expérience professionnelle confirmée en V.R.D. et n'ayant de préférence pas de charges familiales. Ayez l'amabilité d'adresser une lettre manuscr. indiquant votre rémunération actuelle et prétent. *(joindre C.V.) en spécifiant sur* l'enveloppe la référence 14.918, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

Offres d'emplois cadres, ingénieurs, techniciens pour l'Amérique latine (Venezuela, Argentine, Brésil, Colombie, etc.) dans revue spécialisée. Doc. A.L.E. (E2), B.P. 422-09 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoire hebdomadaire. *Ecr. Outre-Mer Mutations*, 47, r. Richer, Paris (9e).

FRAMATOME

Société spécialisée dans la chaudronnerie lourde

USINE de

CHALON-SUR-SAONE (71)

recherche

DEUX TECHNICIENS (NES)

— FORMATION :
B.T.S. Assistant (e) Ingénieur B.T.S. ou D.U.T. spécialité mécanique.

— COMPETENCES :
Utilisation du programme de calcul sur ordinateur. Calcul par méthode des éléments finis *souhaitable*.

— EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :
2 ans (Bureau de Calcul ou équipe d'analyse mécanique ou Bureau d'Etudes avec participation à la *rédaction de notes de calcul*)

POUR TRAVAILLER DANS
NOTRE ÉQUIPE CALCUL

— MISSIONS GENERALES :
Participer à l'analyse du comportement des enceintes du circuit primaire principal (Générateur *de* vapeur, Pressuriseur, Cuve).

Lieu de travail : CHALON-SUR-SAONE.

Aide possible dans la recherche d'un logement.

Ecrire avec curriculum vitae : FRAMATOME Service Recrutement, B.P. 13 - SAINT-MARCEL 71380.

TRES IMPORTANT GROUPE BELGE DE NIVEAU INTERNATIONAL ET DU SECTEUR CONSTRUCTION ET DES TRAVAUX PUBLICS

recherche

pour ses chantiers au Nigéria

UN DIRECTEUR DE CHANTIER

— de formation Ingénieur « Grande Ecole » mécanique ou T.P. ;
— ayant une expérience d'une dizaine d'années sur chantier outre-mer ;
— ayant dirigé des chantiers routiers et ouvrage d'art ;
— *la connaissance de* l'anglais est indispensable.

Envoyez votre candidature et curriculum vitae à : UNIVERSAL MEDIA - Chaussée de la Hulpe, 122, 1050 BRUXELLES, qui transmettra.

Veuillez mentionner la référence LM/155 sur l'enveloppe qui pourra ainsi nous parvenir fermée.

SOCIÉTÉ BRITANNIQUE

recherche urgent

pour ALGÉRIE

2 INGÉNIEURS

de formation gde école ou équivalent.

Susceptibles d'assurer la formation *de techniciens algériens en mécanique et électricité.*

Une expérience en équipement de pompage pipe est souhaitée.

Contrat de 5 mois + 1 mois *de congé payé.*

Bonnes conditions de rémunération.

Env. C.V. + photo à B.T.E., 27-29, r. de Bassano 75008 Paris, à l'attention de M. Guillot.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS

ayant récemment créé en

AFRIQUE NOIRE

UN COMPLEXE INDUSTRIEL

(basé sur une matière première tropicale) recherche pour sa mise en place définitive

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ayant une expérience réussie en management et dont la principale caractéristique sera
— d'animer une équipe importante ;
— de gérer avec profit un Ensemble disposant de moyens ultra-modernes.

Conditions de vie et de salaire très étudiées. La connaissance de l'AFRIQUE est indispensable.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à nº 47.731.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

---

emplois internationaux emplois internationaux

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces (lundi, mardi et mercredi).*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

ÉTABLISSEMENT PARA-PUBLIC
situé dans une ville du Sud de la France
recherche

UN ASSISTANT EN GESTION INDUSTRIELLE
(réf. 2564)

qui participera à l'*assistance générale aux* P.M.I. sur le plan de la gestion financière et technique. Ayant 30 ans min., il aura une formation d'ingénieur complétée par des études de gestion et quelques années d'expérience en milieu industriel. Adr. lettre manuscrite + CV + photo + prét. au :

CABINET OPPERT Conseil en recrutement B.P. 4, 69, bd Mal Joffre 92340 Bourg-La-Reine

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux

MONTEURS D'AFFAIRES — **AGRO ALIMENTAIRE** Centre
90.000 F

Une société ayant pour objet la mise en valeur de régions du centre de la France recherche deux « monteurs d'affaires » pour sa division agricole.
Sous l'autorité du Directeur de cette division, ils seront chargés de rechercher et étudier avec les divers agents économiques intéressés (groupements de producteurs, coopératives, etc.) les « affaires » destinées à valoriser la matière première agricole, à ajuster la production animale et sa transformation, et à faciliter la régularisation des marchés. Ils seront entièrement responsables du montage de ces affaires — étude de faisabilité, création des structures porteuses nécessaires (SICA, SA...), définition, obtention et mise en place des financements, définition du programme technique, suivi des études et de la réalisation, assistance au démarrage, etc. Les candidats retenus, âgés d'au moins 28 ans, de formation soit HEC, ESSEC... avec des connaissances en agro-alimentaire, soit ENSIAA avec des connaissances commerciales, posséderont trois à cinq ans d'expérience acquise dans une fonction identique comportant une connaissance de l'industrie de la viande. Ecrire sous référence 162/M à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

FRAMATOME
Société spécialisée dans la chaudronnerie lourde
USINE DE
CHALON-SUR-SAONE (71)
recherche
UN INGÉNIEUR

— FORMATION :
GRANDES ECOLES OU UNIVERSITE.
— COMPETENCES ACQUISES :
Bonne connaissance en Mathématiques appliquées et analyse numérique.
Anglais lu indispensable (éventuellement parlé).
— COMPETENCES SPECIFIQUES :
Méthode des éléments finis.
Programmation FORTRAN.
— EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :
Une à deux années dans le calcul des structures (programmation et utilisation)

POUR TRAVAILLER DANS
NOTRE ÉQUIPE CALCUL

— MISSIONS GENERALES :
Analyse et Programmation dans le domaine du
« CALCUL DE STRUCTURE »

Assistance technique au niveau de l'utilisation des programmes de calcul et des moyens Informatique.

Lieu de travail : CHALON-SUR-SAONE
Déplacements fréquents : PARIS

Aide possible dans la recherche d'un logement.

Ecrire avec curriculum vitae à
FRAMATOME
Service Recrutement
B.P. 13 - SAINT-MARCEL 71380

GROUPE INTERNATIONAL
Très important de l'industrie de transformation des matières plastiques
Recherche pour sa filiale française implantée dans la région de MONTARGIS
INGÉNIEUR
RESPONSABLE DE L'ENTRETIEN

Ce poste conviendrait à un candidat :
— 30 ans minimum ;
— Diplômé supérieur technique ;
— Possédant une expérience de plusieurs années dans un poste similaire ;
— Parlant anglais si possible.

Ecrire avec C.V. et photo n° 47.953 - CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

ETABLISSEMENT PUBLIC DE VALENCE
recherche

— UN ASSISTANT TECHNIQUE AU COMMERCE
Responsable de l'animation collective et de la formation des commerçants. Homme minimum 30 ans. Niveau CEFAC ou SUP. de CO Expérience dans la fonction souhaitée. 66.000 à 79.000 F.

— UN ASSISTANT A LA DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
Homme minimum 25 ans. Niveau D.E.C.S. ou DUT de GESTION. Expérience dans la fonction indispensable. 55.000 F et +.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo à : HAVAS VALENCE (26) 9652.

DÉLÉGATION GÉNÉRALE POUR L'ARMEMENT
recherche
INGÉNIEUR

- Diplômé ENSI, DESS ou équivalent ;
- Débutant ou quelques années d'expérience pour calcul numérique appliqué au dépouillement de mesures et études paramétriques ;
- Sens des relations humaines.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions à : Monsieur le Directeur de l'Etablissement technique de Bourges, carrefour de Zéro-Nord, route de Guerry, BP 712 - 18015 Bourges Cédex

---

ORGANISME PUBLIC
recherche
INGÉNIEUR
système IBM, DOS
Connaissances :
C.I.C.S., DL1 souhaitées.
Adresser C.V. lettre manuscrite photo et prétentions à
H 8135 Havas Bordeaux.

CRÉDIT HOTELIER COMMERCIAL et INDUSTRIEL
spécialisé dans le financement des investissements des P.M.E., recherche pour sa délégation régionale Centre à
ORLÉANS
ATTACHÉ COMMERCIAL
Clientèle P.M.E. et relations banques.

IL FAUT :
— une formation DUT finances comptabilité ou BTS gestion.
— une expérience des contacts commerciaux nécessaire.
— une mobilité sur 2 dépts (permis VL exigé).

Solide formation aux études de crédit assurée par un stage rémunéré de 3 mois à Paris. Salaire 1re année : 45.000 F ; seconde année : 55.000 F + indemnités frais de voiture.

Adr. candidature avec photo : M. PUIG - Délégué Régional, C hci - 16, rue Adolphe-Crespin 45010 ORLEANS

SOCIETE VAR
recherche
UN INGÉNIEUR SUPELEC
ou équivalent, 2-3 ans expérience industrielle dans étude, mise au point systèmes utilisant micro-processeurs INTER ou TEXAS.
Adresser C.V. à Mme LAMY
THIVILLIER-DARRAS (900)
164, fg St-Honoré, 75008 Paris

ETABLISSEMENT PUBLIC
RECHERCHE
UN CHARGÉ DE MISSION

FONCTION :
Collaborateur du chef de service promotion industrielle, sa mission consistera à apporter aux entreprises P.M.E. un soutien méthodologique en matière *d'études de marché.*

PROFIL :
Formation supérieure (Ecoles commerciales) ou autodidacte confirmé.
Trois années d'expérience minimum au sein d'un service étude de marché.
Lieu de travail : LIMOGES (87)
Rémunération : 70.000 à 80.000 francs/an.
Contrat à durée limitée avec possibilité éventuelle d'intégration définitive.

ADRESSER :
C.V. + lettre manuscrite + photo à Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie,
15, place Jourdan,
87038 LIMOGES CEDEX

IMPORTANTE STE T.P. CH.
CHEF MÉCANICIEN
pour chantier en métropole
Ecr. HAVAS MARSEILLE 91426.

ORGANISME PUBLIC
recherche
INGÉNIEUR
système IBM DOS
Connaissances CICS
DL 1 souhaitées

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions, à : H 8135 HAVAS BORDEAUX.

CABINET DE CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX LIMOGES recherche
JEUNE COLLABORATEUR
licencié en droit ou dipl. equiv., ayant déjà quelques années de pratique professionnelle en droit des sociétés ou droit fiscal. Débutant s'abstenir.
Ecrire HAVAS LIMOGES sous le n° 89.065 H.

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONEES
296-15-01

---

legrand
PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPEEN D'APPAREILLAGE ELECTRIQUE D'INSTALLATIONS
8 000 personnes - C.A. 800 millions
RENFORCE SES EQUIPES DE VENTE ET OFFRE CARRIERE COMMERCIALE à de

JEUNES DIPLOMES
ESC, UNIVERSITAIRES, IUT, BTS

Dès votre engagement vous serez formé à la connaissance des produits et aux méthodes modernes de promotion, de vente et de négociation. Vous serez intégré à des équipes dynamiques. Vous devez être disponible pour de fréquents déplacements.

Postes à pourvoir dans Grandes Villes Universitaires.

Adresser CV et prétent.
sous réf. 28M033
69, rue de Monceau
75008 PARIS



FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
nous recherchons
pour l'une de nos usines (800 personnes)
NORD DE LA FRANCE
UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Sous l'autorité du Directeur d'usine et en relation avec le directeur administratif et financier de la Société, il assure la charge du budget, des comptabilités industrielles, générale et analytique.

FORMATION :
- niveau D.E.C.S. :
- expérience d'au moins 5 ans à un poste similaire en usine, avec animation d'équipe.

Ecr. avec C.V. et prétentions à n° 47.723 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

THOMSON-CSF
recherche
PROGRAMMEUR
SYSTÈME TEMPS RÉEL
MINI-CALCULATEUR - NIVEAU V
Expérience programmation assembleur - Fortran et système disque.
Connaissances micro-programmation et gamme mitra appréciées.
Adresser C.V. et prétentions à :
THOMSON CSF/DASM Service du Personnel
Route de Conquet 29200 BREST

ENTREPRISE de TRAVAUX PUBLICS
d'importance nationale
recherche pour PROVENCE son
DIRECTEUR D'AGENCE

rattaché à l'équipe de Direction, il sera responsable de l'organisation, du fonctionnement et du développement de l'Agence située dans la région marseillaise.

Pour cela, il devra avoir exercé des responsabilités importantes dans un poste d'agence.
Il aura :
— acquis une maîtrise parfaite dans les domaines travaux, commerciaux et de gestion.

Env. lettre manuscrite, curriculum vitae et photo sous référence 36/178 à :
CRONOS, 99, boulevard Sakarini,
13005 MARSEILLE.
Réponse et discrétion assurées.

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT
INGENIEUR

Le PDG de cette industrie réputée de l'alimentation, désire partager ses responsabilités avec un ingénieur de 35 ans environ, capable de maîtriser l'exploitation quotidienne (production, ventes, comptabilité), et ouvert à la prospective.

Homme de relations aussi.

Les candidats retenus seront avisés avant la fin du mois.

Prière d'adresser sous No 496 CV motivé avec photo et salaire actuel au

CEIP
Conseil d'Entreprises
36 avenue Vauban
49000 ANGERS



Bretagne Atlantique

---

offres d'emploi offres d'emploi

COMPTABLE(S) II
B.T.S. ou niveau D.E.C.S. expérimenté (s)

- 1 poste de comptabilité générale, banques, fournisseurs, préparation paie informatique, déclarations URSSAF...
- 1 poste de comptabilité auxiliaire clients, relances, gestion crédits clients.

Anglais lu, écrit (parlé)

Ecrire ou téléphoner :
DATA GENERAL FRANCE
La Boursidière - Immeuble M
RN 186 - B.P. 78
92350 LE PLESSIS ROBINSON
Tél. : 630.21.05 - M. Lucien RUHIER

- 1 poste de comptabilité générale et d'administration. Anglais parlé exigé.

Envoyer C.V. à
DATA GENERAL EUROPE
Monsieur Eric GISKES
61, rue de Courcelles
75008 PARIS

Data General

---

ingénieur système

Nous sommes un des plus importants groupes français d'assurances.

Nous créons ce poste pour faire face au développement de notre département informatique (supérieur à 200 personnes).

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé d'une grande école ou un universitaire ayant au moins deux ans d'expérience dans ce type de fonction et une bonne connaissance du matériel IBM 370 et des systèmes DOS/VS - DL1 - CICS/VS.

La rémunération sera très motivante pour une personnalité de valeur.

Le poste est à pourvoir en banlieue sud.

Merci d'adresser lettre manuscrite C.V. et photo ss réf. M1219B

egor 5, rue Meyerbeer, 75009 PARIS

Responsable exportation Europe — *Vins et Spiritueux*

Un groupe français de Vins et Spiritueux (marques de notoriété) fortement implanté sur le marché national, élargit sa distribution sur l'EUROPE et crée le poste de :

RESPONSABLE EXPORTATION

Il aura pour première mission de créer cette fonction : organisation, planification, analyse des marchés, administration commerciale, relations avec les organismes à l'exportation et les administrations.
Responsable du développement du chiffre d'affaires, il procèdera au recrutement des *agents et distributeurs qu'il suivra et animera.*
Basé à Paris et secondé par une secrétaire trilingue, il devra être disponible pour voyager fréquemment.
Homme d'action avec esprit d'entreprise, rompu aux problèmes d'exportation (un minimum de 5 années d'expérience dans un poste similaire est nécessaire), il devra être efficace rapidement.
Une connaissance de la branche sera un atout supplémentaire.
Maîtrise de l'anglais indispensable, deuxième langue : allemand.
Le salaire sera fonction du niveau et de l'expérience des candidats.

DOCUMENTATION SUR POSTE AUX CANDIDATS PRESELECTIONNES

FRANCE MARKETING Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé,
Salaire actuel et photo (retournée) sous référence 6501
54, rue des Petites Écuries, 75010 PARIS

APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AUX CANDIDATS

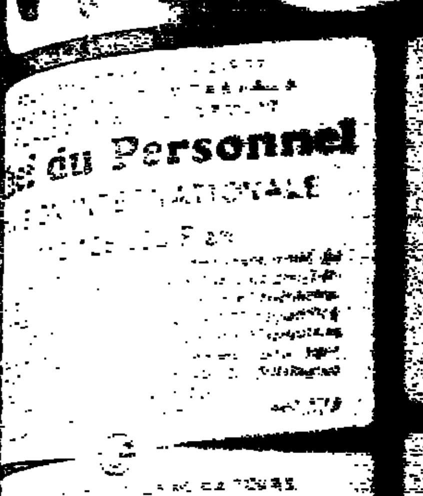
---

hb conseil
Conseil de Direction des cinquante premières entreprises du marché français recherche
Ingénieurs Grandes Ecoles
ayant au moins trois ans d'expérience dans une société multinationale.
Une maîtrise parfaite de l'allemand serait appréciée.
Ecrire : HB Conseil 70, rue de Ponthieu, 75008 Paris

DEUX COMPTABLES ITINÉRANTS — Proche banlieue Nord-Ouest
80.000 F

Un groupe international diffusant des véhicules (VL et PL) et des biens d'équipement recherche deux Comptables Itinérants. Sous l'autorité du Chef des services comptables, ils seront chargés de missions de remplacement de plus ou moins longue durée auprès des services comptables des différentes filiales. Ils assureront alors la totalité des tâches se rapportant à la fonction (passation des écritures, élaboration de comptes, analyse de résultats...). Les candidats retenus, âgés d'au moins 30 ans, de formation comptable D.E.C.S., B.P. ..., posséderont une expérience de comptable principal acquise dans une société industrielle ou commerciale. Ces postes impliquant 90 % du temps en mission, ils seront confiés de préférence à des célibataires. Ecrire sous réf. 158/M à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur, 75008 PARIS.
Toutes les candidatures seront trait[illegible] confidentiellement.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

GFC

GROUPEMENT FRANÇAIS DE CONSEILS
SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES NOUVEAUX
110, RUE DE SEVRES 75015 PARIS

POUR IMPORTANTE SOCIETE D'ENGINEERING ET DE TRAVAUX FILIALE D'UN GRAND GROUPE

Chef du Personnel

DIVISION INTERNATIONALE
110/125.000 F an

Jeune, 30 ans environ, c'est un professionnel de la fonction qui couvrira l'ensemble des problèmes humains, sociaux, juridiques et administratifs posés par un effectif dispersé de 850 expatriés. Rattaché au Directeur des Relations Humaines du groupe, il prendra progressivement une part importante dans la définition de la politique sociale. Sérieuse évolution possible. Siège Banlieue Parisienne Ouest. réf 513

POUR GRAND CONSTRUCTEUR DE VEHICULES (LOURDS ET LEGERS)

Directeur de Succursale

METZ
150/200.000 F an

C'est déjà un professionel confirmé du véhicule et de préférence du POIDS LOURDS. Son expérience, d'abord commerciale doit également couvrir les aspects après-vente et gestion, il aura à animer une équipe de 150 personnes. réf 571

POUR SOCIETE DE PREMIER PLAN,

Spécialiste des Contrôles non destructifs

125/150.000 F an

C'est un ingénieur confirmé qui dispose d'une bonne expérience de ces techniques et qui souhaite évoluer vers d'importantes responsabilités. Sens du contact à haut niveau indispensable. Siège Banlieue Parisienne. réf 530

POUR IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

Responsable du Service Etudes de Marché

90/110.000 F an

30 ans min., de formation supérieure, c'est avant tout une personne, dotée de solides qualités d'organisation et de maturité ainsi que d'une bonne expérience des études (qualitatives et quantitatives) dans le domaine pharmaceutique. De bonnes bases d'anglais sont nécessaires. Siège Banlieue Parisienne Nord. réf 567

POUR IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX D'ELECTRICITE et INSTRUMENTATION

Responsable Commercial Secteur Pétrolier

120/150.000 F an

32 ans min., c'est un excellent commerçant doublé d'un spécialiste de travaux électriques ou d'instrumentation dans le secteur pétrolier. Il dispose déjà de bonnes introductions dans ce secteur et en particulier auprès des engineerings. Rattaché au siège, il interviendra également en appui auprès des agences de Province. Siège Région Parisienne. réf 570

POUR SOLIDE ENTREPRISE DE TRAVAUX INDUSTRIELS FILIALE D'UN GRAND GROUPE

Responsable Administratif et Financier

DIVISION EXPORT
120/160.000 F an

30 ans min., disposant d'une solide formation et d'une bonne expérience en comptabilité et gestion; il devra nécessairement bien connaître les problèmes posés par l'exportation: financements, trésorerie, fiscalité, douane. Très sérieuse évolution possible à moyen terme. Anglais nécessaire. Siège MARSEILLE réf 572

Envoyer CV en précisant la ou les références qui peuvent vous intéresser. Les consultants du GFC vous garantissent une réponse et une discrétion absolue.
Prière de préciser le nom des sociétés auprès desquelles vous ne souhaitez pas postuler.

Leader mondialement connu pour ses produits chimiques recherche pour sa force de vente française :

1 TECHNICO COMMERCIAL

pour son siège de PARIS

VOTRE FONCTION
Poursuivre l'expansion du territoire français *dans le secteur des fabricants de circuits imprimés* et dans celui des fabricants de semi conducteurs.

VOUS AVEZ
- le sens de la créativité, l'ambition de faire une longue carrière dans notre société jeune et *dynamique.*
- l'expérience dans la fabrication des circuits imprimés et si possible une expérience de la *vente.*
- une voiture et de bonnes connaissances en anglais.

VOUS RECEVREZ
Un bon salaire de base, après période d'essai, une commission sur la réalisation des objectifs, frais de déplacements et de séjours confortables.

NOUS SOMMES
Une société en pleine expansion sur le marché Européen et Américain.

Si vous êtes intéressé, écrivez avec C.V. détaillé, photo récente et salaire s/réf 5719 à :
P.LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

Standard Chartered Leasing

English group, one of the Europe's largest companies in the leasing of IBM computer is looking for a,

MARKETING ASSISTANT

for its Paris office

The final applicant will be joining a well-established marketing team and will have the opportunity to develop an interesting and *rewarding career. An excellent starting salary and fringe benefits* offered with potential to move on to a commission earning basis.

Minimum age of 25 with experience of IBM computer, fluent in French and English and prepared to travel, please send your C.V.

to, STANDARD CHARTERED LEASING COMPANY 27, avenue de Saint-Mandé 75012 PARIS.



Adjoint Directeur Informatique

Le groupe (3 M. de CA, 10.000 personnes) possède une organisation *informatique décentralisée donc présente* dans les principales filiales et unités de production (15 centres).
L'équipement est puissant et varié comprenant aussi bien des IBM (1.000 K) que des *ICL* (144 K) ou *GE* (96 K)... *On travaille pour* l'essentiel en temps réel local.
La fonction confiée comprend : assistance à tous les centres (*cahier des charges, choix des moyens, mise en place rapide de* systèmes cohérents et performants), développement et optimisation, participation à l'élaboration et au suivi d'une politique informatique à *long terme* (*plan informatique, évolution des moyens*) ; elle est donc celle d'un concepteur et d'un conseiller interne du groupe.
Le poste suppose une haute compétence technique (Grande Ecole d'Ingénieurs ou de Gestion) confirmée par une expérience d'au moins 5 ans en cabinet ou en entreprise. La pratique de l'*anglais est indispensable.*

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur dossier *sous référence DI 201/M à SEFOP qui les en remercie.*

SEFOP 7, rue Lincoln 75008 PARIS

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL, SITUÉ A PARIS, RECHERCHE POUR SON DÉPARTEMENT CLINIQUE, UN

CHEF DE PROJET

POUR LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DANS LE DOMAINE CARDIOVASCULAIRE EN FRANCE.

LA PRÉFÉRENCE SERA DONNÉE A DES CANDIDATS PRÉSENTANT LES QUALIFICATIONS SUIVANTES :

- — Thèse d'Etat de Docteur en Médecine.
- — C.E.S. de Cardiologie.
- — Expérience antérieure (3-5 ans) et capacité établie dans la conception, la mise en place, l'organisation et le suivi d'essais cliniques Phases II et III avec des médicaments cardio-vasculaires.
- — Bonne connaissance des statistiques et de Pharmacocinétique cliniques.
- — *Prédispositions pour le travail d'équipe.*
- — Age : 30 ans environ.
- — Disponibilité pour de fréquents voyages en France.
- — Le candidat retenu supervisera des études de nouveaux médicaments à travers la France et dépendra du Chef de Groupe Cardiovasculaire du département de recherche clinique.
- — Excellente rémunération. Lieu de travail : Paris.

Envoyer C.V. N° 8529 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

Correspondant commercial

Vous êtes diplômé d'Etudes Supérieures, vous parlez couramment anglais et allemand; vous aimez *les chiffres. La vente vous attire.*

Nous vous proposons le poste de correspondant commercial dans notre compagnie nouvellement créée, affiliée à un groupe international dont la vocation est l'isolation.

Pour votre premier poste, vous serez derrière un téléphone, en relation avec nos clients, pour gérer les commandes et assurer leur suivi jusqu'à la livraison. Ceci en rapport avec *nos différentes unités de production* en France et en Europe.

Vous pourrez ensuite accéder à des fonctions de *responsabilité* commerciale ou technique sur le terrain en prise directe avec le client.

Nous avons confié aux consultants de SIRCA le soin de nous présenter votre candidature. Ecrivez leur rapidement sous référence 78173 M.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE BANLIEUE SUD-OUEST PARIS
recherche



TECHNICIEN DUT - BTS ELECTRONIQUE

avec expérience en *informatique (matériel et logiciel). Mise* au point sous ensembles et intégration, d'ordinateur en plateforme.
(Référence TG)

PROGRAMMEUR DUT INFORMATIQUE

Réalisation de programmes de tests. Analyse, écriture, et mise au point du programme. Expérience exigée (5 ans).
(Référence PG)

TECHNICIEN BTS ou DUT ELECTRONICIEN

avec expérience informatique. Contrôle, qualité et recettes de sous ensembles de systèmes analogues à IRIS 80.
(Référence TP)

ENVOYER C.V. DETAILLE ET PRETENTIONS (AVEC PHOTO) A No 47940, CONTESSE PUBLICITE - 20, AVENUE OPERA 75040 PARIS CEDEX 01, QUI TRANSMETTRA. (INDIQUER REFERENCE).

IOTA
FILIALE GROUPE HACHETTE
recherche

INGENIEUR PROGRAMMEUR

LE POSTE *cet ingénieur devra concevoir et réaliser* des programmes dans les domaines d'activité suivants :
- Informatique éditoriale
- Systèmes conversationnels de gestion de textes sur des ordinateurs de grande capacité (IBM, CII-HB)

***LE PROFIL** - le candidat devra avoir :*
- une formation supérieure
- une pratique courante de l'assembleur IBM 370
- un sens aigu du contact et du travail en équipe.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. détaillé à IOTA, *Direction du Personnel, 34, av. du Roule,* 92200 Neuilly-s/Seine

...echniciens ...n électronique

recherchés pour BOULOGNE (M° Pont de Sèvres).

Vous êtes...

- Agent Technique 1 ou 2 (*niveau 4 métallurgie*),
- débutant (e) ou confirmé (e),
- intéressé (e) par la Radio Navigation et les radars,
- dégagé des obligations militaires.

Adresser rapidement C.V. et *prétentions* à : A de Béjarry,
L.M.T. - Direction du Personnel
B. P. 402 - 92103 Boulogne

L.M.T.



ODIOVOX

TELEVISION — HI-FI
MENAGER
recrute

LE RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABLES

(20 personnes)

Il aura notamment en charge :
- l'établissement des comptes annuels et *mensuels*
- l'aménagement des procédures comptables
- la tenue des dossiers fiscaux.

Lieu de travail : FRESNES (94).

Adresser lettre de candidature avec C.V. et photo en indiquant prétentions *à M. Olivier GUILLARD 14, Allée de l'Abreuvoir Zone Sofilic 94260 FRESNES.*



BANQUE PRIVEE

recherche pour développer sa clientèle PARIS et BANLIEUE et dans les REGIONS :
- AQUITAINE (agence de Bordeaux)
- COTE-D'AZUR (agence de Nice)

ATTACHES COMMERCIAUX

Les candidats devront avoir une expérience professionnelle confirmée de ventes de crédits aux entreprises et si possible de collectes de dépôts auprès des particuliers.

Des connaissances bancaires approfondies (niveau BP minimum) niveau classe III ou IV

Candidature manuscrite avec CV et prétentions photo sous réf 14308 à :
SNPM - PETITES ANNONCES
100, avenue Charles de Gaulle -
92522 - NEUILLY SUR SEINE

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

KLOCKNER INA
GROUPE INTERNATIONAL EXPORTATEUR D'ENSEMBLES INDUSTRIELS

recherche
pour sa Société française à Paris un

EXPERT
de FINANCEMENTS EXPORTATION

qui aura comme tâches principales :

— le montage de financements multinationaux de projets de grands ensembles industriels ;
— les relations avec banques et fonds monétaires internationaux ainsi qu'avec les autorités et assureurs crédit (DREE, COFACE, etc.).

Nous demandons aux candidats les qualifications suivantes :

— formation supérieure HEC, ESSEC ;
— expérience dans situation similaire ;
— expérience dans la négociation de contrats de crédits avec fonds européens et arabes ;
— *expérience de montage de crédits euro-dollars;*
— bonne connaissance de la langue anglaise, allemand souhaité.

Adresser C.V., photo récente et prétentions à :
KLÖCKNER INA FRANCE
31, RUE MARBEUF, 75008 PARIS



Une des premières Sociétés de Services en France

recrute

dans le cadre de l'expansion de son activité petits systèmes :

– INGÉNIEURS
DÉBUTANTS OU CONFIRMÉS
(2 ans d'expérience)

– ANALYSTES-PROGRAMMEURS
DÉBUTANTS OU CONFIRMÉS
(niveau IUT – 1 à 5 ans d'expérience)

Connaissances en gestion appréciées ainsi qu'une expérience sur petits ou mini-ordinateurs (IBM, NCR, Cii, HB, DEC, INTERTECHNIQUE, DATA GENERAL, TEXAS, etc).

Ecrire avec C.V. sous référence J.P.C. 01/78

SG2 12, avenue Vion Whitcomb 75016 PARIS

PHILIPS  Data Systems

recherche
pour faire face à l'expansion de son activité

SYSTÈMES MULTI-TRANSACTIONNELS
des INGÉNIEURS COMMERCIAUX SENIOR

- Diplômés d'études supérieures.
- pouvant justifier d'une expérience de plusieurs années dans la vente de matériels ou de services informatiques auprès de grandes Sociétés.

NOUS VOUS OFFRONS :

— des postes susceptibles d'évolutions ultérieures au sein d'une structure dynamique (17 Agences et Dépts en France),
— une rémunération motivante sur un marché en expansion,
— une période initiale de formation à nos produits.

Un acquis technico-commercial ainsi qu'une bonne connaissance de l'environnement transactionnel, constitueront pour les candidats des atouts déterminants.

Postes à pourvoir à :
LILLE - LYON et PARIS

Envoyer candidature accompagnée d'un C.V. à : PHILIPS Data Systems, Direction du Personnel, 5, square Max-Hymans. — 75015 PARIS.

ENTREPRISE TELECOMMUNICATIONS MOYENNE IMPORTANCE

RECHERCHE D'URGENCE SUITE EXPANSION RAPIDE

INGENIEUR OU TECHNICIEN SUPERIEUR

pour étude et réalisation projets importants dans *le domaine des radiocommunications* VHF - UHF.

- Le candidat idéal aura 28 ans minimum, une solide formation technique et un véritable *esprit télécom.*
- Sa culture générale, son sens des responsabilités et sa connaissance des affaires lui permettront d'intervenir efficacement à tous les niveaux en France et à l'étranger.

Si ce profil est le vôtre, nous attendons votre C.V. détaillé, photo et indication de votre rémunération actuelle sous réf. 5588/M à SPERAR 12, rue J.-Jaurès 92807 PUTEAUX

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

recherche

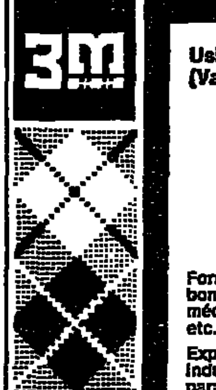
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
de formation GRANDES ÉCOLES

Débutants ou ayant quelques années d'expérience et intéressés par les activités de ses laboratoires d'Etudes et de sa Direction Commerciale :

- Etude et développement circuits analogiques et numériques.
- Conception et réalisation de systèmes électro-optiques.
- Etude de circuits nécessitant expérience en microprogrammation.
- Installation et suivi de chantiers.
- Commercialisation matériels télé-informatiques et télécommunications.

Réponse assurée sous huitaine.

Adr. C.V. et prét. nº 48.301 CONTESSE Publicité. 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.



Usines de Beauchamp (Val d'Oise)

ingénieur sécurité confirmé

Formation : Ingénieur ayant de bonnes connaissances en chimie, mécanique, physique, électricité, etc...

Expérience dans la fonction en industrie chimique ou parachimique.

Connaissance approfondie de la législation concernant la sécurité du travail, la prévention des accidents, les assurances, etc...

Aptitude naturelle au commandement et au dialogue.

Anglais indispensable.

Envoyer C.V. et photo + prétentions au Service Recrutement **3M FRANCE** Avenue Boulé 95250 BEAUCHAMP.

PA-SVP

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE D'IMPLANTATION INTERNATIONALE

recherche

pour assistance de ses filiales étrangères

analyste programmeur

qualifié matériel IBM 360-370
COBOL ANS DOS

Ayant 2 à 3 ans d'expérience, parlant anglais et appelé à se déplacer fréquemment à l'étranger.

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions sous référence HOUM (à mentionner sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE
recherche pour PARIS

ASSISTANT (E) DU CHEF DU PERSONNEL

LE POSTE :

— gestion du personnel (1.200 personnes) ;
— liaisons comptables et informatiques ;
— études diverses ;
— participation à formation continue.

LE (LA) CANDIDAT (E) :

— bonne formation, Droit du travail, Relations humaines ;
— expérience 2 à 5 ans dans Service du Personnel avec gestion et législation sociale.

POSTE LIBRE IMMEDIATEMENT.

Ecrire avec photo, prétentions et C.V. détaillé à : M. MAFFRE, B.P. 208, 75526 Paris Cedex 11.

SORO 

GROUPE ISA/CREUSOT LOIRE

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour prendre en charge la promotion des activités et la vente des produits de sa

DIVISION OPTO-MECANIQUE
(environ 120 personnes)

Situation d'avenir dans une *société à croissance rapide.*

Envoyer C.V. à M. SOYER
SORO ELECTRO-OPTICS
26, rue Berthollet,
94110 ARCUEIL.

fonction personnel

L'expansion permanente de notre **Division SIMULATEURS ET SYSTEMES ELECTRONIQUES** nous conduit à recruter un

CADRE DEBUTANT DIPLOME DROIT DU TRAVAIL

ou ayant en tant que juriste un ou deux ans d'expérience dans la fonction personnel.

Après une période d'adaptation de plusieurs mois dans notre établissement de TRAPPES où il exercera principalement des activités de recrutement, il verra ses fonctions s'élargir en devenant le correspondant du service du personnel dans un *établissement situé à CERGY-PONTOISE* (banlieue Nord Ouest de la région parisienne).

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Adresser C.V. détaillé sous référence IO 784 à F. BOURRE
L.M.T. Service du Personnel
B.P. 116 - 78192 Trappes Cedex

L.M.T.

GRANDE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE CONSTRUCTION TURBO-MACHINES

recherche
EN RÉGION PARISIENNE

JEUNES INGÉNIEURS

CENTRALE, MINES, SUPELEC, ARTS ET METIERS, I.D.N., I.N.S.I. Grenoble, Nancy, Poitiers, Nantes, etc., I.N.S.A.

Pour les postes suivants :

INGÉNIEURS BUREAUX D'ÉTUDES

INGÉNIEURS CHARGÉS D'AFFAIRES

Pour chacun de ces postes nous recherchons :

des **INGÉNIEURS DÉBUTANTS** ou ayant une **première expérience professionnelle.**

Ecrire avec C.V. détaillé à R. GROSSARD, 3, Villa George-Sand - 75016 PARIS, qui transm.

bureau d'études commerciales

Notre groupe est le leader européen du marché des articles d'hygiène en ouate de cellulose à usage domestique.

Pour améliorer notre efficacité commerciale en France, nous créons un poste fonctionnel de Responsable du Bureau d'Études commerciales.

Sous l'autorité du Directeur Commercial, il utilise l'Informatique pour fournir aux directions des ventes et du marketing tous les éléments de gestion dont elles ont besoin, ainsi qu'une analyse permanente du suivi des budgets.

Nous souhaitons rencontrer un homme ou une femme de 28 ans minimum, qui ait, soit une expérience similaire, soit le goût de ce type de fonction et l'ouverture d'esprit, *la rigueur et l'adaptabilité nécessaires* pour reussir à ce poste.

Pour recevoir des informations complémentaires, écrire sous référenc M 1216 U

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

TRÈS IMPTE ENTREPRISE DE B.T.P.

recherche pour son
SIÈGE SOCIAL BANLIEUE SUD

COMPTABLES 2e Echelon
DÉBUTANTS OU CONFIRMÉS

Les postes proposés offrent de réelles possibilités de carrière en France ou à l'étranger. Connaissance de l'anglais appréciée.

Ecrire avec C.V. à nº 47.634, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.



Dans le cadre du développement de ses marchés à l'exportation, un important constructeur d'organes automobiles recherche, un

INGÉNIEUR COMMERCIAL

diplômé d'une école de mécanique, introduit auprès des *constructeurs d'automobiles européens.* Allemand courant indispensable, anglais ou italien souhaité. Le salaire est de l'ordre de 120.000 F. pour un candidat confirmé.

Adresser lettre manuscrite CV et photo sous référence 319 à A.S. CARME
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS




KLOCKNER INA
GROUPE INTERNATIONAL EXPORTATEUR D'ENSEMBLES INDUSTRIELS

recherche
pour sa Société Française à Paris un

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
dans le domaine agro-alimentaire

Le candidat sera INGENIEUR de GRANDE ECOLE, ayant travaillé comme expert ou conseiller avec les pays en voie de développement industriel.

La pratique professionnelle de l'Anglais et de l'Allemand est nécessaire.

Une formation complémentaire dans la maison mère en Allemagne est envisagée dans les domaines : Finances et Gestion de contrats.

Adresser C.V., photo récente et prétentions, à :
KLÖCKNER INA FRANCE
31, RUE MARBEUF, 75008 PARIS



responsable recrutement

Au sein d'une Société de Conseil de renommée internationale les activités de RECRUTEMENT sont regroupées dans un département dont nous souhaitons confier l'animation et le développement à un Responsable Recrutement.

Nous recherchons un candidat de formation "Sciences Humaines" ayant au moins 10 années d'expérience *industrielle dont une partie dans la fonction Personnel.*

Ouvert à tous les problèmes d'insertion et de développement des Hommes dans la vie professionnelle, ce Responsable devra savoir intégrer les prestations du département aux autres activités de l'entreprise.

Parfaitement anglophone, il aura à traiter des problèmes de mouvements de cadres internationaux.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé sous référence 10.18-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

CRÉDIT COMMERCIAL

Importante Société leader mondial dans sa branche

recherche

Jeunes Diplômés de l'Enseignement Supérieur

Pour postes à pourvoir à Paris et en Province, exigeant :

- des qualités de contact, de dynamisme et de bon sens,
- le goût des responsabilités que comportent l'appréciation des risques de crédits commerciaux et l'étude de la solvabilité des Entreprises.

Adresser lettre manuscrite, curric. vitae détaillé, prétentions et photo récente sous le nº 47.645 à : CONTESSE P., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Prodair

Spécialisée dans la production de gaz industriels, *recherche pour son siège social*

RESPONSABLE COMPTABILITE GENERALE

directement rattaché au Chef Comptable

- 27 ans minimum
- niveau D.E.C.S.
- expérience 3 ans minimum dans poste analogue, si possible dans une société anglo-saxonne.
- anglais souhaité
- disponible rapidement

Larges possibilités d'évolution pour un candidat de valeur

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo à Monsieur Guerini - PRODAIR - Tour Pleyel 93521 SAINT-DENIS

BRIO

Groupe Bancaire Paris recherche pour son Service Inspection Générale

un Cadre Comptable

niveau DECS, chargé de contrôler les services, agences et filiales.

Déplacements en province pour des missions de durées variables.

Une expérience de l'Audit acquise dans un établissement bancaire ou financier serait appréciée.

Envoyer CV manuscrit avec photo et prétentions sous référence 13.077 à :



10, rue du Mail-75002-PARIS

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

L.M.T. *des techniques de pointe en commutation téléphonique*

recherche pour ses SERVICES D'ETUDES

DES INGÉNIEURS

Travaux à réaliser :

- analyse ;
- programmation en Assembleur ;
- essais réels et simulation de logiciel de système électronique.

La connaissance de la programmation de système temps réel est souhaitable. Ces postes conviendraient à des diplômés d'une école d'ingénieurs ayant 3 à 4 années d'expérience.

Un des postes pourrait être pourvu par un débutant.

Adresser les candidatures à la Direction du Personnel, 46, quai Alphonse-Le-Gallo, B.P. 402, 92103 BOULOGNE, sous la référence PMD.

IMPORTANT GROUPE CHIMIE

région parisienne recherche pour sa direction commerciale

METALLURGIE

un chef des ventes
réf. A 9821

un chef de produit
réf. B 9821

Ces responsables de haut niveau devront :

- se prévaloir d'une réussite professionnelle de plus de 5 ans dans des postes équivalents
- être capables d'apporter quelque chose de plus à une équipe réputée pour son dynamisme et ses performances
- avoir une formation supérieure technique ou commerciale
- être âgés d'au moins 30 ans.

Nous offrons :

- haut niveau de salaire
- possibilité de faire carrière.

Si vous êtes intéressés, envoyez c.v., photo et prétentions en rappelant la référence du poste à AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

Société Industrielle

C.A. 200 MILLIONS - PARIS - PANTIN

recherche

INGÉNIEUR DE GRANDE CLASSE

— ARTS et METIERS, SUPELEC ou équivalent.

— 35 ans minimum, dynamique, pour prendre la responsabilité des études et recherches auprès du Directeur Technique du Groupe.

— Il devra animer les études de prototypes et le lancement d'appareils nouveaux de série.
— Excellent praticien de la mécanique.
— Connaissant asservissements électroniques, combustion gaz et thermique petits échangeurs.

REMARQUABLE OPPORTUNITE POUR PERSONNE DE VALEUR

Adresser C.V. manuscrit avec photo à n° 3.656, PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

---

le centre d'études de prévention (CEP)

ORGANISME de CONTROLE TECHNIQUE et de SECURITE

recherche

INGENIEUR

ayant l'expérience des contacts commerciaux pour occuper un poste d'attaché technico-commercial chargé de la prospection en région parisienne.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., *photo et prétentions* au :

CEP Service du Personnel
référence DRES
34, rue Rennequin 75017 Paris

Important Groupe de Caisses de retraites complémentaires

recherche pour son service social (REGION PARISIENNE) *COLLABORATRICE ou COLLABORATEUR* pour le poste de

DÉLÉGUÉ (E) SOCIAL (E)

Les candidats devront être titulaires du Baccalauréat, posséder une bonne connaissance de la législation sociale et avoir l'expérience professionnelle du service social.

Envoyer C.V., photo, sous n° 4.750 PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris, qui transm.

Organisme de SECURITE SOCIALE rech.

CADRE

pour direction d'une équipe chargée de la conception et de l'animation d'actions de formation et de perfectionnement en organisation du travail.
Les candidats devront avoir 25 ans minimum, diplômés organisation du travail ou solide expérience professionnelle.
Bonne pratique de l'animation.
Fréquents déplacements.
Candidature sous pli fermé avec copie des diplômes et photo d'identité à M. le Directeur de l'UCANSS
Tour Maine-Montparnasse
Boîtes 45 et 46
33, avenue du Maine
75755 PARIS CEDEX 15

P.M.E. Sud PARIS
en pleine expansion
Secteur Alimentaire
recherche

CHEF COMPTABLE
Libre rapidement

Il sera responsable de la *comptabilité générale* jusqu'au bilan, participera à l'élaboration d'une comptabilité analytique en liaison avec l'informatique, gérera la trésorerie et assistera la Direction Générale à la gestion budgétaire et au contrôle de gestion.

Très bonne expérience professionnelle 10 ans environ, niveau DECS souhaitable, *le sens de l'organisation concrète et de l'autorité sont indispensables.*

Adresser C.V. à SOREPA BELLE-EPINE 196 94521 RUNGIS CEDEX

La Directeur du Personnel d'une Importante Société Paris recherche le futur Chef de son Service

ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Cet homme, mini. 30 ans, est un praticien notamment de la paie par informatique. Son bon niveau de culture générale doit lui permettre d'aborder d'autres probl. de la fonction. Les candidats ayant une réelle expérience de l'administration du personnel sont priés d'écr. une lettre manuscrite (joindre C.V. + photo) et mentionner dernière rémunération en spécifiant sur l'enveloppe la REF. 1.113 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75001 Paris.

Nous sommes une société française de première importance.

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables, après un STAGE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 4.000 à 6.000 F MENSUELS.

Nous leur offrons :

— Une formation complète ;
— Une activité prenante ;
— Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

téléphoner 260-31-35 pour fixer rendez-vous

La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
— SOIT de bonnes études,
— SOIT la preuve de leur personnalité.

INGÉNIEUR
ou A.T.P. ELECTRONICIEN
pour responsabilités
SERVICE CONTROLE
— Mise au point d'équipement péri-informatique.
— Définition des méthodes.
— *Encadrement de techniciens.*
— Suivi de qualité.
Expér. min. 3 ans d'industrie.
Lieu de travail :
Z.I. de PONTOISE/ST-OUEN-L'AUMONE.

Ecrire avec C.V. et prétent. sous n° 3581, à PRO MULTIS *47, rue des Tournelles 75003 PARIS qui transmettra*

C.G.E.E. ALSTHOM
recherche pour sa *DIVISION EXPORTATION*

UN INGÉNIEUR
(E.C.P., E.S.E., E.N.S. Grenoble *ou* ENSAM)

5 à 10 années d'expérience en entreprise *électricité*, contrôle d'unités industrielles *en travaux neufs ou* sur grands chantiers à l'étranger.

Cet ingénieur devra pouvoir assumer rapidement des responsabilités de Direction de projets ou de réalisations impliquant de solides capacités d'organisation et de gestion.

Poste basé à LEVALLOIS avec déplacements de durée limitée. Anglais parlé.

Envoyer C.V. à M. HUA, Direction du Personnel C.G.E.E. ALSTHOM 13, rue Antonin-Raynaud, 92309 Levallois-Perret cédex.

Sté PROMOTION LOISIRS recherche

COLLABORATRICE
temps partiel

Profil recherché :
— Minimum 25 ans.
— Excellente négociatrice.
— Expérience vente directe.
— Voiture indispensable.
— Libre de suite.
Nous assurons :
— *Formation sérieuse.*
— Forte rémunération.
— Travail indépendant.

Envoyer C.V. et photo : IPSA, *71, r. Fg-St-Honoré, 75008 Paris.*

Recherche

CHERCHEURS
spécialisés en économie de l'énergie et études de marchés pour produits raffinés et pétrochimiques.
Envoyer C.V. et prétentions à : A.P.R.C.
7, av. Ingres - 75016 PARIS

Marque internationale de produits de soins et d'hygiène recherche un

CHEF DE PRODUIT

Première expérience de produits de grande consommation souhaitée.

Ce poste convient à un jeune doté d'un esprit d'analyse et de synthèse.

Une formation commerciale supérieure et la pratique d'une langue étrangère sont demandées.

Env. C.V. manuscr. photo récente HAVAS CONTACT 156, Bd Haussmann, 75008 PARIS, sous n° 37944.

HAVAS CONTACT

LA GENERALE INFORMATIQUE *D'EXPLOITATION, équipée de matériel de* grande puissance recherche des

techniciens d'exploitation en informatique

- DUT Informatique ou équivalent,
- Formation complémentaire assurée,
- Rémunération niveau Programmeur + avantages

Ecrire avec CV et photo, sous référence 549 - Service du Personnel -

GIE
Tour Franklin, Cedex 11, 92081 Paris - La Défense

MATRA

recherche pour sa division équipements électroniques

INGENIEUR ELECTRONICIEN
Grandes Ecoles

(E.S.E. — ENSERG — ENSEEIHT...)

Il a une responsabilité d'étude et de développement réalisé en laboratoire de systèmes avec micro-processeur.
Ce poste concerne un ingénieur ayant une expérience de 3 à 4 ans des micro-processeurs et des connaissances en calculateur temps réel.

Adresser CV, rémunération souhaitée *en indiquant la référence SM 272*

MATRA
à Monsieur KORFAN
BP N° 1 - 78140 VELIZY

SWISSAIR

recherche
pour renforcer son équipe de vente à Paris

UN ATTACHÉ COMMERCIAL

25 ans minimum
Maîtrise anglais, expérience commerciale ventes de service, connaissance de stratégie de vente, initiative, disponibilité, voiture indispensable, poste évolutif pour candidat de bon niveau et acceptant une mobilité future.

Env. curriculum vitae plus photo, à SWISSAIR, service du personnel, 75683 PARIS - Cedex 14.

ORGANISME FINANCIER
PARIS 16e recherche

UN CHEF DES SERVICES COMPTABLES

HME, bonne expérience de la comptabilité générale et de la gestion informatisée indispensable.

Adresser C.V. manuscrit et desiderata sous référ. 822 M. EUROLEAD, 66, rue de Rennes 75006 PARIS.

GROUPE INTERNATIONAL
Siège région parisienne
recherche un

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Ayant plusieurs années d'expérience dans un poste identique.
Matériel IBM 370-125
(DL1 - DOS - VS - C.I.C.S.)

Envoyer C.V. et prétentions sous référ. 4379 à ORGANISATION et PUBLICITE *2, rue Marengo, 75001 Paris q.t.*

AGENCE DE PUBLICITE FRANCO-ALLEMANDE *NEUILLY, cherche*

1 ASSISTANT (E) DE PUBLICITE
CONFIRME (E)
Parfaite connaissance de l'allemand indispensable.

1 SECRETAIRE *BILINGUE* FRANÇ.-ALL.
(éventuellement mi-temps)

Prendre contact tél. 758-12-40, poste 432, *M. DORPMUND.*

CONSTRUCTEUR IMPORTANT DE MATERIEL TELEPHONIQUE
(4 500 personnes) recherche : *pr son unité de production, située en banl. sud de Paris*

UN INGENIEUR ou CADRE hautement qualifié

ayant une expérience d'atelier de plus. années, et possédant de réelles compétences dans le domaine des fabrications *électroniques (travaux de séries exécutés sur presses à découper, outil à suivre, usinage).*
Poste évolutif pour candidat de valeur.
Ecr. avec C.V., photo et prét. sous réf. T.E.L. à A.O.I.P., B.P. 301, 75013 Paris.

ANSWARE

Importante Société de Service Informatique

(filiale du Groupe THOMPSON) recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

- connaissance d'un langage,
- ayant 1 à 4 ans d'expér.,
- certains postes sont à pourvoir à ALGER. (Réf. IN/03).

ANALYSTES PROGRAMMEURS

- pratiquant bien un langage,
- connaissances CICS, IMS ou DL1 appréciées,
- ayant plus d'un an d'expér. (Réf. AP/03)

Adresser sous réf. correspondante, C.V. détaillé, photo, prétentions, délai de disponibilité à M. HUOT - ANSWARE 135, r. de la Pompe, 75116 Paris. Discrétion assurée.

Organisme de formation recherche animateur (temps partiel) en économie pour maîtrise. Conv. à enseignant (CAPES). Adr. C.V. et prétentions à ASFOR, 75263 Paris cédex 06.

SOCIETE INTERNATIONALE quartier St-Lazare, Pl. Clichy RECHERCHE

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Ayant traité de nombreuses affaires à l'exportation d'usines clés en main.
10 ans d'expérience environ dans un ou plusieurs des pays suivants : *Moyen-Orient, Amérique Centrale, Amérique du Sud,* ayant des contacts et étant très introduits dans ces différents pays.
Capables de prospecter et traiter des contrats importants de matériel thermique et électrique, vente à clients privés ou administrations.

Adressez C.V. détaillé, photo et prétentions sous numéro 56 à ZENITH PUBLICITE 36, avenue Hoche, 75008 PARIS qui transmettra.

SOCIETE D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS
(80 km. Ouest de Paris)

recherche

JEUNE INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Il lui sera confié la responsabilité des études, Analyses et Interventions préparant la réalisation des *Projets d'Affaires* sur les plans Techniques, Coûts Prévisionnels, Relation-Information clientèle.
Ce poste concerne un Jeune *Ingénieur Mécanicien ou* Electromécanicien ayant déjà une expérience professionnelle de 3-5 ans et qui souhaite donner à sa carrière une *orientation Produit ou* Technico-Commercial.

ANGLAIS aisé nécessaire.

Env. C.V. avec indication de la rémunérat. actuelle à n° 5.363, SIPEP, 3, r. de Choiseul, Paris-2e.

MÉTRO OPÉRA
Société Machines-Outils mondialement connue recherche

CADRE ADMINISTRATIF RÉDACTEUR

destiné à devenir adjoint au chef du service commercial. Lisant couramment anglais.

Ayant sérieuse expérience Exportation, Coface, Crédits bancaires.

5 × 8. Cantine. 13e mois. Adr. C.V., prét., n° 2.083, PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris, q. tr.

Laboratoire de Météorologie dynamique du C.N.R.S., rech.

UN INGÉNIEUR ANALYSTE

pour programmation scientifique (fortran assembleur)
Niveau maîtrise + DEA ou école d'ingénieur équivalente.
Adr. C.V. et prét. à *L.M.D.* 24, rue Lhomond - PARIS-5e.

CENTRE DE FORMATION D'AIDES SOIGNANTES rech.

INFIRMIÈRE

D.E. + 3 ans pour enseignement mi-temps. Véhicule indispensable. Tél. merc. 8, jeudi 9. *Mlle AUBEY, 10-12 h. : 834.93.93.*

IMPORTANTE SOCIETE

LEVALLOIS
(PRES METRO)
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR DE GESTION

— 1re expérience de quelques années indispensable ;
— Bonne pratique Cobol nécess.
— Connaissance du matériel C.I.I. appréciée.

Nombreux avantages sociaux, 13e mois - Self-Service.

Adress. C.V. et prétentions sous référ. 516 à CREATIONS DAUPHINE, 41, av. Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

Importante Société de conditionnement des eaux recherche

JEUNE CHIMISTE OU MICRO-BIOLOGISTE

Hme même début, niv. D.U.T. ou BTS, nombrx déplacements. Envoyer C.V. sous réf. 7.708 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS cédex 02, qui tr.

Jeune Société recherche

CHEF COMPTABLE

33 ans min., 5 ans dans la fonction, niveau B.P. ou DECS.
RESPONSABLE :
— *Comptabilité générale ;*
— *Fiscalité ;*
— *Trésorerie ;*
— *Relations bancaires ;*
— *Comptabilité analytique.*
Aptitude à l'animation d'une équipe de 5 personnes.
Qualités de rigueur et méthode.
Libre immédiatement si possible.
Ecr. C.V. détaillé ss/réf. 8.932 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris cédex 02, qui tr.

COLLABORATEURS H/F
MI-TEMPS

Age indiffér., forte culture sc. politiques pour coopérer mise en forme et rédaction ouvrage politique contemporaine.
C.V., photo, prétentions AMADO 55, rue des Belles-Feuilles, 75016 PARIS.

Association sans but lucratif recherche

JOURNALISTE

pour enquête à caractère technique, économique et social. Adr. C.V. détaillé, n° T 722.675, M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Sté de Distribution vente par correspondance + chaîne de magasins, en pleine phase de réorganisation recherche : *COLLABORATEUR hautement* spécialisé. Fonction approvisionnement. 3 ans expérience minimum exigés. Formation technique fortement souhaitée. Goût *des contacts fournisseurs.* Expérience informatique exigée. Libre rapidement. Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à R-Conseils (21), 12, r. de l'Isly, *75008 PARIS, qui transmettra.*

Gérer et planifier 100.000 KF d'achats de biens d'équipements généraux

C'est la mission que nous confierons à un CADRE qui obligatoirement a une formation supérieure technique ou de gestion et justifie d'une très solide expérience dans le domaine de l'achat de biens d'équipement.

Il pilotera :

- les achats de biens d'investissement pour notre siège social (2000 personnes) et nos chantiers actuellement installés en France et à l'étranger.
- les achats de biens d'équipement (matériels informatiques - reprographie)

L'expansion de notre Société autorise de larges perspectives d'évolution de carrière - Poste basé à PARIS.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 6096 à P.LICHAU S.A. - BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra

---

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE
recherche pour son réseau d'Agences :

futurs cadres

ayant :

- le tempérament commercial et accrocheur d'un "REPRESENTANT DE COMMERCE",
- une formation supérieure : IEP, ESC, Licence Droit ou Sciences Eco,
- la possibilité d'entrer en fonction début mars.

A l'issue d'une année de formation, les stagiaires pourront être affectés dans n'importe quelle grande ville française.

Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitée.

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo sous réf. M 826 à Direction des Carrières B.P. 704-08 - 75361 Paris Cedex 08.

Toute candidature à laquelle aucune réponse n'aura été donnée dans un délai de 3 semaines devra être considérée comme non retenue.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS ALIMENTAIRES

propose des postes de :

RESPONSABLE DE SECTEURS

Vous avez déjà réussi dans la vente et cette réussite ainsi que votre expérience de l'animation des hommes vous permettront de gérer et d'animer avec succès une équipe de vendeurs sur le terrain.

PROMOTEUR DE VENTES

Nous vous proposons de promouvoir notre politique commerciale, nous vous demandons donc un goût prononcé pour la vente.
Votre expérience dans celle-ci sera évidemment un atout pour votre réussite.

Ces postes conviendraient à des candidats diplômés de l'Enseignement Supérieur ou du niveau secondaire, ayant le goût et l'aptitude aux contacts et désirant travailler dans une grande société en expansion.

Envoyer C.V., photo et prétentions au n° 732.652, REGIE PRESSE - 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Le Directeur du département **Maintenance**
Société Multinationale
recherche pour l'assister dans ses tâches de gestion administrative et techniques

ingénieur électromécanicien

ENAM ; ENI ; INSA ; etc.

Débutant ou ayant une première expérience en industrie.

Anglais indispensable.
Connaissances en informatique et statistiques appréciées.

A moyen terme, le candidat devra être capable de *prendre la responsabilité de la fonction* maintenance d'une des usines du groupe.

Envoyer c.v., photo et prétentions à n° 731.964 RÉGIE PRESSE 85 bis rue Réaumur 75002 PARIS.

ETABLISSEMENT DE CREDIT PARIS
recherche pour une activité de Diagnostic technique et financier d'entreprises industrielles moyennes

UN INGÉNIEUR

GRANDE ECOLE, E.C.P., A.M. ou équivalent complétée par une solide formation financière avec :

— une expérience de la P.M.E. acquise dans des fonctions non exclusivement techniques et prolongée éventuellement par une activité de conseil ;

— le goût et l'habitude des contacts à haut niveau.

Env. C.V., photo, prétentions n° 47.897 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, q. tr.

offres d'emploi

Cherche Etudiant ou étudiante pour garder deux enfants 2 et 5 ans, plus petit ménage de 8 h. 30 à 14 h. Nourriture et éventuellement logement. Tél. 076-65-07 à partir de 14 h. Mme SABATIER.

Agence de Publicité Levallois recherche 1 assistante confirmée (3 ans expérience minimum). Tél. 758-13-34, demander Anne COLIN.

Centre de documentation rech. MEDECIN-PSYCHIATRE ou en cours de spécialisation, thèse soutenue, connaissant anglais (versions), si possible allemand pour poste à mi-temps. Adrsser C.V. à C.N.R.S., Bureau 107, 26, rue Boyer, 75971 PARIS CEDEX 20.

Ingénieurs d'études labo d'électronique, 2 à 3 ans expérience en analogique. Banlieue Sud. Téléph. pour R.-Vs : 292-28-73.

La Filiale d'un important groupe Agro-Alimentaire recherche :

RESPONSABLE DES VENTES POUR RÉGION PARISIENNE

— Personnalité.
— Bon contact.
— Combatif.
— Expérience de la vente tous niveaux et de la gestion commerciale.

Ecrire avec C.V. manuscrit et photo récente à n° 8538, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui tr.

secrétaires

de direction

ASSISTANTE DE DIRECTION

POUR :
— Secrétariat
— Gestion administrative
— Etablissement budget d'un département.
Anglais exigé
Allemand souhaité

Se présenter :
SRS 66, rue de Provence - 9e (2e étage gauche)

Mo RICHELIEU-DROUOT Importante Société vendant dans le monde entier recherche :

SECRÉTAIRE DE DIRECTION CONFIRMEE
RESPONS. du SECRETARIAT PARTICULIER du PRESIDENT

- Parfaitement bilingue français-Anglais
- Sténo dans les deux langues
- Bonne formation générale
- Goût des chiffres
- 35 ans minimum

Statut CADRE. Avantages socx. Le poste est à pourvoir le plus tôt possible

Merci d'adresser rapidement lettre manuscr., C.V. dét., no de téléph., photo et prétentions, ss réf. 773 M, à notre Conseil : CENTOR DÉPARTEMENT EMPLOI 13 bis, rue H.-Monnier, Paris 9e

Secrétaires

SECRETAIRE confirmée ANGLAIS
PROTECHNA - 770-81-33

Rech. SECRETAIRE, bac, connaissances allemand. Libre de suite. 13e mois. Avantages sociaux. Ecr. s/no 78.511, à : J.R.P. 39, rue de l'Arcade - 8e qui transmettra

Société export produits chimiques Porte de Pantin recherche pour Directeur commercial

SECRÉTAIRE STENODACTYLO
CONFIRMEE bilingue anglais. Expérience min. 5 ans, méthodique, grande maturité, esprit d'équipe. Salaire à débattre. Ecrire sous référence 8.933 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, q. tr.

Sténodactylo

Association Culturelle Musique quartier Hôtel-de-Ville recherche

STÉNODACTYLO
Libre de suite, emploi stable. Ecr. C.V. + photo, no 23.226 B, Mme COLBERT, 78, av. Albert-Bartholomé, 75015 PARIS.

information divers

POUR **TROUVER UN EMPLOI**

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

autos-vente

8 à 11 C.V.

ALPINE 1600 S bleue, année 1973, prix 24.000 F. Téléph. FABRE, 871-08-20.

Part. à part. ch. VW minibus ou combi occasion. Téléph. soir 633-35-06, après 19 heures.

12 à 16 C.V.

Particulier, je vends ma MERCEDES 280 S (W 116) année 1973, très bon état, bleu métallisé, glaces électriques, intérieur cuir + en option radio F.M., cassette enregistr. Prix 43.000 F. Tél. h. bur. 246-16-71. Le soir 935-90-33.

animaux

Jeunes CHATTES opérées, vaccinées, en détresse. Téléph. : 206-19-55

demandes d'emploi demandes d'emploi

SPÉCIALISTE DE LA FONCTION PERSONNEL ET RELATIONS HUMAINES

- Vous êtes un Dirigeant de Société et vous avez pris conscience que la fonction Personnel est aujourd'hui une des données stratégiques pour l'avenir de votre Société.
- Vous n'avez pas de Directeur du Personnel/Relations humaines et/ou préoccupé par le poids du quotidien, vos services n'arrivent plus à « faire face ».
- Vous avez le libre-arbitre pour fixer notre future association :
  — Contrat salarial : temps maximum 1 semaine par mois. Minimum à négocier.
  — Contrat de service : temps maximum 1 semaine par mois. Minimum à négocier.
  — Eudes ponctuelles : forfait par dossier ou par intervention.

Basé en entreprise, en temps partagé :
- Je ferai avec vous l'analyse et le choix d'une stratégie sociale.
- Je ferai pour vous, et en fonction de la formule adoptée : votre recrutement de cadres, votre audit social et bilan social, grilles de salaires, information et communication, plan de formation, enrichissement des tâches, gestion prévisionnelle, aide à la négociation. Aide technique diversifiée. Etc, etc.

Ecrire N° 2210 « LE MONDE » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e)

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE
10 ans expérience Sociétés de Services, cabinet d'organisation et d'expertise comptable.
Formation C.N. Arts et Métiers, I.B.M.
TANT GESTIONNAIRE QU'INFORMATICIEN
— Connaissant divers matériels, langages, méthodologies et types d'applications.
— Excellent programmeur (écriture générateur COBOL).
— Goût pour la formation et les contacts commerciaux.
— Recherche poste contrat impliquant engagement personnel et responsabilités de préfér. en
AFRIQUE NOIRE
Ecrire LAILLER, 96, bd Barrès, 92200 NEUILLY.

NATIONALITÉ SYRIENNE - ÉTABLI AU LIBAN
COMMERÇANT, 47 ans
dynamique technico-commercial 10 ans exp. banc. 20 ans expérience textiles et filatures
Quadrilingue : AR., FR., ANGL., ITAL.
CHERCHE SITUATION EN FRANCE
Voyageur délégué commercial pour M.O. et IT.
Nombreux contacts sérieux :
Syrie, Liban, Arabie séoudite, Yémen Nord, Italie
LIBRE FIN JUIN
Ecrire n° 2.251 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens — 75427 PARIS-9e

CADRE SUPÉRIEUR, 38 ans
Spécialiste VENTE et ABONNEMENTS
Disponible pour poste à responsabilité commerciale ou de gestion dans
la PRESSE
en région parisienne.
Ecrire n° 6.651 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra

ANCIEN INSPECTEUR DES IMPOTS (E.N.I.)
Spécialités :
— droit : fiscal, sociétés, conventions fiscales internationales ;
— rédacteur d'actes du droit des affaires ;
— pratique : droit notarial, contentieux fiscal,
recherche emploi
dans cabinet juridique, expertise comptable, syndicat professionnel, entreprise, etc.
Ecrire n° T 2.950 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

J. H., 26 ans, trilingue (français, anglais, arabe), expér. 3 ans traducteur Ambassade des Etats-Unis, analyse des données prép. de dossiers prévisionnels écon. et polit. bne connaissance Europe et Moyen-Orient. Tél. 887-37-04 L. à V. 10-12, 15-17

H., 33 a., lic. en droit, exp. admin. et financ. contentx et immobilier, ch. sit. posit. cadre. Ecr. n° 2247 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F., 24 ans, B.T.S.S. expér. trilingue anglais espagnol, italien, sens responsabilité, goût contacts humains, recherche poste satble. Ecrire n° 135, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 27 a., D.I.U.P., 3e cycle Droit, Sc. Soc. en cours, exp. archi. Urbanisme Promot. B.C. ch. empl. lib. de ste. LACARD 1, rue Henri-Dunant, 77260 La Ferté-sous-Jouarre.

J. Hme, 26 a., ch. poste ANIMATEUR SOCIO-CULTUR. 8 ans d'expér. bénévole, milieu rural et ouvrier, accepte de changer de région. Ecrire M. SAYNAC Ecole de Varanges 21110 SENLIS

Assistance commerciale, ayant expérience négoce international, Import-Export produits alimentaires dont africains, 30 ans, recherche poste à ABIDJAN. Ecr. n° 8533 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Jne Fme, 34 ans. C.A.P. 1er degré. C.F.P.A. 1977, bonne présentat. ch. empl. stable aide-comptable. Banlieue Nord. Ecr. Mme SABINA, 15, rue des Agnettes, 92230 Gennevilliers

DIRECTEUR CENTRE DE VACANCES, ch. poste durant vac. Pâques 78 et juillet. Téléph. (31) 84-81-88 poste 2288, Michel Renaut.

ING. INFORMATICIEN
28 a., expér. chez constructeur d'ordinateurs, format. compl. Génie Maritime, ch. emploi à mi-temps. - Tél. 705-96-12

ARCHITECTE D.P.L.G., 31 a., ch. emploi. Ec. CARRERE 71, rue Sèvres, Paris (6e)

Resp. P.M.E., 34 ans, spéc. com. intern., Angl., Holland., Allemand, Esp., lic. sc. éco. Libre de suite. Etudierait toute proposition. Ecr. n° 8536 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

POUR
CRÉATION PROMOTION, RELANCE
Ingénieur civil des Mines, 37 a. organisateur industriel, bon commercial, recherche poste de direction contrat à durée déterminée accept. Ecr. n° T 02922 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

CADRE IMMOBILIER
36 a., lic. Sc. Eco + I.A.E. grande expér. du montage de la direction et de la gestion d'opérations d'aménagement et de construction
recherche
niveau élevé de responsabilité dans société dynamique.
Ecr. n° T 02910 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

DIRECT. GÉNÉRAL ADJOINT
32 ans
Diplômé E.D.C. (gest. financ.)
— Expérience direction Stés, avec polyvalence d'attribut., au sein d'un groupe bancaire.
— Management Stés diffusant produits financiers et immobiliers par réseau commer.
— Direction administr., contentieux, budgets, trésorerie.
— Animation, conseil du réseau de vente.
— Création et direction département gestion clientèle (200 millions de F gérés).
— Etude, montage et mise en place des produits.
— Habitué contacts haut niveau.
recherche
poste Directeur ou D.G.A.
dans société dynamique pour Paris, côte méditerranéenne, éventuel. étranger (Angl., Esp. exploitables).
Ecr. n° 2268 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

JEUNE CADRE SUPÉRIEUR
CAMEROUNAIS
Sc. Po (Eco-Fi), DES, Sc. Eco. DECS, Angl., not. all., ch. poste resp. d. sté s. (dépt fin., compt.) Ecr. n° 2260, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

INGENIEUR
SYSTÈMES TÉLÉPHONIQUES
SUP-ELECT. 34 ans
8 ans expérience
commutation électronique
Responsable projet
Etudierait
toutes propositions.
Ecr. n° 8532, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

PSYCHOLOGUE PSYCHOTÉRAPEUTE
D.E. formation analytique, expér. recherche, cherche travail Institution ou autre. Ecr. n° T 02.948 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e)

VOTRE ACTIVITE EST BASEE SUR OPERATIONS DE GESTION TRESORERIE FRANCE - ETRANGER
Vous recherchez un
CADRE FINANCIER
responsable
ayant une expér. approfondie de ces problèmes alliée à une pratique des opérations bancaires.
ANGLAIS - ESPAGNOL courants — Libre rapidem.
Banques ou Sté commerciale, Ecrivez-moi n° 48260, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er.

RESPONSABLE I.B.M. 32
10 a. d'expér., très bonnes réf., cherche emploi stable
A RESPONSABILITE
Ecr. n° T 022915 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

JOURNALISTE ÉCONOMIQUE
30 ans, H.E.C., vaste expér., nbmbx REPORTAGES FRANCE ETRANGER. Responsabil. dans publicat. économique, lib. de ste
recherche
POSTE A RESPONSABILITE DE PREFERENCE
DANS LA PRESSE
Ecr. n° T 02926 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ARCHITECTE D.E.S.A.
débutant, ch. emploi collaborat. agence. Tél. : 328-62-10.

H., 31 ans, lic., D.E.S., Sc. Eco, D.E.C.S., 5 ans expér. commerc. et bancaire, cherche poste
RESPONSABLE DE GESTION
dans Association ou coop. ouvr. Ecr. à 8.510, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PSYCHO-SOCIO du travail
20 ans expérience, ch. missions Ecr. n° 732665, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

COLLABORATRICE DIRECTION Haut niveau, 48 ans, anglais, formation supérieure, expérience gestion personnel, recrutement, relations humaines, cherche poste responsabilités. Ecrire à n° 60.919 HAVAS CONTACT, 156, boul. Haussmann, Paris-8e.

J. Fme, 32 a., 13 a. ancienneté Secrétariat Dactylographe, aide-comptable dans très imp. organisme de retraites cadres, examinerait toutes propositions mi-temps et plein-temps. Ecr. à T 02.942 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Ex. sec. Direction cadre, 34 a. réf. 1960 à 1972, expérience achat export-import, recrutement personnel, prix de revient. Bne not. angl., allem., comptab., ch. entreprise moyenne import., rég. Rosny 2 pour stage BTS rémunéré, avril, mai, juin, 4.000 F × 3, possibilité embauche ferme. Tte proposit. examinée. Tél. 844-86-64, ou écrire au n° 02.917 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

36 a., 10 a. expér. professeur dessin. techn. + 5 a. expérience vente aluminium, cherche poste AGENT REGIONAL rég. ouest (possibilité dépôt). Ec. M. Plante, 4 bis, r. Voltaire, 49000 ANGERS. T. (41) 88-01-83.

TRADUCTRICE-ANALYSTE
Allem., angl., 15 a. exp. économ. droit ppté industriel, organisat. internation., esprit de synthèse. Etudie toutes proposit. Ecr. à n° T 02.856 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

PUBLICITAIRE. Hme, 35 ans, maquettiste, affichiste, sér. réf., ch. emploi agence ou annonceur. Téléphone : 843-13-79.

CADRE RESPONSAB. MARKTG Etude marché statist. : export dével. des ventes, publicité, étud. ttes propos. P.M.I.P.M.E., Paris ou R.E.R. Ouest. Ecr. réf. 125, HERTZ, 18, passage des PRINCES, PARIS-2e.

INGENIEUR TRAVX PUBLICS 59 ans, documentaliste, traducteur français persan, ch. poste. Ecr. n° T 02.949 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-20e.

J.F., 25 ans, D.E.A., DROIT des AFFAIRES, ch. 1er emploi, serv. juridique, personnel, contentieux. Ecr. à T 02.945 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Cause licenciement économique jeune homme Photographe expérimenté ch. tout emploi presse et édit. M. Abramovici, 227, rue de Vaugirard, 75015 PARIS.

traductions

Demande

Physicien, 6 ans CNRS, propose TRADUCT. SCIENTIF. ANGL.-FR. Essai grat. 1 page. Ecr. n° 8.530 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui tr.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au 296-15-01

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Place Passy, imm. bourgeois, 7, r. Duban, vrai 4 P., tt cft : 440.000 F. Propriétaire 224-02-86.

Montmartre, 55, rue Abbesses : atelier artiste, clair, calme, 6 m. sous verrière, bel immeuble, 35 m2, en duplex, tout confort : 175.000 F à débattre. 520-13-57.

S/SQ. ST-VINCENT-DE-PAUL : DANS LA VERD., BEL IMM. RENOVE, asc., STUDIOS REF. NEUF, a partir de : 115.000 F. 504-22-56 - 522-95-20.

Idéal Placement. Immeuble 74, 2 P., 50 m2, tt cft, 6e asc., vue dégagée, état neuf, park. ss-sol. Mo Gallieni, 185.000 F. 373-05-81.

17e, R. La Condamine. Appt 3 P. pr., cuis., s. bs, wc, ind., calme, clair, 69 m2. Nathan, 326-50-19.

ILE SAINT-LOUIS - 12, RUE POULLETIER, 2 Pièces, cuisine, bains, tt cft, caract., poutres, cheminee, décoré. Visite, mardi, de 14 h. 30 à 16 h. 30. COURTOIS : 265-49-85.

Idéal placement imm. 72, 2 P., 50 m2, tt cft, 2e asc., vue sur jardin, état neuf, parking poss., Mo Pelleport, 210.000. 373-05-81.

PRÈS ÉTOILE
TRES CALME, 1er étage s/cour
GRAND APPART 150 M²
immeuble stand. Px intéress. Tél. : 266-67-06.

PORTE SAINT-CLOUD
IMMEUB. STAND. 1er ETAGE
6 PIÈCES A RÉNOVER
chambre serv. Px intéressant. Tél. 266-67-06.

A 2' Mo TELEGRAPHE quart. neuf dans imm. GD STANDG.
LE TOIT DE PARIS
Vue s/Paris. Soleil. 5e ét. Part. vend cause départ appartem. 64 m2 + loggia 8 m2. Très gd living + chambres. Cuis. lux. aménagée. Sal. de bains. TEL. Moquette. Park. Cave. 330.000 F - 770-09-56 - 10-19 h.

GEORGE-V 6 pièces, 2 bains, grand standing, 175 m2. Poss. profess. libérale. MICHEL & REYL - 265-90-05.

SENTIER 3 pièces, cuis., bains, w.-c., tél., sur rue, bel imm., plein soleil, calme. Mardi-merc. 14-17 h. T. 233-62-46. 44, RUE DU CAIRE

TERNES
RUE PONCELET
Immeuble ancien ravalé
2 P. 38 M2 ENVIRON
Entrée, cuisine, bains
ENTIEREMENT RESTAURE SUR COUR TRES CALME
Renseignements et visites : 227-91-45 ou 755-98-57

A VENDRE DANS MARAIS
APPT 80 M² bon état, cuis., s. à manger, salon, 2 chbres, salle de bains, wc, débarras, cave et une petite pièce indépendante sur même palier.
CONVIENDRAIT à COUPLE MODERNE avec ENFANTS
Prix 360.000 F. Crédit possible. TEL. : 874-70-00.

XXe Ds petite résidence neuve pierre de taille
Appartement neuf 84 m2 + large balcon, séjour, 3 chambres, cuisine, 2 bains.
Sur place mardi 7, de 14 h 30 à 17 h 30, ou sur R.V. : 885-12-30.

Près PL. VOSGES, Propriét. vd dans imm. rénové, duplex de 250 m2 envir., terrasse, balcon, grand cachet. Prix : 1.700.000 F. Téléphone : 604-09-58.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES Salon, S. à M., 2 chambres, 2 bains. Téléphone : 757-15-57.

VAL-DE-GRACE, au 2e, 3 P., c., w.-c., poss. bains, 60 m2, pierre de taille, 310.000 F. T. 727-10-44.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue Saint-Gothard
Neuf, grand 4 pces + terrasse. Sur place tous les jours, de 11 heures a 18 h. 30, sauf mercredi et dimanche.

DENFERT-ROCHEREAU
6, rue Saint-Gothard
Neuf, grand 3 pièces — loggia. Sur place tous les jours, de 11 heures a 18 h. 30, sauf mercredi et dimanche.

DENFERT-ROCHEREAU
2, rue Saint-Gothard
Neuf, 2 pces, 6e etage + loggia. Sur place tous les jours, de 11 heures a 18 h. 30, sauf mercredi et dimanche.

75, RUE BUFFON
RAVISSANT PETIT 2 PIECES SUR RUE ET JARDINET.
Immeuble renove, charme. 225.000 F. Mardi, 13 h. à 17 h.

BERTHOLLET
Imm. pierre de taille agréable. 4 p., tout confort, impeccable. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09.

PLACE PANTHÉON
Imm. catégorie exceptionnelle
210 M² triple réception, bureau, 4 chbres, 2 bains, cuis. equipée, service. ZANNETTACCI - 727-21-27

A 100 m METRO **MOUTON-DUVERNET**
PARTICULIER VEND
tr. beau studio 17 m2 av. kitch. equipee, réfrig., s. de bs. act. louer 720 F mens. Px 81.000 F. Tél. 328-33-03 ou 945-63-40

Région parisienne

BOULOGNE. Studio bien situé, calme. — Prix : 85.000 francs. 574-22-60 ou soir 970-33-22.

LIVRY-GARGAN (93) plein centre, rue calme, beau 3 PIECES, bains, tout confort, box ferme, 240.000 F. Raynaud, 34, rue Lincoln. Paris. 359-97-50.

NEUILLY, Maurice-Barrès, sur bois, bel hôtel particul., 500 m envir., tt cft, parfait état, garages, petit jardin, divisible en 2 lots totalement indépendants de 330 et 170 m2 + 100 m2 terrasse. Prix global : 4.200.000 F. CLARIDE S.A., Téléphone : 720-89-18.

GRAND STANDING
NEUILLY, bordure Bois SUD et EST, magnifique appt, entrée particulière, entrée, 200 m2 env. en 2 niveaux. JARDIN 150 m2 environ. 758-12-40, poste 248.

LE FRANCE
PONT-DE-NEUILLY
Studio + park. 150.000 F.
2 P. c. équ. + park. 275.000 F.
5 P. Très gd cft + park.
VUE CIRCULAIRE
Claude ACHARD : 637-14-56

BOULOGNE
Bel immeuble 1935, 2 P. tt cft 40 m2, 140.000 F. SUR PLACE 68, R. BELLEVUE, lundi 6, mardi 7 fevrier, 15-17 heures.

NEUILLY MADRID 6, r. Scutard
4/5 p., bains, 135 m2, 4e ét., cft, calme, soleil. 695.000 F. Mardi 14 h à 17 h. - 265-90-05.

NEUILLY SABLONS STANDING
200 m2 envir., réception 100 m2, travaux à prévoir, service, box. Claude ACHARD - 624-76-97

Province

16 minutes de l'aeroport
NICE - COTE D'AZUR
325 mètres d'altitude
CALME et VERDURE
La Résidence « HENRI MATISSE » A VENCE
de très grand standing :
19 appartements de 2, 3 et 4 Pièces, habitables été 1978.
Appartement témoin
PISCINE
Berteau Foncier
Le Grignan
180, avenue Emile-Hugues
06140 VENCE
Téléphone : (93) 58-01-56 et (93) 58-31-49.

MEGEVE TELESKI à la PORTE
Bel ensemble résidentiel avec piscines, sauna, restaurant
STUDIOS, à partir de 100.000 F
2 PIECES à partir de 260.000 F
VUE SPLENDIDE
CODARA S.A. - IMOBEL S.A. 14, RUE YBRY, à NEUILLY-SUR-SEINE. - Tél. 747-50-64.

Paris Rive gauche

MONTPARNASSE. Propriétaire vend atelier artiste à rénover, 50 m2 environ, calme, caract., dans imm. rénové. Prix 380.000. Téléphone : 566-65-09.

MONTPARNASSE - RASPAIL. Propriét. vend gd atel. artiste, 200 m2 envir., calme, caractère, rénové : 1.400.000 F. 734-76-13.

SEVRES-LECOURBE. - Entrée, 4 P., cuis., wc, bains, chff. cal, 6e étg., asc., balc., imm. bourg., 460.000. Ets Brancion, 828-61-35.

SORBONNE. Beau 5 Pièces, cuisine, bains, occupé, excellent placement. Téléphone : 633-38-94.

PETIT LUXEMBOURG (Près), imm. EXCEPT., 4 P. classiqu., chbr. service. Tél. : 633-08-11.

Jardin des Plantes. Propr. vend b. studio, cuis., s. bs, 21 m2, tt cft, tr. bon état, asc. 326-50-19.

CONTRESCARPE (PRES) Très beau STUDIO spacieux, parfait état, cuisine équipée, bains, cheminée, poutres. Prix : 240 000 F. EICHER : 359-99-69.

Sur jardin Luxembourg, appart. 188 m2 envir., belle réception, 2 chbr., 2 bains, petit bureau, 2 chbr. serv., park., bon stdg, tt cft. Ce jour, mardi 14 h. 30 à 17 h., au 14, rue Guynemer ou Europa : 705-24-10.

BD ST-GERMAIN, Mo ODEON duplex, 140 m2 + terras., chbr. serv., 5e et 6e étg., asc., tél., chf. cal. Propriétaire : 857-36-80.

CONVENTION magnifique studio, bains, kitchenette, 26 m2, 7e étage, balcon. Téléphone : 567-22-88.

RUE DES FEUILLANTINES Près LUXEMBOURG, 4 Pièces, 85 m2, 4e étg., asc. - 535-86-37.

FRANK ARTHUR
134, bd Haussmann, 75008 Paris, 766-01-69,
propose 2 appartements de 4 Pièces très prestigieux dans le quartier des ministères et des ambassades : entre Matignon et les Invalides
26, RUE BARBET-DE-JOUY : 174 et 183 m2, magnifique réception, chambres service, parking, calme, belle hauteur sous plafond, soleil, grand confort. Prix très élevé justifié.
Visite sur rendez-vous en semaine et sur place mardi 7, de 11 à 16 heures.

appartements occupés

XVIe - RUE DE VARIZE Propr. vd ds bel imm. P. de T. et briq. rav., occupé, loi 1948, p. 1 pers. 94 a., 2e étg., av. asc., BEAU 3 P., entr., cuis., wc, bs, 80 m2. PRIX EXCEPT. 275.000. Rapport act. 8.000 F. 246-47-12.

12e Prox. BOIS VINCENNES BEAUX PETITS 2 PCES, cuis., w.-c. OCCUPES par pers. âgées. Loi 1948. Prix moyen 1.900 F le m2. De 10 h à 12 h : 265-44-94, ou 14-18 h : 325-66-72.

villégiatures

En Roussillon à PORT-BARCARES, mer, sol. et loisirs, louez à la semaine votre appartement neuf tout équipé. Document. gratuite Port-Barcarès Vacances 66420 PORT-BARCARES

Etranger

VISURA - Société Fiduciaire
Zürich - Soleure - Lucerne - Aarau
VEND
APPARTEMENTS RESIDENTIELS
à MORGES (15 km de Lausanne)
Immeuble résidentiel, avec terrasse, piscine et sauna, situé au Nord et dominant Morges, dans zone de verdure, vue imprenable sur le lac Léman et les Alpes.
Dès sfr. 230.000 – Financement assuré.
Possibilité de vente aux étrangers.
VISURA - Société Fiduciaire
Talstrasse 80, CH - 8031 Zürich
Tél. Zürich/Suisse : 1.211.38.33
Telex N° 58375.

constructions neuves

4.670 F le m2
A 500 METRES DES
BUTTES-CHAUMONT
20, RUE EURYALE-DEHAYNIN - PARIS (19e)
4 et 5 PIÈCES + BALCONS
LIVRABLE IMMEDIATEMENT
Dans résidence au calme avec jardin intérieur.
Renseignements : 14, rue Magellan 75008 PARIS
SERCO 723-72-00

VAVIN
16, rue Delambre
Studios et 2 Pièces
Sur place de 11 h. à 19 h. Sauf mercredi et dimanche.
CIME - 538-52-52.

Si vous cherchez un appartement ou une maison neuve dans les 3e, 9e, 10e, 11e, 14e, 20e arrondissements ou à Boulogne, Champs - sur - Marne, Chaville, Chelles, Clamart, Clichy-s.-Bois, Elancourt, Epinay-sur-Seine, Gennevilliers, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roy, Melun, Montrouge, Neuilly, Noisy-le-Grand, Puteaux, Sannois, Sartrouville, Versailles, recevez gracieusement l'édition spéciale de 4 pages de la revue L'IMMOBILIER. Vous y trouverez 27 programmes en écrivant à L'IMMOBILIER IM, 12, rue des Lions-Saint-Paul - 75004 PARIS.

Me CHARLES-MICHELS à 200 m du Front de Seine
— Studios 32 m2, 220.600 F
— 3 P. 61 m2 + logg., 421.300 F
Habitables février 78
IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland - 225-93-69

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et imm. PAIEMENT COMPTANT.

Sté recherche appts même à rénov., secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.-V., Gieri : 373-05-81.

Rech. appts 1 à 2 Pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, paiement comptant chez notaire. - Téléphone : 873-23-55.

immeubles

VOTRE IMMEUBLE M'INTÉRESSE
JE REGLE COMPTANT
VIDAL - 758-12-40

Cause retraite, vds, urgent, dir. imm. ancien 320 m2 au sol, jouxtant remparts, sur base 300.000 F. Ecr. M. Ch. Lombard, r. A.-Daudet, 30220 Aigues-Mortes

Ach. compt. imm. LIBRES ou OCCUPES Paris et proche banl. STE C.F.C. - 380-70-41

VINCENNES (pr. château) - Je vds directement très bel imm. briques en finition rénovation, composé : 15 STUDIOS, 6 2 P. Gd confort. Etudié pour le rapport. Visite du lundi au vendredi, 15 h à 19 h : 188, rue Diderot ou téléph. au 531-85-56. Accepte intermédiaire exclusivement avec client.

ORDENER BEL IMM. pierre de taille
Rapp. 175.000 F. Px 2.650.000 F. Ecr. n° 1.016, à Publicité SIP, 11, rue d'Uzès, Paris, qui trans.

locations non meublées Offre

Paris

TYPIQUE MARAIS, joli studio, tout confort : 800 F. 229-52-98.

IVe. 54, RUE BEAUBOURG
150 m², refait nf, tél. Sur place ce jour et demain de 14 à 18 h.

Région parisienne

95 - SAINT-LEU-LA-FORET Société propriétaire loue directement appts neufs, bon standing, proxim. centre Ccial et gare : F 3, 1.000 F + ch., F 4, 1.150 F + ch., F 5, 1.350 F + ch., park. compris. Téléphone : 414-18-98.

BOULOGNE près PORTE SAINT-CLOUD
Tr. gd living, 2 ch., tt cft, tél., garage. 2.400 F. - Tél. 229-52-98.

locations non meublées Demande

Paris

Professeur de Faculté recherche près Luxembourg (Paris), APPT 4/5 P. + chbre de serv. Ecr. Joyaux, 88, av. Port-Royal, Paris-13e ou Téléphone 633-63-10.

URGENT. Rech. pr ambassade 3 apparts standing, RECEPT., 3-4 CHAMBRES. Tél. : 359-21-48.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavillons, ttes ban. Loy. garanti, 4.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES **556-17-49** pour DIPLOMATES et Cadres étrangers Banque.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra 84, rue d'Alésia, Mo Alésia Frais abonn. 350 F. - 266-52-04

bureaux

NEUILLY
Propriétaire loue ds imm. neuf de 20 à 300 m2
Service Télex. Photocopies. Tél. : 758-12-40.

EXCEPTIONNEL
250 F M² PAR AN
la première année
80 M² - CRÉTEIL - ECHAT
TEL : 602-09-82.

Location précaire possible.
SAINT-AUGUSTIN
8 bureaux ds imm. anc. gd st. 156 m2 sans pas-de-porte, 6e ét. 567-22-88

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs - 563-17-27

Domicil. artis. et commerc. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes Statuts - Informations juridiques Secret., Tél., Télex. Bur. - A partir de 100 F/mois.
PARIS 11e - 355-70-80
PARIS 17e - 228-56-50
PARIS 10e - 770-16-80

CHAMPS-ELYSEES
357 M² - 15 BUREAUX
Bail précaire, immeuble récent. 567-22-88.

hôtels-partic.

NEUILLY, Maurice-Barrès s/bois, bel hôtel part. 500 m2 environ, tout conft, parfait état, garages, petit jard. divisible en 2 lots totalement indépendants de 330 et 170 m2 + 100 m2 terrasse. Prix global : 4.200.000 F. CLARIDE S.A. - 720-89-18

fonds de commerce

FLEURS
Vd luxueux et important magasin avenue de Versailles, Paris (16e). Gros chiffre d'affaires. Personnel en place. Tél. : 469-10-56.

Vends BOUTIQUE à Châtenay-Malabry pour bureaux, artisans ou auto-école. Chauff. centr. Tél. Ballier avec appt F-2. Prix : 23.000 F à débattre. Téléph. : 631-95-08

locaux commerciaux

MAIRIE 18e - A vendre s/280 m2 de terrain LOCAUX pour Entrepôt, Stockage ou Atelier. 4 mètres sous plafond + 60 m2 de bureaux. SEGECO - 522-43-20

propriétés

ST-LEU-LA-FORET 17 km Paris
20 mn train - EXCEPTIONNEL Ppté impecc., séj. 48 m2, cuis. 20 m2, 6 ch., bains, gar., jard. 750 m2. 735.000 F. Créd. 80 %. Agence PERSE - 995-20-22.

35 KM. PARIS
Villa, hall, double living, salon, 3 belles chambres, dressing, bibliothèque, cuisine, bains, wc, chauffage central, gar. 1.000 m2 terrain. Gare, école, tous commerces. 375.000 F, avec 20 %
ACB 25, rue Nationale, BEAUMONT - 470-20-94

terrains

Part. vend Fresnes terrain except. 1.575 m2 sur 3 rues Tél. 668-05-71

ARGENTEUIL COTEAU terrain 400 m2 av. permission de construire. 160.000 F. Tél. 584-00-24/23

pavillons

MEUDON exceptionnel, vue 4 PCES, tt cft, gar., jardin 485.000 F 027-57-48

78-COIGNIERES
Sans agence
Société vend directement ses derniers pavillons 5 et 6 p.
Disponibles de suite (366.000 à 489.000 F)
Terrains jusqu'à 850 m2
Prêts spéciaux
Taux intéressant.
Tél. : Mlle WAND, 14 h à 18 h, dimanche et lundi : 862-73-07 et mercredi : 233-77-48

3 KM ST-GERMAIN-EN-LAYE Ravissante maison rurale 3 pièces, cave aménageable. 320.000 F. - 963-28-02.

villas

KREMLIN-BICETRE
5' Porte Italie, cause urgence, splendide villa, sous-sol tot., 125 m², 6 p., cft, gar. 60 m², sur 625 m² clos. Prix 780.000 F. Visite le 8 février, de 10 heures à 18 heures, Tél. pour rendez-vs AGENCE BOURASSEAU (15) 38-92-70-73.

POISSY Résidentiel - S/615 m2 charmante mais. 1830, 8 pièces. 785.000 F. - 963-28-02.

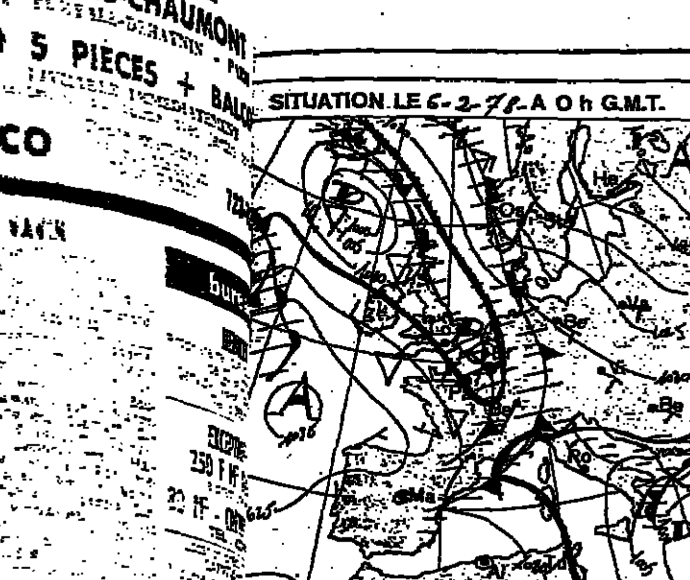
maisons de campagne

CENTRE
dans bourg tous comm., maison 4 p., gr. œuvre parf. état, gren., dépend., eau, élec., w.-c., terr. attenant et clos de 2.400 m²

PRIX 91.000 F
Possibilité crédit 80 %.
PROGECO 3, B.P. 157, 90, aven. du Général-de-Gaulle, 03105 MONTLUÇON CEDEX.
Téléph. 15 (70) 28-30-30.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 7-2-78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Évolution probable du temps en France entre le lundi 6 février à 0 heure et le mardi 7 février à 24 heures :

Les hautes pressions du proche-[Atlantique] continueront de diriger sur la France un flux d'air humide, instable et frais, de secteur nord-ouest.

Mardi 7 février, le temps en France sera variable, souvent très nuageux ou couvert, avec des pluies passagères ou des averses éparses. Il neigera en montagne, parfois en plaine dans l'Est et le Nord-Est. Il y aura toutefois des éclaircies temporaires ; celles-ci seront assez belles dans les régions de l'Ouest et du Sud-Ouest, ainsi que sur le Midi méditerranéen ; ailleurs, ces éclaircies seront de courte durée. Des bancs de brouillard sont à craindre sur la Flandre, le Bassin parisien et l'Alsace en début de journée.

Les vents, de secteur nord-ouest, seront assez forts dans le Midi méditerranéen, faibles ou modérés sur le reste du pays.

Les températures subiront peu de changement.

Lundi 6 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,1 millibars, soit 760,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 février ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 12 et 5 degrés ; Biarritz, 12 et 8 ; Bordeaux, 11 et 5 ; Brest, 10 et 5 ; Caen, 10 et 4 ; Cherbourg, 9 et 6 ; Clermont-Ferrand, 7 et 1 ; Dijon, 3 et 1 ; Grenoble, 5 et 0 ; Lille, 9 et 4 ; Lyon, 5 et 1 ; Marseille, 9 et 1 ; Nancy, 2 et 1 ; Nantes, 10 et 3 ; Nice, 12 et 5 ; Paris-Le Bourget, 8 et 3 ; Pau, 11 et 6 ; Perpignan, 14 et 7 ; Rennes, 10 et 3 ; Strasbourg, 1 et 1 ; Tours, 9 et 3 ; Toulouse, 12 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 8 degrés ; Amsterdam, 2 et 2 ; Athènes, 16 et 8 ; Berlin, —1 et —4 ; Bonn, 1 et 0 ; Bruxelles, 5 et 4 ; Iles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, 0 et —2 ; Genève, 3 et 0 ; Lisbonne, 18 et 7 ; Londres, 9 et 1 ; Madrid, 15 et —1 ; Moscou, —8 et —10 ; Nairobi, 28 (max.) ; New-York, —7 et —19 ; Palma-de-Majorque, 13 et 10 ; Rome, 12 et 0 ; Stockholm, —1 et —3.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 990

HORIZONTALEMENT

I. Conseil de sécurité. — II. Fut, malgré lui, un homme d'intérieur ; Pronom. — III. Régna en d'autres temps ; Arrive à... l'Eure. — IV. A flétrir ! ; Permet d'écarter ; Témoigne de la grande satisfaction d'un correcteur. — V. Dans un certain sens, il fut considéré par certains comme un génie ; Berceau de la poésie lyrique. — VI. Ne pas se montrer coopératif. — VII. Lâcher du lest (épelé) ; Symbolique hommage à des vainqueurs. — VIII. Donne souvent des témoignages de tristesse de bon matin ; Fin de participe. — IX. Souvent sympathique quand elle est drôle. — X. Commandait dans le Sud ; En Suisse. — IX. Eventuellement favorable à nos aspirations.

VERTICALEMENT

1. Mieux il est calé, plus il avance ; Laissa un grand vide après son départ. — 2. Consignée non sans motif valable ; Déchet. — 3. Œuvre d'imagination ; Ne pas faire preuve de retenue. — 4. Symbole ; Vieux pays. — 5. Savait rendre la plus subtile des nuances ; Partie du bâtiment. — 6. L'objectif d'une expédition collective ; Rivière. — 7. Compagne de Jacob ; Titre étranger. — 8. Pas entamées. — 9. Dure autant qu'une révolution ; Agitées à des fins apaisantes.

Solution du problème n° 1 989

Horizontalement

I. Jour ; Lis. — II. Ustensile. — III. S.S. ; Nuées. — IV. Tardive. — V. Itou ; Fô. — VI. Cuvette. — VII. Etes ; Top. — VIII. Alèse. — IX. Aspérités. — X. Clamée. — XI. Coca ; Erse.

Verticalement

1. Justice ! ; Arc. — 2. Ossatures. — 3. Ut ; Rove ; PCC. — 4. Rendues ; Ela. — 5. Nui ; Ara. — 6. Sévit ; Lime. — 7. Liée ; Léter. — 8. Ils ; Osées. — 9. Se ; Coupés (voitures).

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* [du] 5 février 1978 :

[DE]S DECRETS

- Portant organisation de l'enseignement vétérinaire ;
- Fixant le montant de la [coti]sation prévue à l'article 1123 [...] a) du code rural ;
- Relatif aux conditions de [no]mination et d'avancement dans [les] emplois de professeur contractuel de l'Institut national du sport [et] de l'éducation physique, et [arr]êté du 2 février 1978 fixant [l'éc]helonnement indiciaire applicable à ces professeurs.

[UN]E LISTE

- Des élèves des unités pédagogiques d'architecture ayant [obt]enu le diplôme d'architecte D.P.L.G.

Expositions

LE SALON DU VIEUX PAPIER EST OUVERT A LA GARE DE LA BASTILLE

Au IIIe Salon du vieux papier, qui est ouvert depuis vendredi 3 février jusqu'au 12 février, dans l'ancienne gare de la Bastille, on pourra notamment se procurer le journal du jour de sa naissance, pourvu qu'on soit né avant 1945. Les amateurs trouveront aussi sur les stands des cent exposants, des cartes postales anciennes, des bandes dessinées, des vieux journaux-gazettes et des journaux satiriques, des livres rares comme les antiphonaires (recueils de chants grégoriens), des autographes et des timbres.

Dans le cadre du Salon, une exposition retracera l'histoire de la presse, qui débute avec *la Gazette* de Théophraste Renaudot, en 1631.

Par des journaux et des gravures, on pourra relire la presse satirique, la presse des tranchées, la presse enfantine et celle de la « drôle de guerre ». Ces documents ont été rassemblés par une association que préside M. Christian Bailly et qui souhaite voir se créer bientôt, à Paris, un musée de la presse.

★ *Tous les jours de 12 h. à 20 h.* Samedis et dimanches de 10 à 20 h. Entrée, 10 F.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Paul RIMMER ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

Céline.

— M. Maurice Béjà et Mme, née *Cohen*, ont *la joie* d'annoncer la naissance de leur premier petit-fils

David,

le 3 février 1978 au foyer de leurs enfants, Catherine et Luc RÉMY, et de leur petite-fille Véronique.

69, rue de Dunkerque, 75009 Paris.
184, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris

— M. Alain MINC et Mme, née Sophie Boisrond, sont heureux d'annoncer la naissance de

Edouard,

le 1er février 1978.

Décès

Maurice TILLIEUX

— Nous apprenons le décès accidentel du dessinateur

Maurice TILLIEUX.

[Né en Belgique en 1921, Maurice Tillieux fut l'un des chefs de file de la bande dessinée bruxelloise. Après avoir été élève dans une école de navigation, il publie, pendant la guerre, trois romans policiers. Il se lance ensuite dans la bande dessinée aux studios Depierre, à Bruxelles, où il collabore aux journaux « Aventures illustrées », « Bimbo » et « Jeep ».

En 1946, il crée pour le journal « Héroïc albums » le personnage de Bop Bang. C'est en 1948 qu'il trouve sa voie avec les aventures policières et humoristiques de « Félix ». En 1956, il entre aux Editions Dupuis, où il crée les personnage de Marc Jaguar, puis de Gil Jourdan, qui seront ses principaux succès. Il publiera dans le journal « Spirou » douze aventures de ce détective privé associé à l'inspecteur Crouton, au truand repenti Libellule et à la secrétaire Queue de Cerise.

A partir des années 60, Maurice Tillieux abandonne progressivement le dessin pour les scénarios. Avec Will, il publie « Tif et Tondu » et collabore avec les dessinateurs Walthery, Piroton et Francis. Depuis 1968, les aventures de Gil Jourdan étaient dessinées par Gos, sur des scénarios de Tillieux. Son œuvre avait pu se dégager de l'influence d'Hergé, et il avait créé une atmosphère de mystère très caractéristique.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Mme Béatrice Azaria, ses enfants, Avy, Rony Dany et Alain,
Mme veuve Alice Harari,
M. et Mme A. Cohen,
M. et Mme G. Harari,
M. et Mme R. Harari,
M. le docteur et Mme S. Levy,
ont la vive douleur de faire part du décès, survenu le 2 février 1978 à *l'âge de quarante-trois ans*, de

David AZARIA

leur mari, père, gendre et beau-frère.

L'inhumation aura lieu mardi 7 février, à 14 h. 15, au cimetière de Pantin. Réunion à la porte principale.

— M. Philippe Coqueux a la douleur de faire part du décès de son père,

M. Pierre COQUEUX-LE BOEL,

survenu le 2 février 1978.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 7 février, à 15 h. 45, en l'église Saint-Maurice de Bécon, 218, rue Armand-Silvestre, Courbevoie (92).

— Mme Robert Dreyfuss,
M. et Mme Jacques Dreyfuss et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert DREYFUSS,

survenu le 1er février 1978.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

La famille ne reçoit pas.

177, boulevard Pereire, 75017 Paris.

— *M. André Fouquin*,
M. et Mme Pierre Fouquin et leurs enfants,
Mlle Nicole Fouquin,
M. Jean-Claude Fouquin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André FOUQUIN
née Madeleine Lindeux,

pharmacien,
ancienne interne des hôpitaux
de Paris.

L'inhumation a eu lieu à Montargis (Loiret) le 4 février 1978 dans l'intimité familiale.

2, rue Sarasate, 75015 Paris.

— Mme Stéphane Gardet, son épouse,
Laurent, Mathias et Sébastien Gardet, ses enfants,
M. et Mme Jacques Weulf, ses parents,
M et Mme Pierre Deffontaines, ses beaux-parents,
Laurence Weulf, sa sœur,
Toute sa famille et ses nombreux amis,
ont la grande douleur de faire part de la mort, à l'âge de quarante-six ans, de

Stéphane GARDET,

Les obsèques auront lieu dans la plus *stricte intimité familiale* le mardi 7 février à Cusance par Baume-les-Dames (Doubs).

62, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris.
27, rue Cassette, 75006 Paris.

— M. Jacques Weulf et Mme, née Geneviève Martinet, ont l'immense douleur de faire part de la mort de leur beau-fils et fils,

Stéphane GARDET,

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité familiale le mardi 7 février.

M. et Mme Jacques Weulf s'excusent de ne pas recevoir.

45, rue du Bois-Montbrieux-Guérard, par Crécy-la-Chapelle (77580).

— Mme Georges Guiochon,
M. et Mme Georges-André Guiochon, Annette, Alice et Odile,
M. et Mme Claude Bouchiat, Hélène, Geneviève et Vincent,
ont la douleur de faire part du décès, le 4 février 1978, à l'âge de soixante et onze ans, de

M. Georges GUIOCHON,
ingénieur en chef
des ponts et chaussées (E.R.),
officier de la Légion d'honneur,
croix *de guerre* 1939-1945,
chevalier du Mérite maritime,
leur époux, père et grand-père.

La levée du corps aura lieu le *mardi* 7 février, à 8 heures, à son domicile, 86, boulevard Raspail.

L'inhumation à 16 heures au cimetière des Sablières de Niort

— Le supérieur général des Fils de la Charité,
Les Fils de la Charité,
invitent leurs amis à se rassembler autour du corps du

Père Jean LE BIHAN,
(quatre-vingt-six ans),
ancien vicaire général
des Fils de la Charité,
ancien curé
de Notre-Dame-Auxiliatrice
de Clichy,
ancien curé
de Saint-Jean-Baptiste
de Belleville (19e),
ancien curé
de Champs-sur-Marne,

lors de la messe de sépulture qui aura lieu le mardi 7 février 1978, à 10 h. 30, à Saint-Etienne d'Issy-les-Moulineaux (métro : Mairie-d'Issy).

Les Fils de la Charité,
8, impasse Cloquet,
92130 Issy-les-Moulineaux.

— M. Louis Wouters, son père,
Mme Jean Wouters, née Adrienne Blayac, son épouse,
M. et Mme Mario Bruschi, née Wouters, et leur fils,
M. et Mme Jacques Wouters et leurs fils,
Mme Sébastien Benezet et ses enfants,
M. et Mme Marcel Belloni et leurs enfants,
M. et Mme Albert Martineu et leurs enfants,
M. et Mme Hao Levu et leurs enfants,
Les familles Duponchelle, Manet, *Guillerd*, Naudo, *Blayac* et Champenaud
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean WOUTERS,
ingénieur agronome,
ingénieur général du génie rural
et des eaux et forêts,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de la Orden de Isabel
la Catholica,
commandeur du *Mérite* agricole,
commandeur
du Mérite agricole espagnol,
chevalier de l'ordre du Mérite
de la R.F.A.,
Cavaliere al Merito della Republica
Italiano,
chevalier de l'ordre
de l'Economie nationale,

survenu à Carqueiranne, le 4 février 1978.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Léon à Paris (15e), le mardi 7 février 1978, à 13 h. 45.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Pantin-Parisien dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, *rue Bartholdi*, 75015 Paris.
31, allée des Narcisses, la Californie, 83320 Carqueiranne.
74, via Divizione Torin, Rome.

[Né le 9 décembre 1910 à Paris, M. Jean Wouters, ancien élève de l'Ecole nationale de Grignon, fut directeur des *services agricoles de l'Yonne, détaché* auprès du haut commissariat français en Allemagne, il fut ensuite attaché agricole à Rome et à Madrid.]

Messes anniversaires

— A la mémoire de

E. BEAU DE LOMENIE,

messe à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à 18 h. 30, mercredi 8 février.

— Pour le vingtième anniversaire du rappel à *Dieu* du

Père Paul BITH,

une eucharistie sera célébrée le samedi 11 février, à 11 heures, chapelle de la communauté Saint-Ignace, 35, rue de Sèvres, 1er étage, Paris.

Visites et conférences

MARDI 7 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 58, rue de Richelieu, hall d'entrée, Mme Allaz : « Bibliothèque nationale ».

15 h., 19, rue Saint-Antoine, *Mme Bachelier* : « *La* Visitation Sainte-Marie ».

CONFERENCES. — 18 h. et 20 h. : 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit » (entrée libre).

18 h. 30, 50, rue de Varenne. MM. Fano Damascelli, H. Mendras, S. colf : « Mythes et réalités du ruralisme à l'époque fasciste ».

18 h. 30, 100, rue du Cherche-Midi, *M. Jacques Houlet* : « *Naissance* d'un urbanisme conservateur ».

18 h. 30, maison diocésaine, 8, rue de la Ville-l'Evêque, M. l'abbé Jean Starky : « Petra, cité insolite » (Bible et Terre sainte).

19 h. 30, 26, rue Bergère, docteur Jean-Pierre Poujol : « L'horoscope chinois » (L'homme et la connaissance).

EN ILE-DE-FRANCE

DÉBAT *UNE NOUVELLE VIE LOCALE A PARIS ?*

Officier municipal ou commissaire politique

par DANIEL BENASSAYA (*)

AU *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris*, le 14 janvier 1978, est portée à la connaissance du public une note de M. Jacques Chirac, maire de Paris, relative à « l'organisation de la vie locale dans les arrondissements ». En fait, cette note veut définir, en allant le plus loin possible, les fonctions des officiers d'état civil par rapport aux secrétaires généraux des mairies annexes, et leurs relations avec l'administration centrale parisienne, c'est-à-dire avec le maire lui-même.

La loi du 31 décembre 1975 a créé les officiers municipaux pour des fonctions strictes d'officiers d'état civil. Cette loi a été voulue par la majorité présidentielle et a été votée par M. Chirac lui-même, alors qu'il était premier ministre. *Il ne faut pas* oublier que les dispositions qui ont conduit à la création des commissions d'arrondissement, par suite, à la désignation par le maire des officiers municipaux, ont été imposées au Parlement pa- Jacques Chirac et ses amis dans le but de freiner toute démocratisation en profondeur du statut de Paris. Démocratisation revendiquée notamment par les socialistes et inscrites dans leur projet de loi.

La note de Jacques Chirac est un véritable détournement de la loi portant réforme administrative du statut de Paris.

Jacques Chirac se place au-dessus des lois... Pour quoi faire ? Non pas pour démocratiser, pour aller dans le sens de l'Histoire, dans le sens de toutes les aspirations des Parisiens et Parisiennes qui veulent prendre leur *destin en main, mais au contraire* pour centraliser au maximum au niveau de la municipalité, donc de lui-même, tous les pouvoirs. Tout cela en passant par-dessus le Conseil de Paris et les conseillers élus de l'arrondissement — surtout lorsqu'ils sont de gauche, — en méprisant la volonté populaire exprimée par le suffrage universel.

Jacques Chirac l'avoue lui-même, cyniquement : *« J'ai désigné, dans chaque arrondissement, un officier municipal, délégué du maire, chargé de me représenter de façon permanente, sauf en cas de présence d'un de mes adjoints. »*

En clair, dans les arrondissements tenus par la gauche.

Voilà donc les officiers municipaux investis de super-fonctions les plaçant hors de tous les circuits démocratiques. Il est *vrai que cette nouvelle outrance* du maire de Paris fait suite au véritable régiment de « chargés de mission » gravitant autour de son cabinet, inconnus de l'administration parisienne, des élus et même des adjoints, et encore plus de la population, des associations ou des syndicats, mais néanmoins traitant de tous les problèmes parisiens.

Certes, tout à la fin de l'exposé des nouvelles institutions décrites par la note du 14 janvier 1978, Jacques Chirac affirme que leur but est « de créer, au niveau de l'arrondissement, une animation locale et de favoriser les rapports entre les habitants de Paris et la municipalité », mais comment le croire lorsque tout au long du document apparait une formidable volonté politique de concentrer entre ses mains un pouvoir, hors du commun, et qui n'a rien à voir avec le service des Parisiennes et des Parisiens.

Les secrétaires généraux des mairies annexes n'y échappent pas, dépendant pour l'essentiel de l'administration générale, ils seront dorénavant notés sur avis de l'officier municipal délégué. Que devient alors la neutralité et la nécessaire réserve du fonctionnaire ?

Voici donc l'officier municipal, commissaire politique de Jacques Chirac.

Voici donc l'officier municipal, officier d'état civil de par la loi, poussé à exercer son activité dans tous les domaines réservés normalement aux élus : animation, relation, représentation, écoute des aspirations de la population. Comme cette activité ne « saurait porter atteinte à l'unité de responsabilité du maire *et du Conseil de Paris* », on comprend qu'elle est directement exercée contre les élus de gauche dans les arrondissements.

En vérité, si le souci du maire de Paris était vraiment de développer une animation locale, sa politique aurait dû conduire à reconnaître les associations, développer le mouvement associatif, créer des unions de quartier, ouvrir les locaux des mairies annexes à la population et à ses représentants, avancer un programme de construction dans les arrondissements de « maisons pour tous », développer les maisons de jeunes, de la culture, donner enfin les moyens financiers afin que l'animation ne soit pas seulement un mot. Cette vie locale sentie à la base, déterminée à la base, Jacques Chirac n'en veut pas. Toutes les propositions socialistes dans ce sens ont été sytématiquement refusées.

(*) Conseiller de Paris (P.S.).

D'UN DÉPARTEMENT A L'AUTRE

Les Yvelines vont aux bois

Le département des Yvelines va acheter des forêts pour les mettre à l'abri de toute urbanisation éventuelle et les ouvrir au public. Déjà en 1976, le département était devenu propriétaire des vingt-deux hectares du domaine des bois Chauveaux, situé sur les communes de Jouy-en-Josas et de Saclay. L'an dernier, en ajoutant à leur patrimoine les cent quatre-vingt-huit hectares des bois de Méridon près de Chevreuse, les Yvelines sont entrées en possession de près de trois cents hectares de très belles forêts.

Le conseil général a décidé de poursuivre son effort cette année. Il vient d'émettre un avis favorable pour l'acquisition des quatre-vingt-sept hectares des bois de Villiers, sur la commune de Crespières, au centre la zone naturelle d'équilibre de la plaine de Versailles. Feu vert aussi pour l'achat de cent cinquante-huit hectares dans la forêt des Alluets à Bazemont et Morainvilliers qui prolonge la forêt de Marly en surplomb de la vallée de la Seine.

Courants d'air à Saint-Quentin

Les « chalandonnettes » font parler d'elles à cause de leurs malfaçons. Mais il existe aussi des ensembles de maisons neuves qui, sans exposer de plaies évidentes, présentent des défauts insupportables pour leurs propriétaires.

« Si vous achetez chez les « nouveaux constructeurs » vous n'achetez pas de la qualité, vous achetez des problèmes », *dit M. Lefort, président de l'association des résidents de Champcourt, un quartier d'Elancourt situé dans le périmètre de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines.*

Pourtant, l'ensemble de Champcourt a une allure plutôt agréable : cent cinq maisons jumelées ou groupées par trois le long de rues courbes et de placettes exiguës. Un étage, des balcons de bois, des toits couverts d'ardoises. Quarante-cinq maisons ont été livrées en juillet 1976, les autres au printemps dernier. Prix : de 280 000 F à 350 000 F.

Les revendications des copropriétaires portent sur le tout-électrique, la toiture, le drainage des terrains.

L'installation électrique, dans la plupart des cas, est défectueuse, affirment les plaignants. Elle est même dangereuse dans les salles de bains. L'isolation thermique n'est pas suffisante aux portes d'entrée, aux portes-fenêtres et le long des vitres. Les copropriétaires s'inquiètent du montant de la note d'électricité qui en résultera.

La toiture n'est pas étanche. Fuites ici et là. Le nombre d'ardoises au mètre carré, en tenant compte de la pente, est-il suffisant ?

Le terrain sur lequel sont bâties ces maisons est glaiseux et imperméable. Les jardins, après les violentes pluies se transforment en marécages.

Radio-Sucy

A Sucy-en-Brie (Val-de-Marne), une station de radio diffuse chaque fin de semaine en toute légalité plusieurs heures d'émissions.

L'expérience est originale, à la frontière de l'animation et de l'information. Contournant le monopole de l'Etat, une dizaine de jeunes de l'A.J.D.L. (Association jeunesse, détente et loisirs), de treize à dix-sept ans, ont créé une radio baptisée tout naturellement R.A.J.D.L. (Radio A.J.D.L.), avec l'appui financier de la mairie, qui leur accorde une subvention.

Puisque les ondes leur sont interdites, ils ont choisi de diffuser leurs émissions par des haut-parleurs alimentés par 4 kilomètres de câbles disposés dans différents quartiers de la commune.

Peu à peu, la priorité a été donnée à la musique et les informations ont été réduites. Mais toutes les émissions sont entrecoupées d'annonces locales qui passent à l'antenne à la demande des associations (programmes du centre culturel, nouvelle activité d'un club, calendrier des matches de football, etc.) et de flashes d'informations pratiques sur la météo ou la situation de la circulation dans la ville.

Laver l'eau de la Marne

Le groupe communiste du conseil général du Val-de-Marne a fait dix propositions pour lutter contre la pollution de la Marne et de la Seine. Le P.C. demande, par exemple, la suppression des déversements industriels polluants dans les rivières ou dans les réseaux collectifs d'égouts. Les services de la navigation, comme la police des eaux, doivent pouvoir assurer l'application stricte de la réglementation anti-pollution.

Pour la lutte contre les pollutions accidentelles, les moyens de détection et d'intervention doivent être renforcés au niveau départemental. Un fonds départemental d'intervention alimenté par les pollueurs doit être crée à cet effet. Le réseau d'assainissement ne couvre que 60 % des besoins locaux.

L'eau pure doit être réservée à la consommation des habitants et non à l'industrie, ce qui implique le recensement des nappes phréatiques dans les départements concernés. La Marne et la Seine doivent enfin redevenir des zones de détente, de baignades et de loisirs et il faut débarrasser ces fleuves des détritus et des arbres morts qui les souillent. Une convention pourrait être passée avec le Port autonome de Paris pour l'utilisation du bateau nettoyeur.

CORRESPONDANCE — MARNE-LA-VALLÉE ET LE R.E.R.

Après l'article publié dans le Monde *du 9 décembre sur l'arrivée du R.E.R. à Marne-la-Vallée, M. Guy Peinturier nous écrit :*

Votre article où vous me faites l'honneur de me désigner comme président de sept associations, alors que pour certaines je ne fais ou ne faisais que participer à leur vie, donne à mon opinion strictement personnelle un reflet beaucoup trop officiel de la situation.

Mes déclarations n'engagent que moi-même et aucunement les associations dont j'ai pu faire ou dont je fais partie. Je n'ai jamais été ni président ni vice-président de TILT et je n'ai jamais parlé en son nom.

La ville nouvelle se modifiant très rapidement, certains états de fait cités sont déjà en cours d'amélioration et leur description antérieure doit être considérée comme un cliché à un jour dit. De plus, je vous rappelle que la ville nouvelle ne peut en aucune manière être jugée ou même décrite par l'opinion d'une seule personne.

UN PETIT PATRON DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Se battre en famille

DANS la zone industrielle de Nanterre, à quelques minutes de l'université, de la gare du R.E.R. et du périphérique conduisant en un quart d'heure à l'Etoile, des bâtiments sans étage, à toit plat, abritent les établissements Bertrandias.

Spécialisé dans la fabrication d'alliages antifrictions, de soudures et de produits à étamer destinés à des entreprises de constructions automobiles ou mécaniques, des plus grosses aux plus petites — 10 % du chiffre d'affaires à l'exportation, — cette petite entreprise familiale de moins de quarante salariés a une longue histoire. Quatre générations se sont succédé depuis la création de la maison. Le président-directeur général, M. Pierre Bertrandias — Pierre comme l'appellent ses employés, — cinquante-cinq ans, ingénieur de l'Ecole centrale de Paris, P.-D.G. d'une autre firme employant plusieurs centaines de personnes, membre de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, dirige l'entreprise de Nanterre avec son cousin et son fils, lequel, vingt-huit ans, maître ès sciences et ingénieur lui aussi, répond à nos questions.

— Qu'est-ce qui vous a amené à vous installer et à rester à Nanterre ?

— La famille s'est spécialisée dans la transformation de métaux non ferreux dès le milieu du dix-neuvième siècle. Mais c'est après la guerre de 1914-1918 que débute la fabrication des alliages d'antifriction. Les actions de la société anonyme fondée en 1930 sont la propriété des divers membres de la famille.

» Entre 1925 et 1977, la consommation de l'étain est restée identique. La consommation de nos alliages stagne, voire régresse légèrement. La France important la totalité de son étain, notre chiffre d'affaires a suivi l'évolution en hausse des cours mondiaux. Une chute brutale des cours serait donc lourde de conséquences pour nous.

» La transformation continue de se faire selon des procédés et avec un matériel des plus classiques.

— Comment fonctionne votre entreprise ?

— En dehors de la direction, qui comprend trois personnes, il y a, comme partout, des secrétaires et des ouvriers, à la production et au magasin. La plupart de ces derniers sont maghrébins, entrés dans la maison pour apprendre le métier. Nous formons les gars, nous tenons à les garder le plus longtemps possible. Salaire supérieur au SMIC, arrangements divers : c'est dans une atmosphère familiale que nous réglons nos problèmes. L'entreprise est propre, il y a des vestiaires, une cantine. Jusqu'à présent, nous n'avons eu aucun conflit avec l'inspection du travail.

» Après avoir effectué un stage dans une grande firme, j'ai décidé moi aussi de rentrer dans l'entreprise. Pour continuer à porter le flambeau, parce que le travail m'intéresse et que mieux vaut se battre pour soi, sa famille que pour les autres.

— Comment avez-vous traversé ces dernières années de crise ? Quelles sont les perspectives ?

— Dans la conjoncture actuelle, c'est dur et il faut se battre. La technicité étant très ancienne, il est difficile de faire mieux. Il faut donc se battre sur la qualité, les délais, les prix de revient, les rendements, et les économies d'énergie. Bref, sur les charges qui pour une P.M.E. sont un problème. Comme la plupart de nos confrères, nous sommes pour un retour à la liberté des prix.

» Le terrain de plusieurs centaines de mètres carrés sur lequel nous sommes installés est très bien situé. Aucune raison donc d'en partir. Ni de le revendre — ce qui serait évidemment très facile.

» Mais nous cherchons à présent un nouveau créneau complémentaire, de préférence dans les métaux non ferreux : affinage, récupération, nouvelles techniques, etc. Ce peut être aussi une production tout à fait différente. Ainsi pourrons-nous développer notre entreprise. »

DANIELLE ROUARD.

Le Monde

économie

—— A PROPOS DE... ——

UNE INITIATIVE DE M. JOSEPH MARTRAY

La mer de gauche à droite

Tous les grands partis politiques ont désormais répondu au Comité national d'information sur les problèmes de la mer (CNIMER), présidé par M. Joseph Martray, qui les avait interrogés sur la politique maritime qu'ils préconisent.

L'intérêt de l'initiative du CNIMER est double. C'est la première fois en France que les partis sont conduits à préciser publiquement leurs intentions et leur programme. Surtout il apparaît que, de la majorité à l'opposition, l'unanimité se fait autour d'un ministère de la mer ou d'une délégation à la mer, disposant d'un poids politique accru.

M. Jean Lecanuet (C.D.S.) constatant que « l'inutilisation *de l'atout maritime de la France* a provoqué la concentration de toute la puissance industrielle à l'est *d'une ligne Caen-Montpellier* », *demande* « la création d'un grand ministère de la mer avec un ministre qui, à Bruxelles pour la C.E.E. et à New-York pour le monde, pourrait prendre en charge des intérêts qui dépassent largement ceux des soixante mille marins français ».

Au nom du P.C., M. Jean Bardol, député du Pas-de-Calais, est très favorable à un grand ministère de la mer et condamne l'éparpillement actuel des responsabilités, par exemple dans le domaine de la recherche océanique.

Les socialistes, avec M. Louis Darinot, député de la Manche, font savoir qu'« une proposition de loi-cadre sera déposée dans les six premiers mois de la législature si la gauche « gagne » *et ajoute qu'* « une structure unique regroupera les compétences maritimes réparties entre vingt-quatre ministères actuellement ». *M. Michel Crepeau (M. R. G.) pense que le préalable à tout programme-océan est la constitution d'un grand ministère de la mer*, « ce qui ne signifie pas la même chose qu'un ministère de la marine marchande ».

« Il faut avoir l'audace de créer un ministère de la mer », *affirme de son côté M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. Le parti républicain ne va pas jusqu'au ministère mais parle d'une délégation comparable à la DATAR. Il faut constituer, ajoute le P.R., une* « garde européenne » *pour lutter contre la pollution. Quant au R.P.R., il opte pour un ministère* « chargé de la coordination des programmes et de la conduite des interventions spécifiques dans le domaine de la mer ». *Il demande aussi* « la présentation d'un budget d'action maritime et une loi d'orientation ».

Devant ces opinions convergentes, auquel s'ajoute le chapitre maritime du « *programme de Blois* » (« création d'une délégation qui permettra de mettre en œuvre pour les côtes et en mer jusqu'à 200 milles une politique *de protection et d'exploitation* des ressources côtières, en métropole et autres mers »), *on se demande où sont les obstacles qui empêchent encore la constitution d'une structure ministérielle spécifique.*

L'opposition la plus vive se rencontre en réalité dans l'administration et singulièrement dans la haute fonction publique. L'idée d'une réorganisation administrative et gouvernementale des affaires maritimes est accueillie sans aucun enthousiasme au secrétariat général de la marine marchande. Qui dépendra de qui ? Comment seront regroupés les budgets ?

Pourtant, les récentes négociations de Bruxelles sur la pêche ou les conférences successives de l'ONU sur le droit de la mer montrent que pour tenir une place déterminante la France doit pouvoir compter sur un « dispositif » *ministériel de haut niveau. Un seul exemple dont le prochain gouvernement pourrait s'inspirer : en Norvège, les affaires maritimes occupent trois ministres à temps plein.*

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Faits et chiffres



Affaires

● *M. Louison Bobet a été condamné* par le tribunal de commerce de Paris à verser 200 000 F de dommages et intérêts à la Société d'engineering de thalassothérapie (SETH) créée par Sofitel (du groupe Borel) en vue de la promotion d'instituts de thalassothérapie : 200 000 francs également à la Société Thalassa International, propriétaire de l'hôtel Thalassa de Quiberon (Morbihan), et 1 franc à Sofitel.

Les juges consulaires ont estimé que l'ancien champion cycliste avait manqué à ses obligations contractuelles envers le groupe Borel, notamment à ses engagements de non-concurrence, en annonçant son intention de créer des centres au Touquet, à Biarritz, en Grèce, etc., et qu'il avait causé un préjudice moral à Sofitel en raison des propos qu'il avait tenus. Le tribunal a fait en outre défense à M. Bobet de concurrencer à l'avenir Thalassa International sous astreinte de 5 000 francs par infraction constatée. M. Bobet a fait appel

Emploi

● *Le groupe I.B.P. (Industrie Buitoni Perugina)* vient de conclure l'achat d'un terrain de 10 hectares sur la zone industrielle de Caudry (Nord) pour construire une usine spécialisée dans la fabrication de plats cuisinés et de spécialités italiennes. Cette usine de Caudry devrait créer quatre cents emplois (60 % de main-d'œuvre féminine). Le groupe Buitoni possède déjà quatre unités de production en France, à Camaret-sur-Aigues (Vaucluse), à Bailleul (Nord), à Saint-Maur et à Pont-Croix (Finistère).

● *Une assurance chômage pour les Français à l'étranger ?* Les gestionnaires de l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) devraient examiner, le mardi 7 février, une vieille revendication des salariés qui partent à l'étranger et qui, à leur retour, ne bénéficient d'aucune indemnisation complémentaire en cas de chômage, lorsqu'ils ne dépendent pas d'une entreprise française.

Énergie

● *Une centrale nucléaire à Achères ?* — Le conseil général des Yvelines vient d'adopter à l'unanimité une motion dans laquelle il demande à E.D.F. de lui communiquer les résultats de l'étude qui aurait été faite avant d'installer une centrale nucléaire à Achères. Les élus du département ont demander de pouvoir délibérer largement de cette question avant qu'une décision soit prise.

Il est prévu d'installer dans la région parisienne une centrale en 1985 et trois à l'horizon 2000. Actuellement, le seul site faisant l'objet d'une enquête d'utilité publique est celui de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne). — *(Correspondant.)*

Étranger

BRESIL

● *Le taux d'inflation* s'est élevé en 1977 au Brésil à 37,3 %, contre 47,2 % en 1976. La hausse des prix a été, en janvier, de 2,7 % au lieu de 3,7 % en janvier 1977. — *(A.F.P.)*

VENEZUELA.

● *Un accord prévoyant l'octroi d'un prêt* de 1 200 millions de dollars au Venezuela a été signé jeudi 2 février à Londres. Ce crédit, sur dix ans, est accordé par un consortium international dirigé par la Manufacturers Hanover, la Swiss Bank Corporation et la Dai-Ichi Kangyo. Le Venezuela utilisera cette somme pour financer une partie des investissements prévus par le cinquième plan national dans les secteurs de base de l'économie. — *(A.F.P.)*

Logement

● *Locataires mécontents à Saint-Brieuc.* — Une centaine de locataires des H.L.M. de la Croix-Saint-Lambert, à Saint-Brieuc, dans les Côtes-du-Nord, ont, le 4 février, manifesté dans la rue pour protester contre les malfaçons de leurs appartements.

Les cinq grandes tours du quartier de la Croix-Saint-Lambert ont été construites depuis quatre ans par l'office municipal d'H.L.M. de Saint-Brieuc. Des fissures provoquent des infiltrations d'eau dans les appartements. L'amicale des locataires a décidé une grève des loyers, qui sont versés à un compte bloqué, et entamé une action en justice devant le tribunal administratif.

Transports

● *Londres - New - York : dix Concorde par semaine ?* — La compagnie britannique British Airways envisageait d'assurer, à partir de juin 1978, dix vols par semaine entre Londres et New-York. Trois sont actuellement inscrits sur ses programmes, sept le seront (et il en sera de même pour *Air France*) à partir du 11 février. — *(A.F.P.)*

LES DIFFICULTÉS DES FIRMES FRANÇAISES

Vingt-trois jours pour sauver Manufrance

M. Jacques Petit a démissionné, le samedi 4 février, de ses fonctions de P.-D. G. de Manufrance (nos dernières éditions datées 5-6 février). Son prédécesseur, M. Henri de Fontvieille, a été désigné par le conseil d'administration pour lui succéder. Il reste trois semaines pour trouver des capitaux nécessaires au montage de la société nouvelle d'exploitation de Manufrance. M. Petit, qui reste directeur, a été chargé de cette mission de la dernière chance.

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Un an de crise aiguë, quatre P.-D. G. en moins de dix mois, la boucle n'est pourtant pas encore bouclée pour Manufrance à qui vient d'être accordé encore un sursis. L'ultime. Malgré sa démission, destinée sans doute à causer un choc psychologique, M. Petit n'a pas pour autant « *abandonné le navire en perdition* ». Il demeure directeur de Manufrance chargé des négociations permettant de créer cette société nouvelle d'exploitation, clé de voûte de son plan de redressement.

Il ne reste que trois semaines — *jusqu'au 28 février* — pour trouver les capitaux nécessaires... On sait que cette société d'exploitation devrait être dotée d'un capital de 66 millions de francs En quatre mois, M. Petit était presque parvenu à trouver les moyens juridiques et financiers permettant d'assainir la situation. Mais, « *pour des raisons qui restent encore aujourd'hui inconnues de la direction générale,* précise cette dernière, *le partenaire financier trouvé n'a pas obtenu le succès escompté pour garantir la constitution du capital nécessaire* », plusieurs investisseurs constitutionnels ayant renoncé à « *engager de façon inconsidérée leurs réserves techniques que sont les fonds de leurs déposants* », selon leurs propres dires.

M. Petit estime que 30 millions de francs sont d'ores et déjà acquis. Il lui manque donc 36 millions de francs pour gagner son pari. A priori, toutes les portes ne sont pas fermées. On laisse entendre, à Saint-Etienne, que la C.N.R.O. (Caisse de retraite des ouvriers du bâtiment), la CRI (Caisse de retraite industrielle), la MACIS (Mutuelle d'assurance des commerçants et industriels de France), ou même la MATMUT (Mutuelle d'assurance des travailleurs mutualistes) pourraient participer à *l'opération de sauvetage.* Un espoir subsiste donc.

Même la Société générale des coopératives de consommation le pense. Dès la nouvelle de la démission de M. Petit connue, celle-ci fit savoir qu'en tout état de cause elle quitterait, le 28 février, le siège qu'elle avait accepté d'occuper au conseil d'administration de Manufrance, à moins que d'ici là « *les conditions requises pour la constitution d'une société d'exploitation au capital de 66 millions soient réunies. Dans ce cas, elle pourrait accepter, dans le cadre d'une stricte assistance technique, un poste au conseil d'administration de cette société si on le lui demandait* ».

La démission de M. Petit a provoqué de nombreuses réactions.

M. Antoine Pinay a expliqué le retrait de certains investisseurs « *par le manque de confiance dans l'avenir de Manufrance, non pas de la part de M. Boulin, mais de l'entourage du ministre délégué à l'économie et aux finances* ». L'ancien président du conseil a révélé à Saint-Chamond que lors de son entrevue avec M. Boulin, le jeudi 26 janvier, il pensait avoir convaincu son hôte, qui était prêt à porter le prêt du F.D.E.S. de 20 à 23 ou à 24 millions s'il le fallait, mais pas le directeur de cabinet, ni le conseiller technique du ministre, ni M. Balaresque, directeur des assurances, qui était également présent.

M. Pinay estime que « *la situation est d'autant plus tragique que, pour assurer le relais, le taux d'intérêt exigé par les banques est de 15,75 %, auquel il convient d'ajouter certains frais. On arrive de la sorte à 18 % d'intérêt à peu de chose près. De mon temps, un taux de 10 % eût été considéré comme usuraire, et maintenant les banques nationalisées peuvent réclamer jusqu'à 18 %* ».

M. Pinay n'en demure pas moins raisonnablement optimiste.

Pour la municipalité de Saint-Etienne, « *Manufrance semble être l'enjeu de manœuvres politiciennes à tous niveaux, ne faisant que compliquer la situation et rendre plus difficile son dénouement favorable* ». Pour le parti communiste, « *de fortes pressions de dernière heure ont empêché le sauvetage* ».

M. Lucien Neuwirth considère que « *les invectives et les agitations ne peuvent que contribuer à l'éloignement d'éventuels investisseurs* ».

Tout aussi réaliste est M. Bruno Vennin, adjoint socialiste au maire de Saint-Etienne et représentant de la Ville au conseil d'administration de la firme stéphanoise. « *Manufrance reste une entreprise en or, à condition qu'on la laisse vivre et travailler. Tout ce qu'a fait M. Petit jusqu'à présent allait dans ce sens et les opinions émises sur son plan ont été très généralement favorables, mais le contexte politique complique singulièrement la situation. Certaines provocations de personnes qui auraient dû se montrer plus responsables ont encore ajouté aux difficultés. A l'heure actuelle, Manufrance peut encore et doit être sauvée. Souhaitons que le gouvernement prenne conscience de ses responsabilités.*

PAUL CHAPPEL.

D'IMPORTANTS LICENCIEMENTS SONT ENVISAGÉS AUX CHANTIERS DE LA ROCHELLE-LA PALLICE

De très importants licenciements pourraient prochainement toucher les ateliers et chantiers navals de *La Rochelle-La Pallice (en Charente-Maritime)*, qui occupent un millier de salariés, si de nouvelles commandes ne sont enregistrées dans l'immédiat. La direction vient d'informer le comité d'entreprise de cette décision au cours d'une réunion tenue le 2 février à La Rochelle.

Les ateliers et chantiers navals de La Rochelle-La Pallice, qui emploient également mille personnes dans leur usine du Havre, n'ont enregistré aucune commande de navire depuis plusieurs mois.

● *Six travailleurs immigrés ont été arrêtés* dans un atelier de confection clandestin, à Paris, le 3 février. Parmi eux, deux Pakistanais avaient déposé une demande d'accueil au titre de réfugiés politiques, et deux Mauriciens avaient demandé leur régularisation. Selon le M.T.M. (Mouvement des travailleurs mauriciens), cinq cent trente-six autres dossiers émanant de travailleurs venus de l'île Maurice seraient en instance. Au cabinet de M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, on assure que les régularisations après négociations avec le gouvernement de Port-Louis sont en bonne voie.

SOCIAL

AUGMENTATION DES HONORAIRES LE 15 FÉVRIER

Les syndicats médicaux prêts à signer un avenant tarifaire

Les deux syndicats représentant le corps médical — la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) et la Fédération des médecins de France (F.M.F.), après consultation de ses adhérents, — ont annoncé qu'ils étaient prêts à signer un avenant tarifaire. Un accord a, en effet, été obtenu sur les modalités de majoration des différents actes d'exercice médical : alors que, au départ, les caisses d'assurance-maladie avaient proposé d'augmenter d'un même montant les tarifs des consultations des généralistes et des spécialistes, les négociateurs ont décidé d'appliquer des *augmentations différenciées.*

Ces majorations applicables à compter du 15 février seront les suivantes : 1 F pour la consultation (35 F au lieu de 34 F) et pour la visite du généraliste (50 F au lieu de 49 F) ; 2 F pour la consultation (53 F au lieu de 51 F) et la visite du spécialiste (66 F au lieu de 68 F) ; 3 F pour la consultation psychiatrique (83 F au lieu de 80 F). En outre, l'acte de chirurgie (K) passera *de 7,60 F à 7,70 F le 15 février* et à 7,80 F le 1er mai ; l'acte de l'électroradiologiste de 5,40 F à 6,30 F le 15 février et à 6,40 F le 1er mai.

De longs et laborieux pourparlers *ont été nécessaires pour* aboutir à cet accord, tant avec les dirigeants des caisses qu'avec le ministère de la santé et de la Sécurité sociale ou les services du premier ministre. Les syndicats de médecins, qui avaient paraphé l'avenant tarifaire de mai 1977 pour l'année mai 1977-mai 1978, entendaient obtenir un complément en raison de l'augmentation des prix : en mai dernier, la majoration annuelle des tarifs avait été fixée *globalement* à 6,06 % ; l'ajustement de février portera cette augmentation à près de 9 %, taux de l'inflation en 1977.

ENTREPRISES

LE COLLOQUE DE DAVOS

La montée du protectionnisme et de l'insécurité inquiète les hommes d'affaires

Davos. — Chefs d'entreprise, banquiers, hommes politiques, journalistes de nombreux pays européens et non européens ont battu, cette année, *les records de participation*, d'assiduité et de... franche expression au symposium organisé pour la huitième fois à Davos, par l' « European Management Forum ». En dépit du titre volontairement optimiste assigné à cette réunion de huit jours, « Entreprendre avec succès dans un environnement *hostile* », l'intérêt de la rencontre était dû à la tension grandissant dans l'économie internationale.

De notre envoyée spéciale

Dans un climat d'anxiété et de durcissement, la brochette de syndicalistes — anglo-saxons, il est vrai — qui sont venus jusque dans la gueule du loup, a pu paraître plutôt conciliante. Certes le dirigeant syndical britannique M. Jack Jones, a réclamé la semaine de 35 heures ou de quatre jours de travail et l'abaissement de l'âge de la retraite. De son côté, le président de la Confédération des syndicats de R.F.A. (D.E.B.), M. Heinz Oscar Vetter, a réclamé le traitement égalitaire du travail et du capital dans l'entreprise, en soulignant les insuffisances de la cogestion allemande autant que les limites de la concertation européenne entre les *partenaires sociaux*. Enfin le trésorier de l'A.F.L.-C.I.O. américaine, M. Lane Kirkland, a, quant à lui, confirmé l'intention de son organisation d'intensifier son action de « lobbying » auprès du Congrès afin d'obtenir une protection accrue des travailleurs, quoi qu'en pensent les patrons. L'ensemble, bien que fortement discuté, a pourtant laissé aux chefs d'entreprise une impression somme toute tolérable.

Il n'en a pas été de même lors de l'empoignade *sur le protectionnisme*. M. Ichiro Kawasaki, de Mitsubishi Industries, qui avait pris la précaution de faire diffuser à l'avance un document on ne peut plus énergique exprimant l'exaspération japonaise à servir de bouc émissaire face aux difficultés de l'Occident, a évoqué le risque que son pays ne se retourne vers la Chine *« complémentaire »*. La réaction d'un public de quelque six cents personnes fut aussi vigoureuse que, semble-t-il, désespérée. L'ambassadeur des Etats-Unis auprès du GATT, à Genève, M. Alonso Mc Donald, a, quant à lui, laissé entendre aux Européens qu'il faudrait se résigner au déficit américain, en même temps que le Japon se trouvait enjoint de réduire son excédent commercial, conformément aux directives de Washington.

Un important dispositif de sécurité

Dans ces conditions, les recommandations pour l'amélioration des relations entre le Nord et le Sud exprimées par MM. Diawara, président du « club de Dakar », Taher, gouverneur de Petromin en Arabie Saoudite, et Ali Alatas, ambassadeur de la République d'Indonésie auprès des Nations unies à Genève, sont passées au second plan. Dans les « séminaires », *en petits groupes*, les chefs d'entreprise se demandaient « entre eux » si le moment n'est pas plutôt propice pour procéder à des investissements... aux Etats-Unis. Mais, finalement, l'on se disait que si les Européens ne se sauvent pas eux-mêmes, on ne voit guère qui les sauvera...

Dans cette optique M. Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre français de l'économie et des finances, estimant qu'un retour à un ordre monétaire mondial stable est peu probable, a souligné l'intérêt de rechercher particulièrement en Europe la création d'une unité monétaire commune stable à travers un panier de monnaies et il a suggéré également une intervention coordonnée sur l'euromarché (grâce notamment à la Banque européenne d'investissements) et une uniformisation des règles d'intervention des banques des Neuf sur les différents marchés financiers. Toutefois, l'assistance, parsemée de banquiers et d'experts monétaires, a fait preuve d'un certain scepticisme à l'égard de cette approche.

La présence d'un important dispositif de sécurité pour protéger le millier de représentants du pouvoir et de l'argent (indépendamment même de la conférence — très suivie — sur le terrorisme prononcée *« en nocturne et hors programme »* par un sociologue allemand) rappelait à l'assistance que le risque était à leur porte. Mais, à l'intérieur même d'un Palais des congrès bien protégé, on sentait que *« l'environnement hostile »* était aussi dans la salle. Nulle part mieux qu'ici, où se rencontrent, de façon informelle, des représentants des secteurs privé et public, on n'a senti que les grandes manœuvres pour l'établissement du *« nouvel ordre économique international »* étaient commencées. On peut se demander à quel prix elles aboutiront...

JACQUELINE GRAPIN.

CONSOMMATEURS ET PUBLICITÉ

UN RISQUE LIMITÉ

Les associations de consommateurs qui ont tant effrayé producteurs, distributeurs, publicitaires, parce qu'elles risquaient de bouleverser les règles d'un jeu truqué depuis toujours entre les puissants de l'économie et le consommateur individuel, ces associations vieillissent, et vieillissent mal. Les entreprises auraient pu craindre que le mouvement, amorcé en France il y a une vingtaine d'années, ne se transforme en raz de marée, remettant en cause les fondements de l'économie. Il n'en a rien été.

Les organisations de consommateurs n'ont pas réussi à réellement se définir dans un projet commun tant les philosophies qui les animent sont divergentes. De plus, en face de producteurs et de distributeurs de plus en plus décidés à ne pas leur laisser l'initiative, de plus en plus prêts à « récupérer » le mouvement à leur profit en reprenant à leur compte certaines de ses revendications (étiquetage informatif volontaire, création de postes « M. Consommateur »), en face de pouvoirs publics résolus à créer un nouveau droit de la consommation en promulguant lois et réglementations, les organisations de consommateurs n'ont pu se trouver un adversaire commun qui leur aurait permis de cristalliser leurs efforts en rapports de force, et de fonder leur lutte en commun. Les associations sont donc restées atomisées, faibles en militants de qualité, réunissant dans les groupes de quartier trop de « braves dames au temps libre », *insuffisamment formées à une réflexion en profondeur, et dont la moyenne d'âge est trop élevée.*

Il y a pis. La relève ne semble pas assurée : les jeunes ne se sentent guère attirés par la défense des consommateurs et se dirigent plus volontiers aujourd'hui vers les organisations écologiques, qui offrent des choix plus généraux, comme la contestation du nucléaire, la lutte contre la pollution ou le gaspillage.

Cette analyse rapide du relatif échec du mouvement de défense des consommateurs ressort d'une partie des travaux du « séminaire » organisé par l'IREP (Institut de recherches et d'études publicitaires), sur le thème : « Consumérisme, manifestation sociale, phénomène économique ». *Chercheurs, universitaires, sociologues, professionnels et responsables d'organisations de consommateurs ont ainsi, les 1er et 2 février, confronté leurs réflexions. Le choix — audacieux — d'un tel thème par des professionnels de la publicité marque, lui aussi, une étape importante : la défense des consommateurs n'est plus l'hydre effrayante dont on conjurait naguère le danger en feignant d'en ignorer la réalité. Et ce réalisme porte en lui-même sa récompense.*

Tout compte fait, l'évolution constatée est plutôt rassurante pour les professionnels. A moins que le glissement vers des thèmes plus généraux, impliquant de vrais choix de société, n'arrive à souder les organisations de consommateurs pour les faire participer à un changement profond des orientations de l'économie de consommation de masse. Le risque est limité...

J. D.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

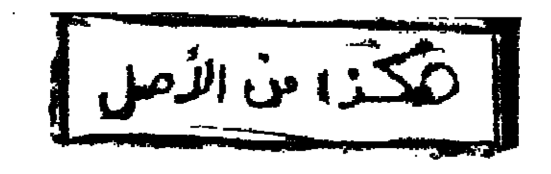
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



MONNAIES

Nouvelle baisse du franc

Le taux du marché monétaire est relevé de 0,50 %

(*Suite de la première page.*)

Un relèvement d'un demi-point provoque qu'une augmentation ...ativement peu importante du ...ort, lequel est passé de 0,012 ...ndredi à 0,015 lundi pour une ...éance à un mois. Cela signi... qu'il en coûtait 4,945 F ...3 + 0,015) pour acheter lundi ...tin, à Paris, du dollar à un ...is. On comprend que, avec un ...rt aussi faible, les entreprises ... auront à régler d'ici un mois ... facture en dollars soient for...ent tentées de « se couvrir » ... aujourd'hui.

...e report apparaît d'autant ...s faible qu'il se compare avec ...ui que les non-résidents doi...nt supporter s'ils veulent vendre ...*terme* les francs dont ils sont ... possession. Pour eux, le report ... environ trois fois supérieur ...*utour de 0,0525 F*). *Pourquoi* ...te différence ? Parce que le ...ux d'intérêt sur le marché de ...urofranc est, dans cette période ... tension, très nettement supé...ur à celui du marché moné...re intérieur. Dans la matinée ... lundi, le *taux de l'eurofranc* ... progressivement passé de ...5 à 20 % pour l'échéance à un ...ois. Cette différence de taux ... la conséquence de la régle...entation des changes qui inter...t aux banques françaises de ...êter des francs à l'étranger : ...n'y a donc pas intercommuni...tion entre le marché monétaire ...e Paris *et le marché* des francs ... l'étranger (en pratique, c'est à ...ondres que les eurofrancs, ...est-à-dire les francs détenus ...ar des non-résidents, font ... objet de transactions).

Au cas où la baisse du franc ...accentuerait et où le gouver...nement, conformément à la doc...rine constante du premier mi...*nistre*, déciderait de réagir par un ...élèvement des taux d'intérêt, il ...audrait que cette hausse soit très ...mportante pour devenir significa...tive. Autrement dit, que la Banque ...de France recoure à des taux « à ...l'italienne » (de l'*ordre de* 17 %) ...ou « à l'anglaise » *du temps* où la ...livre sterling était en chute libre ...(c'est-à-dire à l'automne de 1976, ...quand on vit la Banque d'Angle...terre porter son taux d'escompte ... 15 %, niveau qui n'avait jamais ...é atteint depuis les guerres ...*apoléoniennes*).

Avant de s'engager éventuelle...ent dans cette voie et d'envi...ger de nouvelles mesures, le ...uvernement et son bras sécu...r, la Banque de France, cher...ent à supputer les dispositions ... marché. Cet attentisme crée ...mpression d'une certaine confu...n propice, dans un premier ...mps, *diront certains*, à dérouter ... spéculateurs, qui ne savent pas ...core quelle tactique les auto...és ont décidé de leur opposer. ... semaine dernière, les inter...ntions de la Banque de France, ...i ont peut-être porté sur quel...e *500* millions de dollars, ont ...nné l'impression d'être faites au petit bonheur : pas assez massives au cours d'une seule séance pour briser la hausse, assez importante tout de même pour indiquer l'inquiétude des autorités.

Au cours d'une réunion avec les banques de la place, les représentants de la Banque de France ont rappelé que les dispositions actuelles du contrôle des changes devaient être appliquées de façon la plus stricte, ce qui signifie, entre autres choses, que les banques ont été invitées à ne jamais laisser les comptes de leurs correspondants étrangers devenir débiteurs (si les comptes en question se trouvent, même pour un court espace de temps, à découvert, cela s'analyse comme un prêt en francs des banques françaises à des non-résidents).

De même, il a été rappelé aux banques qu'elles ne sont pas autorisées à prendre des positions à la baisse du franc, ce qui signifie qu'elles doivent vendre immédiatement toutes les devises qu'elles sont amenées à acheter. Obligation bien difficile à tenir lorsque les ordres d'achats viennent *de toute part*.

Mesures à l'étude

Quelles mesures supplémentaires pourraient être prises ? On a déjà évoqué (*le Monde* des 4 et 5 février) la possibilité de raccourcir le délai de deux mois dont disposent les importateurs pour se couvrir. Les exportateurs, eux, ont un mois pour rapatrier les devises qu'ils gagnent, la cession sur le marché des changes de ces devises devant impérativement avoir lieu dans les huit jours qui suivent le rapatriement. En Grande-Bretagne, il n'existe aucun délai de cession. Etant donné les habitudes de penser de l'administration française, il est probabe qu'elle chercherait d'abord à épargner les exportateurs, quitte à se montrer plus sévère pour les importateurs.

Une autre disposition, inspirée de la réglementation anglaise, *consisterait à interdire aux banques* de faire ce qui est pourtant l'ABC de leur métier, à savoir d'acheter au *comptant* les devises qu'elles vendent à terme à leurs clients. On leur ferait obligation d'acheter à terme les devises qu'elles cèdent à terme à leurs clients. Le résultat d'une telle manœuvre serait de réduire d'autant les pressions *sur le cours* du comptant, mais d'augmenter fortement les reports. En élevant le cours à terme des devises achetées par les importateurs, une telle pratique pourrait avoir cependant des effets inflationnistes que redoute le gouvernement. En recourant à de tels expédients, celui-ci serait en mauvaise posture pour *reprocher à la gauche* de ne faire confiance qu'aux mesures de contrôle bureaucratique.

PAUL FABRA.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + Bas	+ Haut	UN MOIS Rep + ou Dép −		DEUX MOIS Rep + ou Dép −		SIX MOIS Rep + ou Dép −	
.B	4,9100	4,9300	+ 100	+ 150	+ 230	+ 280	+ 750	+ 780
M. ...	4,4293	4,4490	+ 90	+ 150	+ 210	+ 260	+ 680	+ 730
(100)	2,0344	2,0435	+ 70	+ 130	+ 180	+ 230	+ 670	+ 720
...	2,3320	2,3450	+ 115	+ 145	+ 250	+ 310	+ 910	+ 970
rin ...	2,1780	2,1895	+ 70	+ 100	+ 170	+ 200	+ 670	+ 700
...	15,0500	15,1200	+ 230	+ 430	+ 690	+ 890	+2350	+2550
...	2,2990	2,5120	+ 185	+ 215	+ 400	+ 430	+1280	+1260
(1 000).	5,6530	5,6810	— 430	— 230	— 760	— 560	—1700	—1500
...	9,4860	9,5410	+ 180	+ 280	+ 470	+ 530	+1465	+1535

TAUX DES EURO-MONNAIES

...	2 9/16	2 7/8	2 3/4	3	2 3/4	3	2 7/8	3 1/8
J.S. ...	6 1/8	6 3/4	6 3/4	7 1/4	7	7 1/2	7 1/2	8
rin ...	5 1/2	6 1/4	5 1/8	5 1/2	4 7/8	5 1/4	4 5/8	4 7/8
...	7 1/2	8 1/2	7 1/4	7 3/4	7 1/4	7 3/4	7 1/2	8
...	0	1/4	1/8	3/8	3/8	5/8	1 1/8	1 3/8
(1 000)	16	18	16 1/2	18 1/2	16 1/2	18 1/2	16 1/2	18 1/2
...	6 1/4	7	7	7 1/2	7	7 1/2	7 1/2	8
franc.	17 1/2	18 1/2	19	20	17	18	15	16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire ...s devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande ...nque de la place.

ENVIRONNEMENT

LE CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS DE PROTECTION DE LA NATURE

« Si on nous endort avec de belles paroles nous ne ferons pas de cadeau »

De notre envoyé spécial

Brest. — La Fédération française des sociétés de protection de la nature (F.F.S.P.N.), restera à l'écart de la compétition électorale. C'est ce qu'ont affirmé les cent cinquante délégués qui étaient rassemblés les 3, 4 et 5 février à Brest pour l'assemblée générale de la fédération qui l'était également son *dixième anniversaire. Cependant*, la F.F.S.P.N. n'interdit nullement à ses membres de descendre individuellement dans l'arène électorale.

Dix ans de lutte pour la nature. En 1968, la F.F.S.P.N. ne groupait qu'une dizaine de sociétés savantes ; elle livra — et gagna — *sa première bataille en sauvant* le parc de la Vanoise. Aujourd'hui la fédération groupe quatre-vingt-dix grandes associations régionales ou départementales, compte trente-cinq mille cotisants et se dit assurée du soutien de cent *mille sympathisants*.

Elle est toujours animée par des scientifiques mais leur réflexion et leurs objectifs se sont considérablement élargis. Les défenseurs de la nature se sont aperçus qu'on ne pouvait citer *telle* espèce ou *tel milieu* naturel sans remettre en cause la « *gestion de l'Hexagone* ». Ainsi, dans le manifeste qu'ils ont rendu public à l'occasion du congrès de Brest, ses dirigeants réclament « *une maîtrise nationale des sols* », un arrêt de la croissance énergétique, un effort de recherche d'énergies nouvelles, un recyclage systématique des déchets, un changement dans les processus de fabrication. Ils suggèrent, pour sortir de la crise, que l'économie et l'aménagement du territoire s'inspirent des principes écologiques.

Les hommes de la fédération *sont en état de se faire entendre* : ils ont efficacement participé à l'élaboration des textes législatifs : la loi foncière, la loi sur les établissements classés, la loi de protection de la nature, la loi sur les produits chimiques. Mais ils avouent *leur échec sur deux* fronts au moins : celui du nucléaire, où ils n'ont pu freiner le développement du programme gouvernemental, et celui des crédits publics consacrés à l'environnement, dont ils constatent la diminution.

A cet égard, le congrès de Brest ne leur a apporté aucun apaisement. Ni le ministre de la culture et de l'environnement, ni le directeur de la protection de la nature, ni les responsables du conservatoire du littoral, qu'ils attendaient, n'ont cru bon de se déranger. La fédération, qui n'a jamais été *aussi puissante*, en a conçu quelque irritation, d'où sans doute l'adoption par les délégués unanimes de motions plus nombreuses et plus précises que de coutume.

● *La vie associative.* — La *Fédération demande* l'application de la réforme sur les enquêtes publiques et des quarante-cinq propositions du rapport Delmon sur la participation des citoyens à l'amélioration du cadre de vie.

● *La faune.* — Les scientifiques réclament l'interdiction des compétitions de pêche sous-marine, de l'importation des produits *baleiniers et de la vente* des spécimens d'histoire naturelle ainsi que la protection absolue de tous les animaux non chassables. Ils appellent au boycottage de tous les produits en peau de crocodile. Ils dénoncent la « carence » et la « duplicité » des *autorités en matière* de chasse.

● *Protection des milieux.* — La Fédération demande que les éco*logistes qualifiés participent à la* gestion des cours d'eau, à l'aménagement des rivières et aux opérations de remembrement. Elle souhaite la protection totale des forêts.

● *Grands travaux.* — Les congressistes de Brest condamnent l'utilisation des crédits du ministère de l'environnement pour des barrages qui « *détruisent des milieux d'intérêt écologique* », demandent l'abandon immédiat du programme d'autoroutes et tout *spécialement de la rocade de La* Baule (Loire-Atlantique).

● *Nucléaire.* — La Fédération proteste contre les lenteurs de la justice dans l'examen des recours déposés contre le surrégénérateur, et elle exige une information complète sur les rejets de l'usine de retraitement de la Hague.

Comme disait le professeur François Ramade en quittant la présidence de la Fédération, qu'il assumait depuis trois ans : « *Nous sommes peut-être des experts, mais des experts contestataires.* » Et le professeur Jean-Claude Lefeuvre, de l'université de Rennes, le nouvel élu, ajoutait : « *Nous continuerons à rechercher le dialogue, mais si on nous endort avec de belles paroles nous ne ferons pas de cadeau.* »

Les congressistes ont, d'autre part, attribué des prix Chardon (personnalité la plus anti-écologique de l'année) à MM. Olivier Guichard, maire de La Baule, Léonce Desprez, maire du Touquet et Jean Servat, directeur de la protection de la nature.

Ils ont également décerné des prix Gentiane (*personnalité remarquée pour ses actions en faveur de la nature*) à MM. Robert Mallet, recteur de l'Académie de Paris, Michel Crépeau, maire de La Rochelle et Albert Audubert, maire de la Chapelle-aux-Saints (*Corrèze*).

MARC AMBROISE-RENDU.

● URBANISTES A ROUBAIX — Sur l'initiative de la Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.) ont été organisées à Roubaix les 4 et 5 février les « quarante-huit heures de l'urbanisme ».

Dans les conclusions du colloqu, on a surtout insisté sur la *nécessité d'organiser un syndicalisme* du cadre de vie comme on l'a fait pour le milieu de travail. Ce qui suppose la reconnaissance de délégués ayant un réel pouvoir d'agir. « *Des actions déjà engagées*, a-t-on dit, *montrent que les citoyens sont capables de définir eux-mêmes le type de logement qu'ils souhaitent. L'habitat ne doit plus être le fait de technocrates et des hommes d'appareil et de pouvoir* ». — (*Corresp.*)

● *Les habitants de Vénéjean (Gard)* se sont prononcés le dimanche 5 février à une forte majorité (83 %) contre l'installation, d'une part, d'une centrale nucléaire, et, d'autre part, d'un village de vacances sur le territoire de la commune ; ils ont estimé que les deux projets étaient susceptibles de nuire à la vocation agricole de la commune. Les résultats du référendum organisé par la municipalité sont les suivants : Inscr., 501 ; vot., 321 ; suffr. expr., 312. Contre la centrale, 258 voix ; pour la centrale, 50 voix. Contre le village de vacances, 263 voix ; pour le village de vacances, 32 voix.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

De Dietrich

Après une progression moyenne de 20 % en 1974 et 1975 et de 37 % en 1976, la société a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires hors taxes de 940 422 000 F, d'un montant très voisin de celui de l'exercice précédent.

La répartition du chiffre d'affaires par grands secteurs d'activité est la suivante :

	en milliers de francs 1976	1977	variation
Division équipement ménager........	328 384	338 170	+ 3 %
Division équipement thermique......	203 170	208 130	+ 2 %
Division équipement chimique......	105 497	108 817	+ 3 %
Division ferroviaire et mécanique..	305 397	281 664	— 8 %
Activités forestières	2 717	3 841	— 34 %
	945 165	940 422	— 0,5 %

La part des ventes à l'exportation s'élève à 144 081 000 F et représente 15,30 % du total des facturations.

Les résultats (hors plus-value) du groupe seront sensiblement du même niveau que ceux de l'exercice précédent et devraient permettre d'envisager *une majoration du dividende*.

Les prévisions retenues pour 1978 correspondent à une progression du chiffre d'affaires de l'ordre de 10 %.

Le carnet de commandes au 1er janvier 1978 se monte à 672 000 000 de francs, *en progression de 10 % par rapport à janvier 1977*.

Il est rappelé par ailleurs que le conseil du 22 décembre dernier a porté le capital de la société De Dietrich et Cie à 67 917 500 F par élévation du nominal de 175 F à 250 F des 271 670 actions constituant le capital actuel.

legrand

Legrand vient de prendre une participation de 45 % — qui deviendra largement majoritaire d'ici à fin 1980 — dans le capital de Pial Industria e Comércia Ltda, premier fabricant brésilien d'interrupteurs et prises de courant avec plus de la moitié de ce marché spécifique.

Les ventes de Pial se sont élevées, en 1977, à près de 60 millions de francs. *Le bénéfice après impôt est* estimé à 10 millions de francs, la marge brute d'autofinancement à 17 millions de francs.

La production, totalement intégrée, est réalisée à Sao-Paulo par cinq cent cinquante personnes, dans une *usine de 10 000 m2 implantée sur* un terrain de 35 000 m2.

Les perspectives de développement de Legrand do Brazil sont notablement améliorées par l'adjonction des produits Pial, très complémentaires, et le renfort d'un réseau de vente bien structuré.

Malgré le ralentissement continu de la conjoncture industrielle au cours des six derniers mois, le chiffre d'affaires provisoire 1977 de la société mère Legrand S.A. ressort à 860 millions de francs, soit + 16 % par rapport à 1976. La progression du chiffre consolidé, qui n'est pas encore définitivement connu, serait supérieure.

IMMOBANQUE

Le conseil d'administration, au cours de la réunion du 27 janvier 1978, a constaté qu'en raison de la conversion de 7 521 obligations le capital d'Immobanque était porté de 80 335 200 F à 81 087 300 F.

Comme précédemment annoncé, le montant des opérations initiées au cours de 1977 et des avenants portant sur les contrats antérieurement signés s'élève à 90 millions de francs, dépassant nettement l'objectif de 70 millions de francs.

A la suite du défaut de réalisation d'une opération et de deux levées d'options d'achat anticipées portant sur des immeubles donnés en crédit-bail, le montant des engagements bruts hors taxes de la société est passé, du 31 décembre 1976 au 31 décembre 1977, de 700 millions de francs à 783 *millions de francs*, se répartissant en cent vingt-sept opérations de crédit-bail (690 millions) et neuf opérations de location simple (93 *millions*). *Il convient de* remarquer que le montant du patrimoine exploité en location simple est égal au montant actuel des fonds propres d'Immobanque.

L'augmentation de l'ensemble des recettes locatives (+ 18,34 %) permet de confirmer une progression sensible du dividende, qui devrait être de l'ordre de 20 F par action, contre 17 F pour l'exercice 1976.

ÉNERGIE

L'INCERTAIN AVENIR

III. – Croissance ou adaptation ?

par BRUNO DETHOMAS

Des études convergentes prévoient des tensions dans l'approvisionnement pétrolier des pays industrialisés dès les années 80. Cela n'a convaincu ni le Congrès américain d'adopter la politique énergétique du président Carter ni l'Europe de la nécessité de choix communautaires (« le Monde » des 4 et 5-6 février). Face à ces perspectives, la France, dont la dépendance énergétique est très importante, a élaboré une politique où le nucléaire tient une place prédominante. Mais retards et difficultés s'accumulent.

Lorsqu'il est question de sa politique, M. Syrota, directeur de l'Agence pour les économies d'énergie, affirme ne pas vouloir changer brutalement la société, mais simplement accroître les économies spécifiques, 20 % sur les appareils ménagers, de 30 à 50 % sur les automobiles, par exemple. *« Une politique est mieux acceptée*, dit-il, *si elle ne bouleverse pas les habitudes. »*

Pour le parti socialiste, *« l'évolution démographique, la nécessité du plein emploi, la réalisation d'équipements collectifs, enfin le poids des habitudes acquises, impliqueront pendant encore plusieurs années une croissance des besoins en énergie »*.

La C.G.T. va plus loin, puisqu'elle affirme : *« Non seulement, l'énergie est l'une des forces irremplaçables du développement productif, mais elle est un facteur essentiel de la qualité de la vie. On ne saurait donc relever le niveau de vie et améliorer qualitativement les conditions d'existence de millions de personnes qui vivent actuellement en France dans un état de pauvreté sans développer leur consommation d'énergie. »*

Conscients de devoir faire face à court terme à une demande d'énergie accrue — inévitable avec une croissance économique forte (1), — les partis et les organisations syndicales de gauche n'en sont pas moins d'accord sur la critique de la politique actuelle. Comment en serait-il autrement alors que certains députés de la majorité, comme M. Schloesing, n'hésitent pas à écrire : *« Depuis quelques trimestres les faits se sont chargés de démentir progressivement les hypothèses qui avaient été retenues pour fonder notre politique énergétique. La « facture » pétrolière, toujours aussi lourde, est demeurée partiellement impayée. (...) Progressivement, mais inéluctablement, le programme nucléaire a dérapé, et les décalages commencent à prendre des proportions dont il faut bien tenir compte. »*

Ce programme nucléaire est la cible préférée de la gauche. Il lui est reproché d'avoir été décidé en hâte, après la crise consécutive à la guerre du Kippour, et d'être excessif, compte tenu du peu d'expérience et des problèmes de sécurité qui restent à résoudre ; d'être antidémocratique puisqu'il n'a pas été véritablement débattu au Parlement ; de relever plus de la recherche du profit par le capitalisme multinational que d'une véritable politique énergétique ; enfin d'avoir accru la dépendance de la France vis-à-vis des Etats-Unis tant pour la fourniture d'uranium enrichi (Eurodif ne sera opérationnelle que dans les années 80) que financièrement et scientifiquement.

Cette analyse commune de la situation conduit les deux principaux partis d'opposition à formuler un certain nombre de propositions identiques. Communistes et socialistes réclament ainsi une démocratisation du débat nucléaire ; le P.S. a déjà annoncé le dépôt, en avril 1978 — quel que soit le résultat des élections législatives, — d'une proposition de loi nucléaire pour *« permettre un contrôle des citoyens et de leurs élus sur le processus de décision, aussi bien au niveau national que régional, et pour définir les responsabilités des différents organismes ayant à intervenir dans le domaine de la sûreté nucléaire »*.

Il ne semble pas non plus y avoir de profondes divergences au sein de la gauche sur la nécessité de nationaliser l'industrie électronucléaire et l'ensemble du cycle du combustible (mines, traitement du minerai, enrichissement, retraitement, stockage des déchets) bien que Creusot-Loire, dont la filiale Framatome détient le monopole de la construction des réacteurs, ne figure pas dans les neuf groupes *« nationalisables »*.

P.C. et P.S. s'accordent aussi sur l'avenir à long terme : il doit être fondé sur une réduction de la dépendance énergétique de la France et sur une diversification de ses sources d'énergie, définie dans le cadre d'une planification démocratique ; une place importante doit être faite aux économies d'énergie (priorité donnée aux transports en commun, promotion de biens de consommation plus durables) ainsi qu'à la recherche en matière d'énergie douce (afin de résoudre les difficultés de captage, de stockage et de restitution de la chaleur ou de l'électricité ainsi que la maîtrise du silicium à certaines températures). P.C. et P.S. jugent enfin indispensable une modification des relations internationales en ce domaine, notamment le développement d'accords d'Etat à Etat pour l'achat d'hydrocarbures.

Divergences

Mais la politique nucléaire des deux partis, en cas d'arrivée au pouvoir, diverge. Pour élaborer sa politique énergétique, le parti socialiste — qui envisage de consulter le pays par voie de référendum — s'est rangé, le 19 octobre, à l'idée d'une pause de dix-huit mois à deux ans dans le programme nucléaire. *« Cela signifie que nous arrêterons le programme actuel aux 24 000 ou 28 000 mégawatts commandés »*, explique M. Chapuis, délégué national à l'industrie. (E.D.F. évalue à 32 000 MW les centrales qui seront déja engagées en avril 1978.)

Plusieurs arguments ont préludé à ce revirement du P.S. : poussée écologiste aux élections municipales de mars dernier ; incidents sur le site du surrégénérateur Super-Phénix, à Creys-Malville ; création du mouvement Ecologie 78 en vue des élections législatives. Mais il a surtout été provoqué par une base qui — à l'exception du CERES — est de plus en plus hostile au nucléaire, ainsi que par les difficultés techniques que connaît le programme gouvernemental (dix-huit mois, ce n'est, après tout, que l'ordre de grandeur du retard dans la construction des centales).

Le P.C. estime, au contraire, qu'un moratoire stériliserait la recherche et les applications industrielles. Désaccord également sur la surrégénération. Les membres communistes du conseil général de l'Isère ont certes demandé en avril 1977 la suspension des travaux de Super-Phénix ; mais le P.C. répétait le 17 décembre qu'arrêter la surrégénération, que la France est en train de maîtriser, laisserait la voie libre à la recherche américaine et aboutirait à un phénomène de type Concorde.

Les socialistes, en revanche, vont jusqu'à envisager *« la remise en cause du projet »* Super-Phénix, parce que les applications industrielles de la surrégénération ne peuvent intervenir qu'à terme. A vrai dire on verrait avec soulagement jusque dans certains milieux gouvernementaux l'abandon momentané d'une filière qui, selon un savant atomiste, *« est intrinsèquement et pratiquement plus dangereuse que les autres »* et dont la rentabilité économique n'est nullement assurée (2).

La prudence du P.C. tient sans doute à la difficulté qu'a la gauche à chiffrer une politique de rechange. Toutes les propositions que nous avons examinées relèvent plus de l'amélioration des procédures — ce qui n'est pas négligeable — que de véritables choix de filières énergétiques. Les communistes promettent des *« données chiffrées »* pour les premiers mois de 1978, et M. Robert Chapuis affirme que les quatre scénarios établis par les socialistes seront publiés. En attendant, ces derniers disent seulement qu'*« un plus large appel au charbon et au gaz naturel »* compensera la réduction du programme nucléaire.

La capacité d'absorption du charbon par l'industrie et par E.D.F. est pourtant limitée; quant au gaz naturel, dont le prix a tendance à se rapprocher de celui du pétrole, il pèsera sur la balance commerciale. De surcroît, n'y a-t-il pas contradiction à réclamer une diversification de nos approvisionnements, tout en acceptant que la part de l'Algérie dans la couverture de nos besoins en gaz dépasse les 25 % qu'elle représentera dès 1982 ?

Une centrale nucléaire de gauche ?

Que proposer d'autre — lorsque l'on est partisan d'une croissance forte — qu'une politique prévoyant au bilan énergétique de 1985 1 % ou 2 % supplémentaires d'énergie douce (ce qui suppose que la totalité des immeubles neufs soient équipés en solaire ou en géothermique !), 2 % ou 3 % supplémentaires de charbon, et autant de gaz naturel ? Finalement, il est à craindre que les choix de l'opposition ne conduisent, comme les dérapages des options gouvernementales, à un accroissement de nos importations pétrolières.

Pour sortir de cette fatalité, et sous l'impulsion des écologistes, une partie marginale de l'opposition tente de s'interroger sur la croissance elle-même. *« N'y a-t-il pas mieux à faire pour imaginer l'avenir ? »*, écrit un professeur, M. Jean-Philippe Colson, dans un livre récent (3). *Ne faudrait-il pas accepter de considérer que la réduction des inégalités passe plus sûrement par une redistribution plus juste du produit national (y compris en énergie) que par sa croissance indéfinie ? Pourquoi la gauche n'envisage-t-elle pas pour l'énergie ce qu'elle se dispose à faire en matière de revenus ? (...) Il faudra bien que nous réalisions un jour, sous la pression de la rareté — croissante celle-là — des biens consommables, que la solution doit être recherchée par une adaptation qualitative, qui est affaire de volonté politique, et non dans la poursuite d'une croissance quantitative qui sera devenue impossible. »*

Audacieuse — voire utopique dans une société très fortement attachée à la croissance économique, — cette opinion pourtant fait son chemin. Déjà, de nombreux économistes remettent en cause le lien magique qui existerait entre produit national brut et demande énergétique. Et l'on refuse de plus en plus d'isoler l'énergie de la politique. (*« Une centrale nucléaire de gauche ressemblerait comme une sœur à une centrale nucléaire de droite. »*).

Lors de la clôture d'un colloque organisé les 16 et 17 décembre par la C.F.D.T. sur le thème *« Energie et type de développement »*, M. Edmond Maire disait : *« En admettant que certains, notamment dans les directions des grandes entreprises nationales, aient réellement à cœur de préparer un avenir d'abondance énergétique pour poursuivre la croissance et développer le bien-être, se sont-ils un jour demandé si nous ne voulions pas, si nous ne devions pas faire autre chose d'ici à 2020 que prolonger nos habitudes, notre mode de vie, nos consommations des quarante dernières années ? »*

Cet avenir reste à imaginer, comme les types d'énergie d'alors.

FIN

(1) Le contre-budget communiste prévoit pour 1978 une croissance de 6,8 %.

(2) Le professeur Kowarski, qui a collaboré au C.E.A., estime que le kilowatt-heure originaire d'un surrégénérateur sera deux fois plus cher que le kWh produit par une centrale classique.

(3) *Le Nucléaire sans les Français*, Jean-Philippe Colson, aux éditions Maspéro.







Trois boutiques à laine

TRICOMANIE

E tricot est à la mode. Celui qui se fait avec de la laine douce et de grosses aiguil-s. C'est le passe-temps détente soirées et dimanches d'hiver le plaisir de réaliser (même si est peu experte) un gilet sans nches ou un pull ample et lleux. Artisanat en chambre, is aussi économie très substantielle lorsqu'on voit les prix tricots « de création » dans boutiques de la rive gauche.

Cette tricomanie atteint surtout les jeunes. Et comme elles cherchent des laines plus originales que celles vendues en tes traditionnelles, qu'elles le goût des couleurs, mais de notions techniques, que modèles de tricots classiques rebutent, quelques boutiques ont ouvertes récemment pour satisfaire. Dans une ambiance ontractée, on y vend de la au poids, sur une balance, y donne avec le sourire des eils et des idées. Les hommes viennent pour acheter, sans plexe, les éléments de ces eaux arts de la laine. Ces iques, qui n'ont aucune re sophistiquée, sont installées hors des grands axes du opping ». Mais elles méritent éplacement.

l'enseigne de l'*Herbe folle*, èle Arnaud a pignon sur une e voie provinciale, en haut rue de la Montagne-Sainte-viève. Psychologue de formation, fille de filateur, elle ille ses visiteurs dans un au sol carrelé et aux murs és de casiers ; les écheveaux de laine y sont disposés des subtiles harmonies de urs. Pour réaliser ses gilets ulls « paysages », très colo- elle vend la laine en petites quantités (pour éviter les restes) et un schéma très explicite, et bien sûr prodigue des conseils avant et pendant l'exécution du tricot. Les laines, ici, sont du shetland, dans une gamme étendue de coloris (111 F le kilo), du poil de chameau et du lama de ton naturel, de la grosse laine chinée noir et blanc qui, tricotée, prend l'aspect du tweed. Pour teindre de la laine de pays ou de la soie, de la teinture chimique existe dans les couleurs de base, à mélanger pour obtenir le ton désiré (7 F le sachet pour 500 g de laine). Sur deux métiers à tisser, installés dans la boutique, sont donnés des cours d'initiation qui se déroulent pendant une semaine, à raison de douze heures pour 225 F. Michèle Arnaud apprend également à filer la laine.

L'initiation des adeptes

C'est à Levallois, à quelques centaines de mètres de la porte d'Asnières, que Josiane Routoure a ouvert, en septembre, son *Atelier de tricotine ;* dans des dégradés de couleurs, les écheveaux de shetland et de mohair sont suspendus le long des murs. Quelques ouvrages réalisés (dont on peut avoir les explications détaillées) donnent des idées : des pulls à larges bandes colorées disposées en chevrons (95 F de laine shetland-mohair), des gilets de différentes formes et un jeté de lit tout crocheté en laine de pays écrue (195 F de fournitures). Pour confectionner soi-même des abat-jour, Josiane Routoure propose des carcasses de forme évasée ou cylindrique et, pour les garnir, de la laine mèche de ton naturel ou de couleur, qui laisse filtrer la lumière. Un abat-jour de taille moyenne revient ainsi à 50 F environ. Malgré l'exiguïté des lieux, un métier à tisser sert à l'initiation des adeptes du tissage (quatre cours de trois heures chacun, pour 200 F, plus les fournitures évaluées à 30 F).

La Droguerie est la plus ancienne de ces boutiques « tout laine ». Située à côté de l'église Saint-Eustache, aux Halles, il y règne, toute la journée, une atmosphère de ruche. L'équipe qui l'anime (sept femmes et un homme, ayant chacun sa spécialité) prodigue ses conseils pour le choix d'un modèle et son exécution et des matières à utiliser. Celles-ci sont d'une grande diversité : le mohair (dans une palette de vingt coloris), l'alpaga de ton naturel (76 F pour un pull souple et léger), l'angora et tous les cotons, y compris une grosse « chenille » à l'aspect de velours. Un fil synthétique, très brillant et très coloré, le Lurex, se tricote seul ou mélangé à du mohair.

Un nouveau fil Rexor, d'une grande finesse, apporte à la laine avec lequel on le tricote une brillance discrète. Pour réaliser un couvre-lit, une grosse laine écrue, tricotée au point mousse, donne un effet de tissage. On peut aussi tricoter un tapis rustique, avec d'énormes aiguilles de bois et un fil de coco, dans des coloris rouille ou brun. Des carcasses d'abat-jour, coniques, cylindriques ou en dôme, s'habillent de laine ou de fil brillant agrémenté de perles ; de toutes tailles et de toutes les couleurs, elles sont disposées dans des bocaux, à hauteur de convoitise des yeux.

JANY AUJAME.

★ *L'Herbe folle*, 9, rue Laplace, 75005 Paris ; *L'Atelier de tricotine*, 113, rue Jean-Jaurès, Levallois ; *La Droguerie*, 9, rue du Jour, 75001 Paris.

BRICOLAGE AU FÉMINININ

Un samedi après-midi, au troisième étage d'un entrepôt désaffecté, le long des voies de la gare d'Austerlitz, une quinzaine de femmes travaillent dans une ambiance bruyante de perceuses et de scies électriques. C'est aujourd'hui le stage de menuiserie, et, sur les établis disposés le long des murs de l'atelier, des blocs-tiroirs sont en cours d'assemblage.

Apprendre aux femmes à oser faire des travaux manuels et à se débrouiller par leurs propres moyens, tels sont les buts de l'association « 3 F » (Formation des femmes par les femmes). Apportant aux autres leur compétence de bricoleuses et leurs propres outils, des femmes ont ainsi créé des stages d'initiation à l'électricité, la plomberie et la menuiserie. Ces cours sont ouverts à toutes, sans distinction d'âge ou de milieu social. On y apprend à installer un interrupteur (simple et va-et-vient), une prise de courant, à monter un robinet et une évacuation d'eau et, en menuiserie, à scier, découper, raboter et assembler.

— « La plupart de celles qui viennent ici n'ont jamais tenu d'outils. Nous leur apprenons à vaincre la crainte (inculquée d'ailleurs par les hommes) des outils électriques. Les perceuses, scies et rabots que nous utilisons ne sont pas des outils « féminins » (que nous jugeons dangereux) et leur poids n'est pas un problème si on sait les manier correctement. De même, les travaux de soudure et de montage électrique sont rapidement assimilés par les femmes, à partir de gestes simples et utiles. »

Les stages se déroulent pendant une journée, de 9 heures à 18 heures, avec une pause pour le déjeuner pris en commun. Outre l'adhésion à l'association (50 F), la participation aux frais est de 60 F pour la plomberie, 65 F pour l'électricité et 75 F pour la menuiserie.

J. A.

● Association « 3 F », 91, quai de la Gare, 75013 Paris. Permanence téléphonique : 585-74-58.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 5-6 février 1978 a été tiré à 512 149 exemplaires.

LA GRÈVE DES POSTIERS

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. appellent à une généralisation du mouvement

Les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. des P.T.T. ont décidé, le 5 février, d'appeler à la poursuite et à l'extension de la grève déclenchée dans les centres de tri, dans les établissements postaux et les centraux téléphoniques de la région parisienne, pour protester contre l'évacuation du centre de tri de Créteil effectuée le 3 février par les forces de l'ordre.

Une manifestation devait se dérouler, ce lundi 6 février, devant le secrétariat d'Etat aux postes et aux télécommunications pour demander l'ouverture de négociations sur les points suivants : réintégration du jeune vacataire licencié du centre de Créteil, situation des sept mille vacataires des P.T.T. (salaires et sécurité de l'emploi), problèmes des effectifs dans l'ensemble de l'administration.

De son côté, le secrétariat d'Etat aux P.T.T. a publié, lundi, un communiqué évaluant à 40 % la moyenne des grévistes dans la région parisienne. « *En province, la situation est normale, à l'exception des centres de tri de Saint-Etienne, de Clermont-Ferrand et de Montpellier, où l'on enregistre moins de 30 % de grévistes. Tous les autres services fonctionnent normalement, aussi bien à Paris qu'en province* », précise le secrétariat d'Etat.

« *La distribution est assurée dans des conditions quasi normales. L'on observe moins de 10 % de grévistes à Paris.* »

La fédération C.F.T.C. des P.T.T. d'Ile-de-France refuse de s'associer au mouvement. Elle « *condamne l'utilisation abusive des vacataires pour l'administration* », mais estime que « *la forme d'action menée au centre de tri de Créteil par certains syndicalistes, ne pouvait que conduire à une intervention de la police* ».

Quant à la fédération F.O. des P.T.T., elle se déclare aussi opposée à « *une opération politique* » et demande aux postiers de ne pas s'associer à la grève. Tout en se préoccupant du cas des vacataires, F.O. « *rappelle son opposition aux tentatives désordonnées de généralisation d'une grève locale déclenchée à partir d'une affaire disciplinaire individuelle* ». Elle « *dénonce (le) confusionnisme* » auquel se prêtent, selon elle, la C.G.T. et la C.F.D.T., et estime que la « *tentative de grève générale dans les P.T.T. est une opération menée plus ou moins ouvertement par le parti communiste, au travers de la C.G.T. et avec le concours irresponsable de la C.F.D.T.* ».

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE RAPPELLE L'OBJECTIF DE REVALORISATION DU TRAVAIL MANUEL D'ICI A 1985.

La revalorisation du travail manuel est une question « *de rémunération et de considération* », a déclaré, samedi 4 février, à Paris, le président de la République au cours d'une visite de l'exposition sur le travail manuel, organisée au Grand Palais. M. Giscard d'Estaing a rappelé l'objectif qu'a proposé le gouvernement : atteindre, par paliers, d'ici à 1985, la parité des rémunérations entre les « cols bleus » et les « cols blancs ».

« *Il faut non seulement revaloriser les rémunérations des travailleurs manuels, mais aussi leur assurer une sorte de plan de carrière* », a ajouté le président de la République qui a d'autre part annoncé que des « *passerelles* » de plus en plus nombreuses seraient mises en place dans le système éducatif français afin de permettre aux jeunes ayant reçu une formation manuelle de bifurquer vers d'autres types de formation.

Ayant remarqué dans certains stands de firmes automobiles la présence d'ouvrières qui montent des pièces en dix ou quinze minutes (*le Monde* des 5 et 6 février), le président de la République a souligné : « *Il est déjà possible dans certains métiers répétitifs* [de la métallurgie] *de concevoir des formes d'organisation du travail qui donnent aux ouvriers plus de responsabilité.* »

En Grande-Bretagne

Les mineurs et les électriciens remettent en cause la politique des salaires du gouvernement

De notre correspondant

Londres. — *Après l'échec, tout au moins temporaire, des négociations salariales dans les sidérurgie, les ouvriers électriciens et les mineurs remettent en cause la politique des salaires. Le syndicat des ouvriers électriciens, qui demandent 30 % d'augmentation, a jugé insuffisantes les propositions des autorités et évoque déjà la possibilité d'un mouvement de grève à l'expiration de la convention collective, en mars. Les mineurs ont rejeté l'augmentation de 10 % proposée par le bureau national des charbonnages, la jugeant* « tout à fait inacceptable ». *Ils ont décidé de maintenir leur revendication initiale d'une hausse de 92 % pour les mineurs de fond, malgré les accords de productivité négociés au cours des dernières semaines.*

Le syndicat demande ensuite à rencontrer au plus vite les dirigeants du T.U.C. et le premier ministre, M. Callaghan, pour discuter de la légalité de la limite de 10 % imposée aux augmentations de salaires. Son président, M. Gormley, considéré comme un modéré, a déclaré que le gouvernement ne pouvait pas fixer, par voie d'autorité, une limite de 10 % aux augmentations du secteur public sans imposer les mêmes restrictions au secteur privé. Apparemment les autorités sont décidées à tenir bon.

Cinq cent mille à un million d'emplois nouveaux

Ces nouvelles difficultés affectent les prévisions relativement optimistes d'un nouveau rapport sur la stratégie industrielle, établi par MM. Healey et Varley, respectivement chancelier de l'Echiquier et ministre de l'industrie. Les auteurs estiment que si les augmentations de salaires se maintiennent dans la limite de 10 % ; si le commerce mondial s'accroît d'environ 8 % entre 1977 et 1983, une légère amélioration des performances de l'industrie britannique permettrait un taux de croissance annuel de 3,5 % pour les cinq prochaines années et une réduction progressive du chômage. La balance commerciale serait *excédentaire de 2 500 millions* de livres en 1980, ce qui permettrait la création de cinq cent mille à un million d'emplois nouveaux.

Par ailleurs, le gouvernement espère toujours obtenir de la fédération patronale (C.B.I.) qu'elle accepte un programme limité de mesures visant à donner des responsabilités plus grandes aux travailleurs dans l'entreprise. Mais, jusqu'à nouvel ordre, les patrons sont très réservés et les syndicats très méfiants à l'égard *d'une « participation » qui affecterait* leurs pouvoirs de marchandage. En attendant la publication d'un Livre blanc sur le sujet, le gouvernement a publié, jeudi 2 février, un document consultatif sur les diverses formules de répartition des bénéfices (« *profit-sharing* ») au sein des entreprises. M. Callaghan a ainsi fait *une concession aux libéraux qui* ont fait de ce projet l'une des conditions du maintien de leur alliance électorale avec les travaillistes.

HENRI PIERRE.

CHEF D'UN « CLAN » FAMEUX

M. Gilbert Zemmour est gardé à vue

Interpellé samedi 4 février en début de soirée par les policiers de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme dans un club du seizième arrondissement à Paris, M. Gilbert Zemmour est interrogé dans les locaux de la brigade criminelle du quai des Orfèvres. La garde à vue, qui a été prolongée de vingt-quatre heure, *expire ce lundi 6 février dans la soirée. On saura donc* à ce moment si les soupçons de tentative d'extorsion de fonds dont se serait rendu coupable M. Gilbert Zemmour seront retenus. Pour l'instant, aucune information n'a été ouverte par le parquet de Paris.

D'autre part, M. Hubert Pinsseau, juge d'instruction, a décidé de renvoyer en correctionnelle l'inspecteur principal de la brigade de recherches et d'intervention (BRI), M. Bernard Pire. Ce policier est accusé d'avoir brutalisé Mᵉ Benachenhou lors de la fusillade du *café* Le Thélème, le 28 février 1975.

C'est au cours de cet échange de coups de feu dans le bar Le Thélème, boulevard Saint-Germain, que l'aîné du « clan » des Zemmour, William, a trouvé la mort. Son frère Edgar avait été grièvement blessé. L'intervention des hommes de la BRI et les « bavures » qui l'ont accompagné avait à l'époque suscité une polémique. M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur au moment des faits, a d'ailleurs intenté un procès en diffamation contre M. Gilbert Zemmour.

Ce sanglant fait divers n'était en tout cas que l'un des épisodes de la lutte que se livre la police et le clan des frères Zemmour. Les inspecteurs de la BRI n'ont, en effet, jamais pu confondre « *ces hommes d'affaires* » périodiquement soupçonnés d'être à la tête d'un réseau de proxénétisme et de racket.

Les policiers détiennent-ils maintenant des éléments permettant de « faire tomber » le chef du clan, M. Gilbert Zemmour, âgé de quarante-deux ans ? L'interpellation de celui-ci aurait été effectuée après les révélations du patron d'une discothèque, M. René Juillet. Ce dernier devrait une somme importante aux Zemmour.

Le 25 novembre dernier, M. Juillet blessait gravement un petit truand. Or il n'a jamais été inquiété pour ce coup de feu. A-t-il donné en échange de sa tranquillité de précieuses indications aux policiers ? Il faudra en tout cas attendre la fin de la garde à vue pour savoir si la police à un « *bon dossier* » contre M. Gilbert Zemmour.

Lors d'une affaire semblable, M. Edgar Zemmour avait été relaxé par la quatorzième chambre *du tribunal correctionnel* de Paris. Le 17 mars 1976, il était accusé par M. Victor Cervera de l'avoir soumis à un chantage et à un racket à propos d'un hôtel situé rue des Islettes, à Paris-18ᵉ. Le procès s'était déroulé à huis clos (*le Monde* du 3 mars 1976).

Alors que l'on parle à nouveau du clan Zemmour, M. Hubert Pinsseau, juge d'instruction, a renvoyé en correctionnelle l'inspecteur principal Bernard Pire, de la brigade de recherches et d'intervention (BRI), pour coups et blessures volontaires par agent de la force publique. Ce policier est l'un de ceux que Mᵉ Benachenhou, avocat au barreau de Paris, a formellement accusé de *l'avoir brutalisé, le 28 février 1975*, au café Le Thélème, à l'occasion d'une intervention inopinée de la BRI à l'encontre des frères Zemmour, qui consommaient dans cet établissement d'ordinaire paisible.

(Lire page 20.)

En République populaire du Congo

LES SENTENCES AU PROCÈS DE BRAZZAVILLE SERONT SANS APPEL

Brazzaville (*Reuter*). — En réponse aux avocats qui ont demandé à la Cour d'exception siégeant à Brazzaville une mesure de clémence en faveur de leurs clients accusés dans l'affaire de l'assassinat du président Marien Ngouabi, Mᵉ Jacques Okoko, représentant le ministère public, a demandé la peine capitale contre quinze des quarante accusés.

Les avocats (neuf Français et trois Congolais) ont été entendus durant deux jours, après avoir été autorisés par le ministère public à communiquer librement avec leurs clients.

La Cour s'est retirée dans la nuit de dimanche à lundi pour délibérer. On croit savoir que le verdict serait prononcé lundi en fin de soirée. Les sentences sont sans appel.

[L'annonce que les sentences de Brazzaville seront sans appel est un indice inquiétant dans une affaire au demeurant mal élucidée, les envoyés spéciaux de la presse internationale ayant été écartés des débats. L'un des avocats des accusés, Mᵉ Jean-Pierre Mignard, dans un appel auquel on ne peut que s'associer, demande à la République populaire du Congo, au nom de son « attachement à un idéal révolutionnaire et démocratique », de ne pas « ternir son image » par une série d'exécutions dans de telles conditions.]

● *Au « Berry républicain ».* — A la suite de l'interdiction faite au chroniqueur du quotidien *le Berry républicain*, Pierre Rounet, de poursuivre ses chroniques pendant la campagne électorale (*le Monde* du 4 février), les membres de la rédaction de ce quotidien ont adressé, sur l'initiative de la section du Cher du Syndicat national des journalistes, le télégramme suivant à M. Raymond Barre : « *Les journalistes du* Berry républicain *vous seraient respectueusement reconnaissants de leur expliquer en quoi l'illégalité de l'interdiction, par M. Robert Hersant, des chroniques quotidiennes de Pierre Rounet, au nom de la propagande gouvernementale, nous rapproche des objectifs de justice et de liberté.* »

La motion fait ainsi allusion à la lettre adressée à M. Hersant par M. Barre (*le Monde* daté 5-6 février) : le premier ministre écrivait notamment : « *Je ne doute pas que, dans la prochaine Assemblée nationale, vous apportiez votre contribution à la réalisation de nos objects d'action pour les libertés et la justice.* »

● *Deux colleurs d'affiches attaqués à Marseille.* — Le frère et la belle-sœur de Mᵉ Bernard Jacquier, candidat du parti républicain aux élections législatives dans la 6ᵉ circonscription des Bouches-du-Rhône, ont été attaqués pendant la nuit du vendredi 3 au samedi 4 février, alors qu'ils collaient des affiches à Allauch, dans la banlieue de Marseille. M. Jacquier a été violemment frappé au visage — on lui a brisé plusieurs dents — et son épouse traînée à terre par les cheveux. La Fédération départementale du P.R. a immédiatement publié un communiqué protestant « *contre ces méthodes qui relèvent du gangstérisme* ».

● *Cambriolage des locaux du R.P.R. à Lille.* — Pour la seconde fois en quinze jours, les locaux de la fédération du Nord du Rassemblement pour la République ont été cambriolés dans la nuit du jeudi 2 au vendredi 3 *février*. Le secrétariat et le bureau du délégué régional ont été fouillés. Des dossiers « *difficilement exploitables* », disent les responsables locaux, et des agendas ont été dérobés.

A B C D E F G

